

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027 / 23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027 / 21 21 11
Le no 70 ct.

Avant d'acheter
 essayez

Kaspar sa
 Sion - Martigny

Voir page 22

C'est décidé
 Sion - Lausanne
 à Tourbillon

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Demain c'est dimanche

Son nom est Jean. Il n'a point de mass à son usage. Il ne va pas chercher les foules, mais les foules viennent à lui, dans une région déserte, près du Jourdain. Et que dit-il ? Il ne dit pas « libérez-vous des Romains impérialistes et oppresseurs. » Il dit : « Libérez-vous de vous-mêmes. Changez-vous. Convertissez-vous. Faites pénitence. » Il ne fonde pas un club écologique. Il ne se bat pas pour un « style de vie » ou une « qualité de vie. » (Mais son genre de vie est éloquent : il est vêtu de peau, il se nourrit de racines et de miel sauvage.) Il dit : « Changez votre cœur. Changez votre âme. Changez votre esprit.

lieu de ce baptême mystique, elles se rangeraient à l'ordre établi : on économise une révolution. C'est pourquoi les pharisiens délèguent quelques-uns des leurs afin de connaître son identité. Le mieux est de procéder comme à la radio-TV : « Jean, qui es-tu ? »

Jean a deviné leur pensée et d'emblée il les mouche : « Je ne suis pas Celui que vous pensez. Je ne suis pas le Messie. »

— Qui, alors ? Que dis-tu sur toi-même ?

— Je suis la voix qui crie dans le désert : préparez la route pour le Seigneur. Et en cela je ne fais que répéter ce que vous savez fort bien, le prophète Isaïe. Car

«Je ne suis pas... je suis...»

Renoncez à votre orgueil, à votre duplicité, à votre méchanceté, à votre rapacité. Faites au Seigneur une route large et droite, qu'il puisse venir en vous.»

Voilà ce que prêche cet homme pauvre dont le nom est Jean.

Et les foules viennent à lui, les uns pour écouter, d'autres pour enquêter, car il y a longtemps qu'on attend un envoyé de Dieu pour changer un peu le cours de l'histoire. Pour confondre enfin les « impérialistes ». Pour établir la Liberté, l'Egalité, la Fraternité. Et ça n'arrange guère les pharisiens, qui jouissent, même sous les Romains et avec leur protection, d'un grand pouvoir. C'est pourquoi ils veulent absolument savoir quel est ce « gourou » inquiétant, afin de le gagner à leur cause ou de le mettre au pas. S'ils pouvaient le rallier à leur cause ? Quel formidable pharisien il donnerait ! Les foules seraient canalisées, ordonnées, et au

le Seigneur vient, il est tellement plus puissant que moi ! Je ne suis pas digne de me baisser devant lui pour nouer ou dénouer le cordon de sa chaussure. Moi je baptise dans l'eau ; Lui, il baptise (il vous trempera) dans l'Esprit-Saint. Dans le feu de l'Amour.»

A l'Ouest comme à l'Est — dans des perspectives différentes — la curiosité est aiguë de connaître qui sont les prédicateurs de l'Evangile. Qui est l'Eglise. Ce qu'elle veut. A l'Est comme à l'Ouest, au Sud comme au Nord, en France comme en URSS et en Amérique et en Chine et à Cuba : « Qui es-tu ? Parce que si tu n'es pas ce que nous voulons que tu sois, si tu n'es pas politiquement avec nous, tes jours, chez nous, sont comptés. »

Et partout elle n'a qu'une réponse : « Je suis la voix qui crie : préparez les chemins du Seigneur. Sans quoi vous allez à la mort. »

MM

Remarques inspirées par le rapport provisoire de la commission extraordinaire du Grand Conseil sur l'affaire des terrains de Martigny (3)

Suite du NF des 12 et 14 décembre

6) Réquisition au Registre foncier

Le rapport de la commission Blatter dit que la réquisition présentée par le Service des ponts et chaussées était fondée sur des pièces incomplètes et contradictoires.

Il nous semble que cette affirmation repose sur un examen superficiel, car :

a) les terrains litigieux sont sis sur le territoire de la commune de Martigny, dans laquelle le Registre foncier fédéral est introduit depuis longtemps ;

b) le Registre foncier délivrant les extraits, il n'y avait pas lieu de les faire confirmer ;

c) il n'était évidemment pas nécessaire de reporter sur les extraits l'inscription de deux hypothèques, dont la radiation leur était jointe ;

d) l'opération portait sur une série de parcelles entières ; aucune n'était divisée.

L'établissement d'un plan n'était donc absolument pas nécessaire.

Ne peut-on pas s'étonner de

trouver autant d'appréciations erronées, notamment sous la plume du président de la commission du Grand Conseil qui est également notaire ?

7) Inscription au Registre foncier

Le rapport de la commission Blatter reprend, à nouveau, son assertion selon laquelle les pièces annexées à la convention étaient incomplètes et contradictoires. Il ajoute même que « cette convention - expropriation avait un caractère insolite ».

Il conclut que le bureau du Registre foncier aurait dû écarter cette réquisition.

Or :

a) L'Ordonnance fédérale sur le Registre foncier prévoit à son article 18 que les justifications à produire pour l'inscription de la propriété sont, en cas d'expropriation, le titre prévu par la législation dont il est fait application, soit en cas de doute un certificat constatant le paiement, le dépôt ou la garantie de l'indemnité.

La législation valaisanne ne prévoit aucun titre déterminé à présenter au Registre foncier en matière d'expropriation.

Quant l'expropriateur est le canton, la pratique veut que la réquisition soit signée du chef du Service des ponts et chaussées.

Le Conservateur n'avait pas à avoir de doute, puisque cette réquisition était visée par le Service de la comptabilité de l'Etat.

b) L'Ordonnance du Conseil d'Etat du 17 avril 1920 concernant la tenue du Registre foncier cantonal prévoit, à son article 50, que l'examen du Conservateur doit porter spécialement :

— par rapport au droit de disposition

sur la compétence de l'autorité, lorsque la réquisition est faite par celle-ci ;

— par rapport au titre s'il revêt la forme requise pour sa validité.

Telle que présentée, la réquisition était valide. Elle émanait de l'autorité compétente, le Service des ponts et chaussées, requérant régulièrement l'inscription des expropriations pour les routes.

Enfin, l'autorité de recours étant le Conseil d'Etat, le rejet d'une réquisition émanant d'un service de l'Etat était de toute évidence dépourvu de sens.

Il en découle naturellement que les reproches faits au Registre foncier sont infondés.

8) Aspect fiscal de la convention

Dans le NF du mardi 5 décembre, en page 7, une « coquille » a fait dire à cet intertitre du rapport : « aspect final » alors qu'il fallait lire, bien entendu, « aspect FISCAL ».

★

L'article 6 de la convention du 14 décembre 1976 prévoyait l'inscription des parcelles au nom de l'Etat avant le 31 décembre 1976.

La venderesse voulait ainsi conserver le bénéfice des dispositions de la Loi des finances de 1960 se rapportant à l'impôt sur les gains immobiliers. La Loi de 1976, qui allait entrer en

NF

Suite page 3

LA PAIX AU PROCHE-ORIENT... RIEN NE SERT DE COURIR!

Face aux négociations d'un traité de paix entre Israël et l'Egypte, face aux réticences et lenteurs qui se manifestent, bien des observateurs ou des chroniqueurs dissimulent mal leur pessimisme. Et d'annoncer volontiers un échec inéluctable qui serait tantôt dû à l'intransigeance de Menahem Begin, tantôt dû à la roublardise d'Anouar el Sadate...

Pour ma part, et malgré les difficultés qui surgissent à mesure que s'avancent ces négociations, je voudrais entretenir une sorte de ferveur dans l'optimisme. Et je voudrais souligner alors l'un ou l'autre fait qui me semble trop échapper aux pronostiqueurs de catastrophe.

Depuis le discours « historique » du président égyptien devant le Parlement israélien, depuis le « sommet » de Camp David et les accolades enthousiastes, nombreux s'imaginaient que la paix serait bientôt signée entre les Juifs et les Arabes, et

définitivement enterrée la hache de guerre. Comme s'il suffisait d'une dizaine de jours pour effacer tout un passé de haines, tout un souvenir et toute une volonté d'extermination.

Face à ces négociations, qui

Par Roger Germanier

se poursuivent par-delà quantité d'obstacles et de méfiances, je tiens à relever d'abord que le traité de paix — qui s'amorce ou s'achève entre Israël et l'Egypte — s'efforce véritablement de prévoir et de résoudre d'emblée l'incertitude des problèmes sujets à conflits. Car ce traité, s'il est un jour signé par MM. Sadate et Begin, se veut vraiment prometteur de paix, et non pas distributeur d'illusions. Mais

Suite page 3

Les « Brigades rouges » frappent encore 2 morts

Voir page 44

Tout doux, l'hiver!

Baigné d'une lumière limpide, au cœur du vallon de Champex, le chalet de vacances subit docilement les premières contraintes hivernales. Une neige, telle une légère pellicule, vient mourir aux pieds de la demeure. Les Dents-du-Midi se détachent en arrière-plan de ce timide hiver.

Photo NF

Elections législatives belges En marche vers le fédéralisme ?

Les Belges seront-ils appelés aux urnes tous les ans pour renouveler les Chambres ? Alors

que le dernier scrutin datait du 17 avril 1977, la démission du premier ministre Tindemans, le 11 octobre dernier, suivie de la dissolution du Parlement, provoque demain de nouvelles élections devant pourvoir 212 sièges de députés et 106 sièges de sénateurs.

L'origine de la crise ouverte par la démission de M. Léo Tindemans tient à la rupture du Pacte d'Egmont souscrit en mai 1977 par les grands partis : social-chrétien (majoritaire en Flandre), socialiste (prépondérant en Wallonie), fédéraliste flamand de la Volksunie, Front démocratique des Bruxellois francophones. L'accord reposait sur une reconnaissance plus marquée des entités des trois composantes régionales de la Belgique — Flandre, Wallonie et Bruxelles — et sur la mise en œuvre d'une révision constitutionnelle conduisant à un fédéralisme de fait. Or, cet objectif se révéla particulièrement difficile à concrétiser et les partis les plus « nationalistes », tant wallons que fla-

P. S.

Suite page 43



Procédure et « procédés » à Nendaz

Voir page 28

Pomme avec la golden ?

Voir page 33

Enorme tentative d'escroquerie découverte par hasard

Voir page 43

L'engorgement du marché des capitaux

Le marché des capitaux à long terme continue à être caractérisé en Suisse par l'abondance. Il y a à cela de multiples raisons, à commencer par la faiblesse de la demande industrielle, ce qui peut paraître paradoxal à un moment où les taux sont particulièrement bas. On recule cependant devant les investissements au vu de la conjoncture hésitante et des dangers d'ordre monétaire.

Le secteur public marque, lui aussi, une certaine retenue. La Confédération mise à part, on souhaite un peu partout un retour à l'équilibre financier. Les remboursements anticipés d'emprunts se multiplient, avec ou sans offre de conversion (Fr. 2,5 milliards pour le seul dernier trimestre de 1978).

Tenues à un taux de capitalisation de 3,25%, les sociétés d'assurance-vie font grise mine devant les emprunts à 3% qui leur sont offerts. Elle doivent pourtant placer les abondants capitaux dont elles disposent, tout comme les institutions de la prévoyance professionnelle, qui se manifestent de plus en plus sur le marché.

Et pour l'instant, aucun indice de renversement de tendance ne se manifeste. On parle même d'émission futures au taux de 2%.

Il y a toutefois des dangers à descendre trop bas en un temps où l'accroissement de la masse monétaire renferme en soi un certain danger d'inflation, si minime qu'il soit. Il est en effet peu probable que, si elle venait à se manifester, elle prendrait des proportions d'une certaine ampleur. Tout au plus pourrait-elle stimuler quelque peu la consommation, assez terne depuis quelques mois. On ne voit pas le mouvement s'étendre rapidement aux investissements, ni privés, ni publics.

Il faudrait vraiment un événement extraordinaire pour renverser la tendance actuelle. Et sur ce point, on ne voit guère que les emprunts américains annoncés par le président Carter, mais sur lesquels on ne sait pratiquement rien pour l'instant. Et il faudra qu'ils soient bien alléchants pour inciter les

souscripteurs et les convaincre d'échanger de solide francs suisses contre des dollars convalescents.

Car il subsiste des doutes quand à la durée du redressement actuel de la monnaie américaine. Portée à bout de bras par les banques centrales européennes, elle a de la peine à retrouver une certaine stabilité. Elle ne tire pas encore, ne convainc pas non plus. On est encore bien éloigné de la vague de fond escomptée. La sécurité prévaut et non le rendement. Le traumatisme est encore trop récent et ses séquelles demeurent vives chez ceux qui croyaient au dollar. La conviction profonde manque.

Il est beaucoup plus difficile qu'on pense de remonter le courant après s'être laissé emporté par lui, en ramant même pour aller plus vite.

L'Europe s'est montrée plus sage, probablement du fait qu'elle est moins opulente et plus traditionnelle. En ce sens, l'élaboration du SME est significative. Même laborieuse, elle témoigne d'une volonté de rétablissement d'un ordre monétaire, condition jugée préalable à tout redressement économique. Il n'est pas possible autrement de planifier, même à moyen terme.

Malgré les inconvénients qui en résultent, le fait de disposer en abondance de capitaux prêts à s'investir à long terme dès que le besoin s'en fait sentir constitue en Suisse une plate-forme intéressante, propre à tirer un profit rapide de toute relance, dès qu'elle se profile.

N'est-ce pas là l'essentiel dans les circonstances actuelles?

Les deux Churchill

De Londres, par Pierre Hofstetter

«Churchill battu lors de l'élection à la vice-présidence du comité pour la défense au parti conservateur», vient de relever un quotidien londonien. Et cela, en dépit du nom célèbre qu'il porte. Dont il ne manque jamais de se servir ostensiblement: posant ainsi l'autre jour pour le photographe, à Parliament Square, devant la statue de son illustre grand-père.

Précédemment, il a aussi été démis de ses fonctions dans le «cabinet fantôme» de M^{me} Thatcher, pour cause de rébellion; mais, en l'occurrence, justifiée: votant contre les sanctions dont est victime la Rhodésie, alors que le mot d'ordre dans le groupe conservateur était l'abstention. De fait, 114 députés se rebellèrent avec lui. Sans effet réel, toutefois; sinon celui d'un début d'une dangereuse désunion dans le parti conservateur.

Pour Winston Churchill, 38 ans, député de Stretford depuis 1970, cela signifie deux échecs, coup sur coup, alors qu'il aspire à jouer un grand rôle à Westminster. M^{me} Thatcher, futur premier ministre, lui a-t-elle donné son congé de membre de son équipe par mesure de prudence, craignant en lui quelque rival possible? Ou bien les Churchill, de grand-père en petits-fils, ne font-ils plus fortune?

Churchill, le grand seigneur de la Deuxième Guerre mondiale, ne jouit plus, par exemple, dans les livres d'aujourd'hui, de la même admiration sans bornes de jadis. C'est ainsi que dans ses souvenirs, qui viennent de paraître, lord Boothby, qui l'a bien connu, dit de lui «un homme cruel», avide de pouvoir, «n'admettant que l'on puisse discuter son autorité personnelle», et dont, dans sa longue carrière, «1940, quand il sauva le pays de la défaite, fut sa seule année décisive. Il n'y en eut aucune autre». Boothby ajoute qu'il n'aurait jamais dû être premier ministre en 1951, «car il était gâteux». «Mais il voulait ce pouvoir». Il fut en outre, durant la dernière guerre, «un mauvais stratège: Tobrouk, Singapour, saquant Wavell, cherchant à faire de même pour l'amiral Cunningham...»

De même pouvait-on lire récemment dans un magazine londonien: «Il n'y a aucun doute que, sans l'avènement de Hitler, Churchill serait resté dans le désert politique. Il n'aurait jamais pu devenir chef du gouvernement dans des conditions de paix. Au surplus, il fit une

carrière lamentable comme premier lord de l'Amirauté, durant la Première Guerre mondiale, abouissant au débarquement raté de Gallipoli, l'un des pires désastres dans l'histoire militaire.»

Et que dire aussi du grand «croisé de la démocratie» du dernier conflit mondial? Ayant dénoncé le caractère monstrueux du bolchevisme, appelant encore (en décembre 1939) l'agression soviétique contre la Finlande «un outrage pour la conscience du monde entier», il s'alliait, deux ans après, avec Staline, participant à ses côtés au scandaleux Yalta, toute l'Europe centrale et de l'Est abandonnée aux Soviets, quitte ensuite à évoquer (comme Goebbels) le terrible «rideau de fer» tombé sur cette partie du continent, poussant jusqu'au bout, avec Staline, à l'effondrement total de l'Allemagne, et sa ruine finale, pour reconnaître après: «Nous avons tué le mauvais cochon». Avec, en outre, comme allié, Roosevelt complotant au démembrement de l'empire britannique; et non sans succès, comme on l'aura vu.

C'est ce passé plutôt chargé, aujourd'hui bien connu, et grâce aux travaux de chroniqueurs indépendants, qui explique pourquoi Winnie, ainsi que le surnommaient familièrement les Londoniens à l'époque du «blitz», n'est plus aussi admirable que jadis. Pour ne plus devenir, peu à peu, qu'un simple personnage des manuels d'histoire. Voilà pourquoi le député de Stretford, tout en portant le même nom, n'a pas nécessairement droit à un poste en vue au parti conservateur.

Non, certes, que l'actuel Churchill ne soit pas sans avenir. On lui prête des appuis dans la communauté juive, pour être un partisan affirmé de l'Etat israélien, et dans l'armée, comme ferme défenseur de celle-ci. Il n'est pas non plus dénué de talent, sans toutefois être «un puissant manieur du verbe», ainsi que l'avait été son célèbre grand-père: Lequel fut aussi, à sa

manière, une sorte de surhomme, mais dont on ne fait pas deux, justement: exploitant au maximum ses dons, domptant des forces hostiles, triomphant de sa presse et atténuant son zélalement. Ce ne fut, au demeurant, aux heures criti-

ques de 1940 qu'il put se servir de ces dons. Avec la guerre, donc, et enfin parvenu au pouvoir à l'âge de 66 ans. Cas unique qui ne risque pas de se répéter, surtout dans la situation où se trouve aujourd'hui la Grande-Bretagne.

Le vin: une boisson pas si «compliquée»...

Les manuels de savoir-vivre à table débordent de préceptes sur la manière de traiter le vin, au point qu'on peut aisément s'imaginer que c'est une boisson «compliquée». S'il est vrai que le vin exige certains égards, il est en fin de compte très simple d'y prendre plaisir. Il n'est pas nécessaire pour cela d'être œnologue ni littérateur. L'essentiel est dans le plaisir qu'on éprouve et celui-ci ne dépend ni des connaissances techniques ni des aptitudes à enrubanner son verre d'épithètes précieuses.

Maint amateur se contente souvent, pour exprimer la satisfaction que lui procure un verre de vin, de proférer avec conviction ces simples mots: «Il va bien!». S'il ressent un jour le besoin d'être plus explicite, il ne tardera pas à acquiescer, sans grand effort, le vocabulaire correspondant à ses intentions. En revanche, l'ignorance de ces termes n'a jamais empêché personne d'apprécier le vin quand il est bon.

Si tout tient à la satisfaction éprouvée, il est logique que les seules règles à observer tendent à éviter quelques erreurs qui pourraient nuire au plaisir de boire un verre de vin. Mais aujourd'hui, grands vins vieux mis à part; les risques sont donc réduits d'autant et la plupart des règles à observer relèvent du simple bon sens et, chemin faisant, de l'expérience la plus courante.

On grossit trop souvent les difficultés de la conservation et du service du vin. Pourtant, conserver du vin est moins compliqué qu'on ne le croit. Un endroit frais, obscur et calme où les bouteilles sont couchées peut servir de cave à vins pourvu que le chauffage central et

les trépidations du trafic ne s'y fassent pas sentir. On ne pourra pas toujours y faire vieillir de grands vins, mais les autres ne souffriront pas. (Précisons au passage, pour les amateurs de grands vins, que le vieillissement requiert, outre le calme et l'obscurité, une température régulière de 10 à 12 degrés et 70% d'humidité relative.)

Servir le vin n'est plus aujourd'hui un art si complexe, en versant les vins rouges dans de grands verres, sans les remplir, vous apprécierez mieux leur bouquet. En servant les blancs, au contraire, dans des verres de faible contenance que l'on remplit plus souvent, vous éviterez qu'ils ne se réchauffent sur la table.

A propos de température, aucune difficulté insurmontable non plus! Il vaut mieux un vin un peu trop frais que le contraire: en quelques minutes il se sera réchauffé dans votre verre et aura atteint sa température idéale.

Seul le service des vins vieux demande un peu plus de soin: il suffit de les verser délicatement pour éviter que le dépôt ne se mêle au contenu de la bouteille au lieu de demeurer au fond.

Quant à l'accord des mets avec les vins, ici encore le guide le plus sûr est votre bon plaisir. L'expérience vous montrera très vite qu'ils ne font pas bon ménage avec les salades ou les fruits et qu'un mets très relevé appelle un vin plus corsé qu'une préparation dont la saveur est discrète.

Cela posé, tout est permis, même le vin rouge avec le poisson, à condition que vous y preniez plaisir, ainsi que vos invités!

Le légendaire colonel



un Valaisan chef de maquis en Ligurie

Bühler

Non, je n'étais pas le type commode, du genre bégueule, ou du bois dont on fait les flûtes.

Déjà un direct du gauche avait décidé de ma carrière.

Sept ans plus tôt, à Bâle, chez les frères Gondrand.

L'excellente entreprise de transports internationaux avait mis au concours un poste de secrétaire. Cette initiative était une conséquence des relations nouées en Italie par le directeur général Bühler.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il avait été le premier en Suisse à organiser le transport et l'importation des fleurs de Ligurie pendant l'hiver. Les œillets, les roses, les violettes, les jonquilles... Pour le compte de clients, cela va de soi. Mais les clients, il les avait recrutés en même temps que les fournisseurs. Or, dans les années critiques annonçant la deuxième conflagration du siècle, cette branche périclitait, et deux des principaux fournisseurs italiens, Aprosio de Bordighera et Isolero de Villanova, attendaient aide et conseils de cette puissance tutélaire qu'était la maison Gondrand. L'offre d'emploi allait dans ce sens. Bühler avait créé le poste d'entente avec eux, pour eux, qui seraient les vrais patrons de l'élu et qui allaient devoir le rétribuer. Mais bien entendu sa responsabilité était engagée. Il ne pouvait se permettre d'envoyer un mou ou un incapable à ses amis d'Italie pour les aider à revigorer leur commerce...

Un crack, ce Bühler! Je ne saurais en dire autant d'un sous-directeur, Bernasconi, chargé d'examiner les candidatures.

Nous étions une vingtaine à faire antichambre chez Gondrand ce matin de septembre 1936. La crise s'appesantissait sur le pays, et les jeunes en quête de travail, même pourvus de bons diplômes, étaient légion. Je suppose que notre détachement n'était que le solde d'un premier tri...

J'étais de mauvais poil. D'abord, ce système de convoquer les postulants en bloc à huit heures du matin et de les faire passer au tourniquet un à un en laissant poireauter les autres... Et la figure de ceux qui ressortaient du bureau de Bernasconi! La douche froide. De plus en plus, je sentais que l'affaire clochait. Il y avait un os quelque part, et j'en eus bientôt la confirmation. Cinq ou six garçons avaient déjà défilé quand un employé de l'entreprise lâcha en passant:

- Tout ça, c'est de la frime. Vous faites mieux de rentrer chez vous. Bernasconi veut caser son neveu du Tessin. Il n'a mis le poste au concours que pour se couvrir vis-à-vis du boss. Vous perdez votre temps.

Un bavard? Un imprudent? Tout au contraire, le bonhomme me semblait fort bien savoir ce qu'il faisait. Bernasconi n'était pas le Bon Dieu dans la maison.

Vint mon tour, après plus de deux heures d'attente. La secrétaire qui m'avait introduit réintégra sa place dans un coin de la pièce où le sous-directeur, qui trônait derrière son bureau, ne prit même pas la peine de se lever pour m'accueillir. Je m'assis en face de lui...

Oui, j'avais un diplôme d'études commerciales supérieures en plus de mon bagage classique. Oui, j'avais une certaine pratique, pour avoir travaillé dans l'administration de plusieurs hôtels et dans une entreprise de distribution de produits pharmaceutiques... Exact aussi que j'étais domicilié à Bâle depuis 1932...

- Mais est-ce que je dois vous raconter ma vie, Monsieur le directeur? Vous avez mon curriculum vitae et mes certificats, là, dans votre dossier?

- Je consacre exactement douze minutes à chaque candidat, tranche l'individu, l'air excédé. Il vous en reste sept. Parlez-moi de vous, de votre famille, de vos aptitudes. Tâchez d'être clair!

- Je suis Valaisan, de Naters, qui n'est en somme qu'un grand quartier de Brigue. J'y suis né le 13 mars 1913 à 19 h. 30. Mes aïeux, comme les vôtres, Monsieur Bernasconi, étaient venus d'Italie... D'ailleurs à la maison, nous avions toujours des bonnes italiennes, et la première langue que j'ai parlée, c'est l'italien, même ma mère. Mais avec mon père, et à l'école, où l'on m'a envoyé dès l'âge de cinq ans, je devais utiliser l'allemand...

- Hum... Que faisait votre père?

- Il était entrepreneur, comme mon grand-père. Il construisait des routes, des ponts, des maisons... Il aurait sûrement voulu que je fasse la même chose, mais il est mort quand j'étais tout jeune, et j'ai pris une autre direction. J'aurais voulu devenir aviateur, ou sinon détective...

- Péchés de jeunesse, fit Bernasconi en grimaçant un sourire qui se voulait complice. Restons sérieux. Vous avez fait d'assez bonnes études en France?

- Oui, je crois. D'abord chez les religieux d'Alsace, puis à Pélussin, entre Vienne et Saint-Etienne. J'ai décroché mon bachot à Lyon en 1930... Le reste, nous en avons déjà parlé. Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter, sinon que je suis en bonne santé, que les sports me réussissent - en particulier l'alpinisme et les sports de combat -, que le travail ne me fait pas peur, et que j'aimerais voyager...

- Hum, fit cet agaçant personnage, tout ça c'est très bien, mais les public relations, voyez-vous, les public relations... J'aurais préféré... Par contre vous parlez et écrivez couramment l'allemand, le français et l'italien: un cas de trilinguisme intégral... Hum, bonnes connaissances de l'anglais... Mais l'espagnol, savez-vous l'espagnol?

- L'espagnol, fis-je, non.

Et je me levai, comme pour prendre congé. Cette fois, il se leva lui-même, soulagé d'en finir avec cette comédie.

- Les douze minutes sont écoulées, dis-je. Et, par-dessus la table, je lui envoyai, en guise d'adieu, une de ces châtaignes!

Un récit de Bojen Olsommer

Le gaillard était par terre, groggy, mais la secrétaire n'appela pas à l'aide. Elle se contentait de pouffer dans son coin.

En fait de public relations, c'était réussi.

Rentré chez moi avec la conviction d'avoir à tout jamais ruiné mes chances d'entrer au service d'un transitaire, je pensais à autre chose quand, l'après-midi même, le téléphone sonna. C'était Bühler.

- Voulez-vous passer à mon bureau? Ce n'était pas bien, ce que vous avez fait là. Mais vous m'avez ouvert les yeux.

Bref, je décrochai la place. Bernasconi fut muté. Un mois plus tard, je partais pour la Ligurie...

Des deux entreprises qui avaient besoin d'aide, celle de Villanova d'Albenga était le plus mal en point. C'est donc là que je débarquai, en octobre 1936, prêt à retrousser les manches.

Etrange réception. On me promena à travers les jardins et les vignes, on me régala de figues, on me présenta aux notables, on me fit visiter l'aérodrome, à deux pas...

Au bout d'une semaine de ce régime, je signifiai à Gino Isolero, l'un des deux frères qui avaient remplacé leur défunt père Agostino Isolero, ami de Bühler, à la tête du commerce:

- Si vous n'avez rien à faire pour moi ici, je rentre en Suisse.

L'expéditeur protesta:

- Mais non, mais non. Vous comprenez, plus personne ne s'occupe du bureau depuis que nous nous sommes disputés, mon frère et moi. C'est à cause de nos femmes... Allons-y. Je suis un peu gêné. Je vous avertis...

De mauvaise grâce, il tourna la clef, poussait la porte.

«Vous trouverez du désordre là-dedans».

Le mot était faible. Grands dieux! Un déluge de papiers encombra le fond de la pièce. Depuis des mois, on jetait là pêle-mêle tout ce qu'apportait le facteur, sans ouvrir les lettres, même pas celles qui étaient recommandées et dont certaines portaient des cachets officiels, services publics, tribunal...

Je passai deux jours à trier la correspondance. Première surprise, j'y découvris pour plus de quatre cent mille lires de chèques à encaisser. Une fortune, quand on pense que quatre liras et demie valaient un de nos bons francs suisses de l'époque. Je me dépêchai d'aller apporter ce pactole à Albenga, à la Banque d'Italie et d'Amérique où déjà le père Isolero, fondateur de la firme, avait ses intérêts...

Cet Agostino Isolero constituait à lui seul tout un chapitre de l'histoire locale. Commerçant d'envergure, et syndic puis podestat de Villanova entre les deux guerres, de 1917 à 1931, il avait encore trouvé moyen de se procurer un frère extraordinaire devenu évêque à Philadelphie, et c'était surtout grâce à ce frère évêque que les bénédictions de la Providence s'étaient répandues sur la famille.

à suivre

Remarques inspirées par le rapport provisoire de la commission extraordinaire du Grand Conseil sur l'affaire des terrains de Martigny (3)

Suite de la première page

vigueur le 1^{er} janvier 1977, lui était moins favorable.

Le but ainsi poursuivi était parfaitement licite. Il faut se rappeler que, lors des débats au Grand Conseil, notre Gouvernement cantonal s'était engagé à ne pas mettre en vigueur les nouvelles dispositions sur les gains immobiliers de façon anticipée, comme cela aurait été le cas en 1960.

Par cet engagement formel, les contribuables pouvaient normalement transférer leurs immeubles jusqu'à la fin 1976, en restant au bénéfice des dispositions de la loi de 1960.

Si l'Etat ne s'était pas porté acquéreur, la venderesse aurait pu céder ses parcelles au même prix de Fr. 50.- le m² à l'un de ses enfants ou à un tiers en conservant le bénéfice des dispositions de la loi de 1960.

9) Autres aspects de l'affaire

a) Le rapport de la commission Blatter se réfère à la prise de position du Département des travaux publics du 14 avril 1977 indiquant que la procédure suivie dans l'affaire des terrains de Martigny avait déjà été appliquée de façon constante bien avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes.

La commission Blatter n'ayant trouvé aucun précédent conclut que l'affaire des terrains de Martigny est heureusement un cas unique en son genre.

On peut raisonnablement se demander si elle a vraiment procédé à des recherches sérieuses à ce sujet.

Car, ce n'est pas seulement l'Etat, mais également de nombreuses communes qui ont procédé, en vue de l'acquisition de terrains dans des buts d'utilité publique, en présentant une réquisition d'expropriation, alors qu'aucune commission n'avait taxé les terrains, mais que l'expropriateur et l'exproprié étaient tombés d'accord sur le prix.

Il faut donc admettre que le rapport de la commission Blatter ne correspond pas à la réalité valaisanne sur ce point.

b) Ce rapport estime que le quart légal, qui doit être versé à l'exproprié en sus de l'indemnité et qui est prévu par la loi,

n'a pas pour but de verser une indemnité supérieure à la valeur réelle de l'immeuble.

Il ne pouvait que servir de correctif au principe de l'article 5 de la Loi de 1900 selon lequel le prix d'estimation s'entend de la valeur vénale moyenne des dix dernières années, cette valeur moyenne ne tenant pas compte des prix exceptionnels ou de spéculation.

Dans la *Revue valaisanne de jurisprudence* de 1970, page 313 et suivantes, feu M^e Jean Quinodoz avait publié une étude particulièrement fouillée sur l'expropriation et la fixation des taxes.

Dans cette étude, aux pages 329 et 330, M^e Quinodoz écrivait :

« En vertu de l'art. 17, al. 1, LE, pour évaluer l'indemnité, les experts doivent, notamment, consulter les actes de vente et de bail, les procès-verbaux d'enchères et les rôles d'impôt. D'autre part, selon l'art. 5 al. 2 de la loi du 26 novembre 1900 additionnelle à la loi de 1887, loi qui ne se rapporte d'ailleurs qu'aux travaux d'édilité, le prix d'estimation ne peut jamais excéder la valeur vénale moyenne des immeubles similaires de la zone pendant les dix dernières années. Cette loi additionnelle de 1900 date de la « belle époque » où les valeurs immobilières étaient relativement stables et où l'on n'imaginait pas qu'elles pourraient subir un jour des hausses rapides et définitives.

On a donc voulu fixer l'indemnité d'expropriation sur la base d'une valeur moyenne considérée dans l'espace et le temps.

Il est certain qu'un tel mode de calcul, vu la hausse constante de la valeur des immeubles, est aujourd'hui dépassé et ne doit plus être utilisé, car il priverait l'ayant-droit de la pleine indemnité qui lui est due en vertu de la garantie constitutionnelle de la propriété.

Il sied néanmoins de relever que, comme l'a constaté le Tribunal fédéral, l'application de l'art. 5 al. 2 de la loi du 26 novembre 1900 ne violerait cette garantie que dans la mesure où la différence entre la taxe et la valeur du bien-fonds à la date de l'estimation dépasserait le supplément de 1/3 ou de 1/4 en sus de la taxe prévu à l'art. 15 LE. Ce qu'elle accorde en plus de ce qui est dû en vertu de la

garantie de la propriété, la loi peut en effet l'enlever sans violer cette garantie.

Dans une période où le prix des terres marque une hausse constante, seules les plus récentes transactions doivent être prises en considération. On ne saurait donc faire une moyenne pondérée des transactions de plusieurs années. »

Quant au quart légal, M^e Quinodoz, qui était, répétons-le, le spécialiste du droit public valaisan, était d'un avis tout autre que celui exprimé dans le rapport de la commission Blatter.

Il avait écrit dans cette même *Revue valaisanne de jurisprudence* de 1970, page 323, ce qui suit :

« En vertu de l'art. 15 de notre loi sur les expropriations, il est payé un tiers en sus de la taxe, pour les maisons habitées ou habitables, et un quart pour les autres propriétés. Ce supplément ne découle pas de la garantie de la propriété. Il a été accordé par le législateur pour tenir compte, dans une certaine mesure, de la violence qui est faite à l'exproprié lorsqu'il est privé de son bien contre sa volonté.

En 1887, lorsque notre loi sur les expropriations fut édictée, l'expropriation était une mesure exceptionnelle. Elle n'était pas entrée dans les mœurs comme aujourd'hui et elle était ressentie comme une atteinte grave au droit de propriété.

Aussi bien, ce supplément apparaît-il aujourd'hui comme un vestige du passé. Le législateur a tendance à le restreindre, en attendant de le supprimer. »

La Loi de 1887 étant toujours en vigueur, il en résulte que l'exproprié a droit au supplément de 1/4 de la taxe s'il s'agit de terrains.

Ainsi, il en découle que si l'on admet qu'il s'agit d'une expropriation, le prix de Fr. 50.- le m² correspond à une indemnité de Fr. 40.- augmentée du quart légal, soit Fr. 10.-, et que le total de cette indemnité est porté à Fr. 50.-.

B. - Deuxième phase

Sous ce titre, le rapport de la commission Blatter traite des opérations situées entre le 19 janvier 1977, date de l'ins-

titution de la commission d'enquête administrative, et le 31 janvier 1978, date de la signature d'une seconde convention avec la venderesse.

Il relate que le Conseil d'Etat chargera le Service des routes nationales et le Service des ponts et chaussées de l'étude d'une modification du tracé permettant l'acquisition des terrains par la voie de l'expropriation à des conditions plus avantageuses pour les finances publiques.

La commission Blatter précise que le Conseil d'Etat a finalement estimé qu'il fallait conserver les terrains. Elle ajoute que ce choix aurait été déterminé par un rapport du Département des travaux publics dans lequel les services techniques dudit département auraient déconseillé de modifier le tracé initial de mai 1976.

Ce rapport circonstancié n'a pas été fourni à la commission.

Cette dernière, toutefois, déclare que l'étude entreprise par les deux services concernés du Département des travaux publics était manifestement insuffisante.

Cette appréciation nous surprend.

Comment peut-on en effet taxer d'insuffisante une étude que l'on ne connaît pas ?

C. - Troisième phase

Dans ce dernier chapitre, le rapport de la commission Blatter relève tout d'abord que l'af-

faire n'est pas liquidée ni sur le plan juridique et fiscal ni sur le plan technique. Il conclut que, dans cette affaire, l'Etat du Valais a certainement subi un préjudice considérable mais, du point de vue financier, ce préjudice ne peut toutefois être chiffré par l'instant, l'affaire n'étant pas liquidée.

En fait, cette conclusion n'est pas une !

Ce qui intéresserait nos lecteurs ou les citoyens valaisans, c'est de savoir si, réellement, l'Etat a subi un préjudice financier dans cette affaire pré-

judice. Pour le démontrer, il faudrait établir une autre solution technique qui permettrait d'éviter l'utilisation des terrains de la venderesse et que ladite solution ne coûterait pas plus cher que celle qui a nécessité l'achat des terrains incriminés.

Or, cette preuve n'est pas non plus apportée.

On ne voit pas, dès lors, comment on peut parler d'un grave préjudice pour le canton.

Conclusion

Il n'est pas inutile de rappeler que les remarques faites les 12 et 14 décembre puis, finalement, aujourd'hui, ne prétendent absolument pas annihiler le travail de la commission extraordinaire du Grand Conseil sur l'affaire des terrains de Martigny.

Toutefois, celui-ci se contentant d'être essentiellement négatif, sous la forme d'un véri-

table réquisitoire contre le conseiller d'Etat Franz Steiner et le chef du Service des ponts et chaussées, M. Gabriel Magnin, il fallait bien le compléter par les éléments positifs faisant cruellement défaut.

Quelques-uns de nos élus au Parlement cantonal ne peuvent pas prétendre faire du bon travail lorsqu'ils maintiennent un climat passionnel et partisan.

C'est si vrai qu'il y a eu conflit à l'intérieur même de la commission et vives critiques de la part de députés réellement compétents et, de surcroît, courageux, si l'on connaît les pressions qui ont été exercées sur eux pour qu'ils acceptent ce fameux rapport alors qu'ils estimaient précisément inacceptable son évidente partialité.

Il est facile pour des députés en mal de publicité de se mettre de leur côté les faiseurs de scandales de quelque presse que ce soit ou les amateurs de têtes coupées.

Mais leur responsabilité devient particulièrement grande lorsque l'on sait le tort que ce genre d'exercice fait à notre canton, déjà si malmené partout depuis seize mois à cause des trop fameuses « affaires ».

Nous souhaitons que la commission extraordinaire du Grand Conseil, surtout celle-là, agisse désormais avec beaucoup plus de sérénité, en présentant tous les aspects de chaque problème de la manière la plus objective laissant au Parlement seul le soin d'apprécier ou de juger. NF

Un centre sportif (6,2 millions) à Saint-Maurice OUI DE PRINCIPE DU CONSEIL GÉNÉRAL

SAINT-AURICE. - Le conseil général a procédé, hier, à l'examen du budget 1979 qui se solde par un déficit de 30 000 francs au compte financier et un boni au budget général de 77 000 francs. Les dépenses sont estimées à 3 398 000 contre 4 271 000 francs au budget 1978. La dette publique est en diminution de 107 000 francs.

Le budget est donc équilibré, les recettes d'impôts ont été prudemment évaluées tout en étant réalistes. Ce budget a été accepté à l'unanimité. Nous y reviendrons plus en détail dans une prochaine édition.

Par rapport aux comptes 1977, on peut préciser :

- pour l'administration une diminution de 149 000 francs ;
- pour l'instruction publique une augmentation de 53 000 francs ;
- pour la police une augmentation de 25 000 francs ;
- pour l'édilité et l'urbanisme une diminution de 62 000 francs ;
- pour les travaux publics une diminution de 114 000 francs.

Projet de centre sportif scolaire

Depuis longtemps, relève le message du conseil communal, une salle polyvalente et une piscine sont réclamées avec insistance par la population. Les interventions auprès du conseil communal comme les interpellations au conseil gé-

ral ont été nombreuses. Les autorités des dernières législatures se sont appliquées à trouver des solutions.

Mais durant ces vingt dernières années, des travaux plus urgents devaient être exécutés selon un ordre de priorité qui ne pouvait être changé. Plusieurs fois, ce projet a dû être différé, la dernière fois le 2 juillet 1971, où le conseil communal avait décidé de laisser le complexe sportif provisoirement de côté pour axer son effort sur la construction du second groupe scolaire étant donné le besoin urgent de nouvelles salles de classe.

En 1975, les études furent reprises. Les contacts avec le canton ont abouti le 4 octobre 1978 à une première décision de l'Exécutif cantonal approuvant le projet général de construction d'une salle de gymnastique, dans un complexe plus vaste comprenant aussi une piscine couverte, un poste de commandement avec abris pour la protection civile et un appartement pour le concierge.

Considérant :

- qu'une salle de gymnastique polyvalente, c'est-à-dire pouvant servir de salle de réunion et de spectacles pour au moins 400 personnes est indispensable ;
- que la loi fédérale sur la protection civile du 23 mars 1962 astreint la commune à créer des équipements nécessaires à une cité de 4000 habitants et qu'une partie de ceux-ci peuvent être logés sous l'œuvre envisagée ;

- qu'une piscine est désirée depuis longtemps par la population, conscient qu'elle devra être réalisée sans l'aide des subventions découlant de la loi fédérale du 17 mars 1972, encourageant la gymnastique et les sports, la base légale ayant été modifiée en 1977 ;

- qu'un appartement pour le concierge chargé de la surveillance et de l'entretien du complexe est nécessaire.

Le conseil communal a exposé tout le problème au conseil général et il lui a demandé son accord pour passer à la phase finale de l'étude conformément au projet présenté dont le coût total s'élèvera à environ 6,2 millions.

Dans la très intéressante discussion qui suivit les exposés du président de la ville, M. Udriot, et de l'architecte, M. Rouiller, il a été précisé que les subsides prévus déduits, il s'agit de trouver 4 millions auquel il faut soustraire un crédit de construction toujours ouvert de deux millions, le groupe scolaire étant aujourd'hui libéré de ses dettes.

Le conseil général, à l'unanimité, donne au conseil communal un préavis favorable pour la construction d'un centre sportif de 6 120 000 francs sans déduction des subsides à recevoir.

Nous reviendrons sur l'œuvre envisagée dont le projet définitif, tant sur le plan technique que financier, sera soumis à l'approbation du conseil général au début de l'an prochain.

LA PAIX AU PROCHE-ORIENT... RIEN NE SERT DE COURIR !

Suite de la première page

cet objectif suppose que rien ne soit esquivé, que personne ne soit oublié... Ce pari, extraordinaire d'ambition, ne peut dès lors s'accommoder de précipitation ni d'imprécision dans son déroulement. En l'occurrence, rien ne sert de courir pour répondre à des euphories... il faut aller patiemment pour dissiper des résistances.

Les deux pays principalement concernés s'imposent d'inclure, de fixer, dans ce traité tout ce qui pourrait désormais empêcher une nouvelle crise, une nouvelle guerre. Par l'intermédiaire de la diplomatie américaine, Israël et l'Egypte veulent apposer leur signature au bas d'un document qui ne s'avère pas « un chiffon de papier ». En cette affaire, exceptionnellement douloureuse et complexe, personne n'entend se satisfaire de virtuosités publicitaires, de style Kissinger, qui apporteraient tout, sauf la paix.

Or, Israël et l'Egypte, si constamment ennemis, ne doivent pas seulement se débar-

asser d'une suspicion réciproque, mais encore s'assurer une sécurité vitale. Menahem Begin doit s'inquiéter de l'avenir du peuple juif, comme Anouar el Sadate doit se soucier des réactions des pays arabes. Tout l'amendement proposé ou contesté du fameux article six du projet de traité concerne cette double obligation, qui n'est pas intransigeance de la part de Begin, qui n'est pas roublardise de la part de Sadate, mais une condition de paix au Proche-Orient. Quels seront les engagements prioritaires ?... ceux pris d'abord à l'endroit des Arabes, ou ceux pris ensuite à l'endroit des Juifs ?... Si cette seule question (une parmi tant d'autres) n'entraîne pas dans les négociations, quitte à les retarder, le projet de paix ne deviendrait que poudre aux yeux.

Dans ce contexte, il ne faut pas s'impatienter des objections qui pourraient différer la date déjà prévue pour la signature du traité, mais plutôt se féliciter de cette obstination à ne rien exclure de la négocia-

tion. Car, seule cette obstination permettra de progresser vers une paix qui s'installera dans une région du monde, au lieu de s'inscrire dans les archives d'une chancellerie. Rien ne sert de respecter l'échéance du 17 décembre, les prévisions d'un calendrier, au prix d'un problème escamoté. Mieux vaut prolonger des négociations que gommer des litiges, sous prétexte de prestige inévitablement éphémère.

Roger Germanier

Dernière heure

Washington-Pékin

Relations diplomatiques

WASHINGTON (ATS/Reuter/AFP). - La Chine et les Etats-Unis ont accepté d'établir des relations diplomatiques le 1^{er} janvier, a annoncé cette nuit la Maison-Blanche.

Un communiqué publié simultanément à Washington et Pékin déclare que les Etats-Unis reconnaissent que le Gouvernement de la République populaire de Chine est le seul gouvernement légal de la Chine.

Il a ajouté que les Etats-Unis, qui ont actuellement des relations diplomatiques avec Taiwan, maintiendront des relations culturelles, commerciales et autres avec Taiwan, à partir du 1^{er} janvier.

Les Etats-Unis et la Chine échangeront des ambassadeurs le 1^{er} mars prochain. Les relations entre les deux pays sont à présent assurées par des bureaux de liaison.

HIER SUR LE PETIT ÉCRAN

Il y a quelques semaines, Michel Dami et Jo Excoffier ouvraient leur Lucarne ovale sur le passé incarné par Venise. Hier soir, résolument tournés vers l'avenir, ils l'entrebâillaient pour nous offrir *New York et ses mille facettes*. Trois volets vinrent fractionner cette intéressante émission. Le premier, intitulé *Rêver New York* n'eut point l'heur de retenir notre attention, exception faite des quelques passages des *Mummenschanz*, qui par leurs excellents mimes, vinrent rehausser la qualité de cette première partie. La seconde, en revanche, avec ses séquences filmées des journées dominicales à Central Park et à Washington Square et les interviews de jeunes Suisses émigrés, apportèrent une preuve flagrante de chaleur humaine devant laquelle la Suisse ne peut rivaliser. L'énergie qui se dégage de cette ville, l'enthousiasme, l'esprit créatif et combatif qui anime tous les

New-Yorkais, s'ils dissimulent une misère peu décelable de prime abord, nous fait réaliser brusquement la froideur qui nous est propre.

Un second volet, en définitive très vivant qui, sans avoir la prétention de tout nous montrer, sut, à travers le spectacle, nous restituer avec objectivité l'apparente réalité de cette ville tentaculaire.

La troisième partie consacrée à l'envers de ce décor illuminé fut évoquée par une pièce d'Israël Horowitz : Les rats. Des scènes sans fioriture durant lesquelles les conditions de vie des minorités, des réprouvés, des parias de New York apportèrent un contre-poids nécessaire aux attraits que cette ville du spectacle fait trop souvent miroiter.

Liza Minelli, par son bref passage, vint également renforcer le sentiment de satisfaction éprouvé tout au long de cette soirée télévisée. (M)

Sierre

Pharmacie de service. - Travisani, tél. 55 14 33
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 555151.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistances sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

- Service psycho-social

- Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

- Ligue valaisanne contre le rhumatisme

- Caritas Valais

- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 552072 et 556042.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance. - SAT, tél. 556363.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 555550.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Panne - Accidents.

Grène Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 581444.

Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 551016, Eggs et Fils, tél. 551973.

Groupe AA. - Chippis, tél. 557681.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Bibliothèque. - Tél. 551964 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités.

Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 556551.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/311269.

Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Galerie d'art Xires, Crans-Montana. - Exposition de tableaux de Ralph Augsbürger. Ouvert de 11 heures à 12 heures et de 14 h. 30 à 18 heures, jusqu'en février.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service

Samedi: 16 h. Duc, 221864; dimanche 17: Gindre 225808.

Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.

Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 212191 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.

Service vétérinaire d'urgence. - sa 16, di 17: Georges et Jérôme Barras, Condémines 8, 221634.

District d'Hérens-Conthey:

Médecin de garde, Ardon. - Dr Held Jean-Luc, tél. 861858.

Pharmacie de garde, Ardon. - Mme Mireille Turci, tél. 861164.

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 36212.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 37339.

Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 37333.

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 42106.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 41454 et 42330.

Ambulance. - Tél. 46262.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.

Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.

CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 46611.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44337.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Centre Fitness du Chablais. - Tél. 44410, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcools anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 41832; Jean, tél. 41339.

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, tél. 462312. Dès di 17: Fux 46 21 25.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Pharmacie de service. - Pharmacie City, tél. 236263; dès di 17: Guntern 231515.

Alcools anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 234353, 236246 et 238042. Naters, tél. 231261.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 237337.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOECHE-LES-BAINS

Médecin de service. - sa 16, di 17, Rheuma-klinik 611152.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratiffiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage des Alpes, Praz et Clivaz, Conthey. Jour et nuit. 361628.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone: 382363 et 863450.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Voëffray, tél. 222830.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 228622 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures.

Baby-sitters. - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.

Château-Vert-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, ouverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.

Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 224042.

Nendaz-Station. - Discothèque scotch-bar Lapin Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Grande Fontaine. - Exposition Stehli, peintures et Claire Pierpoint, sculptures, jusqu'au 23 décembre 1978. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30. Fermé dimanche et lundi

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochayat, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa transports, 24343

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Groupe alcools anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461.

Bibliothèque municipale. - Ouverte selon l'horaire suivant: mardi, 15 à 17 h., mercredi: 15 à 17 h., et 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi: 15 à 17 h., samedi: 15 à 17 heures.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochayat, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa transports, 24343

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Groupe alcools anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461.

Bibliothèque municipale. - Ouverte selon l'horaire suivant: mardi, 15 à 17 h., mercredi: 15 à 17 h., et 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi: 15 à 17 h., samedi: 15 à 17 heures.

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochayat, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa transports, 24343

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Groupe alcools anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461.

Bibliothèque municipale. - Ouverte selon l'horaire suivant: mardi, 15 à 17 h., mercredi: 15 à 17 h., et 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi: 15 à 17 h., samedi: 15 à 17 heures.

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochayat, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Dépannage et accidents. - Garage des Nations par Frassa transports, 24343

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23842. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

Groupe alcools anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 24983 et 54684.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 21155 et 54461.

Bibliothèque municipale. - Ouverte selon l'horaire suivant: mardi, 15 à 17 h., mercredi: 15 à 17 h., et 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi: 15 à 17 h., samedi: 15 à 17 heures.

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111

Médecin de service. - Appeler le numéro 111.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Ambulance officielle. - Tél. 22413 et 21552.

Pompes funèbres. - Ed. Bochayat, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 26680.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.

Patinoire. - 8 h., école; 16 h. 15, sport scolaire; Charrat Patinoire. - Samedi: 8 h., école; 13 h. 30, patinage; 17 h., Martigny - Yverdon novices; 20 h., Charrat - Kalpetran. Dimanche: 10 h., Charrat - Sierre novices; 13 h. 30, patinage; 20 h., Salvan - Vald'Illiez.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratiffiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 225716.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 231919. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage des Alpes, Praz et Clivaz, Conthey. Jour et nuit. 361628.

Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone: 382363 et 863450.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Voëffray, tél. 222830.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 228688.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 233096. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 228622 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 234648 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Samedi et dimanche à 14 h. 30
De Walt Disney
MERLIN L'ENCHANTEUR
Samedi à 20 heures et dimanche à 20 h. 30 - 16 ans
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT
Samedi à 22 heures et dimanche à 17 heures - 18 ans
LE DÉMON AUX TRIPES

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 16 ans
Sam Peckinpah explose avec
LE CONVOI
Des scènes spectaculaires, un film d'action inhabituel.

MONTANA Le Casino
027/7 27 64

Samedi à 21 heures - 16 ans
LE DOSSIER 51
de Michel Deville avec une distribution internationale sur les services secrets contemporains. Hallucinant.
Dimanche à 21 heures - 16 ans
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR
John Travolta, le roi du disco.

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Samedi à 17 heures et 21 heures - 16 ans à 23 heures - 18 ans
THE SWARM (L'inévitable catastrophe)
Après la « Tour infernale », la superproduction de Irwin Allen avec Richard Widmark, Michael Caine, Katharine Ross.
Dimanche à 17 heures et 21 heures - 16 ans
RETOUR (Coming Home)
de Hal Ashby avec Jane Fonda, Jon Voight, Bruce Dern.
Dimanche à 23 heures - 18 ans
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

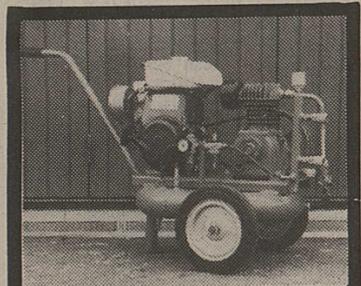
Samedi à 21 heures - 18 ans
JUSTICES
d'André Cayatte avec A. Girardot
dimanche: RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 15 heures et 20 h. 30 - 16 ans
LES DENTS DE LA MER (2^e partie)
avec Roy Scheider et Lorraine Gary

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 15 heures et 20 h. 30 - 16 ans
ROBERT ET ROBERT
Un film de Claude Lelouch



Compresseur pour la taille
Avec moteur Honda 4 ch
Prix avantageux
Séccateurs Leyat - Felco - Maibo
Fleisch SA, Saxon
Machines agricoles
Tél. 026/6 24 70

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Samedi à 17 heures et 20 h. 30 et dimanche à 15 heures et 20 h. 30 - 16 ans
SONATE D'AUTOMNE
Un film d'Ingmar Bergman

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Samedi à 20 h. 30
On accourt de partout voir les plus folles exhibitions sur:
PLANCHES À ROULETTES (SKATEBOARD)
ATTENTION! Dimanche à 15 heures matinée pour enfants dès 12 ans
Pas de séance dimanche soir.

FULLY Michel

Samedi à 20 h. 30 - 16 ans
Une opération armée à bord d'ailes delta
COMMANDO DELTA
avec James Coburn et Suzannah York
Dimanche: RELACHE - Loto de la Cécilia

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 heures et 20 h. 30 - 18 ans
Un immense éclat de rire !!!
LE FEU AUX FESSES
Très drôle... mais pour public averti!
Dimanche à 16 h. 30 - 16 ans
Une « vendetta » à la grecque
QUAND LES COLTS SONNENT LE GLAS
Violent! Féroce! Sanglant!

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 12 ans
Le chef-d'œuvre de Franco Zeffirelli
JESUS DE NAZARETH (1^{re} partie)
Un film d'une extraordinaire beauté
Contrairement à ce qui est annoncé sur les affiches, la première partie passe jusqu'à demain dimanche. La deuxième partie sera projetée les mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 (trois jours seulement)
Aujourd'hui samedi à 17 h. 15 - 16 ans
Film d'art et d'essai
BARBEROUSSE
de Akira Kurosawa avec Toshimo Mifume

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 14 ans
Une heure et demie de fou rire continu !!!
POUC-POUC
avec Louis de Funès et Philippe Nicaud
Domenica alle ore 17 - In italiano - 16 ans
A MUSO DURO
con Charles Bronson e Linda Cristal

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 16 ans
Serrez les dents... comptez les coups...
Roger Moore et Richard Burton dans
LES OIES SAUVAGES
Un fantastique film d'aventures et d'action!

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 18 ans
Deux heures de rires avec
A NOUS LES LYCÉENNES
avec toute l'équipe de « La prof de sciences naturelles »

BEX Rex

Samedi à 20 heures et dimanche à 14 h. 30 - 12 ans
Le plus grand succès de l'histoire du cinéma!
LA GUERRE DES ÉTOILES
Samedi à 22 heures et dimanche à 20 h. 30 - 18 ans révolus
JEUNES FILLES AUX 1000 PLAISIRS
En v.o. - sous-titres français
Strictement pour adultes avertis

Bonvin Antiquités Sion

- Grand choix de meubles valaisans anciens
- Aménagement complet d'intérieurs à l'ancienne
- Pose tentures murales et rideaux tous travaux de tapisserie
- Tapis d'Orient, objets de décoration lumineuse

René Bonvin Ensemblier-décorateur
Rue du Rhône 19 Sion - Tél. 027 22 21 10

Radio Evangile

Evangeliums Rundfunk
OM-PO-MW 205m-1466 kHz Mittelwellen Monte Carlo - TRANS WORLD RADIO
En français: 20 h. 30 chaque jour
17 déc. Heure de la décision
18 déc. Centenaire « Armée du Salut »
22 déc. Spécial Noël
23 déc. Spécial Noël

Auf deutsch: 21.30 Uhr täglich
19. Dez. Herausforderung zur Nachfolge
20. Dez. Wann wirst du kommen, o Gottessohn
21. Dez. Junge Welle
24. Dez. Singel dem Herrn
Radio Evangile, Postfach 93, 8034 Zürich. Evangelische Stadtmission, rue de l'Industrie 8, 1950 Sitten.

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.04	7.60
Chemical Fund	D	7.29	7.97
Technology Fund	D	8.20	8.96
Europafonds	DM	25.25	26.60
Unifonds	DM	17.75	18.70
Unirenta	DM	38.40	39.60
Unispecial 1	DM	60.35	63.40
Crossbow Fund	FS	3.77	3.84
CSF-Fund	FS	15.84	16.18
Intern. Tech. Fund	D	8.11	8.23

Pour les programmes complets

Radio-TV

voir le supplément
7 jours
(pages 9 à 16)

MESSES ET CULTES dans les villes valaisannes

Sion

CATHÉDRALE. - Samedi: messe à 18 heures. Confessions à 17 heures. **Dimanche:** messes à 7 heures, 8 h. 30, 10 heures, 11 h. 30, 17 et 20 heures. **En semaine:** messes à 7 heures, 7 h. 30, 18 h. 10.

PLATTA. - Samedi: confessions dès 18 h. 15. **Dimanche:** messes à 10 heures (garderie) et 18 heures. **En semaine:** mercredi et premier vendredi, messe à 20 heures.

ST. THEODUL. - Samstag: 8.00 und 17.30 Uhr. Sonntag: Messen um 7.30, 9.30 und 18.15 Uhr.

Domenica ore 10.45, messa in italiano.
SACRÉ-CŒUR. - Samedi: 18 heures, messe anticipée du dimanche. **Dimanche:** 7 h. 30 et 19 heures, messe. **En semaine:** lundi au samedi, 8 h. 10; mardi, jeudi, vendredi, 18 h. 15; mercredi, 19 h. 30; samedi, 7 et 18 heures

CHAMPSEC. - Mardi et vendredi, 19 h. 30; dimanche: 10 heures.

BRAMOIS. - Samedi: messe anticipée à 19 heures. **Dimanche:** messes à 10 heures (grand-messe) et à 18 heures. **En semaine:** lundi, jeudi et samedi, messe à 8 heures; mardi, mercredi et vendredi, messe à 19 h. 30. **Confession:** une demi-heure avant les messes.

SAINT-GUÉRIN. - Samedi: messe à 17 h. 30; dimanche: messes à 8 heures, 9 h. 30, 11 et 18 heures. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi: messe à 6 h. 45. Lundi, mardi et vendredi: messe à 18 h. 15. Mercredi et jeudi: messe à 20 heures.

CHÂTEAUNEUF. - **Dimanche:** 9 et 17 heures. **En semaine:** jeudi, messe à 19 h. 30 (soit à Châteauneuf, soit à Pont-de-la-Morge).

Sierre

SAINTE-CROIX. - Samedi: messe à 17 h. 45. **Dimanche:** messes à 8 et 10 heures, 17 h. 45 (allemand) et 19 h. 45.

SAINTE-CATHERINE. - Samedi: messe en langue allemande à 18 heures. **Dimanche:** messes à 7 heures, 8 h. 30 (en allemand), 9 h. 45, 11 et 18 heures.

MONASTÈRE NOTRE-DAME DE GÉRONDE. - **Dimanche:** 9 h. 05, office de tierce; 9 h. 15, sainte messe; 17 h. 30, vespres suivies de l'adoration et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Martigny

EGLISE PAROISSIALE. - Samedi: messes à 18 et 20 heures. **Dimanche:** messes à 7 h. 30, 9 h. 30, 11 et 17 heures. A 18 heures, messe pour les fidèles de langue italienne, tous les dimanches et fêtes. **En semaine:** tous les jours à 7 heures, 8 h. 30 et 20 heures. Le 1^{er} et 3^e samedi du mois, à 18 heures, messe pour les Espagnols, au collège Sainte-Marie.

EGLISE SAINT-MICHEL MARTIGNY-BOURG. - Samedi: messe à 19 h. 30. **Dimanche:** messes à 9 h. 30, 17 h. 30 et 19 h. 30.

Saint-Maurice

EGLISE PAROISSIALE. - Samedi: messe dominicale anticipée chantée à 18 heures. **Dimanche:** messes à 11 et 18 heures. Chapelet à 17 h. 30. **En semaine:** tous les jours à 19 h. 30 sauf le jeudi.

BASILIQUE. - **Dimanche:** messes à 6 et 7 heures, 8 h. 45 et 19 h. 30.

COUVENT DES CAPUCINS. - **Dimanche:** messe à 8 heures.

MEX ET EPINASSEY. - **Dimanche:** messe à 9 h. 30.

Monthey

EGLISE PAROISSIALE. - Samedi: messes à 18 h. et 19 h. 30. **Dimanche:** messes à 7 h., 9 h. 30, 10 h. 30 (italien), 11 h. 30 et 18 heures. **En semaine:** messes à 8 h. et 19 h. 30.

CLOSILLON. - Mercredi: 17 h. 45; samedi: 17 heures; dimanche: messe à 9 heures et 11 heures (espagnol).

CHOËX. - Samedi: messe à 18 heures à l'église. **Dimanche:** messes à 7 h. 30 et 9 h. 30.

CHAPELLE DES GIETTES. - **Dimanche:** messe à 11 heures.

Eglise réformée

Dimanche 17 décembre 1978

Sion: 17 h., fête de Noël. Saxon: sa 16, 19 h., culte des familles. Saint-Maurice: 9 h. 45 culte à Lavey. Monthey: 9 h. 30 culte. Vouvry: 20 h., culte. Bouveret: 10 h. 15 culte. Montana: 9 h. Gottesdienst, 10 h. 15 culte. Sierre: 10 h. Familiengottesdienst, 20 h. culte œcuménique (temple). Leukerbad: 9 h. 30 Gottesdienst, 10 h. 45 culte. Martigny: 10 h. 15 culte des familles.

Evangelische Stadtmission. - Advents-Predigt. 9.30 Uhr, Dienstag 20.00 Uhr Weihnachtsfeier, Nächster Gottesdienst, 2. Jan. 1979 um 9.30 Uhr.

Votre journal



L'amour c'est...



... oublier qu'il existe d'autres femmes.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times

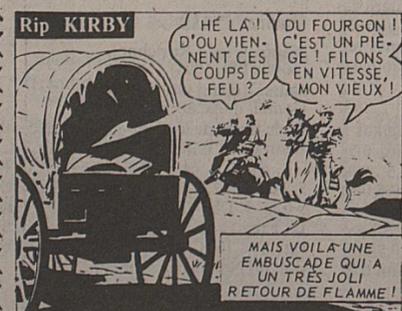
météo

Le soleil brillera par son absence...

Pour toute la Suisse: le temps sera nuageux à très nuageux et des précipitations se produiront encore, sous forme de neige jusque vers 800 mètres. Des éclaircies pourront se produire cet après-midi. La température sera comprise entre 2 et 6 degrés. Vent d'ouest faiblissant en plaine, encore fort en montagne.

Evolution pour dimanche et lundi: nuageux à très nuageux, précipitations isolées, surtout en montagne. Plus froid, au sud dès lundi temps plus ensoleillé.

A Sion hier à 13 heures: couvert, pluie, 3 degrés. 6 et nuageux à Zurich, 7 et peu nuageux à Locarno, 7 et pluie à Genève, 8 et nuageux à Berne, 9 et nuageux à Bâle, -8 et brouillard au Saentis, -7 et nuageux à Stockholm, 3 et nuageux à Milan, 9 et nuageux à Paris, 9 et couvert à Madrid et Londres, 14 et nuageux à Barcelone, 15 et serein à Nice, 16 et peu nuageux à Rome, 17 à Tunis.



Rip KIRBY

HÉ LA! D'OU VIENNENT CES COUPS DE FEU?
DU FOURGON! C'EST UN PIÈGE! FILONS EN VITESSE, MON VIEUX!
MAIS VOILÀ UNE EMBUSCADE QUI A UN TRÈS JOLI RETOUR DE FLAMME!



CELUI-LÀ A OUBLIÉ DE SE DÉCOUVRIR POUR NOTRE RENCONTRE!... JE VAIS LE FAIRE À SA PLACE, TIENS!



A 3060
A SUIVRE

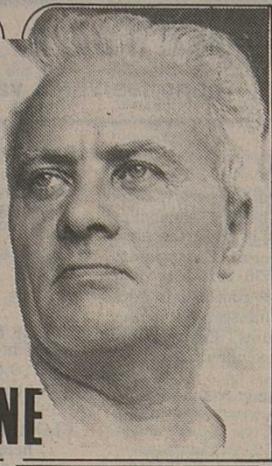
PHOTO MYSTÈRE



Le magnifique Buoy s'apprête à faire un long voyage. Quelle est sa race?
Notre dernière photo-mystère représentait un jeune héron cendré.

Nous avons reçu les réponses justes de: frère Vital, Martigny; Vital Brouze, Les Evouettes; G. Nanzer, Biemme; Marlyse Cordonier, Chermignon; Stéphane Zimmermann, Bex; Léontine Délitroz, Ardon; Murielle et Cédéric Gaspoz, Sierre.

Avec le «Nouveliste» à la pointe de l'information et du progrès

Par
Pierre
BéarnLES
LIVRES
DE
LA SEMAINE

L'étude de Delumeau est divisée en deux parties: les peurs du plus grand nombre et les luttes des hauts responsables contre la peur. C'est-à-dire, d'une part, les peurs tangibles: la mer, le désert, la mort, la nuit, ou latentes: comme la crainte de la misère, de la guerre, de la ruine, de la maladie; et, d'autre part, les peurs que l'on pourrait dire ajoutées psychologiquement. Au vrai, les deux ne forment souvent qu'une menace plus ou moins précise.

Dans l'Antiquité, la mer était synonyme d'enfer. Peu d'hommes osaient l'affronter; ceux-ci considérant qu'elle était une provocation, ou bien le moyen d'atteindre un monde meilleur. Plus tard, elle devint, pour les riverains, synonyme de pillages, d'invasions barbaresques, de tempêtes dévastatrices: cyclones, raz de marée, etc.

Les fléaux ne manquaient pas non plus à l'intérieur des terres avec les épidémies de choléra et de peste, la famine, les collecteurs d'impôts, les réquisitions de récoltes, les détresseurs de voyageurs, l'insécurité permanente, même entre voisins, la dépendance des chaumières envers des châteaux, qui rendaient corvéable à merci quiconque était manant.

La difficulté de vivre multipliait les défauts humains, créant des jeteurs de sort, des sorcières, des usuriers, des empoisonneurs, des fantômes vindicatifs ou revanchards, des malédictions qui atteignaient des races entières, comme les Juifs, qui furent chassés d'Espagne au XIV^e siècle, après l'avoir été, cent ans plus tôt, de Grande-Bretagne.

La peur en Occident

Il ne s'agit pas de celle que nous prédisent certains voyants de notre époque lorsqu'ils apprennent que la Chine vient de s'allier au Japon, ou que l'armée soviétique est la plus forte du monde et qu'il apparaît nécessaire de mater l'Europe avant de conquérir l'Asie, mais des désordres et des outrances qui déchirèrent l'Europe du XIV^e au XVII^e siècle, que reconstitue Jean Delumeau dans une étude de 486 pages publiée chez Fayard.

Agrégé d'histoire, Jean Delumeau est professeur au collège de France. Spécialiste de la Réforme et de la Renaissance, il s'est fait connaître par d'importants travaux: *Rome au XVI^e siècle*, *La civilisation de la Renaissance*, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, et surtout par sa mise en garde: *Le christianisme va-t-il mourir?* publié l'an dernier chez Hachette, et qui souleva bien des controverses.

L'auteur entreprend tout d'abord de faire un inventaire de la peur en posant la question: « Qui avait peur de quoi? »

Tout le monde, ou presque, avait peur de la mer dès la première vision; mais qui avait peur des Turcs? Certainement pas les paysans du Rouergue ou d'Écosse, mais à coup sûr l'Église enseignante qui avait pris la responsabilité des peuples européens. D'où la nécessité d'une distinction entre la peur irraisonnable et la peur raisonnée, la peur imposée et la peur réfléchie.

Ces deux peurs parviennent souvent à se rejoindre; par exemple lorsque l'angoisse ou l'appréhension deviennent réalité, comme ce fut le cas, souventes fois, pour les populations d'Occident. Mais il faut également tenir compte des peurs innées, comme celles de la mort, des inconnus de l'au-delà, de Satan, de l'enfer, qui se généralisent d'une curieuse façon à l'approche de l'an mille et qui renaissent peut-être, sous une autre forme, dans les dernières années de notre siècle, à l'orée du second millénaire. Ce qui n'est pas l'avis de Jean Delumeau qui professe que les siècles ne se répètent pas, qu'il existe une inépuisable et irréversible créativité de l'humanité et que celle-ci, au cours de son pèlerinage terrestre, est constamment appelée à corriger son itinéraire en fonction des obstacles rencontrés.

Dans un tel contexte, nous dit Delumeau, la conception de l'Église d'une séparation radicale de l'âme et du corps au moment de la mort ne pouvait progresser que lentement. Au XVII^e siècle de nombreux juristes persistaient encore à croire qu'un cadavre se mettait à saigner dès qu'on le mettait en présence de son assassin!

Les maisons que l'on croyait hantées étaient fort nombreuses. Certains théologiens, comme Noël Taillepied, affirmaient dans leurs écrits la résurrection des morts sur la terre: « On a vu des gens à cheval, à pied, comme de feu, qu'on ne connaissait bien et qui estoient morts auparavant. Parfois aussi ceux qui estoient morts en bataille ou en leur lit, venoient appeler leurs domestiques, qui les cognoissoient à la voix... » On conçoit les peurs malades qu'une telle croyance enracinait.

Les épidémies étaient alors si répandues et si horribles qu'à Milan, en 1630, certains habitants, contraints de quitter leurs maisons pour s'en aller faire commissions en ville, s'armaient afin de tenir à distance les contagieux qu'ils n'hésitaient pas à tuer s'ils s'approchaient d'eux. A Marseille, en 1720, on enclouait les portes des contaminés. Toute espèce de vie se claquemurait dans l'inaction et le silence. La ville était devenue morte, assiégée par la peste!

Devant de tels cataclysmes, comme aussi devant les déformations de la croyance en Dieu ou de l'utilisation de Satan, les devoirs des rois et de l'Église durent évidemment s'imposer, souvent par la force, parfois dans l'erreur ou l'exagération. Certains remèdes se révélèrent plus malsains que le mal. Mais que faire, en Espagne, lorsque les musulmans continuent de pratiquer en secret leur religion et refusent de devenir espagnols et chrétiens? On les déplaça, tout d'abord, des côtes vers l'intérieur, en 1570, mais Tolède remplaça bientôt Grenade, si bien qu'en 1609 le roi d'Espagne décida d'expulser les infidèles. En cinq ans, 275 000 hommes, femmes et enfants furent expulsés; c'est-à-dire presque 4% de la population, l'Espagne ne comptant alors que 8 millions d'habitants. « Il ne fallait rien de moins que cela pour ne plus avoir peur chez soi », nous dit Jean Delumeau, en guise de conclusion...

NOTULES

Mariella Righini

«Écoute ma différence»

Curieuse livre où une femme répond à l'agressivité innée des hommes par une agressivité copiée sur elle, dans la parodie. A l'entendre, toutes les petites filles sont « tabassées » par les garçons et ne peuvent s'en sortir qu'en imitant les gestes et les actions de la supériorité physique et de la vanité des mâles. Elle répond au coup par coup, comme on dit. Et tout y passe, prouvant sur tous les plans, qu'ils soient familiaux, sociaux ou politiques, l'inquiétante, odieuse et officielle infériorité de la femme devant l'homme. C'est à la fois instructif et délirant. Mais sans doute ne peut-on exposer de tels problèmes qu'en les exagérant jusqu'à l'absurde, qu'en les généralisant comme si tous les hommes étaient semblablement gonflés de suffisance et de mépris envers l'être inférieur, l'être créé en supplément, l'être qui ne saurait être que le complément nécessaire de l'homme, la femme. En tout cas, il est évident que les lois, les religions, les habitudes, etc., soulignent à l'évidence la supériorité des hommes et que cette dénivellation est abusive. Les femmes ont donc raison d'exiger une sorte de justice humaine, à base d'égalisation des chances et des droits. Cette longue litane de revendications et de plaintes en révolte de Mariella Righini est donc justifiée malgré le ton souvent

arrogant et déplaisant, mais efficace et vivant qu'elle emploie dans son tête-à-tête avec l'homme mis en accusation. D'autant plus qu'elle entend rester femme. Elle n'imite les hommes qu'avec répugnance; simplement pour éviter d'en être implacablement la victime. Elle se veut femme, mais femme respectée. Elle n'est ni pour le pouvoir ni pour le contre-pouvoir; mais pour la liberté dans la justice. Tout un programme. (Grasset, 188 pages.)

Alain Jouffroy

«Le roman vécu»

Ce n'est pas une étude littéraire, mais tout bonnement le roman que ce jeune auteur (il n'a que 50 ans) a vécu; le roman de sa vie, ou, bien entendu, il devient tout de suite le personnage le plus important, à la fois despote et condescendant, ricaner ou rêveur; impressionné d'ombres vivantes, mais précis dans l'art de les évoquer. Ces sentiments, ces personnages, nous dit-il, « ont l'exactitude rigoureuse de mon imagination ». On conçoit qu'ils ne soient pas tout à fait reconnaissables. Mais qu'importe! C'est vivant, direct, princier. On retrouve, dans le roman de cette vie, l'atmosphère d'une époque exceptionnelle où, brusquement, elle entreprit de changer de peau. Aujourd'hui, rien n'est tout à fait semblable à ce qu'il était autrefois, c'est-à-dire il y a trente ans. Le malheur est que nous arrivons insensiblement à une charnière tout aussi efficace que le raz de marée de la Seconde Guerre mondiale. Nous ne savons pas encore quand, ni au profit de qui, ni au détriment de quoi, la modification va s'imposer, mais nous la sentons venir. Alain Jouffroy est depuis longtemps, comme beaucoup d'entre nous, en état d'alerte;

mais il apparaît en quelque sorte sauvé par les femmes durant ce cheminement, à longueur d'année, qu'il extirpe de lui. « La jouissance des choses et des êtres, écrit-il, se double par les mots qui les tirent de l'anonymat. » Chez lui, les femmes apparaissent comme des escales entre une succession d'événements: rupture avec la société bourgeoise, croyance déçue dans l'avenir révolutionnaire du surréalisme d'après-guerre, guerre d'Algérie, mai 68; tout ce qui le contraignit à prendre cette « bizarre distance » qui le sépare aujourd'hui de sa propre vie, puisqu'il estime être parvenu « à se faulxer de l'autre côté des apparences ». Un bien curieux livre; une échappée vers un conscient qui cherche à se prouver qu'il ne l'est pas. (Robert Laffont, 540 pages, 68 FF.)

La poésie comme un langage

Après la foule, la violence, le rêve, la presse, la folie, etc., voici, dans la collection « Textes pour aujourd'hui » que dirigent aux Editions Larousse, Pierre Barbéris et Georges Jean, un choix de poèmes commentés par Pierre Ceysson et Jacques Imbert, deux professeurs de l'école normale d'instituteurs de Lyon. Le jeu consiste à poser des questions aux lecteurs sur un poème que l'on a, au préalable, expliqué ou critiqué. Ces poèmes ont l'avantage d'être modernes; beaucoup d'auteurs sont encore vivants, dont moi... On y trouve quelques grands anciens disparus: Supervielle, Jean Follain, Valéry Larbaud, Nazim Hikmet, Desnos, Jacques Prévert, Verhaeren, Cocteau, Cadou, Saint-Pol Roux, Reverdy, Neruda, Max Jacob, mais aussi Guillevic, Claude de Burine, Jean Joubert, André Frenaud, Claude Roy, Béalu, Vahé Godel (de Genève), Michel Leiris, Andrée Chédid, Francis Ponge, Michaux, Norge, Ritsos, etc. Très bon ensemble, aussi bien pour les écoliers que pour des adultes qui veulent se faire une idée de la poésie contemporaine. (Larousse.)

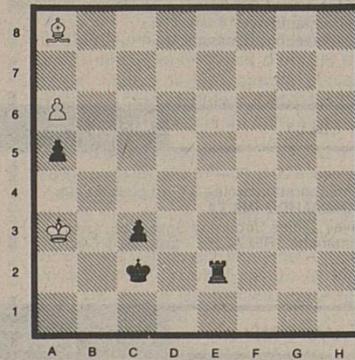
«Le poney, le petit ours et le pommier»

Dans ce petit album très illustré pour les enfants à partir de 5 - 6 ans, voici une nouvelle façon d'approcher les mots, c'est-à-dire que le texte est fait à la fois de mots et d'images en couleur. L'enfant doit deviner ce que l'image représente, et le poème se reconstitue d'une façon amusante et instructive. L'album se termine par un petit vocabulaire imagé où l'on retrouve, expliquées, la plupart des énigmes toutes simples que posent les images. (Nathan, 22 FF. La traduction de cette histoire est de Micheline Bertrand.)

Pierre Béarn

échec
&
mat

Etude N° 165

F. Lazard
Rigaer Tageblatt 1909

Les Blancs jouent et annulent

Blancs: Ra3 / Fa8 / pion a6
Noirs: Rc2 / Te2 / pions a5 et c3.

La solution paraîtra dans la rubrique du samedi 30 décembre 1978.

Solution de l'étude N° 164

Blancs: Rf2 / Fd1 / Cb1 et c7.
Noirs: Rf4 / Te4.

1. Cd2 Te5 2. Cc4 Tf3 (e4) 3. Cd6 Te5 4. Ff3 Ta5 5. Ce6 + Re5 6. Cc4 + et gagne.

Troisième mémorial Crastan

La logique a été respectée au cours de la deuxième ronde du troisième mémorial Crastan qui se dispute durant l'automne et l'hiver, au système suisse, en neuf rondes. Les Valaisais totalisent exactement le 50% des points en jeu.

Résultats détaillés

O. Noyer - A. Maye 0,5-0,5; J. Richardet - C. Rudolph 0-1; C. Partos - M. Ducrest 1-0; A. Henchoz - P.-M. Rappaz 1-0; W. Sigrist - Truong Si Duc 0-1; H. Sadeghi - S. Batchinsky 1-0; W. Rawicz - G. Terreaux 0,5-0,5; G. Gris - G. Bertola 0-1; Luchsinger - C.-H. Amherdt 0-1; W. Peier - B. Batchinsky 0,5-0,5; D. Garcés - J. de Andres 1-0; V. Haralambof - S. Keller 0-1; R. Levi - A. Betteux 1-0; J.-M. Closuit - L. Zuodar 0-1; G. Huser - P. Meylan 0-1.

Coupe valaisanne individuelle

Dans l'ensemble les résultats des huitièmes de finale de la coupe valaisanne sont conformes aux pronostics. Quatre Sédunois, trois Martignerais et un Sierrois se retrouveront en quarts de finale.

Résultats des huitièmes de finale

Roméo Cerutti, Brigue - Léon Mabillard, Sierre 0-1; Gérald Grand, Sion - Hansruedi Kämpfen, Brigue 1-0; Jean-Paul Moret, Martigny - Benoît Carron, Martigny 1-0; Pierre-Marie Rappaz, Sion - Pierre-Louis Maillard, Martigny 0-1 (f); Maurice de Torrenté, Sion - Roland Vassaux, Martigny 0-1; Raymond Beytrison, Sion - Gilles Terreaux, Sion 0-1; Hans Althaus, Brigue - R. Granges, Sion 0-1; Marcel Allegro, Sion - Jean-Yves Riand, Sion 0,5-0,5, 0-1.

Coupe suisse individuelle

Cet après-midi à 15 heures se dispute la troisième ronde de la coupe suisse individuelle. Voici les appariements des joueurs Valaisans à Lausanne, rue de la Louve 1: Denis Clavel, Yverdon - Fux Anton, Brigue; à Lausanne, hôtel de la Navigation: G. Grand, Sion - B. Hanoua, Genève (se joue samedi prochain); B. Schwery, Brigue - Peier Walther, Vevey - B. Bärenfaller, Brigue - Daniel Jaquier, Lausanne - Robert Rivier, Lausanne - André Bosonnet, Sierre; à Sion, local privé: Raymond Beytrison, Sion - Pierre-Marie Rappaz, Sion.

Tchécoslovaquie - Suisse 9-7

L'équipe helvétique a failli créer la sensation à Karlsbad où elle affrontait l'équipe de Tchécoslovaquie, dans le cadre du championnat d'Europe par équipes. Notre équipe avait dû se priver des services de Victor Kortchnoi pour des raisons évidentes et de ceux de Heinz Wirthensohn pour des raisons professionnelles. Relevons avec plaisir que dès l'année prochaine Charles Partos, résidant dans notre canton, fera partie des cadres de notre équipe nationale, selon une décision de la commission technique de la FSE, réunie le 25 novembre dernier. Les Tchécoslovaques ne s'imposèrent dans les deux rondes que par 4,5 à 3,5, malgré la présence dans leur équipe de trois grands maîtres internationaux Smejkal, Jansa et Plachetka et deux maîtres internationaux Statnik et Meduna.

Résultats individuels

Tchécoslovaquie - Suisse 9-7 Smejkal - Hug 0,5-0,5, 0,5-0,5; Jansa - Lombard 0,5-0,5, 0,5-0,5; Plachetka - Huss 0,5-0,5, 1-0; Pranstetter - Schawewer 0,5-0,5, 0-0,5; Statnik - Hammer 0,5-0,5, 1-0; Lechpynski - Sikora - Schaufelberger 0-1, 0,5-0,5; Sikora - Meduna - Rufenacht 0,5-0,5, 0,5-0,5; Meduna - Ambroz - Bichsel - Ammann 0,5-0,5, 0-1.

Septième tournoi de Noël des jeunes

Le CE de Sion se fait un plaisir d'inviter tous les jeunes membres d'un club ou non, à la septième édition de son traditionnel tournoi de Noël, placé sous le patronage du centre commercial Métropole MMM, les 27 et 28 décembre 1978 à la salle de Saint-Guérin sous l'église du même nom. Les participants seront répartis en deux catégories: juniors: de 15 à 20 ans y compris, année de naissance 1963 à 1958; cadets: jusqu'à 14 ans y compris, année de naissance 1964 y compris.

Système de jeu: système suisse, sept rondes.

Temps de réflexion: 40 minutes par joueur par partie.

Horaires du jeu: mercredi 27 décembre à 11 heures: première ronde; jeudi 28 décembre à 16 heures: distribution des prix.

Prix: juniors: 1^{er}: 300 francs; 2^e: 250.-; 3^e: 200.-; 4^e: 150.-; 5^e: 125.-; 6^e: 100.-; 7^e: 75.-; 8^e: 50.-. Prix spécial de 150.- au 1^{er} Valaisan.

Cadets: 1^{er}: Fr. 150.-; 2^e: 125.-; 3^e: 100.-; 4^e: 75.-; 5^e: 50.-; etc.

Prix spécial de Fr. 100.- au 1^{er} Valaisan.

Tous les participants reçoivent une médaille.

Finance d'inscription: Fr. 10.- pour les juniors et Fr. 5.- pour les cadets à verser au c.c.p. 19-142, Union de Banques Suisses, Sion, livret d'épargne 502 485.

Renregistrements et inscriptions auprès de M. Gérald Grand, président, rue de Lausanne 49, 1950 Sion (027/228606) jusqu'au samedi 23 décembre 1978 au plus tard.

Partos, vainqueur du marathon de Genève

Le week-end dernier s'est disputé à Genève le 4^e marathon d'échecs ou douze heures d'échecs, organisé par M. Willy Trepp, président de la Fédération genevoise d'échecs et son ami Nedelko Manojlovic. On relevait cette année parmi les 26 participants, la présence de trois maîtres internationaux: Buchar Kouatly, Liban, Emmanuel Preissmann, France et Charles Partos, Valais, la présence du champion suisse 1978 Hansjürg Kaenel et une forte délégation ouest-allemande. Un deuxième Valaisan, Jean-Paul Moret de Martigny avait décidé de délaissier les bras de Morphée pour ceux de la déesse Caïssa l'espace d'une nuit! Le tournoi, rappellons-le se disputait dans la nuit du samedi au dimanche. Chaque joueur disputait 75 parties, c'est-à-dire 3 tours complets de 25 parties!

Notre compatriote a pris dès le début le commandement des opérations. Après 22 rondes, il précédait de 1,5 point Preissmann et de 2,5 points Kouatly. Au terme du deuxième tiers du parcours, les positions en tête ne changeaient pas mais Partos avait creusé l'écart. Il totalisait 45 points et précédait 2. Preissmann 42,5 points; 3. Kouatly 41; 4. Kaenel; 5. Siegel 36,5. Au dernier tiers Kaenel parvenait à refaire une partie de son retard et se portait à la deuxième place du classement final en compagnie du Libanais Kouatly, derrière Charles Partos. Preissmann perdait un rang. Moret terminait honorablement à la 16^e place.

Classement final

1. Ch. Partos, Suisse 67,5 points sur 75 parties; 2. Hansjürg Kaenel Suisse et Buchar Kouatly, Liban 62,5; 4. Emmanuel Preissmann, France 61,5; 5. Georg Siegel, RFA 56,5; 6. Lucien Altzyer, Suisse 49,5; 7. Valentin Prahov, Bulgarie 49,5; 8. Diego Garcés, Suisse 48,5; 9. Damiano Dell'Angelo, Suisse 46,5; 10. Markus Klauser, Suisse 44,5, puis 16^e Jean-Paul Moret, Suisse 37,5, etc. 26 participants.

Partie N° 418

Blancs: Ribli, Hongrie (ELO 2585)

Noirs: Pomar, Espagne (ELO 2420)

Ouverture Réti

Olympiade de Buenos Aires

Octobre-novembre 1978

1. Cf3 L'idée de ce coup est de ne pas dévoiler immédiatement ses intentions. Les pions centraux ne seront avancés que plus tard. Généralement les Blancs jouent leur fou roi en fianchetto, parfois même les deux. Remarquons que les Blancs empêchent également la poussée e5 1. ... Cf6 Les Noirs adoptent la même politique d'attente. Ils pourraient prendre pied solidement au centre par 1. ... d5 2. g3 d5 3. Fg2 e6 4. 0-0 Cbd7 Le coup 4. ... e5 aurait amené la défense Tarrasch 5. d4 b6 6. c4 Fb7 7. cxd5 Cxd5 Le coup 7. ... exd5 aurait fermé la diagonale du Fb7. Après le coup du texte, les Noirs doivent s'attendre à e2-e4 8. Te1 Fb4 Mieux 8. ... Fe7 suivi de 9. ... 0-0 9. Fg5! Fe7 Si 9. ... f6? 10. Fd2 ou 9. ... C7f6 10. Cbd2 10. e4! Fxg5 Plus fort était 10. ... C7f6 11. exd5! Sacrifice de pion qui donne aux Blancs l'initiative 11. ... Fxd5 12. Cxg5 Fxg2 Pomar ne remarque que maintenant que 12. ... Dxc5 ne va pas à cause de 13. h4! Df5 14 g4! 13. Cxe6! fxe6 14. Rxc2 Df6 15. Dg4 0-0 Les Noirs doivent abandonner le pion faible 16. Tx6 Df7 17. Cf3 Thf8 18. De2 Rb8 19. Te1 h5 20. Cd5! Fc6 21. Cb4! Tde8 22. Ce6 + Rb7 23. Df3! Rc8 24. Ce5! les Noirs abandonnent.

Partie N° 419

Blancs: Victor Kortchnoi.

(points FSE 1003)

Noirs: Roland Ott (points FSE 641)

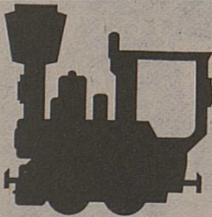
Gambit dame accepté

8^e de finale de la team-cup, le 3 décembre

Assurances Winterthour - Swissair 3-1.

1. d4 d5 2. c4 dxc4 3. e4 e5 4. Cf3 Fb4 + 5. Fd2 Fxd2 + 6. Cxd2 exd4 7. Fxc4 Cc6 8. 0-0 h6 9. Db3 De7 10. Te1 Tb8 11. Fd5 Fd7 12. Fxc6 Fxc6 13. Cxd4 Fd7 14. Cf5 Df6 15. Dg3 Te8 16. Cxg7 + Rf8 17. Ch5 Dxb2 18. Ce4, les Noirs abandonnent.

G.G.



Model-Shop

Daniel Olloz

Aigle

Rue du Collège 3

vous propose

Tous les accessoires pour votre voiture:

Batteries - Bougies
Plaquettes de freins
Phares Cibié - Filtres
Peinture spray - Chaînes à neige - Produits d'entretien

Son assortiment de jouets techniques

Trains Märklin
Avions - Voitures
Bateaux, etc.

ANNONCES DIVERSES

Boutique d'équitation
 Tony Masocco-Donnet **Crans-Montana**
 Pensez à vos cadeaux de fin d'année!
Le seul commerce spécialisé en Valais
 Tout pour le cheval et le cavalier
 Rabais supplémentaire pour les cavaliers valaisans
 Prix « concurrentiel »
 Envoi à choix. En saison, ouvert aussi le dimanche
 Action couvertures et culottes de cheval dès Fr. 100.-
 Se recommandent: M. et Mme Masocco-Donnet
 Tél. boutique 027/41 42 88 - privé 027/41 29 88



Stuag

cherche, pour entrée immédiate
 ou date à convenir, pour son dé-
 pôt d'Ardon

un mécanicien

sur machines de chantier

Faire offres à **Stuag**
Rue du Midi, 1950 Sion
Tél. 027/22 54 21

36-32497

Cherchons, pour les résidences
Rosa Blanche à Super-Nendaz

secrétaire

- bilingue (français-allemand)
 - Sachant s'organiser d'une manière
 indépendante

Faire offre complète avec prétentions
 de salaire à **Val Promotion S.A.**, case
 postale 193, 1950 Sion 2.
 36-2653

Volvo 144

modèle 1974
 nouveaux pare-
 chocs, 4 pneus neige
 montés sur jantes
 radio
 roulé 50 000 km

Bas prix
 Tél. 025/7 45 16
 143.267.086

Volvo 244 DL

1976
 35 000 km
 Expertisée
 Garantie

Tél. 027/22 39 24
 027/22 97 40
 36-2802

Volvo 244 DL

Orange
 1975, 65 000 km
 Expertisée
 Garantie

Tél. 027/22 39 24
 027/22 97 40
 36-2802

Volvo 343 DL automatique

Vert clair
 1977
 9000 km
 Garantie
 Expertisée

Tél. 027/22 39 24
 027/22 97 40
 36-2802

Datsun 180 B

1977, 35 000 km
 radio
 équipement d'hiver
 garantie trois mois
 état de neuf

Tél. 027/23 47 76
 22 04 25
 36-2848

Fiat 128 CL 1300

4 portes
 9000 km
 garantie 12 mois

Tél. 027/23 47 76
 22 04 25
 36-2848

Mazda 323

5 portes, 1300 cm3
 23 000 km
 Avec pneus neige

Fr. 7400.-
 Tél. 026/2 26 16
 36-32516

Citroën 2 CV 6

35 000 km, 2 roues
 neige, voiture impec-
 cable, expertisée
 Fr. 3750.-

Fr. 3750.-
 Ecrire sous chiffre
 1016
 Mosse Annonces SA
 Rue de Lausanne 12
 1951 Sion.
 Tél. 027/22 36 35
 36-32687

Fiat 128 S

1976, 45 000 km
 1300, 4 portes
 garantie trois mois

Tél. 027/23 47 76
 22 04 25
 36-2848

Alfasud Ti

1977, 20 000 km
 état de neuf
 garantie trois mois

Tél. 027/23 47 76
 22 04 25
 36-2848

Toyota Hiace

avec cabine, 1975
 conviendrait pour
 déménagements,
 etc.

Tél. 025/4 16 44
 4 47 52
 *36-425647

VW Golf

mod. 75, 74 000 km
 bleue, expertisée

Fr. 6400.-
 Tél. 026/4 12 50
 026/4 18 02
 privé
 36-32684

petite maison indépendante

entourée d'une ter-
 rasse, jardin. Enso-
 leillé, vue exception-
 nelle.

Comprenant: cuisine,
 living, salle de bains,
 chambre à coucher,
 balcon, escalier inté-
 rieur. Le tout boisé et
 entièrement refait à
 neuf, pour 1 ou 2 per-
 sonnes.
 Fr. 350.- par mois.

appartements 3 1/2 et 4 1/2 pces

Tout confort
 Libre tout de suite
 dès Fr. 350.-
 plus charges

Tél. 027/36 19 94
 (17-19 heures)
 Tél. 027/36 13 45
 heures de bureau

2 chalets neufs

gros œuvre terminé
 Prix à discuter.

1 appartement meublé

de 3 pièces
 dans chalet
 vue imprenable

Fr. 350.- par mois.
 Ecrire sous
 chiffre P 36-32703 à
 Publicitas, 1951 Sion.

Martigny, à louer
appartement HLM 3 1/2 pièces
 Ensoleillé
 Cuisine équipée
 Entrée à convenir.
 Fr. 330.-
 charges comprises.
 Tél. 026/2 37 93
 *36-401178

A vendre
un calorifère à mazout
 à l'état de neuf
 Tél. 027/36 11 45
 89-45688

A vendre pour Noël
deux magnifiques manteaux en fourrure
 Manteau en ocelot
 taille 40-42
 Fr. 5800.-
 Manteau en pattes
 d'astrakan, taille 42
 Fr. 1450.-
 Tél. 027/23 36 70
 sauf dimanche
 *36-303140

A vendre
chien berger allemand de garde
une nichée
 de 2 1/2 mois
 avec pedigree
 Tél. 027/31 18 64
 36-32690

Modélistes!
 A vendre matériel quasiment neuf
Varioprop 14 S
 Fr. 800.-
Varioprop Mini Superhet (2749)
 Fr. 200.-
Varioprop Micro Servo C 05 (3833)
 Fr. 80.-
Varioprop décodeur SC 12 (3826)
 Fr. 70.-
Varioprop 2 x Deac 4.8 V (3608)
 Fr. 30.-
Multilader 220 V (3685)
 Fr. 50.-
Multimeter (3506)
 Fr. 90.-
Starter électrique (1629)
 Fr. 150.-
 Et encore
hélicoptère Bell 47 G (monté)
 Fr. 250.-
 Tél. 026/6 27 71, heures repas

AUTO-CHABLAIS AIGLE
« Paiement cash »
de votre voiture de reprise
 Nous vous offrons pour
 536.- par mois
 - **CX 2400 GTI**, 78, 15 000 km
 454.-
 - **CX C Matic 2400 Pallas**,
 77, 25 000 km
 226.-
 - **CX 2200 Super**, 75, 63 000 km
 157.-
 - **GS break Club**, 75, 60 000 km
 130.-
 - **GS 1220**, 74, 60 000 km
 190.-
 - **Volvo 144**, aut., mot. neuf, 72
 189.-
 - **Alfa Romeo 2000 Berline**,
 74, 63 000 km
 176.-
 - **Alfa Romeo GTV 2000**, 72, 80000 km
 151.-
 - **Renault R 16 GL**, 73, 70 000 km
 136.-
 - **Citroën DS 21 Pallas**, 71
 253.-
 - **Lancia Fulvia Coupé**, 75, 50 000 km
 226.-
 - **Rover 3500 S**, 74, 70 000 km
 199.-
 - **Fourgon Citroën HY**, 72, 81 000 km
 146.-
 - **Mini commerciale 1100**,
 75, 33 000 km
 Tous ces véhicules livrés expertisés,
 garantis et sans capital initial.
AUTO-CHABLAIS AIGLE
 Tél. bureau 025/2 14 21/22
 Heures repas et soir: 025/3 79 15

A vendre
chien pour la garde du bétail
 et
bélier pour la reproduction
 Tél. 027/22 68 88
 *36-303128

A vendre
300 beaux sillons sur cognassier plus bois de chauffage poirier
 bien sec
 environ 40 m3
 Tél. 026/6 22 38
 heures des repas
 36-32695

On cherche à acheter
un orgue classique électronique
 même en mauvais état
 Tél. 027/23 23 93
 *36-303132

A louer à Sion
 centre ville
appartement de 2 1/2 pièces
 Confort.
 Libre tout de suite.
 Tél. 027/23 47 33
 22 67 94
 *36-303142

Nous vendons
tranches de Leckerli
 fraîches, au pur miel
 d'abeilles
 Fr. 11.50 le kilo
Hans Kramer AG
3210 Chiètres
Tél. 031/95 53 61
 17-91

A vendre
une chienne berger allemand
 de 3 mois
 Pedigree
 Vaccinée
 W. Binder, Saxon
 Tél. 026/6 24 73
 36-32657

A vendre
salle à manger valaisanne en noyer massif sculptée
 1 dressoir
 1 table à rallonges
 6 chaises
 Tél. 027/22 17 62
 heures des repas
 36-32660

A vendre d'occasion
BMW 3.0 S
 expertisée
Alpine 1600 S
 expertisée
 Ecrire à
 case postale 52
 1950 Sion.
 *36-401175

A vendre fourgon
Peugeot J 7
 1800 kg, déc. 1973
 48 000 km, parfait
 état, expertisé
 le 5.12.78, freins et
 embrayage neufs
 Fr. 9000.-
 Tél. 021/23 33 09
 *36-425644

A vendre
NSU RO 80
 5 places
 modèle 1973
 expertisée
 bas prix
 Tél. 027/86 44 87
 jusqu'à 13 heures
 *36-32664

A vendre
VW Combi
 Modèle 1968
 Bas prix
 Tél. 025/7 53 17
 *36-425634

A vendre
VW 1300
 équipée pour l'hiver,
 expertisée
 Fr. 1350.-

A vendre
Fiat 127
 année 1972, équipée
 pour l'hiver, toit ou-
 vrant,
 radio, expertisée
 Fr. 3200.-

A vendre
Fiat 127 Coupé 1300 S
 très belle, expertisée
 Fr. 4200.-
 Tél. 027/22 37 37
 36-32707

Je cherche à louer
 à **Saint-Maurice**
appartement
 1 1/2 - 2 pièces
 Faire offres sous
 chiffre P 36-425637
 à Publicitas
 1870 Monthey.

Propriétaire-encaveur
 cherche à louer
une cave
 meublée ou non
 Valais central
 Faire offre sous
 chiffre P 36-303143 à
 Publicitas, 1951 Sion.

A vendre
Opel Commodore GS Coupé
 1970, mot. 10 000 km
 freins et peinture
 neufs, expertisée
 Fr. 2500.-
 Tél. 027/86 23 43
 *36-303102

A vendre
CX 2200 Pallas
 33 000 km, 1976
 voiture impeccable
 direction assistée
 intérieur cuir, radio
 stéréo cassettes
 expertisée
 Tél. 025/3 77 32 /
 89-45687

A vendre
Mercedes 280 SE
 automatique, toit
 ouvrant électrique
 1969, mécanique
 95 000 km, suspen-
 sion réglable, cro-
 chet remorque, radio
 cassettes, expertisée
 Fr. 5500.-
 Tél. 027/55 01 50
 36-4689

A vendre
Datsun 180 B
 1977, 35 000 km
 radio
 équipement d'hiver
 garantie trois mois
 état de neuf
 Tél. 027/23 47 76
 22 04 25
 36-2848

A vendre
Fiat 128 CL 1300
 4 portes
 9000 km
 garantie 12 mois
 Tél. 027/23 47 76
 22 04 25
 36-2848

A vendre
Mazda 323
 5 portes, 1300 cm3
 23 000 km
 Avec pneus neige
 Fr. 7400.-
 Tél. 026/2 26 16
 36-32516

A vendre
Citroën 2 CV 6
 35 000 km, 2 roues
 neige, voiture impec-
 cable, expertisée
 Fr. 3750.-
 Ecrire sous chiffre
 1016
 Mosse Annonces SA
 Rue de Lausanne 12
 1951 Sion.
 Tél. 027/22 36 35
 36-32687

Entreprise industrielle de la région lémanique
 engage, pour le printemps 1979

un gérant pour sa caisse-maladie

Cette institution compte quelques centaines d'adhérents et son gérant actuel doit en assurer le bon fonctionnement avec le concours des membres du comité.

La fonction proposée offre une activité indépendante et variée. Pour l'assumer pleinement, il faut être habile à réaliser les travaux suivants:

- tenue d'une comptabilité complète avec boucllement par branche d'assurance
- analyse des résultats, mise au point des statistiques et graphiques destinés à l'information interne et externe
- maintien de bonnes relations avec l'ensemble des assurés
- rôle social défini par un cahier des charges

Cette offre s'adresse en particulier aux personnes déjà familiarisées avec les questions d'assurance-maladie.

Faire offres de service avec tous renseignements et documents utiles sous chiffre 800444/40 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A louer à Sion
 Rue du Sex 19

chambre indépendante meublée
 Fr. 110.-
 Tél. 027/23 36 65
 36-32683

A vendre région de Conthey

un terrain à bâtir de 800 m2
 entièrement équipé
 Faire offres sous
 chiffre P 36-32694 à
 Publicitas, 1951 Sion.

A louer Pont-de-Bramois

magnifique studio moderne
 Meublé ou non.
 Avec place de parc.
 Tél. 027/31 14 02
 36-32691

A louer à Martigny dans villa 3 familles, quartier tranquille

appartement de 4 pièces
 Fr. 490.- y compris charges et garage.
 Tél. 026/2 52 74
 36-32686

Auto US Import

J.-P. Wider - Sion - Tél. 027/22 22 02

Mercedes 350 SLC	75
Mercedes 200	72 automatique
Maserati Ghibli	69
BMW 3.0 S	74 automatique
BMW 3.0 Si	74
Volvo 244 DL	76
Peugeot 504 familiale	75
Porsche 911 SC 2.7	74
Datsun Sunny 120 break	77
Renault 14	78
Citroën CX 2200 Super	76
Ford Granada 3000 GXL	72 automatique
Opel Karavan 1700 3 p.	71

Voitures neuves US en stock - livrables tout de suite
 2 Chevrolet Malibu Classic, 4 p.
 Jeep C-I-7 Renegade 6 cyl. manuels
 2 Jeep C-I-7 autom., moteur V8 hardtop
 Pontiac Grand Le Mans, 4 p., V8 automatique

Livrables fin 1978
 Chevrolet Camaro, moteur V8 automatique
 Pontiac Trans AM, hardtop, Coupé, V8, automatique

Vendeur: Al Rotzetter - Tél. 027/23 56 01 dès 19 h. 36-7616

NOUVEAU avec Winder

Konica T4
 AUTOREFLEX
 Plus de plaisir à photographier!

2 chalets neufs
 gros œuvre terminé
 Prix à discuter.

1 appartement meublé
 de 3 pièces
 dans chalet
 vue imprenable

Ecrire sous
 chiffre P 36-32703 à
 Publicitas, 1951 Sion.

Vous devez absolument faire la connaissance du KONICA T4 ... c'est certainement l'appareil de vos rêves! Nous vous envoyons volontiers gratuitement et sans engagement notre documentation détaillée en couleurs.

le désire recevoir gratuitement (voir prospectus KONICA T4 23
 Non, prénom
 Adresse
 A envoyer à la représentation suisse de la fabrique Rumiatas Kirchweg 27, 8192 Oberengstringen

P & C Werbe AG

Nouvelle
qualité.
Nouvelles
teintes.



La beauté à la portée de toutes les femmes.
Et d'autant plus maintenant!

50 centimes de réduction...
sur tous les articles
de l'assortiment Cover Girl

du 13.12.78 au 2.1.79.

Comme d'habitude, nous faisons profiter notre
clientèle des

bénéfices de change

et c'est grâce à eux que nous pouvons vous
offrir cette nouvelle prestation.

Cover Girl est
une ligne inter-
nationale de
cosmétiques de
haute qualité.

Les produits sont constamment
adaptés aux nouvelles exigences
de la mode et se complètent de
façon idéale. Ce sont les produits
de beauté quotidiens des femmes
qui ont plaisir à être belles sans
dépenser une fortune.

Ce plaisir de chaque jour est aussi à votre
portée, car en Suisse, la gamme **Cover Girl**
est vendue en exclusivité à la Migros.

**COVER
GIRL**
LONDON NEW YORK



Une gamme de produits à la dernière mode com-
prenant une foule de nouveautés:

maintenant à des prix d'essai très intéressants!

Par exemple:

Lipstick
(Rouges à lèvres) «regular» et «pearl»

1.90 au lieu de 2.40

Nail Polish
(Vernis à ongles) «regular» et «pearl»

1.30 au lieu de 1.80

Compact Powder
(Poudre compacte)

2.30 au lieu de 2.80

Face Shaper

4.- au lieu de 4.50

Complete Moisture Make-up
(Fond de teint hydratant)

2.- au lieu de 2.50

Eyebrow Pencil
(Crayon à sourcils)

2.80 au lieu de 3.30

Micro-Moisture Eye Shadow Duos
(Deux ombres à paupières assorties)

2.70 au lieu de 3.20

Natural Lash Mascara
(Mascara)

2.30 au lieu de 2.80

Automatic Eyeliner

3.- au lieu de 3.50

Face Kit

6.50 au lieu de 7.-



Le plaisir de se sentir belle...
Un plaisir à votre portée!

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

au service du bien-manger et de la santé

Votre marché et vos plats de la semaine

Avocats farcis

En cette fin d'année, les fruits exotiques sont de bonne qualité, profitez-en.

Pour quatre personnes: 2 avocats, 100 g de riz grain long, une demi-boîte de grains de maïs au poivron, 3 œufs, 100 g de crevettes décortiquées, 3 cuillères à soupe d'huile, 1 citron, sel, poivre.

Rincez le riz, faites-le cuire dix-sept minutes dans une grande quantité d'eau en ébullition; égouttez, laissez refroidir. Egouttez le contenu de la boîte de maïs, rincez à l'eau tiède, joignez au riz dans un saladier. Faites cuire les œufs neuf minutes à l'eau bouillante, passez sous l'eau froide, écalez; passez à la moulinette (ou écrasez à la fourchette) dans le saladier. Ouvrez les avocats en deux, dans la longueur, retirez le noyau, prélevez la chair en petites boules avec une petite cuillère, sans abimer la peau; ajoutez au contenu du saladier avec les crevettes. Arrosez avec l'huile et le jus du citron; salez, poivrez; mélangez; répartissez dans les demi-avocats. Servez bien frais.

Rouleaux farcis en hors-d'œuvre

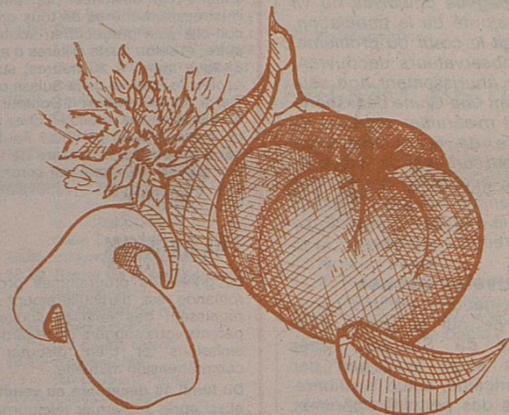
Pour quatre personnes: 1 paquet de pâte feuilletée surgelée, lequel vous servira à préparer également un dessert puisqu'il ne vous en faut que la moitié (voir recette ci-après), 4 œufs, 20 g de beurre, 20 g de farine, 1,5 dl de lait, 1 dl de crème fraîche, 100 g de gruyère râpé, 150 g de jambon cuit, sel, poivre.

Laissez décongeler la pâte, abaissez-la au rouleau à environ 1 à 2 mm d'épaisseur, coupez en huit morceaux égaux. Façonnez des boudins d'aluminium ménager froissé de la longueur des morceaux de pâte et d'environ 5 cm de diamètre; enroulez chaque morceau de pâte autour d'un de ces boudins; badigeonnez avec 1 œuf battu en omelette; posez sur la tôle à pâtisserie humidifiée, mettez à four moyen pendant dix minutes. Pendant ce temps, dans une casserole, sur feu doux, mélangez le beurre et la farine; mouillez avec le lait, faites cuire sept à huit minutes sans cesser de remuer. Hors du feu, incorporez à la sauce, la crème, le fromage râpé, le jambon grossièrement haché, les œufs restant battus en omelette; salez en fonction du fromage et du jambon; poivrez. Sortez les boudins d'aluminium de quatre rouleaux de pâte (les autres sont à réserver pour le dessert); procédez avec précaution pour ne pas les briser; emplissez-les avec le contenu de la casserole. Remettez à four moyen, sur la tôle humidifiée, pendant dix minutes si la sauce est encore chaude, quinze minutes si elle est refroidie. Servez très chaud.

Le gratin d'œufs à la tomate

Pour quatre personnes: huit œufs, 80 g de beurre, 1 cuillère à soupe d'huile, 500 g de tomates, 1 dl de vin blanc, 1 branche de thym, 3 branches de persil, 150 g de gruyère râpé, sel, poivre.

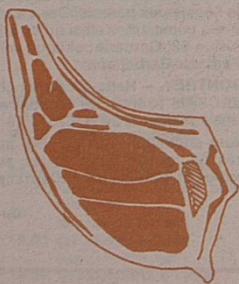
Dans une casserole, sur feu doux, mettez 20 g de beurre, les tomates pelées, égrenées, coupées en quartiers, le vin, les feuilles de thym, le persil finement haché; laissez réduire jusqu'à consistance épaisse. Pendant ce temps, faites cuire les œufs six minutes à l'eau bouillante, passez sous l'eau froide,



écalez. Hors du feu, incorporez le fromage râpé à la sauce; salez et poivrez. Dans un plat à four beurré, versez le tiers de la sauce, disposez les œufs côte à côte, nappez avec la sauce, parsemez le reste de beurre divisé en noisettes. Mettez à four moyen pendant dix minutes si œufs et sauce sont encore chauds, sinon pendant vingt minutes. Servez très chaud.

La potée au bœuf

Pour huit personnes: 2 kg de plat-de-côtes de bœuf (découvert de préférence), gros sel, 400 g de lard de poitrine maigre demi-sel, 1 chou pommé, vinaigre, 400 g de carottes, 2 oignons, 3 clous de girofle, 2 branches de thym,



poivre, 1 kg de pommes de terre.

Mettez le plat-de-côtes dans un plat creux, couvrez-le d'une fine couche de gros sel; laissez macérer pendant six heures. Mettez le lard dans un faitout, couvrez-le largement d'eau froide, placez sur feu doux, égouttez cinq minutes après le début de l'ébullition. Retirez les feuilles extérieures et le trognon du chou, coupez en quatre, lavez à l'eau vinaigrée, mettez dans le faitout rincé, couvrez d'eau froide; égouttez cinq minutes après le début de l'ébullition. Dans une marmite, faites bouillir 5 l d'eau; à ébullition, introduisez le plat de-côtes soigneusement essuyé; écumez au fur et à mesure. Lorsqu'il ne se produit plus d'écume, introduisez le lard, les carottes épluchées et lavées, les oignons piqués des clous de girofle et le thym, poivrez; laissez à petite ébullition pendant une heure; rectifiez l'assaisonnement

marinée; versez celle-ci dans une casserole en la tamisant, laissez réduire de moitié. Egouttez les marrons, rincez-les à l'eau tiède, mettez dans une casserole avec 80 g de beurre, sel et poivre; couvrez, placez sur feu doux jusqu'à utilisation. Epongez les tranches de gibier, faites-les cuire à la poêle, sur feu moyen une minute par face pour les saisir, puis à feu doux, deux à trois minutes par face selon le degré de cuisson désiré; effectuez cette cuisson dans le reste de beurre. Ajoutez la crème dans la marinade réduite, salez, portez à frémissement. Disposez les médaillons de chevreuil dans le plat de service, nappez avec la sauce, garnissez le pourtour du plat avec les marrons.

Les coupes au fromage blanc

Pour quatre personnes: 200 g de fromage blanc, 4 cuillères à soupe de crème fraîche, 3 cuillères à soupe rases de sucre semoule, 1 sachet de sucre vanillé, 2 pommes reinettes, 2 bananes, 8 noix.

Mélangez le fromage très bien égoutté avec la crème, le sucre semoule et le sucre vanillé. Ajoutez les pommes épluchées coupées en dés et les bananes épluchées coupées en rondelles. Répartissez en coupes individuelles, parsemez chacune avec des cerneaux de noix grossièrement hachés.

Les rouleaux farcis

Pour quatre personnes: les 4 rouleaux de pâte feuilletée

Pour vos menus de fête

Commencez à préparer quelques recettes maison; vous pourrez les garder dans le congélateur, il vous suffira de les sortir et de les mettre dans le réfrigérateur, en les laissant dans leur emballage, vingt-quatre heures avant de les servir.

Le pâté de canard

Pour un canard bien en chair et pas trop gras: 200 g d'échine de porc désossée, 350 g d'épaule de veau, 200 g de lard gras frais, 2 œufs, sel, poivre, une forte pincée de quatre-épices, fines bardes de lard, 2 feuilles de laurier, 80 g de pistaches mondées (c'est-à-dire sans peau), farine.

Retirez la peau du canard, prélevez les filets en fines escalopes; avec un petit couteau pointu détachez tout le reste de chair des os. Cassez tous les os en morceaux aussi petits que possible, mettez sur feu doux dans une casserole en les couvrant d'eau, laissez cuire jusqu'à utilisation mais prenez garde, au bout d'un certain temps que cela n'attache pas. Hachez ensemble l'échine, le veau, le lard gras, la peau du canard et tous les petits morceaux de chair, sauf les escalopes, à grille moyenne. Mêlez au hachis les œufs, sel, poivre, quatre-épices, et le jus



préparés en même temps que le hors-d'œuvre et mis de côté, un demi-litre de lait, 1 gousse de vanille, 125 g de sucre semoule, une pincée de sel, 4 œufs, 60 g de farine, 500 g de pommes, 50 g de beurre.

Faites bouillir le lait avec la gousse de vanille, laissez tiédir. Dans un plat creux, battez vigoureusement les œufs entiers, avec le sucre et le sel; lorsque la préparation est bien lisse, incorporez peu à peu la farine et le lait tiédi; reversez dans la casserole, mettez sur feu doux, sans cesser de remuer, jusqu'au premier bouillon. Epluchez les pommes, coupez-les en lamelles en éliminant les cœurs et les pépins, faites revenir à la poêle, dans le beurre, sur feu doux, en les retournant une fois ou deux sans les briser, pendant quatre à cinq minutes. Mêlez les pommes à la crème, introduisez dans les rouleaux; remettez à four moyen, sur la tôle humidifiée, pendant dix minutes. Servez tiède ou froid.

d'os tamisé réduit à environ 3 à 4 cuillères à soupe; le hachis est assez mollet. Tapissez une terrine avec des bardes, en les laissant assez largement dépasser; posez au fond de la terrine une feuille de laurier, étalez le tiers du hachis, mettez la moitié des escalopes de canard, la moitié des pistaches, un autre tiers de hachis, le reste d'escalopes, le reste de pistaches et enfin le reste de hachis. Posez la seconde feuille de laurier; rabattez la barde qui dépasse en couvrant. Fermez la terrine, soudez le couvercle avec une pâte faite de farine malaxée avec de l'eau. Posez le récipient dans un plat à four contenant de l'eau et mettez à four moyen pendant deux heures trente. Laissez refroidir, mettez au réfrigérateur pendant vingt-quatre heures. Sortez la terrine, démoulez, enveloppez la préparation d'aluminium ménager épais spécial congélation, en le plaquant bien. Introduisez dans un sachet de polyéthylène, fermez hermétiquement en chassant l'air; étiquetez. Mettez dans le congélateur déjà réglé en position grand froid depuis au moins six heures; attendez vingt-quatre heures avant de ramener l'appareil à -18°.

Céline Vence

INF 7

SUPPLÉMENT FAMILIAL HEBDOMADAIRE

RADIO, TV, CINÉMAS, MANIFESTATIONS CULTES ET SERVICES ANALYSES DIVERTISSEMENTS GASTRONOMIE

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 1978

Jeudi 21 décembre (TVR) à 20 h. 30

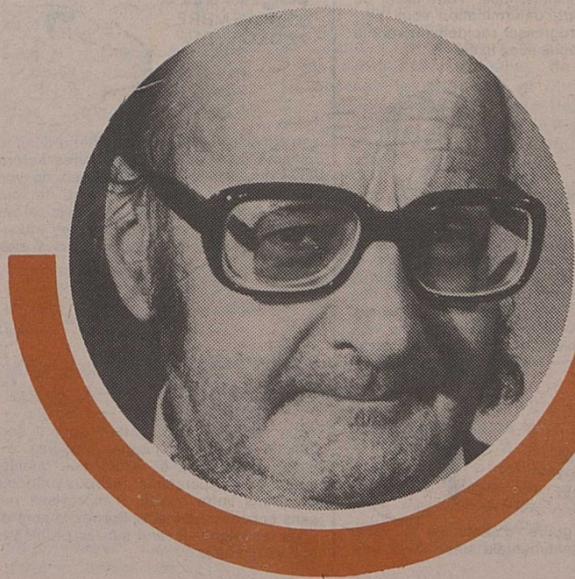
L'histoire du soldat

Avec François Maistre et Roger Jendly.

Du 18 au 22 décembre (TVR)

Jacques Bergier

Une suite de cinq entretiens avec Jean Dumur.



Sommaire:

- 2 Cultes
- Horoscope
- 3 Cinémas
- Manifestations
- Médecins
- Pharmacies
- 4 Mots croisés
- Snif
- Chasse au mot
- 5-11 TV
- 12-14 Radio
- 15 Revue de presse
- 16 Gastronomie

messes et cultes

SIERRE

AYER: di 6.45, 9.30.
CHALAIS: sa 19.00, di 7.15, 9.30.
CHANDOLIN: di 9.30.
CHERMIGNON: Dessous: di 8.00, Dessus: sa 19.30, di 10.00.
CHIPPIS: sa 19.00, di 9.30, 19.00.
FLANTHEY: di 7.00, 9.30.
GRANGES: sa 19.30, di 9.30.
GRIMENTZ: sa 19.15, di 10.00, 19.15.
IGONE: sa 19.00, di 8.30, 18.00.
ICOÛNE: di 8.00.
LENS: sa 19.30, di 6.45, 9.30.
LOYE: di 10.30.
MIEÛGE: di 7.30, 9.45, 19.00.

MONTANA: Station: sa 18.00, di 8.30, 10.00, 17.00, 20.30, Village: sa 19.30, di 10.15.
Crans: di 9.15, 11.15.
OLLON: di 10.00.
SAINT-LÉONARD: sa 19.00, di 10.00, 19.00.
SAINT-LUC: sa 17.30, di 9.30, 20.00.
SIERRE: Ste-Croix: sa 17.45, di 8.00, 10.00, 17.45, 19.45. Sainte-Catherine: sa 18.00, di 7.00, 8.30, 9.45, 11.00, 18.00. Monastère de Géronde: di 9.05 office de tierce, 9.15, 17.30 vêpres. Notre-Dame des Marais: Domenica ore 9.00 messa in italiano.
VENTHÔNE: sa 19.30, di 9.30.
VEYRAS: sa 19.00, di 9.30.
VISSOIE: sa 19.30, di 6.45, 9.15.
VERCORIN: sa 17.30, di 10.00, 17.30.

SION

GRIMISUAT: sa 18.00, di 10.15. Champlan: di 9.00.
SALINS: sa 19.00, di 10.00.
SAVIEÛSE: sa 19.30 à Saint-Germain, di 7.30 à Vulsse, 9.00 à Chandolin, 10.00 et 18.00 à Saint-Germain.
SION: Cathédrale: sa 18.00, di 7.00, 8.30, 10.00, 11.30, 17.00, 20.00. Platta: di 10.00, sem. me et 1^{er} vendredi 20.00. Uvrier: sa 19.30, di 9.00. Sacré-Cœur: sa 18.00, di 7.30, 9.30, 11.00, 19.00. En sem.: lu à sa 8.10; ma, je, ve: 18.15; me: 19.30; sa: 7.00 et 18.00. Champsec: ma et ve: 19.30; di 10.00. Saint-Guérin: sa 17.30, di 8.00, 9.30, 11.00, 18.00. Château-neuf: di 9.00, 17.00; je 19.30 soit à Château-neuf soit à Pont-de-la-Morge. Bramois: sa 19.00, di 10.00, 18.00. St-Théodule: sa 7.00, di 7.30, 9.30, 18.15. Domenica ore 10.45 messa in italiano.

VEYSONNAZ: sa 19.30, di 8.00 à la chapelle, 10.00 à l'église.
HÉRENS
AYENT: sa 19.45, di 9.00, 19.45.
ANZÈRE: di 11.00, 17.30.
MASE: sa 20.00, di 20.00.
ST-MARTIN: sa 20.00 à l'église, di 10.00 à l'église, di 19.30 (Eison chapelle).
VERNAMIÈGE: di 10.00.
VEX: di 9.30, 20.00. Les Agettes: di 11.00. Les Collons: sa 17.00. Thyon: sa 18.30.

CONTHEY

ARDON: sa 19.00, di 10.00, 19.00.
CHAMOSON: sa 19.15, di 9.30, 19.15.
CONTHEY: sa 19.15, di 10.00.
ERDE: di 10.00, 19.30.
SAINT-SÉVERIN: sa 19.30, di 9.30.
NENDAZ: Basse-Nendaz: sa 10.00, di 9.15. Haute-Nendaz: sa 19.00, di 10.30, 19.00. Fey: di 9.00. Aproz: di 10.15.
VÉTROZ: sa 18.15, di 7.45, 10.00, 18.15.

MARTIGNY

BOVERNIER: sa 19.30, di 7.30, 9.30.
CHARRAT: sa 19.30, di 9.30.
FULLY: sa 19.00, di 7.30, 10.00.
LEYTRON: sa 19.00, di 7.30, 9.30.
MARTIGNY: Paroissiale: sa 18.00, 20.00, 1^{er} et 3^e sa du mois à 18.00 pour les Espagnols à Ste-Marie, di 7.30, 9.30, 11.00, 17.00, 18.00. Martigny-Croix: sa 19.45, di 9.45. Martigny-Bourg: sa 19.30, di 9.30, 17.30, 19.30. La Fontaine: di 8.30. Ravoire: di 9.45.

RIDDES: sa 19.30, di 9.30, 19.30.
Mayens-de-Riddes: sa 17.30.
SAILLON: sa 19.30, di 9.30.
SAXON: sa 19.00, di 9.30, 19.00.
TRIENT: sa 17.30, aux Jeurs, di 7.00, 10.00.

ENTREMONT

CHEMIN: sa 20.00.
LE CHÂBLE: sa 20.00, di 7.30, 9.30 les messes du soir étant variables, se renseigner à la cure.
Provence: di 8.30.
LIDDES: sa 19.45, di 7.30, 9.30.
LOURTIER: di 9.00.
ORSIÈRES: sa 20.00, di 8.00, 10.00.
LA FOULY: di 17.00.
CHAMPEX: di 17.00.
PRAZ-DE-FORT: di 8.00, 9.30.
SEMBRANCHER: sa 20.00, di 10.00.
VOLLEGES: sa 20.00, di 10.00.

ST-MAURICE

ALLESSE: di 8.30.
CHÂTELARD: sa 17.00.
COLLONGES: di 10.30, 19.15.
DORÉNAZ: sa 19.15, di 9.30.
EVIONNAZ: sa 19.00, di 8.00, 10.00.
FINHAUT: di 10.00.
GIETROZ: di 8.45.
LES MARECOTTES: di 17.30.
MEX: di 9.30.
SAINT-MAURICE: Paroissiale: sa 18.00, di 11.00, 18.00. Basilique: di 6.00, 7.00, 8.45, 19.30. Capucins: di 8.00.
SALVAN: sa 19.30, di 7.45, 10.00.
SERNVAZ: sa 19.30, di 7.30, 10.00. Le 1^{er} di du mois pas de messe à 7.30 mais Miéville 16.00.
VEROSSAZ: di 7.45, 9.45.

MONTHEY

CHAMPÉRY: sa 17.30 toute l'année, di 7.00, 9.30, 18.00.
CHAPELLE DES GIETTES: di 11.00.
CHOEX: sa 18.00, di 7.30, 9.30.
COLLOMBEY-M.: sa 17.30, di 7.30. Monastère: di 9.30.
MONTHEY: Eglise paroissiale: 8.00, 9.30, 10.30, 11.30, 19.30 di.
TROISTORRENTS: sa 19.00, di 7.30, 9.30.
VAL-D'ILLIEZ: sa 19.30, di 7.00, 9.15.
VIONNAZ: sa 19.30, di 9.30.
VOUVRY: sa 19.30, di 10.00, 17.00 à Riond-Vert, 19.30 à l'église.
MIEX: di 10.00.

Eglise réformée

LEUKERBAD: 9.30 Gottesdienst, 10.45 culte.
MONTANA: 9.00 Gottesdienst, 10.15 culte.
SIERRE: 10.00 Familiengottesdienst, 20.00 culte œcuménique (temple).
SION: 17.00 Fête de Noël.
SAXON: sa 19.00 culte des familles.
MARTIGNY: 10.15 culte des familles.
SAINT-MAURICE: 9.45 culte à Lavey.
MONTHEY: 9.30 culte.
VOUVRY: 20.00 culte.
BOUVERET: 10.15 culte.

Evangelische Stadtmision: Sitten, rue de l'Industrie 8 Advents-Predigt 9.30 Uhr, Dienstag 20.00 Uhr, Weihnachtsfeier, Nächster Gottesdienst 2. Januar 1979 um 9.30 Uhr.



Les « gorilles » du pape

VSD nous apprend que le pape Jean Paul II dispose de cinq « gorilles » chargés de sa protection, les James Bond du Vatican en quelque sorte.

« Des hommes vêtus de noir, impassibles, demeurent constamment à ses côtés. Élégants, distingués, on les prend pour des membres de la noblesse papale. Il s'agit en fait de carabinieri, tireurs d'élite, champions de karaté, policiers superentraînés et spécialement sélectionnés, crème de la crème. »

La décision de fournir au pape une garde spéciale a été prise par le général Dalla Chiesa, le patron de la lutte antiterroriste en Italie. N'a-t-on pas découvert un plan d'enlèvement du Saint-Père dans un des réduits des Brigades rouges?

D'autres mesures de sécurité ont été arrêtées:

« Aux cinq gorilles chargés de la protection rapprochée du pape s'ajoutent, dans la foule, lors de chaque audience publique, une vingtaine de policiers « banalisés », qui jouent les touristes anglo-saxons, les pèlerins siciliens et même les hippies. Tous sont armés et entraînés, parlent plusieurs langues et sont capables de surprendre les conversations qui fusent dans ce milieu de fidèles cosmopolites. »

Signe des temps? Après un tel refus, n'est-il pas pour le moins prématuré de revenir à charge et surtout de laisser à la Confédération le soin de prévoir les exceptions? Quelles exceptions? Veut-on, par ce biais, permettre aux secrétaires syndicaux ou à des fonctionnaires d'entrer dans les conseils d'administration? A suivre...

Deux ans plus tard, les Chinois, par des affiches murales, contredisent les déclarations laudatives des chefs d'Etat:

« Mao, grand combattant prolétarien, est devenu dogmatique dans sa vieillesse et a commis des erreurs. » (Valeurs Actuelles.)

Simon Leys, dans L'Express, constate qu'à la fin de l'ère maoïste, la Chine « se trouve confrontée avec une faillite presque totale – morale, politique et principalement économique ». Et il poursuit:

« Dans l'optique idéalisée de Mao, l'idéologie seule doit suffire pour transformer l'homme. Aujourd'hui, avec un plus libre accès aux campagnes chinoises où vit la majorité de la population, où git le cœur du problème, les observateurs découvrent avec ahurissement non seulement un misérable, végétant en lisière de la famine, mais surtout un monde moyenâgeux, encore en proie à des croyances et à des coutumes que la politique moderne n'a pas réussi à entamer. »

Après un tel refus, n'est-il pas pour le moins prématuré de revenir à charge et surtout de laisser à la Confédération le soin de prévoir les exceptions? Quelles exceptions? Veut-on, par ce biais, permettre aux secrétaires syndicaux ou à des fonctionnaires d'entrer dans les conseils d'administration? A suivre...

Après un tel refus, n'est-il pas pour le moins prématuré de revenir à charge et surtout de laisser à la Confédération le soin de prévoir les exceptions? Quelles exceptions? Veut-on, par ce biais, permettre aux secrétaires syndicaux ou à des fonctionnaires d'entrer dans les conseils d'administration? A suivre...

Mao aux oubliettes

La gauche est très gênée par ce qui se passe dans l'Asie du Sud-Est. Après avoir exigé le départ des Américains, salué les libérateurs des peuples opprimés, elle doit reconnaître qu'elle s'est lourdement trompée. La pire des dictatures préside à une sanglante forme de normalisation. Comme l'écrit Olivier Todd (L'Express), après avoir voté avec leurs pieds en 1973, les Vietnamiens « votent aujourd'hui avec leurs petits et leurs gros bateaux ».

On peut lire dans Le Nouvel Observateur, une très curieuse explication à la situation présente qui se veut en même temps une réplique à tous ceux qui, très nombreux, relèvent l'aveuglement de la gauche.

« Si l'ancienne Indochine française avait pu être conduite dès 1946 à la décolonisation, il est évident que le régime, n'ayant pas eu besoin d'être militaire pendant trente ans, serait aujourd'hui moins répressif. »

Pourquoi ne pas voir le communisme sous son vrai jour: impérialiste, tyrannique, fauteur de guerres et sacri-

fiant allégrement les hommes à l'Etat ou aux intérêts du parti.

La psychanalyse contestée

Il y a quelques années, Pierre Debray-Ritzen dénonçait la « scolastique freudienne » et les abus de la psychanalyse. Il s'attira ainsi le mépris de tous les esprits forts entichés de cette panacée de notre temps. Dans sa récente « Lettre ouverte aux parents des petits écoliers » (Albin Michel), Debray-Ritzen, récidiviste, traitait Freud de « génie de l'esbroufe » et signalait qu'au-delà de la Manche, Freud « n'était plus qu'historique ».

Jean Scribe

L'école des parents vous propose

pour la semaine du 16 au 23 décembre

RADIO

Chaque lundi, à 10 heures, sur la 2^e chaîne, « Portes ouvertes sur l'école ».

Lundi 18 décembre: « La presse enfantine » sera l'objet du débat animé ce matin par J.-Cl. Gigon. Actuellement l'attention des enfants est sollicitée par une quantité de journaux, bandes illustrées, brochures de tous ordres et de toutes qualités. L'école doit-elle s'en préoccuper, soutenir une publication plutôt qu'une autre, et selon quels critères d'appréciation? Chaque mardi à 10 heures, sur la 2^e chaîne, une émission des écoles de parents de la Suisse romande.

Mardi 19 décembre: « Docteur, dites-moi la vérité! » Face à un handicap, à une anomalie chez un enfant, quelle doit être l'attitude du médecin, des parents? Faut-il dire la vérité à l'enfant? Et les parents sont-ils en mesure de l'accepter? Ce sont quelques-unes des graves questions qui seront discutées avec le Dr J. Delétraz. Comme d'habitude, questions et témoignages sont reçus au numéro 022/20 98 19.

TÉLÉVISION

La grille des programmes proposés pour les fêtes par la TV romande est particulièrement riche, et, puisque les vacances réunissent des familles souvent plus disponibles, l'école des parents vous suggère de regarder ensemble quelques-unes de ces émissions et d'en discuter ensuite, dans un esprit de compréhension mutuelle.

Du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre: à 17 heures, et aussi après le dernier téléjournal, une série d'émissions sur « Les pays de la Bible ». Outre le rapport de ce sujet avec la période de Noël, l'Histoire millénaire pèse d'un poids très lourd sur l'actualité du Proche-Orient. Cette série a demandé six années de préparation. Elle s'appuie sur de solides données scientifiques et ouvre des horizons insoupçonnés sur les récits de l'Ancien Testament à la lumière de l'archéologie.

Du lundi 18 au vendredi 22 décembre: à 19 heures, « Jacques Bergier », cinq entretiens de J. Dumur avec cet homme extraordinaire, aux connaissances universelles et à la mémoire prodigieuse, capable de mettre au point des inventions d'une haute technicité, comme aussi des gags radiophoniques les plus farfelus, et dont la vie fut aussi un véritable roman d'aventures.

Lundi 18 décembre: à 20 h, 25, « Destins » consacré à Jean Villard-Gilles.

Jeudi 21 décembre: à 20 h, 25, pour le centième anniversaire de la naissance de C.-F. Ramuz, « L'histoire du soldat », lue, jouée et dansée sur la musique d'Igor Stravinski.

Manifestations des écoles de parents du Valais romand

MARTIGNY. – La récolte des jouets (en bon état ou réparables) continue jusqu'à la fin de décembre, en vue de la future ludothèque de l'école des parents. Des caisses de ramassage se trouvent dans divers commerces ainsi qu'au jardin d'enfants Barbapapa, rue de la Fusion 62. **Garderie**: chaque vendredi de 14 à 18 heures, au jardin d'enfants Barbapapa.

MONTHEY. – Halle-garderie: chaque vendredi de 14 à 18 heures au CRAM (Centre de rencontres), rue du Plateau. **Baby-sitting**: renseignements au N° 025/4 19 70, de 12 à 14 heures.

Nous souhaitons aux parents, aux enfants, à toutes les familles, de très heureuses fêtes, et les avertissons que les émissions des écoles de parents sont interrompues jusqu'au début de janvier.

Fédération des écoles de parents du Valais romand, case postale 1032 1870 Monthey

horoscope

Si vous êtes née le:

15. Fiez-vous à votre intuition et à votre intelligence. Les événements prendront un tour qui vous autorisera à aborder l'avenir avec confiance. Succès dans vos affaires de cœur.
16. Vous êtes en pleine période de chance. La plupart de vos initiatives seront favorisées par les circonstances. Soyez perspicace et persévérante.
17. Vous aurez l'occasion d'enrichir vos connaissances ou de prendre contact avec un milieu qui ne vous est pas familier.
18. Les circonstances favoriseront vos affaires. Profitez-en pour faire avancer vos projets. Heureux dénouement d'une affaire sentimentale.
19. Les circonstances favoriseront vos initiatives et des satisfactions sentimentales vous attendent.
20. Vous triompherez de diverses difficultés grâce à votre ingéniosité et à votre dynamisme. On appréciera vos mérites. Allez de l'avant.
21. La plupart de vos initiatives seront favorisées par les circonstances et des satisfactions sentimentales vous attendent.

verseau

21 JANVIER - 19 FÉVRIER

Vous êtes sensible et vous percevez les soucis et les chagrins de la personne que vous aimez. Vous pouvez l'aider à surmonter les moments difficiles. Votre discrétion et votre tact seront les qualités les plus appréciées. Dans votre travail, vous pourriez bénéficier d'une aide efficace et inespérée.

poissons

20 FÉVRIER - 20 MARS

Il vous faut faire un effort pour vous rapprocher de la personne que vous aimez

et manifester votre tendresse plus ouvertement. Recherchez le contact avec douceur surtout lorsque vous êtes en sa compagnie. Il vous faut pousser au maximum votre situation professionnelle. Vous réussirez.

bélier

21 MARS - 20 AVRIL

L'attitude de votre partenaire vous fait entrevoir de nombreuses possibilités. Cependant si vous jugez que quelques changements doivent être apportés, ce sera à vous de faire le premier pas. Il vous faut gagner la confiance des personnes qui vous emploient, l'évolution de vos activités sera plus rapide.

taureau

21 AVRIL - 21 MAI

C'est votre esprit de camaraderie qui vous permettra de vous manifester plus particulièrement. Vous pourrez goûter ainsi les plus belles pages de votre vie. Ne négligez pas votre culture générale. Plus vous apprendrez de choses, plus vous serez satisfaite lorsqu'on vous sollicitera pour un nouveau travail.

gémeaux

22 MAI - 21 JUIN

Vos ambitions sentimentales sont actuellement sous une protection non négligeable. Il vous semblera tout naturel de faire partager vos bonnes dispositions à la personne aimée. Quelques petits problèmes sans grande importance viendront troubler cette semaine. Mais dans l'ensemble, votre tâche sera facilitée.

cancer

23 JUIN - 23 JUILLET

Le secteur sentimental sera assez calme cette semaine. Il faut avoir la patience d'attendre si la personne qui vous attire ne répond pas encore à vos avances. Vous serez encouragés par la tournure que vont prendre vos affaires professionnelles. Dépensez vos efforts avec intelligence.

lion

24 JUILLET - 23 AOÛT

Ecoutez la voix de la raison et du bon sens et gardez-vous des tentations trop séduisantes. Veillez cependant à ce que les promesses soient tenues. Votre sens de l'action et votre détermination vous permettront de progresser rapidement vers le but que vous vous étiez fixée.

vierge

24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE

Ecartez les discussions et cherchez à vous faire apprécier par une attitude calme et pondérée. Ce sont les changements soudains qui peuvent provoquer des surprises et altérer la confiance acquise. Dirigez vos activités professionnelles vers une voie nouvelle et organisez un travail d'appoint.

balance

24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE

Il n'y aura guère d'obstacles à votre progression sentimentale sinon ceux que

vous vous créez vous-même par votre caractère difficile. Rien n'échappe à votre partenaire qui semble aussi très sensible en ce moment. Ne vous laissez pas entraîner dans des spéculations dangereuses en ce moment.

scorpion

24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE

Vous laissez une impression douteuse à la personne qui vous aime parce que vous ne lui consacrez pas toute l'attention qu'elle désirerait. Soyez plus compréhensive et montrez-lui que la nature de vos sentiments est sincère. Suivez les directives que vous avez reçues si vous voulez protéger vos intérêts financiers.

sagittaire

23 NOVEMBRE - 22 DÉCEMBRE

Une agréable surprise vous attend dans le domaine sentimental. Vos affaires seront davantage servies par le soutien de vos collaborateurs. Sachez tirer parti de tout ce qui a été accompli. Les résultats seront meilleurs et vous pourrez continuer efficacement dans la voie que vous vous êtes tracée.

capricorne

23 DÉCEMBRE - 20 JANVIER

Vous risquez une aventure dont il sera difficile de prévoir l'issue. Modérez vos élans passionnels et veillez aux qualités morales de la personne qui vous préoccupe. Dans votre travail, n'improvisez rien sans conseils judicieux. Prenez le soin de vous renseigner à fond sur les problèmes que vous traitez.



- 11.00 (s) **Polyvalence de la musique**
Chantemusique
- 12.00 (s) **Stéréo-balade**
par Jean-Pierre Hautier
- 12.50 **Les concerts du jour**
- 13.00 (s) **Vient de paraître**
par Demètre Ioakimidis
- 14.00 **Informations**
- 14.05 **Réalités**
par Vera Florence
- 14.45 **La courte échelle**
par Monique Pieri

Ligne ouverte aux enfants, de 14.00 à 18.00: (021) 333300.

- 15.00 (S) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique
A. Honegger; I. Stravinsky; J.-B. Kuchar; Ed. Pascha; J. Rheinberger.
- 17.00 (s) **Rhythm'n pop**
par Gérard Suter
- 17.30 **Jazz-contact**
par Bruno Durring
- 18.00 **Informations**
- 18.05 (s) **Redlemele**
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker
- 18.50 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.20 **Novitads**
Informations en romanche
- 19.30 **La librairie des ondes**
par Gérard Valbert et Yves Court
- 20.00 (s) **Les concerts de Genève**
Transmission directe du 5^e concert d'abonnement de l'Orchestre de la Suisse romande
donné au Victoria Hall
A. Roussel; W.-A. Mozart; Z. Kodaly.
- 22.00 **Le temps de créer**
Production: Danielle Bron
- 23.00 **Informations**
Le cahier de l'aven, par Jacques Chessex.

BEROMUNSTER

- Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 **Bonjour**
- 8.00 **Notabene**
- 10.00 **Agenda**
- 11.55 **Pour les consommateurs**
- 12.15 **Félicitations**
- 12.40 **Rendez-vous de midi:**
Informations et musique
- 14.05 **Musique légère**
- 15.00 **Notes et notices**
- 16.05 **Pour les aînés**
- 17.00 **Tandem**
- 18.30 **Sport**
- 18.45 **Actualités**
- 19.30 **Portrait de musicien**
- 20.30 **Prisme: thèmes de ce temps**
- 21.30 **Pour les consommateurs**
- 22.05-24.00 **Music-box**

MONTE CENERI

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
- 6.00 **Musique et informations**
- 9.00 **Radio-matin**
- 11.50 **Les programmes du jour**
- 12.10 **Revue de presse**
- 12.30 **Actualités**
- 13.10 **La ronde des chansons itinéraires folkloriques:**
Festival de Nyon
- 14.05 **Radio 2-4**
- 16.05 **Après-midi musical**
- 18.05 **La côte des barbares**
- 18.30 **Chronique régionale**
- 19.00 **Actualités**
- 20.00 **Cycles**
- 20.30 **Blues**
- 21.00 **Revue**
- 21.35 **Disco-mix**
- 23.05-24.00 **Nocturne musical**

jeudi

21

SUISSE ROMANDE 1

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

- 6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales
- 6.00 **7.00, 8.00 Editions principales**
- 6.45 **Le cahier de l'aven**
par Jacques Chessex
- 7.35 **Billet d'actualité**
- 8.05 **Revue de la presse romande**
- 8.15 **Chronique routière**
- 8.25 **Mémento des spectacles et des concerts**
- 8.40 **Microscope**
La séquence du consommateur
- 9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin
- 10.30 **Avec J.-Ch. Spahni**
- 12.05 **Le coup de midi**
Jeux, humour et promotion
- Est-ce ta fête?**
Un jeu de Michel Dénériaz
- 12.15 **Le billet de l'humour**
- 12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité
- 13.00 **Souvenirs 1978:**
notre rétrospective
- 13.30 **La petite affiche**
par Janry Varnel
- 14.05 **Des ronds dans l'eau**
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean
- 16.05 **Feuilleton**
Ce mort que nul n'aimait (19) d'Exbrayat
- 16.15 **Les nouveautés du disque**
par Raymond Colbert
- 17.05 **En questions**
par Jacques Bofford, avec la collaboration de Jacques Zanetta
- 18.05 **Inter-régions-contact**
- 18.20 **Revue de la presse suisse alémanique**
- 18.30 **Le journal du soir**
- 19.00 **Vivre à Rome**
par Blaise Evard
- 19.15 **Radio-actifs**
par Bernard Pichon
- 20.05 **Court métrage**
Le répondeur automatique
de Michel Bory
Avec: C. Coderey, Ayo-Kossi, J.-P. Moriaud etc.
- 20.30 **Fête... comme chez vous**
Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz
- 22.05 **Blues in the night**
par Madeleine Caboche

SUISSE ROMANDE 2

- 7.00 **Informations**
- 7.05 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande
- 9.00 **Informations**
- 9.05 **Le temps d'apprendre**
Cours d'allemand
- 9.20 **Domaine allemand**
Les institutions internationales et l'éducation
par F.-A. Roch
Avec la chronique de l'UNESCO, par Hector Cartigny
- 9.30 **Notre rendez-vous avec l'éducation des adultes**
- 10.30 **Initiation musicale**
Jean Sibelius
- 11.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande
Musiciens suisses
- 12.00 (s) **Stéréo-balade**
par J.-P. Hautier
- 12.50 **Les concerts du jour**

- 13.00 (s) **Vient de paraître**
par Demètre Ioakimidis
G. Tartini
P.-I. Tchaïkovsky
- 14.00 **Informations**
- 14.05 **Réalités**
- 14.30 **Conseils-santé**
- 15.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique
- 17.00 (s) **Rhythm'n pop**
par G. Suter
- 17.30 (s) **L'actualité du jazz**
par Pierre Grandjean
- 18.00 **Informations**
- 18.05 (s) **Redlemele**
Le rendez-vous des jeunes avec J.-F. Acker
- 18.50 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.20 **Novitads**
Informations en romanche
- 19.30 **La librairie des ondes**
par G. Valbert et Y. Court
- 20.00 (s) **Opéra-non stop**
Qui propose... dispose
Disques demandés par les auditeurs
- 20.45 **Opéra-mystère**
Concours par G. Schürch
- 21.00 **Ce soir à l'Opéra-Comique**
Marouf
Livret de Lucien Nepoty
Musique d'Henri Rabaud
Avec: M. Lecocq, A.-M. Blanzat, F. Petri etc.
- 21.30 **Gazette lyrique internationale**
- 21.35 **Anthologie lyrique**
L'heure espagnole
Comédie musicale de M. Ravel
Avec: G. Bacquier, M. Sénéchal, J. Giraudeau, etc.
- 23.00 **Informations**

- 13.00 (s) **Vient de paraître**
par Demètre Ioakimidis
G. Tartini
P.-I. Tchaïkovsky
- 14.00 **Informations**
- 14.05 **Réalités**
- 14.30 **Conseils-santé**
- 15.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique
- 17.00 (s) **Rhythm'n pop**
par G. Suter
- 17.30 (s) **L'actualité du jazz**
par Pierre Grandjean
- 18.00 **Informations**
- 18.05 (s) **Redlemele**
Le rendez-vous des jeunes avec J.-F. Acker
- 18.50 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.20 **Novitads**
Informations en romanche
- 19.30 **La librairie des ondes**
par G. Valbert et Y. Court
- 20.00 (s) **Opéra-non stop**
Qui propose... dispose
Disques demandés par les auditeurs
- 20.45 **Opéra-mystère**
Concours par G. Schürch
- 21.00 **Ce soir à l'Opéra-Comique**
Marouf
Livret de Lucien Nepoty
Musique d'Henri Rabaud
Avec: M. Lecocq, A.-M. Blanzat, F. Petri etc.
- 21.30 **Gazette lyrique internationale**
- 21.35 **Anthologie lyrique**
L'heure espagnole
Comédie musicale de M. Ravel
Avec: G. Bacquier, M. Sénéchal, J. Giraudeau, etc.
- 23.00 **Informations**

BEROMUNSTER

- Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 **Bonjour**
- 8.00 **Notabene**
- 10.00 **Agenda**
- 12.00 **Aubade**
- 12.15 **Félicitations**
- 12.40 **Rendez-vous de midi:**
Informations et musique
- 14.05 **Musique classique légère**
- 15.00 **Kurt Félix au studio 7**
- 16.05 **Théâtre**
- 17.00 **Tandem**
- 18.30 **Sport**
- 18.45 **Actualités**
- 19.30 **Concert**
- 20.30 **Consultation**
- 21.30 **Famille et société**
- 22.05 **Nouveautés du jazz**
- 23.05-24.00 **Folk and Country**

MONTE CENERI

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
- 6.00 **Musique et informations**
- 9.00 **Radio-matin**
- 11.50 **Les programmes du jour**
- 12.10 **Revue de presse**
- 12.30 **Actualités**
- 13.10 **La ronde des chansons**
- 13.30 **Chants populaires italiens**
- 14.05 **Radio 2-4**
- 16.05 **Après-midi musical**
- 18.05 **Causerie**
- 18.30 **Chronique régionale**
- 19.00 **Actualités**
- 20.00 **Table ronde**
- 20.40 **Haydn, Boccherini Schubert**
- 21.50 **Chronique musicale**
- 22.05 **Les chansons des Beatles**
- 22.30 **Orchestre Radiosa**
- 23.05-24.00 **Nocturne musical**

(s) Emissions diffusées en stéréophonie par l'émetteur de la Dôle (région du Léman)

vendredi

22

SUISSE ROMANDE 1

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.

- 6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales
- 6.00 **7.00, 8.00 Editions principales**
- 6.45 **Le cahier de l'aven**
par Jacques Chessex
- 7.35 **Billet d'actualité**
- 8.05 **Revue de la presse romande**
- 8.15 **Chronique routière**
- 8.25 **Mémento des spectacles et des concerts**
- 8.40 **Avant le week-end**
par André Nussli
- 9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin.
- 10.30 **Avec Rafel Carreras**
- 12.00 **Informations**
- Bulletin d'enneigement**
- Le coup de midi**
Jeux, humour et promotion
- Est-ce ta fête?**
Un jeu de Michel Dénériaz
- 12.15 **La tartine**
par Lova Golovtchiner
- 12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité
- 13.00 **Souvenirs 1978:**
notre rétrospective
- 13.30 **La petite affiche**
par Janry Varnel
- 14.05 **Des ronds dans l'eau**
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean
- 16.05 **Feuilleton:**
Ce mort que nul n'aimait (fin)
- 16.15 **Les nouveautés du disque**
par Raymond Colbert
- 17.05 **En questions**
par Jacques Bofford, avec la collaboration de Jacques Zanetta
- 18.05 **Inter-régions-contact**
- 18.20 **Revue de la presse suisse alémanique**
- 18.30 **Le journal du soir**
- 19.00 **Vivre à Rome**
par Blaise Evard
- 19.15 **Radio-actifs**
par Bernard Pichon
- 20.05 **Pourquoi pas?**
par Catherine Michel
- 21.00 **Les laissés-pour-compte**
Un programme musical d'Andréanne Bussien
- 22.05 **Blues in the night**
par Madeleine Caboche

SUISSE ROMANDE 2

- 7.00 **Informations**
- 7.05 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse italienne
- 9.00 **Informations**
- 9.05 **Le temps d'apprendre**
Comment dites-vous?
par Jérôme Deshusses
- 9.20 **Le cabinet de lecture**
par Jean-Christophe Malan
- 9.30 **Sélection-jeunesse**
par Claude Bron
- 10.00 **Les voyages de Colette**
par Colette Jean
- 10.30 **Radio éducative**
(pour les élèves de 10 à 13 ans)
Folklore de Noël, par André Charlet
- 11.00 (s) **Polyvalence de la musique**
L'invitation au voyage
Ludwig van Beethoven
- 12.00 (s) **Stéréo-balade**
par Jean-Pierre Hautier
- 12.50 **Les concerts du jour**

RADIO

- 13.00 (s) **Vient de paraître**
par Demètre Ioakimidis
F. Schubert, F. Poulenc.
- 14.00 **Informations**
- 14.05 **Réalités**
par Vera Florence
- 15.00 (s) **Suisse-musique**
Production: Radio suisse italienne
- 17.00 (s) **Rhythm'n pop**
par Alain Kobel
- 17.30 (s) **Au pays du blues et du gospel**
par Willy Leiser
- 18.00 **Informations**
- 18.05 **Redlemele**
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker
- 18.50 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**
- 19.20 **Novitads**
Informations en romanche
- 19.30 **La librairie des ondes**
par Gérard Valbert et Yves Court
- 20.00 **Les concerts de Lausanne**
Transmission directe du concert donné en la cathédrale, en faveur de Terre des Hommes, par l'Orchestre de Chambre de Lausanne
J.-S. Bach
- 22.00 **Le temps de créer**
Production: Danielle Bron
Ce soir: beaux-arts
- 23.00 **Informations**
le cahier de l'aven, par Jacques Chessex.

BEROMUNSTER

- Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 **Bonjour**
- 8.00 **Notabene**
- 10.00 **Agenda**
- 12.00 **Touristorama**
- 12.15 **Félicitations**
- 12.40 **Rendez-vous de midi:**
Informations et musique
- 14.05 **Jazz**
- 15.00 **Disques demandés par les malades**
- 16.05 **Critique et satirique**
- 17.00 **Tandem**
- 18.30 **Sport**
- 18.45 **Actualités**
- 19.30 **Chantez avec nous!**
- 21.00 **Musique populaire**
- 21.30 **Magazine culturel**
- 22.05-24.00 **Express de nuit**

MONTE CENERI

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
- 6.05 **Musique et informations**
- 9.05 **Radio-matin**
- 11.50 **Les programmes du jour**
- 12.10 **Revue de presse**
- 12.30 **Actualités**
- 13.10 **A brûlé-pour-point**
- 13.30 **Orch. de musique légère RSI**
- 14.05 **Radioscolaire**
- 14.45 **Radio 2-4**
- 16.05 **Après-midi musical**
- 18.05 **La ronde des livres**
- 18.30 **Chronique régionale**
- 19.00 **Actualités**
- 20.00 **La ronde des livres**
- 20.40 **Barbara à l'Olympia (1)**
- 21.20 **Nouveaux disques de musique légère**
- 22.05 **Ici Broadway**
- 23.05-24.00 **Nocturne musical**

pharmacies

Sierre: Trevisani 55 14 33.
Sion : sa 16 : Duc 22 18 64; di Gindre 22 58 08.
Martigny: appeler le 111.
Saint-Maurice: Gaillard 3 62 17.
Monthey: sa 16, di 17: Carraux 4 21 06.
Viège: sa 16: Bulet 46 23 12; di 17: Fux 46 21 25.
Brigue: sa 16: City 23 62 63; di 17: Guntern 23 15 15.

médecins

Sierre: appeler le 111.
Sion: appeler le 111.
Martigny: appeler le 111.
Saint-Maurice: cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, 3 62 12.
Monthey: service médical jeudi, après-midi, dimanche et jours fériés 4 11 92.
Brigue: appeler le 111.
Viège: appeler le 111.
Loèche-les-Bains: sa 16, di 17: Rheumaklinik 61 12 52.

manifestations

SIERRE
Bibliothèque ASLÈC: av. du Marché 6, ouverture le mercredi et le samedi, de 14 à 17 heures, et le jeudi, de 19 à 21 heures.
Tea-room: expo Pline Moos.
Hôtel de ville: salle des créations, expo Jeannette Antille.

CRANS
Galerie d'art Xires: expo peintures Ralph Augsburger, jusqu'en février.
Galerie de l'Etrier: exposition Paul Martini, jusqu'au 15 janvier.

CHALAIS
Samedi 16: 20 h. 30, salle de gym: octuor vocal de Sion et duo de guitares, concert de Noël.

SION
Musée de Valère: histoire et art populaire. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Musée archéologique: rue des Châteaux. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Musée de la Majorie: exposition Ludwig Werlen. Ouvert tous les jours, de 9 à 12 heures, et de 14 à 18 heures, sauf le lundi.

Galerie des Châteaux: expo Christiane Zufferey, jusqu'au 24 décembre.

Galerie Grande-Fontaine: expo J.-Cl. Stehli, peintures, et Claire Pierpoint, sculptures. Jusqu'au 23 décembre.

Galerie des Tanneries: expo Francis Michelet.

Maison de la Diète: expo Luc Lathion.

UVRIER
Musée des costumes et vivarium: ouverts tous les jours, de 13 h. 30 à 18 h. 30, sauf le lundi.

MARTIGNY
Manoir: expo Picasso, Braque, Rouault, Matisse et Chagall. Jusqu'au 24 décembre.
Hall du CERM: expo André Closuit.

PLAN-CERISIER
Mazot-musée: heures d'ouverture: samedi de 17 à 19

AUX PATINOIRES DE SION

Sion
Samedi 16: 14.00 - 16.00, public. Dimanche 17: 9.30 - 11.15, 14.00 - 16.30, 20.30 - 22.00, public. Lundi 18: 8.00 - 11.30, 14.00 - 16.30, 20.30 - 22.00, public. Mardi 19: 8.00 - 11.30, 14.00 - 16.30, public. Mercredi 20: 14.00 - 16.30, public. Jeudi 21: 8.00 - 11.30, 14.00 - 16.30, public. Vendredi 22: 8.00 - 11.30, 14.00 - 16.30, 20.30 - 22.00, public.

SION ET DE MARTIGNY

La semaine musicale sur RSR2

De concert en concert...
Dimanche 17 décembre à 17 h. 05, L'heure musicale publique présente, en direct de la salle Ansermet du studio de Genève, le Trio à cordes hongrois, interprète de Mozart: Divertimento KV 563 en mi bémol majeur, 1^{er} et 4^e Quatuor avec flûte, KV 285 en ré majeur et KV 298 en la majeur - avec le concours de Günter Rumpel

Lundi 18 décembre à 20 heures, L'oreille du monde transmet en direct de Paris un grand concert classique et contemporain à l'enseigne de l'Union européenne de Radiodiffusion: Fantaisie pour deux pianos de Schubert, op. 103 en fa mineur, par Christian Ivaldi et Noël Lee, Poème de la félicité de Claude Ballif pour trois voix de femme, guitare et percussion par Claude Giroux, Nicole Oxombre, Liliana Poli, Rafael Andia, Vincent Bauer et Nicolas Piguat, direction Yves Prin, puis le Trio pour cordes en ut mineur de Beethoven par le fameux Trio à cordes français, enfin les Trois petites liturgies de la Présence divine de Messiaen par la Maîtrise et la Nouvelle Philharmonie de Radio-France, direction Gilbert Amy.

Mercredi 20 décembre à 20 heures, en direct du Victoria Hall, cinquième soirée de l'abonnement OSR dans le Concert de Genève: 4^e Symphonie de Roussel en la majeur, 24^e Concerto de piano de Mozart, KV 491 en do mineur par Radu Lupu Danses de Galanta de Kodaly, direction Armin Jordan.

Jeudi 21 décembre à 20 heures, Opéra non stop, outre les rubriques habituelles de disques à la demande, concours téléphonique et chronique lyrique, affiche un condensé de Marouf d'Henri Rabaud, Michel Lecocq, Anne-Marie Blanzat, Franz Petri et François Loup, les comédiens du Radio-Théâtre et Jésus Etcheverry - ainsi que L'heure espagnole de Ravel par Jeanne Berbié Bacquier, Sénéchal, Giraudeau, van Dam, le National de Paris et Maazel.

Vendredi 22 décembre à 20 heures, Concert de Lausanne, en direct de la cathédrale: Pierrette Péquegnat, soprano, Michèle Moser, alto, Vincent Girod, ténor, Niklaus Tüller, basse, le Chœur J.-S. Bach, le Chœur des jeunes du Jura et l'OCL chantent et jouent les trois premières Cantates de l'Oratorio de Noël BWV 248.

VEROSSAZ
Galerie «Le Filillage»: expo de Jean-Claude Morend.

GRYON
Vaisselier Bleu: expo de Santons de Provence, jusqu'au 4 janvier.

cinémas

SIERRE Bourg
Samedi et dimanche à 14 h. 30
Merlin, l'enchanteur
Samedi à 20 h. et dimanche à 20 h. 30 - 16 ans
Attention, les enfants regardent
Samedi à 22 h. et dimanche à 17 h. - 18 ans
Le démon aux tripes
Lundi et mardi à 20 h. 30
16 ans
Le faucon blanc
Mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Mimi Metallo
Jeudi et vendredi à 20 h. - 14 ans
L'argent de poche
A 22 h. - 18 ans
Mimi Metallo

ARDON
Samedi à 20 h. 30 et dimanche à 15 h. - 12 ans
Planches à roulettes (Skateboard)
Vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
Gloria

FULLY Michel
Samedi à 20 h. 30 - 16 ans
Commando Delta
Jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
Quand les colts sonnent le glas
Vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
Quatre zizis dans la marine

MARTIGNY Corso
Samedi et dimanche à 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30 - 16 ans
Le feu aux fesses
Dimanche à 16 h. 30 - 16 ans
Quand les colts sonnent le glas
Lundi et mardi à 20 h. 30
16 ans
Quand les colts sonnent le glas
Mercredi, jeudi et vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
Il était une fois dans l'Ouest

MONTANA Casino
Samedi à 21 h. - 16 ans
Le dossier 51
Dimanche à 21 h. - 16 ans
La fièvre du samedi soir
Lundi à 21 h. - 16 ans
La fièvre du samedi soir
Mardi et mercredi à 17 h.
Astérix et Cléopâtre
A 21 heures - 18 ans
Pretty Baby (La petite)
Jeudi et vendredi à 17 heures
Un vendredi dingue, dingue
A 21 heures - 16 ans
L'argent des autres

MARTIGNY Etoile
Samedi et dimanche à 20 h. 30
12 ans
Jésus de nazareth (1^{re} partie)
Lundi à 20 h. 30 - 16 ans
Barberousse
Mardi, mercredi et jeudi à 20 h. 30 - 12 ans
Jésus de Nazareth (2^e partie)
Vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
L'emmerdeur

ST-MAURICE Zoom
Samedi et dimanche à 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30 - 14 ans
Pouc-Pouc
Dimanche à 17 h. - 16 ans
A muso duro
Mercredi

la chasse au mot

Comment jouer ?

- Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
- Les mots peuvent se former :
 - **horizontalement** : de gauche à droite ou de droite à gauche ;
 - **verticalement** : de bas en haut ou de haut en bas ;
 - **diagonalement** : de gauche à droite ou de droite à gauche.
- Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
- Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
- Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

Notre dernier mot caché: **CHAMPAGNE**.
Nous avons reçu 55 réponses exactes.

ANIMAL EN 8 LETTRES

Grille N° 256

ATTRISTER	LECTEUR
ARMEES	LECON
ABESSE	LAXITE
BROUSSE	LUSTRE
BASTION	LANGUE
BENITIER	LOURDE
BIBERON	LOUERA
BASTONNADE	LEGERE
CRASSE	MATRICULE
COULER	NOUERA
CORNE	
DEROUTANT	POUSSETTE
DERNIER	PAIEMENT
	POUCE
EXITAS	RIVETER
ERBIUM	ROULERA
ECIMER	RAGOUT
ERMITE	RATURER
EVITA	RAMPAI
GOUTA	TROUPIER
GITANES	TOPETTE
LENTILLE	TRACER
LEGISTE	TORTUE
LEGUME	

B	N	O	C	E	L	E	C	T	E	U	R	O	E	B
A	R	E	L	U	O	R	O	O	N	O	U	E	R	A
T	A	O	T	N	A	T	U	O	R	E	D	R	B	S
O	G	S	U	S	R	E	I	T	I	N	E	B	I	T
P	O	U	S	S	E	T	T	E	E	T	E	I	U	O
E	U	E	B	T	S	L	S	U	S	S	C	L	M	N
T	T	E	I	A	L	E	G	I	S	T	E	O	A	N
T	R	X	B	P	E	N	R	E	C	G	O	U	T	A
E	A	I	E	M	A	T	R	O	U	P	I	E	R	D
L	T	T	R	L	T	I	U	M	O	R	E	R	I	E
O	U	A	O	A	V	L	E	U	E	R	U	A	C	R
U	R	S	N	E	E	L	C	M	E	N	T	M	U	N
R	E	R	T	R	P	E	I	G	E	I	R	P	L	I
D	R	E	T	R	A	C	E	R	V	N	O	A	E	E
E	R	M	I	T	E	L	S	E	N	A	T	I	G	R

ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR



Solution de notre dernière énigme

La victime est trouvée à 50 km de B. Elle serait donc tombée du train vers 5 heures puisque la vitesse est de 50 km/h. Mais le train venant de A passe à cet endroit vers 5 h. 30 puisque sa vitesse est de 100 km/h.
Ce train aurait donc broyé la victime étendue sur la voie. Or, celle-ci n'est pas broyée.

L'homme n'est donc pas tombé du train mais a été plaqué là pour faire croire.

Texte N° 1:

Départ pour B: 4 heures.
Arrivée à B: 6 heures.
Vitesse: 50 km/h.

Texte N° 2

Départ pour A: 4 heures.
Arrivée à A: 8 heures.
Vitesse: 50 km/h.
Ont trouvé la solution: Muriel Nanzer, Bienne; François Chuard, Bardonnex; Pierre Poulin, Crans; frère Vital, Martigny; Raymond Carron-Avanthay, Fully.



Enquête N° 1297

Deux pickpockets opèrent depuis des mois sur la Côte d'Azur. Ils changent d'aspect d'une heure à l'autre et se rendent méconnaissables.

C'est en vain que Snif tente de les prendre la main dans le sac. Mais il ne les lâche pas et les voit aux courses, puis gardiens de square, puis en touristes sur la plage ou en voyageurs de commerce. Car, malgré leurs déguisements successifs, Snif a remarqué quelques « constantes » qui lui permettent de repérer les deux individus facilement. Quels sont donc les cinq indices (au moins) qui vous permettraient de reconnaître ces pickpockets pour le cas où vous les rencontreriez dans un nouveau déguisement?...

Observez bien les habitudes et les caractéristiques « constantes ».

Le dernier détail pour l'envoi des réponses à nos jeux est fixé au mardi soir à 20 heures, le timbre postal faisant foi.



mots croisés

Grille N° 941

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

- Ne fait absolument rien pour la paix.

- Ne doit pas être à la charge du copain - Une tête de poivrot renversée.
- Un organe de liaison entre le chef et le corps - Ne progresse pas.
- Une manière brusque et cavalière.
- Tous les instruments et les accessoires dont on a besoin.
- Sur le chemin de la vie - Son de clochette.
- Symbole - Diminué physiquement.
- Légumineuse - En lui - Personnel.
- La portée d'une brebis.
- Propre à une église en tant que communauté sociale et juridique.

VERTICALEMENT

- Ne pousse pas à faire du bien.
- Fait entendre des voix.
- Ville valaisanne - Renferme plus d'une malice.
- Unit - Condition - Sur une plaque minéralogique.
- Une pierre.

- Gouverneurs romains.
- Se dit au moment d'une séparation - Mesure chinoise.
- Un cheveu-de-Vénus - Deux parts d'eau.
- Est pris quand on connaît les habitudes - Ne manque pas de goût.
- Brise une coque.

Solution de notre dernière grille:

Horizontalement: 1. Trous. Agen. 2. Ourdir. 3. Us. Iceberg. 4. Réincarner. 5. Métail. Ote. 6. Titus. 7. Nul. Es. 8. Tris. Eclat. 9. Enéide. Las. 10. Rendossera.

Verticalement: 1. Tourmenter. 2. Rusée. Urne. 3. Or. Italien. 4. Udine. Sid. 5. Siccite. Do. 6. Réalisées. 7. Br. 8. Grenouille. 9. Rets. Aar. 10. Nègre. ltsa.

Ont trouvé la solution exacte: Lily Rey-Bellet, Saint-Maurice; Astrid Rey, Montana; Nancy Jacquemettaz, La Tour-de-Peilz; Bernadette Pochon, Evionnaz; Symphorienne Malbois,

Fully; Martine Besse, Ville-Clâble; Gyselaine Carron, Fully; Josiane Droz, Lausanne; Léonie Lamon, Sion; J. Favre, Muraz-Sierre; Albano Rappaz, Massongex; Marcelle Vannay, Monthey; Bertha Dupont, Saxon; Pier-rine Jacquemettaz, Sion; Eugénie Oreiller, Massongex; Huguette Brut-tin, Bouveret; Edith de Riedmatten, Clarens; Maria Deschamps, Troistorrens; Norbert Crépin, Troistorrens; Henri Délez, Dorénaz; L. Ducret, Renens; frère Vital, Martigny; anonyme, Saint-Maurice; S. Tschopp, Montana; Léa Wœffray, Monthey; Bernard Pre-mand, Monthey; Olive Roduit, Ley-tron; Marie-Thérèse Favre, Vex; Ray-mond Carron-Avanthay, Fully; Berthe Chuard, Bardonnex; Charly Mathieu, Champéry; Michel Seydoux, Fribourg; Albert Chapuis, Lausanne; Yolande Rey, Genève; Blanche Roduit, Mar-tigny-Croix; Cyprien Theytaz, Basse-nendaz; Catherine Lambert, Sierre; Thérèse Neury, Saxon; Pierre Poulin, Crans; Blurette Nanzer, Bienne; Ger-maine Zwissig, Sierre.

- 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.20 Novitads Informations en romanche
- 19.30 La librairie des ondes par G. Valbert et Y. Court (s) L'oreille du monde Paroles et contre-chants par B. Falcicola
- 20.00 Les grands concerts de l'Union européenne de radiodiffusion F. Schubert, C. Ballif
- 21.25 env. Entracte Au rendez-vous de l'Europe, par F.-A. Rcoh
- 21.45 env. Suite et fin du concert L. van Beethoven O. Messiaen
- 23.00 Informations

BEROMUNSTER

- Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00
- 6.05 Bonjour
 - 8.05 Notabene
 - 10.00 Agenda
 - 12.00 La semaine à la radio
 - 12.15 Félicitations
 - 12.40 Rendez-vous de midi Informations et musique
 - 14.05 Pages de Copland, Heu-berger, Raymond, Rodgers Wal-Berg
 - 15.00 Disques champêtres
 - 16.05 Magazine de l'étranger
 - 17.00 Tandem
 - 18.30 Sport
 - 18.45 Actualités
 - 19.30 Disques
 - 21.30 Politique extérieure
 - 22.05 Tête-à-tête
 - 23.05-24.00 Big Band

MONTE CENERI

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55
- 6.00 Musique et informations
 - 8.45 Concerto pour cor et orchestre, Mozart
 - 9.00 Radio matin
 - 11.50 Programmes du jour
 - 12.10 Revue de presse
 - 12.30 Actualités
 - 13.10 La ronde des chansons
 - 13.30 Musique populaire suisse
 - 14.05 Radio 2-4
 - 16.05 Après-midi musical
 - 18.05 Vive la terre
 - 18.30 Chronique régionale
 - 19.00 Actualités
 - 20.00 Dimensions

- 20.30 Fanfare
- 21.00 Nashville-Gospel
- 21.30 Jazz
- 22.05 Théâtre
- 23.05-24.00 Nocturne musical

mardi

19

SUISSE ROMANDE 1

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
- 6.00 Le journal du matin Musique variée et informations générales
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 6.45 Le cahier de l'avent par Jacques Chessex
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Microscope La séquence du consommateur
 - 9.05 la puce à l'oreille Musique, évason, contact, service, avec l'équipe du matin
 - 10.30 Avec Jacques-Edouard Berger
 - 12.05 Le coup de midi Jeux, humour et promotion Est-ce ta fête? Un jeu de Michel Dénériaz
 - 12.15 Mardi les gars par Emile Gardaz et Michel Dénériaz
 - 12.30 Le journal de midi
 - 13.00 Souvenirs 1978: Notre rétrospective Edition principale et magazine d'actualité
 - 13.30 La petite affiche par Janry Varnel
 - 14.05 Des ronds dans l'eau Une balade radiophonique animée par Pierre Grand-jean.
 - 16.05 Feuilleton: Ce mort que nul n'aimait (17) Un feuilleton de Pierre-André Régent
 - 16.15 Les nouveautés du disque par Raymond Colbert
 - 17.05 En questions par Jacques Bofford, avec la collaboration de Jacques Zanetta
 - 18.05 Inter-régions-contact

Au théâtre cette semaine

Des lits à l'horizon. - Plongée dans le prolétariat hongrois avec cette pièce d'Endre Veszi. Une vieille femme de 75 ans a reçu pour seul moyen de vivre un vaste appartement qui appartenait à la famille chez qui elle tenait le ménage. Elle vit de la location de lits. Les occupent tous ceux qui ne peuvent louer un appartement, eu égard à leurs faibles moyens financiers ou, le plus souvent, à la pénurie de logements. **Samedi 16 décembre, RSR 2 à 20 h. 05.**

Le grand Zybilek. - Ce « grand Zybilek », c'est le plus grand funambule du monde, entouré de tout un état-major qu'on a coutume de rencontrer dans le show-business: imprésario, garde du corps, manager, médecin personnel, etc. A travers cette évocation Rainer Puchert ridiculise le culte du vedettariat. **Dimanche 17 décembre, RSR 2 à 15 h.**

Les belles manières. - Une pièce policière où le suspense est remplacé par l'humour, c'est ce que nous propose Sylvia Rouais. Un petit cambrioleur se voit invité à devenir le complice de la jeune baronne chez laquelle il comptait « travailler ». Mais notre malfrat doit encore s'initier aux bonnes manières... **Lundi 18 décembre, RSR 1 à 20 h. 05.**

Des journées entières sous les arbres. - Une vieille femme qui a fait sa vie à l'autre bout du monde, s'en revient en France. Elle veut revoir son fils avant de mourir. De ses enfants il est resté le préféré. Mais l'intéressé n'est qu'un raté qui vit avec une jeune prostituée. Pièce écrite par Marguerite Duras. **Mardi 19 décembre, RSR 1 à 20 h. 05.**

- 18.20 Revue de la presse suisse alémanique
- 18.30 Le journal du soir
- 19.00 Actualité médicale par Eric Schærli
- 19.15 Radio-actifs par Bernard Pichon
- 20.05 Aux avant-scènes radiophoniques: Des journées entières dans les arbres de Marguerite Duras
- 22.05 Blues in the night

SUISSE ROMANDE 2

- 7.00 Informations
- 7.05 (s) Suisse-musique Production Radio suisse romande C.-M. von Weber; N.-N. Tcherepnine; C. Debussy; H. Villa-Lobos; W.-A. Mozart; F. Smetana; J.-D. Bomtempo; J.-F. Zbinden; A. Honegger.
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre Cours d'italien avec Véra Florence
- 9.20 Domaine italien par Nicola Franzoni
- 9.30 La Suisse et l'éducation Un magazine de Jacques Zanetta
- 10.00 L'école des parents vous propose... (s) Stéréo-balade Docteur, dites-moi la vérité avec le D' J. Delétra.
- 10.30 Initiation musicale Un musicien qui venait du froid: Jean Sibelius
- 11.00 (S) Suisse-musique Production: Radio suisse alémanique. L. van Beethoven; G. Diethelm; A. Schwizer; C. Saint-Saëns.
- 12.00 (s) Stéréo-balade par Jean-Pierre Hautier
- 12.50 Les concerts du jour
- 13.00 (s) Vient de paraître par Demètre Ioakimidis C.-Ph.-E. Bach; J. Brahms.
- 14.00 Informations
- 14.05 Réalités par Véra Florence
- 15.00 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande. F. Schubert; J. Brahms.
- 17.00 (s) Rhythm'n pop par Gérard Suter
- 17.30 (s) Anthologie du jazz par Demètre Ioakimidis
- 18.00 Informations
- 18.05 (s) Redilemele Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker
- 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera
- 19.20 Novitads Informations en romanche
- 19.30 La librairie des ondes par Gérard Valbert et Yves Court
- 20.00 (s) Musique... au pluriel Les chemins de l'opéra Faust et Héliène
- 20.30 Stéréo-hebdo Le magazine du son par Jean-Claude Gigon
- 21.00 A l'écoute du temps présent par Istvan Zelenka R. Kunad; J. Wildberger; J. Cage
- 22.00 Le temps de créer Production: Danielle Bron
- 23.00 Informations Le cahier de l'avent par Jacques Chessex

BEROMUNSTER

- Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.

(s) Emissions diffusées en stéréophonie par l'émetteur de la Dôle (région du Léman)

- 6.05 Bonjour
- 8.05 Notabene
- 10.00 Agenda
- 12.00 Sport
- 12.15 Félicitations
- 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique
- 14.05 Solistes: J. Obrastsova, mezzo-soprano, A. Kraus, ténor
- 15.00 Tubes d'hier - succès
- 15.00 Tubes hier - succès aujourd'hui
- 16.05 Une personnalité et ses disques
- 17.00 Tandem
- 18.30 Sport
- 18.45 Actualités
- 19.30 Théâtre
- 20.20 Musique populaire de jardins
- 21.30 Vitrine 78
- 22.05 Musique légère
- 23.05-24.00 Jazz

MONTE CENERI

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
- 6.00 Musique et informations
 - 9.00 Radio-matin
 - 11.50 Programmes du jour
 - 12.10 Revue de presse
 - 12.30 Actualités
 - 13.10 La ronde des chansons
 - 13.30 Chansons à mi-voix
 - 14.05 Radio 2-4: musique légère
 - 16.05 Après-midi musical
 - 18.05 Cinéma et théâtre
 - 18.30 Chronique régionale
 - 19.00 Actualités
 - 20.00 Troisième page
 - 20.30 Disco-mix
 - 23.05-24.00 Nocturne musical

mercredi

20

SUISSE ROMANDE 1

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
- 6.00 Le journal du matin Musique variée et informations générales
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 6.45 Le cahier de l'avent par Jacques Chessex
 - 7.35 Billet d'actualité
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.15 Chronique routière
 - 8.25 Memento des spectacles et des concerts
 - 8.40 Microscope La séquence du consommateur
 - 9.05 la puce à l'oreille Musique, évason, contact, service, avec l'équipe du matin
 - 10.30 Avec Antoine Livio

RADIO

- 12.05 Le coup de midi Jeux, humour et promotion Est-ce ta fête? Un jeu de Michel Dénériaz
- 12.30 Le journal de midi Edition principale et magazine d'actualité
- 13.00 Souvenirs 1978: Notre rétrospective
- 13.30 La petite affiche par Janry Varnel
- 14.05 Des ronds dans l'eau Une balade radiophonique animée par Pierre Grand-jean
- 16.05 Feuilleton: Ce mort que nul n'aimait (18) Un feuilleton de Pierre-André Régent
- 16.15 Les nouveautés du disque par Raymond Colbert
- 17.05 En questions par Jacques Bofford, avec la collaboration de Jacques Zanetta
- 18.05 Inter-régions-contact
- 18.20 Revue de la presse suisse alémanique
- 18.30 Le journal du soir
- 19.00 Vivre à Rome par Blaise Evard
- 19.15 Radio-actifs par Bernard Pichon
- 20.05 Masques et musique par Emile Gardaz
- 21.00 Sport et musique Présentation: Jean-Claude Gigon
- 22.05 Blues in the night par Madeleine Caboche

SUISSE ROMANDE 2

- 7.00 Informations
- 7.05 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse alémanique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre Cours d'espagnol par Ninette Costanzo et Anne-Marie Gut
- 9.20 Domaine espagnol par Laura Ymayo Miguel Hernandez (fin)
- 9.30 La défense du français par Théodule
- 9.45 Entretien avec M. Uber-schlag président de l'Association des écoles pratiques (fin), par Jaqueline Damien.
- 10.00 Savez-vous que... par François-Achille Roch, avec la collaboration d'une équipe de juristes
- 10.30 Radio éducative (pour les élèves de 8 à 10 ans)

Les concerts de Genève Orchestre de chambre de Lausanne et Radu Lupu

Radu Lupu est un pianiste roumain qui a fait de Londres son camp de base d'où il part pour donner de nombreux concerts dans toute l'Europe. Il sera l'interprète du «Concerto en ut mineur», KV 491, l'un des trois grands concertos écrits par Mozart durant l'hiver 1785-1786. Au même programme de ce concert, la «Quatrième Symphonie», de Roussel, dédiée à Albert Wolff, créée en 1935, d'une construction classique. **Mercredi 20 décembre, RSR 2 à 20 heures.**

RADIO

samedi 16

SUISSE ROMANDE 1

- Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.05 Bonjour
 - 6.08 Reprises
 - 6.45 Le cahier de l'avent
 - 7.30 Le regard et la parole
 - 8.05 Revue de la presse romande
 - 8.20 Mémento des spectacles et des concerts
 - 8.30 Radio-évasion
 - 9.05 La petite vadrouille
 - 9.20 Les alpes
 - 9.30 J'veux pas l'savoir
 - 11.05 Le kiosque à musique
 - 12.05 Est-ce la fête ?
 - 12.30 Informations et magazine d'actualité
 - 12.45 Au fond à gauche
 - 14.05 Week-end show
 - 16.05 Musique en marche
 - 17.05 Aux ordres du chef
 - 18.05 La journée sportive
 - 18.15 L'actualité touristique
 - 18.30 Le journal du soir
 - 19.00 Actualité-magazine
 - 19.15 La grande affiche
 - 22.05 Entrez dans la danse

SUISSE ROMANDE 2

- 7.00 Informations
- 7.15 (s) Loisirs en tête
- 7.30 Votre loisir Monsieur ou Madame X
- 7.45 Philatélie
- 7.55 Le dictionnaire sonore
- 8.00 Cinéma-photographie et vidéo
- 8.15 Technique du son et haute-fidélité
- 8.30 19-38 stéréo
- 9.00 Informations
- 9.05 (s) L'art choral
- 10.00 Sur la terre comme au ciel
- 11.00 Au-delà du Verbe
- 12.00 (s) Concert-information
- 14.00 Informations
- 14.05 Contrastes
- 16.00 (s) Portraits musicaux
- 17.00 (s) Rhythm'n pop
- 18.00 Informations
- 18.05 (s) Swing-sérénade
- 18.50 Per i lavoratori italiani
- 19.20 Novitads
- 19.30 Correo español
- 20.00 Informations
- 20.05 Théâtre pour un transistor

Avec Jean-Pierre Moriaud, Jean Vigny et Camille Fournier

- 21.15 (s) Kiosque lyrique
- 23.00 Informations

BEROMUNSTER

- Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
- 6.05 Bonjour
 - 8.08 Reprises
 - 10.00 Loisirs
 - 11.05 Politique intérieure
 - 11.30 The Band of the RAF
 - 12.00 L'homme et le travail
 - 12.15 Félicitations
 - 12.40 Samedi-midi
 - 14.05 Ensembles vocaux et instrumentaux
 - 15.00 Magazine régional
 - 16.05 Radiophone
 - 17.00 Tandem
 - 18.05 Cloches
 - 18.20 Sport
 - 18.45 Actualités
 - 19.30 Magazine varié
 - 21.30 Politique intérieure
 - 22.05 Hits International
 - 22.30 Hockey sur glace
 - 23.05-24.00 Pour une heure tardive

MONTE CENERI

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
- 6.00 Musique et Informations
 - 8.45 Radioscolaire
 - 9.00 Radio-matin
 - 11.50 Programmes du jour
 - 12.10 Revue de presse
 - 12.30 Actualités
 - 13.10 Musique légère
 - 13.30 Chœurs
 - 14.05 Radio 2-4 : Musique légère
 - 16.05 Après-midi musical
 - 18.05 Voix des Grisons italiens
 - 18.30 Chronique régionale
 - 19.00 Actualités
 - 20.00 Documentaire
 - 20.30 Disco-mix
 - 23.05-24.00 Nocturne musical

dimanche 17

SUISSE ROMANDE 1

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), et à 12.30 et 23.55.
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 6.15 Quel temps fera-t-il ?
 - 6.45 Le cahier de l'avent
 - 7.15 Nature pour un dimanche
 - 7.50 Mémento des spectacles et des concerts
 - 8.15 Nature pour un dimanche
 - 9.05 Réveries aux quatre vents
 - 11.05 Toutes latitudes
 - 12.05 Dimanche-variétés

- 12.30 Informations et magazine d'actualité
- 14.05 Tutti tempi
- 15.05 Auditeurs à vos marques
- 16.15 En direct de Villars
- 18.05 La journée sportive
- 18.15 Antenne verte
- 18.30 Le journal du soir
- 19.00 Actualité artistique
- 19.15 Les mordus de l'accordéon
- 20.05 Allô Colette!
- 22.05 Dimanche la vie
- 23.05 Harmonies du soir

SUISSE ROMANDE 2

- 7.00 Sonnez les matines
- 8.00 Informations
- 8.15 Musique spirituelle
- 8.45 Messe
- 10.00 Culte protestant
- 11.00 Informations
- 11.05 (s) On connaît la musique
- 12.00 (s) La joie de chanter et de jouer
- 12.05 (s) On connaît la musique
- 12.10 (s) On connaît la musique
- 12.15 (s) On connaît la musique
- 12.20 (s) On connaît la musique
- 12.30 (s) On connaît la musique
- 12.35 (s) On connaît la musique
- 12.40 (s) On connaît la musique
- 12.45 (s) On connaît la musique
- 12.50 (s) On connaît la musique
- 13.00 (s) On connaît la musique
- 13.05 (s) On connaît la musique
- 13.10 (s) On connaît la musique
- 13.15 (s) On connaît la musique
- 13.20 (s) On connaît la musique
- 13.25 (s) On connaît la musique
- 13.30 (s) On connaît la musique
- 13.35 (s) On connaît la musique
- 13.40 (s) On connaît la musique
- 13.45 (s) On connaît la musique
- 13.50 (s) On connaît la musique
- 14.00 (s) On connaît la musique
- 14.05 (s) On connaît la musique
- 14.10 (s) On connaît la musique
- 14.15 (s) On connaît la musique
- 14.20 (s) On connaît la musique
- 14.25 (s) On connaît la musique
- 14.30 (s) On connaît la musique
- 14.35 (s) On connaît la musique
- 14.40 (s) On connaît la musique
- 14.45 (s) On connaît la musique
- 14.50 (s) On connaît la musique
- 14.55 (s) On connaît la musique
- 15.00 (s) On connaît la musique
- 15.05 (s) On connaît la musique
- 15.10 (s) On connaît la musique
- 15.15 (s) On connaît la musique
- 15.20 (s) On connaît la musique
- 15.25 (s) On connaît la musique
- 15.30 (s) On connaît la musique
- 15.35 (s) On connaît la musique
- 15.40 (s) On connaît la musique
- 15.45 (s) On connaît la musique
- 15.50 (s) On connaît la musique
- 16.00 (s) On connaît la musique
- 16.05 (s) On connaît la musique
- 16.10 (s) On connaît la musique
- 16.15 (s) On connaît la musique
- 16.20 (s) On connaît la musique
- 16.25 (s) On connaît la musique
- 16.30 (s) On connaît la musique
- 16.35 (s) On connaît la musique
- 16.40 (s) On connaît la musique
- 16.45 (s) On connaît la musique
- 16.50 (s) On connaît la musique
- 16.55 (s) On connaît la musique
- 17.00 (s) On connaît la musique
- 17.05 (s) On connaît la musique
- 17.10 (s) On connaît la musique
- 17.15 (s) On connaît la musique
- 17.20 (s) On connaît la musique
- 17.25 (s) On connaît la musique
- 17.30 (s) On connaît la musique
- 17.35 (s) On connaît la musique
- 17.40 (s) On connaît la musique
- 17.45 (s) On connaît la musique
- 17.50 (s) On connaît la musique
- 17.55 (s) On connaît la musique
- 18.00 (s) On connaît la musique
- 18.05 (s) On connaît la musique
- 18.10 (s) On connaît la musique
- 18.15 (s) On connaît la musique
- 18.20 (s) On connaît la musique
- 18.25 (s) On connaît la musique
- 18.30 (s) On connaît la musique
- 18.35 (s) On connaît la musique
- 18.40 (s) On connaît la musique
- 18.45 (s) On connaît la musique
- 18.50 (s) On connaît la musique
- 18.55 (s) On connaît la musique
- 19.00 (s) On connaît la musique
- 19.05 (s) On connaît la musique
- 19.10 (s) On connaît la musique
- 19.15 (s) On connaît la musique
- 19.20 (s) On connaît la musique
- 19.25 (s) On connaît la musique
- 19.30 (s) On connaît la musique
- 19.35 (s) On connaît la musique
- 19.40 (s) On connaît la musique
- 19.45 (s) On connaît la musique
- 19.50 (s) On connaît la musique
- 19.55 (s) On connaît la musique
- 20.00 (s) On connaît la musique
- 20.05 (s) On connaît la musique
- 20.10 (s) On connaît la musique
- 20.15 (s) On connaît la musique
- 20.20 (s) On connaît la musique
- 20.25 (s) On connaît la musique
- 20.30 (s) On connaît la musique
- 20.35 (s) On connaît la musique
- 20.40 (s) On connaît la musique
- 20.45 (s) On connaît la musique
- 20.50 (s) On connaît la musique
- 20.55 (s) On connaît la musique
- 21.00 (s) On connaît la musique
- 21.05 (s) On connaît la musique
- 21.10 (s) On connaît la musique
- 21.15 (s) On connaît la musique
- 21.20 (s) On connaît la musique
- 21.25 (s) On connaît la musique
- 21.30 (s) On connaît la musique
- 21.35 (s) On connaît la musique
- 21.40 (s) On connaît la musique
- 21.45 (s) On connaît la musique
- 21.50 (s) On connaît la musique
- 21.55 (s) On connaît la musique
- 22.00 (s) On connaît la musique
- 22.05 (s) On connaît la musique
- 22.10 (s) On connaît la musique
- 22.15 (s) On connaît la musique
- 22.20 (s) On connaît la musique
- 22.25 (s) On connaît la musique
- 22.30 (s) On connaît la musique
- 22.35 (s) On connaît la musique
- 22.40 (s) On connaît la musique
- 22.45 (s) On connaît la musique
- 22.50 (s) On connaît la musique
- 22.55 (s) On connaît la musique
- 23.00 (s) On connaît la musique
- 23.05 (s) On connaît la musique
- 23.10 (s) On connaît la musique
- 23.15 (s) On connaît la musique
- 23.20 (s) On connaît la musique
- 23.25 (s) On connaît la musique
- 23.30 (s) On connaît la musique
- 23.35 (s) On connaît la musique
- 23.40 (s) On connaît la musique
- 23.45 (s) On connaît la musique
- 23.50 (s) On connaît la musique
- 23.55 (s) On connaît la musique

(s) Emissions diffusées en stéréophonie par l'émetteur de la Dôle (région du Léman)

- 18.30 (s) Compositeurs suisses
- 20.05 Informations
- 20.05 L'œil écoute
- 21.00 Informations
- 23.00 Informations

BEROMUNSTER

- Informations à 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.
- 7.05 Musique légère
 - 10.00 En personne
 - 11.05 International
 - 11.30 Musique populaire
 - 12.15 Félicitations
 - 12.45 Kiosque à musique
 - 14.05 Archives: Polzisch Wackerli
 - 15.00 Musique champêtre
 - 15.30 Sport et musique
 - 17.30 Musique populaire sud-américaine
 - 18.10 Musique légère
 - 18.30 Sport
 - 18.45 Actualités
 - 19.00 Hit-parade
 - 20.00 Critique et satirique
 - 21.00 Controverses
 - 22.10 Sport
 - 22.30-24.00 Musique dans la nuit

MONTE CENERI

- Informations à 7.00, 8.00, 10.30, 12.00, 17.00, 18.15, 23.00, 23.55.
- 7.00 Musique et Informations
 - 8.35 Magazine agricole
 - 9.00 Disques
 - 9.10 Conversation évangélique
 - 9.30 Messe
 - 10.15 Carrousel du dimanche
 - 10.35 Studio 2: Musique légère
 - 11.45 Causerie religieuse
 - 12.05 Fanfares
 - 12.30 Actualités
 - 13.15 Café, pousse-café et conte
 - 13.45 La demi-heure des consommateurs
 - 14.05 Le disque de l'auditeur
 - 15.00 Mario Robbiani et son ensemble
 - 15.15 Musique légère
 - 16.15 La chaîne du bonheur à 30 ans
 - 17.15 Dimanche populaire
 - 18.00 Musique champêtre
 - 18.15 Sport
 - 19.00 Actualités
 - 19.45 Théâtre
 - 21.30 Le Quartetto italiano
 - 23.05-24.00 Nocturne musical

lundi 18

SUISSE ROMANDE 1

- Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.
- 6.00 Le journal du matin
 - 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
 - 6.45 Le cahier de l'avent

- 7.35 Billet d'actualité
- 8.05 Revue de la presse romande
- 8.15 Chronique routière
- 8.25 Mémento des spectacles et des concerts
- 8.40 Microscope
- 9.05 La puce à l'oreille
- 10.30 Avec Jean-René Bory
- 12.05 Le coup de midi
- 12.30 Le journal de midi
- 13.00 Souvenirs 1978: notre rétrospective
- 13.30 La petite affiche
- 14.05 Des ronds dans l'eau
- 16.05 Feuilleton
- 16.15 Les nouveautés du disque
- 17.05 En questions
- 18.05 Inter-régions-contact
- 18.20 Revue de la presse suisse allemande
- 18.30 Le journal du soir
- 19.00 Actualité scientifique et technique
- 19.15 Radio-actifs
- 20.05 Enigmes et aventures
- 20.05 Folk-Club RSR
- 22.05 Blues in the night

SUISSE ROMANDE 2

- 7.00 Informations
- 7.05 (s) Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 Le temps d'apprendre
- 9.30 Les aspects humains des grands mythes (fin)
- 9.45 Idées en cours
- 10.00 Portes ouvertes sur l'école
- 11.00 (s) Polyvalence de la musique
- 12.00 (s) Stéréo-balade
- 12.50 Les concerts du jour
- 13.00 (s) Vient de paraître
- 14.00 Informations
- 14.05 Réalités
- 15.00 (s) Suisse-musique
- 16.00 (s) Stéréo-balade
- 16.50 Les concerts du jour
- 17.00 (s) Rhythm'n pop
- 17.30 Aspects du jazz
- 18.00 Informations
- 18.05 (s) Redilemele



20 h. 25
La lumière des justes
Troisième épisode

Après un long voyage, Nicolas et Sophie arrivent au domaine familial de Kachtanovka. En voyant Nicolas, marié, Michel Ozareff est saisi d'une colère froide. Ce tyran domestique règne sur un faible groupe composé de sa fille, Marie et d'un précepteur français falot, M. Lesur. Sophie se rebelle contre la dureté de Michel, mais Nicolas doit lui avouer la vérité: ils se sont mariés contre son gré. D'un commun accord avec le despote, ils décident d'aller vivre tous deux à Saint-Petersbourg. Sophie est enceinte, la naissance est proche, Nicolas, qui sort sans sa femme, retrouve d'anciens compagnons d'armes qui partagent avec lui leurs souvenirs parisiens. A tous, que leurs longs voyages à travers l'Europe ont mis en contact avec les mouvements libéraux, l'autocratie du tsar semble insupportable. Des rêves de révolution se matérialisent peu à peu. Cependant, Sophie accouche d'un enfant mort-né. Michel Ozareff, venu en personne voir son petit-fils, supplie Sophie et Nicolas de revenir vivre à Kachtanovka...



20 h. 35
Numéro un

Une séquence de ce spectacle de variétés dont la vedette est - l'aviez-vous reconnue? - Mireille Mathieu.



22 h. 15
Thalassa
Perdu en mer

Ce reportage que la Télévision irlandaise a diffusé en novembre de l'année dernière a obtenu un grand succès d'estime au Festival international des films de télévision qui se tenait dans la petite ville de Riga, en URSS, il y a à peine deux mois, sur le thème: «L'homme et la mer». Inutile de dire que les téléspectateurs qui ont suivi avec passion et angoisse les dramatiques péripéties de la «Route du Rhum» en solitaire seront encore sur le coup de l'émotion en suivant ce reportage exceptionnel sur les naufrages en mer. Il s'agit de l'aventure survenue au petit chaltier «Carrig Una» et à ses cinq hommes d'équipage qui disparaissaient corps, coque et biens, après avoir, semble-t-il, heurté un rocher au large de l'Irlande. Ce film particulièrement émouvant rappelle que la mer impose souvent ses foudroyantes colères qui n'épargnent pas plus les professionnels que les amateurs. C'est ainsi que le petit port de pêche dont on nous conte la mésaventure ici déplore son deuxième naufrage en bien peu de temps...

suisse romande

- 9.55 Ski alpin
- 12.10 Tele-revista
- 12.25 Ski alpin
- 13.25 Téléjournal
- 13.30 Le monde en guerre
- 14.25 Ski alpin
- 15.10 Un'ora per voi
- 16.10 Le renard à l'anneau d'or
- 17.05 Les fantômes de Motley Hall
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 The Muppet show
- 18.00 La course autour du monde
- 18.50 Présentation des programmes
- 19.00 A vos lettres
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Loterie suisse à numéros
- 19.55 Rendez-vous
- 20.25 La lumière des justes
- 21.20 Les oiseaux de nuit
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Hockey sur glace

suisse italienne

- 11.55-13.00 env. Ski alpin
- 15.15 Troisième page
- 16.15 Pour les enfants
- 16.45 Pour les jeunes
- 17.30 Video Libero
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Baretta
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 19.10 L'Evangile de demain
- 19.25 Dessins animés
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Les grandes espérances
- 22.40 Téléjournal
- 22.50-24.00 Samedi-sports

france 1

- 11.55 Philatélie club
- 12.30 Cuisine légère
- 12.47 Jeune pratique
- 13.00 TF1 actualités
- 13.35 Les musiciens du soir
- 14.02 Toujours le samedi

france 3

- 14.05 L'homme invisible
- 14.55 Maya
- 15.40 Au bout du rouleau
- 16.50 L'avant-dernière feuille d'automne
- 17.00 L'histoire de la musique populaire
- 17.50 Les exploits de Mightor
- 18.05 Trente millions d'amis
- 18.40 Magazine auto-moto 1
- 19.13 Six minutes pour vous défendre
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 L'inconnu de 19 h. 45
- 20.00 TF1 actualités
- 20.35 Numéro un
- 21.55 Soir 3
- 22.15 Thalassa

TELEVISION

samedi 16 décembre

- 21.37 Destins croisés (3 et fin)
- 23.15 Télé-foot 1

antenne 2

- 11.00 Ski alpin
- 11.45 Journal des sourds et des malentendants
- 12.00 CNDP
- 12.30 Samedi et demi
- 13.35 Des animaux et des hommes
- 14.25 Les jeux du stade
- 17.10 Salle des fêtes
- 18.00 La course autour du monde (14)
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 Gaston Phébus

- 21.30 Sur la sellette
- 22.15 Terminus les étoiles
- 22.55 Concert
- 23.25 Journal de l'A2
- 18.30 FR3 jeunesse
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Mazarin
- 21.55 Soir 3
- 22.15 Thalassa



18 heures
L'invité de FR3

Alexis Weissenberg

Composée comme un concerto qui aurait non pas trois mais plusieurs mouvements, cette émission comporte quelques excellentes séquences. Nostalgie, Alexis Weissenberg évoque son enfance bulgare bercée par les cloches de la cathédrale de Sofia (sur des images extraites de *Alexandre Nevski*) et le vent sur les rives de la Maritza, des souvenirs qui sont à la source de sa vocation de pianiste. Entre la main, l'intelligence et la sensibilité, il y a une complicité étroite dont un pianiste vit tous les secrets sans toujours les connaître: Weissenberg s'en explique avec le professeur Tubina. Le mime et le pianiste sont des artistes qui ne s'expriment pas avec la voix: c'est ce point commun qui explique la participation de Marcel Marceau à cette émission. Il y a dans la *Sonate d'automne*, l'admirable dernier film d'Ingmar Bergman, une séquence qui ne pouvait que frapper un spécialiste de Chopin comme Alexis Weissenberg, c'est celle où la mère (Ingrid Bergman), pianiste professionnelle, montre à sa fille (Liv Ullmann) comment on doit jouer Chopin: s'appuyant sur ce passage, l'invité de FR3 précise sa propre conception. Autres moments privilégiés de l'émission, l'explication de Giorgio Strehler, metteur en scène au Piccolo Teatro de Milan, à l'Opéra de Paris et à la Scala de Milan, sur la mise en images de la musique au cinéma et à la télévision; un reportage sur les usines Steinway à Hambourg où sont fabriqués les pianos qui portent cette marque prestigieuse; la *Sonate au clair de lune*, ou Bernard Haller dans un sketch qui fait partie des grands classiques de son répertoire; présentation de la chanteuse Christie Caro qui sera l'une des vedettes de *La fugue*, comédie musicale que Weissenberg vient d'écrire. Et pour conclure cette émission, *Bach expliqué aux enfants*, un film de François Reichenbach avec Alexis Weissenberg au piano.



19 h. 45

Goodbye Mr. Chips

Un film de Herbert Ross

C'est à une comédie musicale signée Herbert Ross que les téléspectateurs sont conviés à assister ce soir. Tournée en 1969, elle met en scène deux interprètes connus dans le milieu du septième art et dans le monde de la chanson: Peter O'Toole et Petula Clark, pour ne citer que les principaux. Le thème en est simple; il relate la vie sentimentale et professionnelle d'un professeur de collège anglais qui s'éprend d'une vedette de music-hall.



20 h. 35

Les canons de Navarone

Les Allemands ont placé d'importantes batteries de canons au faite de la forteresse de Navarone, et ainsi empêchent leurs adversaires de progresser. Un petit groupe de Britanniques et de Grecs sont chargés de détruire ce bastion, au risque de leur vie, pour ouvrir la voie à la marine britannique qui pourrait ainsi aller porter secours à des soldats encerclés en Turquie. Naturellement, mille et un obstacles sont dressés sur le chemin périlleux des courageux soldats qui auront besoin de toutes leurs armes et leurs connaissances pour mener leur tâche à bien. Ils seront d'ailleurs aidés à s'évader d'un très mauvais pas par des partisans, si bien que même l'intrigue amoureuse finit par trouver sa place dans ce film réalisé en 1960 par Jack Lee Thompson, et qui connut un grand succès par ses séquences souvent spectaculaires.

suisse romande

9.15 **Il Balcun tort**
10.00 **Culte**
transmis de l'église réformée de Seon (Argovie).

11.00 **Téléjournal**
11.05 **Tel-hebdo**
11.30 **Table ouverte**
Energie: quel avenir? Les réserves d'énergie fossile sont limitées: le monde risque de vivre en état de pénurie dans les années qui viennent.

12.45 **Tiercé mélodies**
1. Rita Coolidge, 2. Julien Clerc, 3. Noam, 4. Serge Lama, 5. Johnny Hallyday, 6. Luisa Fernandez, 7. Michael Zaggar Band, 8. Karen Cheryl, 9. Gérard Lenorman, 10. Marc Charlan.

12.55 **Spécial-cinéma**
Présentation de l'actualité cinématographique en Suisse.

13.55 **Tiercé mélodies**
14.05 **Le trésor de Cantenac**
■ Un film de Sacha Guitry, avec l'auteur, Lana Marconi, Jeanne Fusier-Gir et Pauline Carton.

15.40 **Tiercé mélodies**
15.50 **Contes folkloriques japonais**
La récompense des bons génies.

16.00 **Tiercé mélodies**
16.15 **Chaîne du bonheur: 30^e anniversaire**
En direct de la patinoire de Villars-sur-Ollon, tirage au sort des bénéficiaires des grands voyages offerts à l'occasion de la campagne en faveur des familles qui, des familles que.

17.00 **Tiercé mélodies**
17.30 **Téléjournal**
17.35 **Il est difficile d'être un pingouin**
Pendant quatre mois, R. H. Materna et son équipe ont filmé en Antarctique le cycle de reproduction complet des manchots Adélie.

18.30 **En attendant Noël**
Présence catholique.
18.50 **Les actualités sportives**
19.30 **Téléjournal**
19.45 **Goodbye Mr. Chips**
Un film d'Herbert Ross, avec Peter O'Toole, Petula Clark et Michael Redgrave.

21.50 **Des yeux pour entendre...**
Eric Bauer propose « Les couleurs de l'orchestre » avec Jean-Marie Auberson.
22.55 **Vespérales**
Crayon bleu, crayon d'or...
23.05 **Téléjournal**

28.55 **Vespérales**
Crayon bleu, crayon d'or...
23.05 **Téléjournal**

suisse allemande

10.00 **Culte**
11.00 **Les débats aux Chambres fédérales**
11.45–12.35 **Témoignage de l'histoire**

Une allocution de Jean Rudolf von Salis, à l'occasion de la remise du Prix littéraire d'Argovie, le 11 novembre
12.45 **Tele-revista**
13.00–14.00 **Un'ora per voi**
14.15 **Téléjournal**
14.20 **Panorama**
14.45 **Les Mangati (4)**
Une tribu de Tanzanie. Série

15.10 **Der grosse Caruso**
(The great Caruso), film américain de Richard Thorpe (1951). Avec Mario Lanza et Ann Blyth. (Version allemande)

16.15–17.00 **30^e anniversaire de la Chaîne du Bonheur**
Voir TV romande

16.55 **Frei geboren**
Dernière chasse. Série avec Gary Collins et Diana Muldaur

17.50 **Téléjournal - Sports**
18.00 **Faits et opinions**
18.05 **Fin de journée**
19.00 **Téléports**
20.00 **Téléjournal**
20.15 «... ausser man tut es»
20.20 **Lina Braake**
Film allemand de B. Sinkel (1974). Avec Lina Carstens

21.40 **Kintop - ciné-revue**
21.55 **Téléjournal**
22.05–22.40 **Pour l'année Schubert**
Trio pour violon, violoncelle et piano, par le Beaux-Arts Trio, New York

suisse italienne

10.00–11.00 **Culte réformé**
11.00–11.45 **Il Balcun tort**
11.55 **Ski alpin**
Coupe du monde. Descente messieurs. Commentaire français Christian Bonardelly. En Eurovision de Val Gardena

13.30 **Téléjournal**
13.35 **Telerama**
14.00 **Tele-revista**
14.15 **Un'ora per voi**
15.15 **Le chevalier Tempête**
La politique de Mazarin. Série

16.15 **30 ans de la Chaîne du Bonheur**
(Voir TV romande)
17.00 **Trovarsì in casa**
19.00 **Téléjournal**
19.10 **La Parole du Seigneur**
19.20 **Lexique musical**
Petit guide de terminologie de la musique

19.55 **Dessins animés**
20.10 **Magazine régional**
20.30 **Téléjournal**
20.45 **Les folles Offenbach**
Le train des comédiens. Série de Michel Boisrond, avec Michel Serrault
21.45 **Le dimanche sportif**
22.45–22.55 **Téléjournal**

france 1

9.15 **Judaïca**
9.30 **Source de vie**
Non pas la force, mais l'esprit

10.00 **Présence protestante**
10.30 **Le jour du Seigneur**
10.30 Magazine du dimanche, 11.00 Messe

12.02 **TF1-TF1 Spécial**
13.00 **TF1 actualités**
13.20 **C'est pas sérieux**
14.15 **Les rendez-vous du dimanche**
Variétés, avec: Joe Dassin, Les Compagnons de la Chanson, etc. Cinéma: invités: Françoise Sagan, Jean Lefebvre, etc. Extraits de films
15.30 **Tiercé à Vincennes**
15.35 **L'escadron volant**
9. Chopper Squad. Série, avec: Dennis Grosvenor, Robert Coleby, etc.



17 décembre

16.25 **Sports première**
Gymnastique. Ski: descente messieurs. Cross-country

17.47 **Honni soit qui mal y pense**
Un film d'Henry Koster.

19.25 **Les animaux du monde**
Des étourneaux par milliers

20.00 **TF1 actualités**
20.35 **Les canons de Navarone**
Un film de J. Lee Thompson. Avec: Gregory Peck, David Niven, Anthony Quinn, Stanley Baker, etc.

23.05 **TF1 actualités**

antenne 2

10.00 **CNDP**
A la découverte de l'économie: inflation et société

11.00 **Quatre saisons**
11.30 **La vérité est au fond de la marmite**
Pâté de viande

12.00 **Chorus**
12.40 **Ciné-malices**
12.58 **Top club dimanche**
13.15 **Journal de l'A2**
13.40 **Top club dimanche (suite)**

14.30 **Heidi (1)**
15.20 **En savoir plus**
16.20 **Petit théâtre du dimanche**

16.55 **Monsieur cinéma**
17.35 **Chocolat du dimanche**

18.05 **Le monde merveilleux de Walt Disney**
11. Walt Disney et ses chiens vedettes

18.55 **Stade 2**
20.00 **Journal de l'A2**
20.32 **Le deuxième gala des grandes écoles**

21.40 **Alcina**
Opéra en trois actes de Georg-Friedrich Haendel. Avec: Ann Murray, François Loup, Valérie Masterson, etc.
23.40 **Journal de l'A2**

france 3

10.00 **Images de...**
10.30 **Mosaïque**
16.30 **Espace musical**
17.30 **Festival de Besançon**
18.00 **L'invité de FR3**
19.45 **Dom-Tom**
20.00 **Histoires de France**
La dépêche de Toulouse

20.30 **Rue des Archives**
6. Mélodrame ce soir

21.20 **Soir 3**
21.30 **Encyclopédie audiovisuelle du cinéma**
Esthétique des années 20

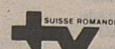
22.00 **Ciné-regards**
Aspects du cinéma italien
22.30 **Les adolescents**
Un film d'Alberto Lattuada. Avec: Christian Marquand, Catherine Spaak, etc.



20 h. 35

Voyage au pays du disco

Et voici que l'émission la plus sage de FR3 se met à l'écoute de la mode la plus insensée qui se soit abattue sur la terre de plaisir, celle du disco. On appelle disco, on le sait, cette bruyante bâtarde de la musique rock et pop qui, après avoir quitté le Vieux-Continent pour les Etats-Unis, nous est revenue sous forme de boomerang éclaboussant les ondes des radios et des télévisions aussi bien que toutes les salles où l'on danse pour passer le temps. Ce genre musical douteux constitué d'une mélodie en mineur et d'une ligne rythmique en grosse caisse et effets électro-acoustiques fait l'effet d'une drogue magique, pas dangereuse pour le corps mais plutôt dégradante pour l'oreille et l'esprit sur un public énorme mais pas toujours consentant. L'émission de FR3, tente de montrer comment ce phénomène disco est colporté par des Travolta, des Cerrone et des Sheila et orchestré par des professionnels aiguilleurs de ce que le show business n'a pas de meilleur.



21 h. 40

La charge victorieuse

Un film de John Huston

John Huston, avec cette œuvre, a voulu dénoncer envers et contre tout l'absurdité de la guerre, et la relativité de la notion d'héroïsme. Avec *La charge victorieuse* (1951), il relate le cas d'un jeune soldat nordiste – aux Etats-Unis pendant la guerre de Sécession – qui, pris de panique le jour de son premier combat, s'enfuit et se rachètera par la suite en devenant un héros. Le réalisateur a signé là une œuvre remarquable et percutante, condamnant avec force la guerre dans toute son inanité et toute son horreur, et voulant montrer que le désir de vivre triomphe de l'obligation d'obéir. Les téléspectateurs seront certainement touchés par ce document profondément humain, interprété de façon magistrale par Audie Murphy dans le rôle principal.



22 h. 52

L'homme du Sud

On a dit de ce film, réalisé en 1945 aux Etats-Unis d'après un roman de Georges Sessions Perr, qu'il était le meilleur de la période américaine de Renoir. C'est que le metteur en scène ne s'est pas laissé prendre au piège des charmes équivoques du Sud et il a réussi à traduire le désarroi du «petit Blanc» qui cherche honnêtement à faire face à l'adversité. Un planteur de coton essaie de remettre sur les rails, avec l'aide de sa femme et de sa mère, une ferme abandonnée. Mais il n'aura pas trop de toutes les bonnes volontés pour parvenir à ses fins, car il se heurte à divers facteurs imprévus – de l'hostilité du voisin à la maladie, sans oublier une mauvaise récolte. Avec des moyens sobres, le metteur en scène a pu restituer un Sud des Etats-Unis qui n'a pas le chatoiment des fêtes langoureuses, mais parfois l'amertume de la vie telle qu'elle continue d'être.

suisse romande

16.50 **Point de mire**
17.00 **A la recherche des pays de la Bible (5)**
Une terre de lait et de miel

17.30 **Téléjournal**
17.35 **Présentation des programmes**

17.40 **Ecran de fêtes**
17.40 Les soldats du feu
18.35 Barbapapa

18.40 **Système D**
Le jeu des incollables.

19.00 **Qui était l'«incollable»?**
Jacques Bergier
Sa vie, ses aventures, sa philosophie.
Ce soir: 5. Le pape de l'étrange.

19.30 **Téléjournal**
19.50 **Fanfaronnades (5)**
La fanfare de Romont introduite par l'Union harmonieuse... et facétieuse.

20.05 **Passe et gagne**
Le jeu des incollables

20.20 **La fanfare du printemps**
Une émission de variétés de Claude Delieutraz. Souvenirs d'un printemps tumultueux de l'Union harmonieuse en compétition avec une authentique fanfare valaisanne. Se sont mouillés dans cette galère, entre autres: Paul Mercey, Maurice Auffer, Michel Cassagne, Jean-Paul Poë, Michel Broillet, Roland Collombin, Pierre Tisserand et Jean-Noël Dupré.



21.40 **La charge victorieuse**
Un film de John Huston avec Audie Murphy.

22.40 **Téléjournal**
22.50 **A la recherche des pays de la Bible (5)**
Une terre de lait et de miel

suisse allemande

9.10–11.40 **TV scolaire**
L'avalanche, une menace pour l'homme. 10.30 Les Sakuddei, 2^e partie

17.10 **TV-junior**
18.00 **Carrousel**
Musique et informations: avec: la météo du week-end

18.45 **Fin de journée**
18.50 **Téléjournal**
19.05 **Im Wilden Westen**
Millionnaires de courtes durées. Série américaine

19.35 **Point chaud**
20.00 **Téléjournal**
20.20 **Patient 78**
Victimes oubliées de la route: les piétons. Débat animé par Roger Müller

suisse italienne

21.20 **Diener und andere Herren**
Nouvelles irlandaises avec Heinz Rühmann. Et la participation de Bruno Löbel, Regine Lutz, Ferdy Mayne

22.20 **Téléjournal**
22.35 **Südseereise**
Film suisse de Sebastian C. Schröder. Avec Ursula Klar, Philipp Nicolas, Simone Hassler

23.35–23.40 **Téléjournal**

suisse italienne

14.00–14.55 **TV scolaire**
Sur les traces de Marco Polo avec l'expédition de Carlo Mauri (2)

15.10–16.05 **TV scolaire**
17.50 **Téléjournal**
17.55 **Pour les tout-petits**
Simon au pays des dessins (6): Simon et le réveil matinal

18.00 **Pour les jeunes**
Heure J: junior club

18.50 **Téléjournal**
19.05 **Jazz club**
Joe Williams All-Stars au Festival de Montreux 1977

19.35 **Heidi**
La grand-mère

20.05 **Magazine régional**
20.30 **Téléjournal**
20.45 **Reporter**
21.45 **Sergio Mendes**
Musique populaire brésilienne

22.45–22.55 **Téléjournal**

france 1

12.00 **La Bible en papier**
5. La vocation d'Abraham

12.15 **Réponse à tout**
12.33 **Midi première**
13.00 **TF1 actualités**
13.35 **Les temps difficiles (2)**
Srie d'après Charles Dickens. Avec: Patrick Allen, Jacqueline Tong, Timothy West, Alan Dobie, etc.

14.30 **Les visiteurs de Noël**
14.35 Heidi. 15.00 Recho et Frigo. 15.05 Le magicien Gilles Arthur. 15.10 Woody Woodpecker. 15.20 Les plus belles histoires de Walt Disney. 15.30 Le club des cinq

16.00 **Ciné première**
Avec Christine Arnothy: «L'ouragan vient de Navarone» «Le ciel peut attendre»

16.30 **Il était une fois un Père Noël**
16.45 **Le jour du dauphin**
Un film de Mike Nichols

18.27 **Nounours**
18.32 **L'île aux enfants**
18.55 **Les oiseaux de Meiji Jingu (15)**
Feuilleton d'André Michel. Avec: Claudine Auger, Tomoko Ogawa, Jean Vincent, etc.

19.10 **Une minute pour les femmes**
Les coutumes de Noël, la plus vieille fête du monde

19.20 **Actualités régionales**
19.45 **C'est arrivé un jour**
L'enfant à crédit

20.00 **TF1 actualités**
20.35 **Ciné-roman**
Dramatique d'après le livre de Roger Grenier.

22.45 **Soir 3**



22 décembre

Avec: Gilles Laurent, Paulette Frantz, Maurice Biraud, Jacques Duflho, etc.

22.10 **Chants de Noël**
Variétés, avec: Demis Roussos, Sacha Distel, Charles Aznavour, Sheila et le groupe B. Devotion, Claude François, Boney M., etc.

22.55 **TF1 actualités**

antenne 2

12.20 **Dessins animés**
12.30 **Chiffres et lettres jeunes**

13.00 **Belphégor**
Feuilleton de Claude Barma. Avec Juliette Gréco

13.35 **Magazine régional**
13.50 **L'âge en fleur**
4. Le grand jour (28) Feuilleton d'Odette Joyeux et Ph. Agostini

14.03 **Aujourd'hui madame**
A l'écoute des chorales

15.05 **Eglantine**
Un film de Jean-Claude Brialy. Avec: Valentine Tessier, Claude Dauphin, Odile Versois.

16.27 **Delta**
17.30 **Récré A2**
18.10 **Tarzan**
18.35 **C'est la vie**
Les métiers d'art: un polisseur de cristal

18.55 **Des chiffres et des lettres**
19.20 **Actualités régionales**
19.45 **Top club**
20.00 **Journal de l'A2**
20.32 **Gaston Phébus**
3. Le lion des Pyrénées. Feuilleton d'après l'œuvre de Miryam et Gaston Bearn. Avec: Jean-Claude Drouot

21.30 **Apostrophes**
Marcel Jouhandeau

22.45 **Journal de l'A2**
22.52 **L'homme du sud**
Un film de Jean Renoir. Avec: Zachary Scott, Betty Field, J. Carroll, Naish, etc.

france 3

17.30 **FR3 jeunesse**
18.55 **Tribune libre**
19.10 **Soir 3**
19.20 **Actualités régionales**
19.40 **La télévision régionale**

19.55 **Il était une fois l'homme**
20.00 **Les jeux de Noël**
20.35 **Le nouveau vendredi**
Voyage au pays du disco

21.50 **La vie offerte**
Un film de François Reichenbach, d'après le spectacle créé au Théâtre d'Orsay. Avec: Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault, etc.

22.45 **Soir 3**



20 h. 40
Spécial cinéma

Spécial Liza Minnelli

Une interview de la célèbre vedette du cinéma et du music-hall.
Cabaret, film de Bob Fosse

Difficile de parler de Liza Minnelli sans tomber immédiatement dans une cascade de superlatifs ! Sa voix, sa présence, son sens de la scène, sa sensibilité ont conquis, le monde entier. La fille de Vincente Minnelli et de Judy Garland, qui montait à quinze ans à New York, bien décidée à se faire un prénom, a réussi au-delà des espoirs les plus fous. La preuve ? On a cessé de la comparer aux autres (de Mistinguett à Sammy Davis, sans compter les querelles byzantines pour savoir si elle tenait plus de maman que de papa ou le contraire); ce sont les autres maintenant que l'on compare à elle. Et force est de reconnaître qu'il sera bien difficile d'égaliser Liza, qui possède à la fois le métier et la jeunesse. Il y a moins d'un mois, elle crée un événement en venant présenter son dernier show à Lausanne. Si le public y trouva son compte, la presse elle, resta sur sa faim: une décision injustifiable de ses managers américains fit que ni les photographes ni les journalistes ne purent accomplir leur travail. L'équipe de «Spécial cinéma», de son côté tenta une dernière démarche... qui réussit: par l'intermédiaire des responsables de la Fox en Europe, elle obtint de pouvoir filmer une interview, la veille du spectacle lausannois. C'est ainsi que le public romand pourra découvrir une jeune femme souriante, sensible et simple.



20 h. 35
Les dossiers de l'écran

Le gentleman vagabond

La fleur accrochée à la boutonnière de Charlot ou celle qu'il tourne fébrilement entre ses doigts, pourrait être le symbole le plus universel de la poésie, de la sensibilité. Son odeur traverse les frontières du monde entier et personne ne reste insensible au témoignage direct de cette spontanéité-là. Tout le miracle «Charlot» tient dans le langage universel du burlesque grave qui rappelle que l'homme est un «roseau pensant», le plus faible mais le plus heureux de toute la nature, comme disait Pascal avec beaucoup moins d'humour que Chaplin, mais avec une aussi large clairvoyance. Les «Dossiers de l'écran» ont fort bien fait de programmer ce *Gentleman vagabond* qui est «un hommage affectueux rendu à Sir Charles Chaplin». Ce film est un condensé merveilleux des scènes de dix-sept de ses plus grands films, de documents professionnels et familiaux, de photos, de reportages, etc. De quoi satisfaire la curiosité infatigable de tous ceux à qui Charlot a appris à sourire devant la difficulté d'être un simple mortel... en n'importe quel lieu, en n'importe quelle société.



20 h. 35

Ignace

Ignace est un brave réserviste, soudain rappelé pour accomplir un stage dans un régiment de dragons. Avec sa feuille de route, il part pour sa destination, mais en arrivant, il est pris pour un autre - un curiste, et se retrouve dans une clinique. Le temps d'expliquer le malentendu, le voilà en retard. Comme punition, il se voit nommer pendant un mois ordonnance du colonel. C'est là que tout commence pour lui, car il a tôt fait de surprendre tous les secrets de coulisses de cette famille honorable, mais plutôt crainte. Il commet gaffe sur gaffe... Ce film de Pierre Colombier date de 1937 et s'inscrit dans la tradition du comique troupier. Fernandel y fait merveille, à condition bien sûr que l'on soit sensible à ce genre particulier.

suisse romande

- 14.15 Point de mire
- 14.25 TV-Contacts
- 14.25 Music Circus (Reprise de «Grand soir» du 22.12.75)
- 17.00 A la recherche des pays de la Bible (2)
- 17.30 Téléjournal
- 17.40 Ecran de fêtes
- 18.35 Barbapapa
- 18.40 Système D
- 19.00 Qui était l'«incollable» ? Jacques Bergier
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.05 Fanfaronnades (2)
- 20.25 Passe et gagne
- 20.40 Cabaret



- 22.40 Spécial Liza Minnelli
- 23.25 Téléjournal
- 23.35 A la recherche des pays de la Bible (2)

suisse allemande

- 9.10-11.35 TV scolaire
- 15.00-16.25 Da capo
- 17.00-17.30 Pour les petits
- 18.00 Roraima, mère des fleuves
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Karino - Histoire d'un cheval
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 CH magazine
- 21.05 Le vieux
- 22.05 Téléjournal

suisse italienne

- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.00 Pour les enfants
- 18.20 Signes
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Retour en France
- 19.35 Le monde où nous vivons
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Quattro Bücer e'na Gazösa
- 21.45 Troisième page
- 22.30-22.40 Téléjournal

france 1

- 12.00 La Bible en papier
- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF1 actualités
- 13.45 Le regard des femmes
- 18.00 A la bonne heure
- 18.27 Nounours
- 18.32 L'île aux enfants
- 18.55 Les oiseaux de Meiji Jingu (12)
- 19.15 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 C'est arrivé un jour
- 20.00 TF1 actualités
- 20.35 Histoire du chevalier des Grioux et de Manon Lescaut

france 3

- 18.30 FR3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les jeux de Noël
- 20.35 Ignace
- 22.20 Vivre demain
- 23.10 TF1 actualités



TELEVISION

mardi

antenne 2

- 12.20 Dessins animés
- 12.30 Chiffres et lettres jeunes
- 13.00 Belphegor (2)
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 L'âge en fleur
- 14.03 Aujourd'hui madame
- 15.05 Monsieur Jadis
- 16.46 Par elles-mêmes
- 17.30 Récré A2
- 18.10 Tarzan
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.35 Le gentleman vagabond



Film de Richard Petterson
Avec: M. Sydney Chaplin, M. Versors, etc.
Débat: Charlie Chaplin

france 3

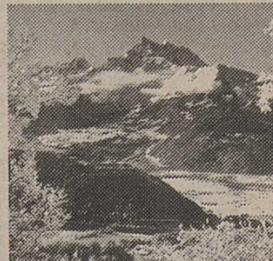
- 18.30 FR3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les jeux de Noël
- 20.35 Ignace
- 22.20 Vivre demain
- 23.10 TF1 actualités



15 h. 15

Tant qu'on a la santé

Un brave héros de tous les jours, qui travaille comme tout le monde, dans un univers normal, se voit conseiller par son médecin de prendre juste un peu de repos. Le voilà dont parti à la recherche de ce luxe infini, le calme et la tranquillité. C'est le prétexte choisi en 1965 par Pierre Etaix pour croquer notre société sur le vif et la dépeindre à grands traits gentiment moqueurs: il accumule joyeusement les détails justes à propos du bruit de plus en plus agressif, des campings toujours plus bondés, des habitations toujours moins confortables. Mais curieusement, ce qui fait un peu défaut à ce divertissement bien huilé, c'est un personnage central qui cristalliserait pour de bon tous ces travers et donnerait davantage de relief à cette mise en accusation. Pourtant, le ton badin reste sympathique, et, parfois, la caricature porte.



20 h. 20

Jeux sans frontières

Spécial Noël

Richmond on Thames (GB), Liège (B), Asiago (I), Dalfsen (N), Villars-sur-Ollon (CH).
Pour la seconde année consécutive la Suisse participe à ces joutes hivernales: l'an passé, une équipe des Brenets avait brillamment défendu nos couleurs en Ecosse. Mais cette fois, la Télévision romande est le maître d'œuvre de cette coproduction (en collaboration technique avec Audiofilm de Fribourg) qui se déroulera à la patinoire de Villars-sur-Ollon; les techniciens suisses auront à une tâche délicate: les présentateurs de chaque pays commenteront en effet à tour de rôle un jeu dans l'image, alors que leurs collègues fourniront une traduction à l'intention de leurs téléspectateurs respectifs. Cette méthode permet de pallier l'absence des commodités techniques offertes d'ordinaire pour les «Jeux sans frontières estivaux», commodités qui nécessitent les équipements spéciaux de l'Eurovision. Signalons que les artisans principaux de cette émission ont nom Jean Bovon pour la réalisation, Jacques Stern pour les décors, Charles-André Bujard pour la photographie et Ennio Pollini pour le son, sans compter bien sûr l'équipe du car un.



20 h. 35

Funny Girl

On a dit parfois de ce film de William Wyler, mis superbement en scène en 1968, qu'il était la source d'un nouveau mythe: c'est en partie exact, car c'est à partir de cette éblouissante performance que Barbra Streisand a fait une entrée fracassante dans le monde du spectacle. Le thème n'est que prétexte à déployer les fastes de la comédie musicale traditionnelle, mais Wyler s'y entend à merveille: il conte l'histoire d'une jeune comédienne anonyme des années vingt à Broadway, à qui sa maladresse initiale vaut d'être finalement remarquée par l'un des grands patrons du monde du spectacle. Son caractère et sa verve la mèneront au triomphe professionnel, mais lui vaudront des mésaventures conjugales difficiles à supporter. Le thème est bien rebattu, il reste cependant le plaisir de renouer avec une comédie musicale de belle facture et d'excellente qualité.

suisse romande

- 10.50 Ski alpin
- 12.30 Ski alpin
- 16.50 Point de mire
- 17.00 A la recherche des pays de la Bible (3)
- 17.30 Téléjournal
- 17.40 Ecran de fêtes
- 18.40 Système D
- 19.00 Qui était l'«incollable» ? Jacques Bergier
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Fanfaronnades (3)
- 20.05 Passe et gagne
- 20.20 Spécial Noël
- 21.20 Mariage royal
- 22.50 Téléjournal
- 23.00 A la recherche des pays de la Bible (3)

suisse allemande

- 10.50-12.00 Ski alpin
- 12.30-13.30 Ski alpin
- 17.10 TV-junior
- 18.00 Carrousel
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Heidi
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Wunnigel
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Magazine culturel et mensuel
- 23.05-23.35 Ski alpin

suisse italienne

- 10.50-12.00 env. Ski alpin
- 12.30-13.30 Ski alpin
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.00 Pour les petits
- 18.10 Pour les enfants
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 In casa e fuori
- 19.35 Signes
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Arguments
- 21.35 Musique au Studio 3
- 22.20 Téléjournal
- 22.30-23.00 Ski alpin

france 1

- 12.00 La Bible en papier
- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF1 actualités
- 13.37 Les visiteurs du mercredi
- 18.00 La Bible en papier
- 18.10 Tarzan
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.32 Sam et Sally
- 21.35 Les tricheurs
- 23.30 Journal de l'A2
- 23.45 Des compagnons pour vos songes

TELEVISION

mercredi

- 20.00 TF1 actualités
- 20.35 L'Everest
- 22.00 La revue de Charlot
- 23.15 TF1 actualités

antenne 2

- 11.45 Ski alpin
- 12.20 Dessins animés
- 12.30 Chiffres et lettres jeunes
- 13.00 Belphegor (3)
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 L'âge en fleur
- 14.03 Aujourd'hui madame
- 14.03 Les mercredis
- 15.15 Tant qu'on a la santé
- 16.25 Récré A2
- 18.10 Tarzan
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.32 Sam et Sally
- 21.35 Les tricheurs
- 23.30 Journal de l'A2
- 23.45 Des compagnons pour vos songes

france 3

- 17.30 FR3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
- 19.55 Il était une fois l'homme
- 20.00 Les jeux de Noël
- 20.35 Funny Girl
- 22.55 Soir 3

Val-d'Isère, c'est pour dimanche

Le programme des épreuves féminines du critérium de la première neige, comptant pour la coupe du monde de ski alpin, à Val-d'Isère, où la neige continue de tomber, a été une nouvelle fois modifié. Au cours de sa réunion tenue jeudi soir, le comité des courses de la station savoyarde a décidé de faire disputer la descente dimanche à 10 h. 30, le slalom géant étant couru lundi à 10 heures et 14 h. 30. Etant donné les conditions atmosphériques - il neige continuellement - il est possible que ce programme puisse être encore perturbé.

VAL GARDENA, DEUX JOURS DE FOLIE SUR LA « SASLONCH »

Vesti, Muller, Read inquiètent les Autrichiens

EN CE DÉBUT DE SAISON, la descente de Schladming dans une version raccourcie et dans des conditions d'enneigement désastreuses ne pouvait offrir au monde du ski le visage d'épreuve reine. Sans mettre en doute un seul instant la valeur du doublé canadien (Read-Murray) et la performance du Russe Makeev (3*), on se réjouit au plus haut point du véritable départ aujourd'hui et demain, ici à Val Gardena, sur la piste « Saslonch ». C'est en effet sur cette descente de 3615 mètres de longueur (contre les 2800 de celle de Schladming) que nous assisterons à deux épreuves comptant pour la coupe du monde puisque Cortina, par suite de manque de neige, se voit contraint de confier à Val Gardena le déroulement de sa propre manifestation.

Aujourd'hui dès 12 h. 30 et dimanche à partir de 12 heures, si les excellentes conditions de la piste ne se modifient pas par un coup de fœhn ou de chutes de neige, la terrible « Saslonch » ouvrira un débat absolument exceptionnel. Sur un parcours impitoyable qui ne permet aucune tricherie, aucune faiblesse mais qui exige des qualités athlétiques parfaites, une audace folle et des vertus de champion, les meilleurs coureurs du monde répondront à une multitude de questions qui bien souvent étaient restées sans réponse à Schladming.

Plank garde son secret

Le bilan attendu

Il y a d'abord le chapitre canadien ouvert de manière stupéfiante au début de la saison 1975-1976 (victoire de Read à Val-d'Isère et d'Irwin à Schladming). Une page inachevée à l'échelon mondial malgré le sursaut de Ken Read durant la saison 1977-1978 (victoire à Chamonix). Or, cette fois, non seulement les Canadiens ont fait grosse impression à Schladming, mais ils se sont préparés de manière toute particulière en tirant les leçons qui s'imposaient après les expériences vécues ces dernières saisons. Irwin, blessé jeudi à l'entraînement, ne sera malheureusement pas au départ des deux descentes de Val Gardena. Durant trois semaines, il devra soigner son épaule meurtrie. Mais le Canadien possède des réserves: Read (meilleur temps hier lors du dernier entraînement chronométré en compagnie du Suisse

Vesti), Podborski et Murray forment un trio redoutable.

Au niveau des équipes, l'Autriche devra fournir également une réponse. Battue comme jamais à Schladming (un seul coureur dans les dix premiers: 5* Wirnsberger), elle ne peut que réagir malgré les forfaits de Winkler, Grissmann, Eberhard (tous trois blessés). La réaction devrait évidemment venir en particulier de Franz Klammer (4* temps hier) qui, malgré sa relative traversée du désert la saison dernière, garde toute sa crédibilité après avoir changé de marque de skis. Chez lui aussi le choc psychologique ne devrait pas être une simple formalité sans suite favorable. Gensbichler, le champion du monde Walcher, Kirchgasser et Wirnsberger constituent la force de frappe du team autrichien.

Ordre des départs Roux N° 16

En plus du Canadien Dave Irwin, deux autres coureurs n'ont pas disputé la descente d'entraînement de Val Gardena. Il s'agit des Autrichiens Werner Grissmann et Klaus Eberhard, tous deux blessés. Pourtant, les responsables de l'équipe autrichienne ont fait tirer au sort le numéro de dossard de Grissmann, bien que sa participation paraisse compromise. Voici l'ordre de départ:

1. Steve Podborski (Can); 2. Walter Vesti (S); 3. Ueli Spiess (Aut); 4. Erik Haker (No); 5. Werner Grissmann (Aut); 6. Peter Mueller (S); 7. Renato Antonioli (It); 8. Herbert Plank (It); 9. Sepp Walcher (Aut); 10. Ken Read (Can); 11. Peter Wirnsberger (Aut); 12. Sepp Ferstl (RFA); 13. Michael Veith (RFA); 14. Franz Klammer (Aut); 15. Dave Murray (Can); 16. Philippe Roux (S); 17. Bartl Gensbichler (Aut); 18. Erwin Josi (S); 19. Silvano Meli (S); 20. Conradin Cathomen (S); 21. Toni Burgler (S); 22. Sepp Buercher (S); 23. Roland Lutz (S); 24. Armin Grab (S).

De notre envoyé spécial J. Mariéthoz



Franz Klammer, qui a déjà remporté trois fois des succès en coupe du monde sur la « Saslonch » (deux en 1976 et un en 1975), redeviendra-t-il lui-même aujourd'hui et demain à Val Gardena? Il nous le dira.

Il y a également ce phénomène nommé Eric Haker, qui collectionne les places d'honneur en descente et dérange souvent les favoris. En décembre 1976, sur cette même piste, il obtenait un troisième rang derrière Klammer et Plank.

A quelques heures de ce double rendez-vous de Val Gardena, l'Italien Herbert Plank, plus qu'aucun autre coureur, semble cacher son jeu et garder précieusement son secret. Il suffit de consulter ses temps d'entraînement pour s'en convaincre: 2'13"65, 2'12"42 et hier 2'10"25 au moment où Vesti et Read réalisaient 2'06"56. Chez lui, la recherche de la performance ne faisait pas

Résultats de l'entraînement: 1. Walter Vesti (S) et Ken Read (Can) 2'06"56. 3. Peter Muller (S) 2'06"94. 4. Franz Klammer (Aut) 2'07"03. 5. Erik Haker (No) 2'07"05. 6. Steve Podborski (Ca) 2'07"36. 7. Bartl Gensbichler (Aut) 2'07"13. 8. Hans Kirchgasser (Aut) 2'07"65. 9. Sepp Walcher (Aut) 2'08"23. 10. Conradin Cathomen (S) 2'08"46. 11. Toni Burgler (S) 2'08"48. 12. Peter Wirnsberger (Aut) 2'08"57. 13. Sepp Ferstl (RFA) 2'08"57. 14. Dave Murray (Ca) 2'08"59. 15. Vladimir Makejev (URSS) 2'08"62. - Puis: 16. Erwin Josi (S) 2'08"64. 17. Sepp Buercher (S) 2'08"64. 33. Silvano Meli (S) 2'11"05. 35. Philippe Roux (S) 2'11"33. 36. Roland Lutz (S) 2'11"64. 59. Armin Grab (S) 2'14"35.

partie de l'entraînement. Une raison de plus pour croire que Plank causera des problèmes à ses adversaires ces deux jours sur la « Saslonch ».

Suisse: Vesti et Muller

L'équipe suisse est toujours à la recherche d'un chef de file. Hier, lors du dernier test chronométré, elle eut l'agréable surprise d'une double satisfaction au niveau des meilleurs. Vesti partagea le meilleur temps avec Read et Muller (3*) ne perdit que 38 centièmes sur le duo de tête.

Le Zurichois nous certifiât après l'arrivée qu'il pouvait faire mieux: « Avant le schuss d'arrivée, dans la dernière courbe, je suis sorti de la ligne idéale et j'ai dû corriger ma course. Là, j'ai perdu une seconde, je suis persuadé. Je suis en forme et si tout marche bien demain, je crois être parmi les meilleurs. » En ce début de saison, les Suisses nous doivent également quelques réponses: la vieille garde (Vesti, Roux, Josi) peut-elle revenir au premier plan pendant que la relève (Cathomen, Buercher, Burgler, Meli, Lutz, etc.) cherchent leur confirmation?

Philippe Roux, qui a passé l'éponge sur sa non-sélection pour Schladming, n'était pas content de son dernier essai: « J'ai skié comme une patate après avoir fait une grosse faute dans le virage qui suit immédiatement le départ. Non, je ne crains plus le passage qui m'avait valu ma blessure la saison dernière car cette année le tracé contourne cette difficulté, cause de trop fameux loopings. »

Sepp Buercher, visage typique de cette jeunesse ambitieuse qui cherche une place au soleil, a franchi un palier de plus. Sa confiance se fortifie à chaque sortie: « J'ai commis quelques petites fautes pas très graves. Ma course ne fut pas « super » mais j'espère que demain il sera possible de présenter un bilan plus favorable. »

Deux grandes batailles

Les deux descentes de Val Gardena s'annoncent pleines de promesses. Comment pourrait-il en être autrement puisque l'Autriche, le Canada, l'Italie, la Norvège, la Suisse, l'Allemand Ferstl et le Russe Makeev sont autant de sujets d'intérêt.

L'affrontement entre Canadiens et



Avec Read, Walter Vesti a réalisé le meilleur temps. Béllino UPI

Autrichiens constituera le plat de résistance de ces deux journées. Il ne résumera pas cependant l'ensemble de toutes les données puisque aussi bien Plank, Ferstl, Makeev, que les Suisses ne cachent pas leur désir d'arbitrer ce duel. Voilà pourquoi Val Gardena prend une dimension particulière. La station italienne s'apprête à nous faire vivre deux jours de folie sur sa piste « Saslonch » et à nous dévoiler si les « monstres sacrés » de la dernière saison sont capables de reprendre leur suprématie.

Victoire de Tresch chez les pros

Le Suisse Walter Tresch a enlevé, devant le Canadien Jim Hunter, la descente d'Aspen (Colorado), première épreuve du 10^e championnat du monde de ski professionnel.

Le Français Patrice Pellat-Finet, ancien membre de l'équipe de France, récemment passé pro, s'est classé troisième; l'Autrichien Andreas Arnold, champion du monde sortant, a pris la cinquième place devant son compatriote Hans Hinterseer, ex-vainqueur de la coupe du monde de slalom géant, nouveau venu considéré comme l'un des favoris pour le titre professionnel cette saison.

Vingt-cinq courses, dont cinq descentes réparties en douze épreuves, figurent au programme du championnat du monde, organisé par Bob Beattie. Doté d'un total de 600 000 dollars de prix, il prendra fin le 1^{er} avril, à Copper Mountain, au Colorado.

Une étape est prévue pour la première fois au Japon, du 19 au 21 janvier, à Sapporo. Deux autres auront lieu au Canada, à Blü Mountain (Ontario) et à Calgary (Alberta), en février.

CLASSEMENT

1. Walter Tresch (S); 2. Jim Hunter (Can); 3. Patrice Pellat-Finet (Fr); 4. Bob Miller (Can); 5. Andreas Arnold (Aut); 6. Hans Hinterseer (Aut); 7. David Currier (EU); 8. Jean-Jacques Bertrand (Fr); 9. Juan Angel Olivieri (Arg); 10. Manfred Jakob (S).

Résultats de l'entraînement chronométré de la descente féminine

● Première manche: 1. Marie Burense (Can) 1'29"15. 2. Heide Riedler (Aut) à 0,32". 3. Christine Cooper (EU) à 0,51". 4. Elisabeth Kraml (Aut) à 0,53". 5. Loni Klettl (Can) à 0,69". 6. Jolanda Plank (It) à 0,80". 7. Annemarie Moser (Aut) à 0,95". 8. Cindy Nelson (EU) à 0,99". 9. Olga Charvatova (Tch) à 1'15". 10. Perrine Pelen (Fr) à 1'17". Puis 11. Doris de Agostini (S) à 1'88. Petra Wenzel (Lie) à 2'16. Annemarie Bischofberger (S) à 2'79. Brigitte Nançoz (S) à 2'82. Gaby Infanger (S) à 3'25. Marie-Thérèse Nadig (S) à 3'40. Yvonne Seeholzer (S) à 3'43. Brigitte Glur (S) à 3'46. Evelyn Dirren (S) à 3'59. Linda Hugli (S) à 3'69. Ursula Gonzeth (Lie) à 4'17. Zoe Haas (S) à 5'59. Hani Wenzel (Lie) à 5'98.

● Deuxième manche. 1. Doris de Agostini (S) 1'25"10. 2. Bernadette Zurbriggen (S) à 0,46". 3. Marie-Thérèse Nadig (S) à 0,89". 4. Monika Bader (RFA) à 1'29. 5. Elisabeth Kraml (Aut) à 1'63. 6. Karin Schneeweiss (Be) à 1'90. 7. Cindy Nelson (EU) à 1'98. 8. Gaby Infanger (S) à 2"9. Irène Epple (RFA) à 2"34. 10. Danielle Debernard (Fr) à 2'38. Puis Annemarie Bischofberger (S) à 2'47. Brigitte Glur (S) à 2'82. Hani Wenzel (Lie) à 2'91. Christine Klossner (S) à 3'54. Petra Wenzel (Lie) à 4'25. Brigitte Nançoz (S) à 5'49. Linda Higi (S) à 5'61. Zoe Haas (S) à 5'79. Ursula Gonzeth (S) à 5'83. Yvonne Seeholzer (S) à 7'06. Evelyn Dirren (S) à 22'87.

● Renvoi à Saint-Martin. - La course de fond prévue dimanche 17 décembre à Saint-Martin est renvoyée à une date ultérieure, vu les mauvaises conditions.

● Course de fond annulée à Morgins. - Le ski-club Troistorrens communique que la course de fond prévue à Morgins demain dimanche 17 décembre est annulée.

● Sortie du SC Chavalard. - Le SC Chavalard (Fully) communique que sa sortie prévue pour le dimanche 17 décembre, à Torgon, est maintenue en raison des excellentes conditions actuelles de neige.

PATINAGE ARTISTIQUE

Une Davosienne en tête

En l'absence de la Chaux-de-Fonnière Danielle Rieder, blessée, la Davosienne Claudia Cariboni a pris la tête du classement provisoire du championnat suisse à Aarau, à l'issue des exercices imposés. La favorite Denise Biemann occupe le second rang.

Chez les hommes, c'est le jeune Olivier Hoener (12 ans) qui s'est installé en tête, devant Richard Furrer et le tenant du titre Daniel Fuerer. Les résultats des exercices imposés:

Dames: 1. Claudia Cariboni (Davos) 37,04 pts. 2. Denise Biemann (Zurich) 34,24. 3. Anita Siegfried (Zurich) 33,84. 4. Corinne Wyrsh (Zurich) 33,32. 5. Sandra Cariboni (Davos) 31,44.

Messieurs: 1. Olivier Hoener (Zurich). 2. Richard Furrer (Wetzikon). 3. Daniel Fuerer (Saint-Gall).

HOCKEY SUR GLACE

Première ligue Groupe 4

Forward - Château-d'Éx 11-1
Yverdon - Le Locle 16-4

CLASSEMENT

1. Forward	9	8	1	-	67-31	17
2. Serrières	9	7	1	1	42-31	15
3. Yverdon	10	6	1	3	73-37	13
4. Montana	9	4	2	3	47-42	10
5. Château-d'Éx	10	4	1	5	39-53	9
6. Monthey	8	3	1	4	30-36	7
7. Martigny	9	3	1	5	43-36	7
8. Le Locle	10	3	1	6	43-62	7
9. Champéry	9	3	-	6	24-43	6
10. Leukergrund	9	-	1	8	24-60	1

Ce soir à 20 h. 30 Montana - Monthey

C'est ce soir à 20 h. 30 que le HC Montana-Crans reçoit le HC Monthey dans un match qui s'annonce plein de promesses. Les gars de l'entraîneur Dekumbis voudront renouer avec la victoire et du même coup prendre leur revanche pour la défaite subie lors du premier tour. Quant aux Bas-Vallaisans, battus encore cette semaine, ils essayeront avec la volonté qu'on leur connaît, de conquérir un, voire les deux points.

Alors, supporters des deux camps, à vos marques... **MJK**

Elles sont quatre à briguer le trophée!

ELLES SONT QUATRE, parties allégrement vers la conquête de la coupe du monde 1979: la lauréate du trophée, la Liechtensteinoise Hani Wenzel, l'Autrichienne Annemarie Moser, la Suisse Marie-Thérèse Nadig et une Française, Perrine Pelen, que les slaloms de Piancavallo ont mis en confiance.

Perrine Pelen, en tête actuellement de la coupe avec deux points d'avance sur Annemarie Moser, trois sur Marie-Thérèse Nadig et six sur Hani Wenzel, participera à la descente pour tenter de se classer dans les dix premières du combiné et grignoter quelques points supplémentaires.

Sans doute, ne se fait-elle pas trop d'illusions pour la descente qui, avec le neige tombée en abondance à Val-d'Isère, se transformera vraisemblablement en « course de glisse » où la Française risque d'être distancée par des spécialistes de la vitesse comme Moser, championne du monde de la discipline, ou Nadig, victorieuse de la descente de Val-d'Isère la saison dernière. Mais Perrine a réalisé des progrès en géant - 4* à Piancavallo - et elle peut ainsi compenser sa faiblesse en descente pour le classement combiné.

Pour Annemarie Moser, Val-d'Isère rappelle un mauvais souvenir. C'est dans la station savoyarde qu'elle a perdu l'an dernier la coupe du monde pour une sombre histoire de combinaison de course non réglementaire. Disqualifiée, elle perdit sa 2^e place du « géant » et le trophée.

L'Autrichienne, qui considère sa contre-performance dans le slalom géant de Piancavallo comme incident de parcours, voudra se consoler de sa déconvenue de la saison dernière. C'est la skieuse la plus complète des quatre prétendantes actuelles au trophée, la seule qui se place dans les dix premières aux classements de la Fédération internationale de ski, dans les trois disciplines.

A Piancavallo elle a dominé la descente, à Val-d'Isère elle est capable de se détacher au classement de la coupe du monde.

La neige fraîche, la piste, tout lui convient et elle affirme ouvertement qu'elle veut gagner le trophée une nouvelle fois, qui serait le 6^e après ses victoires cinq années consécutives, de 1971 à 1975.

Comme Pelen, Wenzel s'alignera dans les descentes comptant pour un combiné et elle est capable de

se glisser dans les dix premières, comme la saison dernière à Val-d'Isère ou aux Diablerets (9*).

Ce sont ces petits points glanés en spécial pour Moser et, en descente pour Hani, qui, peut-être, en fin de saison, feront la différence.

Marie-Thérèse Nadig le sait bien, elle qui dans chaque course lutte avec énergie et qui, comme dans le géant de Piancavallo, qu'elle a terminé à la 2^e place, a skié avec talent comme rarement depuis longtemps, depuis sa fabuleuse campagne de Sapporo, où elle s'était couverte d'or olympique. « Chacune a sa chance dans cette coupe du monde », dit Marie-Thérèse, et elle bien décidée à saisir la sienne.

Perrine Pelen, Annemarie Moser, Hani Wenzel, Marie-Thérèse Nadig, un beau quart pour animer une coupe du monde qui, à la veille des courses de Val-d'Isère et au lendemain de l'étape de Piancavallo, s'annonce très ouverte. D'autant plus que des « batantes » comme les Américaines, Abi Fischer en tête, l'Italienne Claudia Giordani ou l'Allemande de l'Ouest Irène Epple sont décidées à jouer les rôles de trouble-fête.

Profitez ! Plus que 15 jours

Pour le 31.12.1978, tout doit être vendu

30%

de rabais minimum et même jusqu'à

50%

sur tous nos articles en magasin

Lundi 18 et vendredi 22 ouvert jusqu'à 22 heures

Le magasin est ouvert toute la journée

Christiane Faust

Avenue du Château, SIERRE

Liquidation totale Augmentation des rabais

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Commune de Broc (Gruyère)

La commune de Broc met en location, à des conditions très intéressantes, par voie de soumission, son auberge communale (construction 1967-1968) portant enseigne

Hôtel-de-Ville

à un tenancier qualifié, capable de diriger un établissement d'importance comprenant:

- grande cuisine très bien équipée, restaurant de 60 places, salle à manger, salle de conférence, carnotzet, terrasse, grande salle d'environ 600 places, jeux de quilles. Appartement pour le tenancier
- situation en plein centre de la localité avec places de parc en suffisance
- entrée en jouissance: 1er juin 1979 ou selon convenance

Les conditions de location peuvent être consultées auprès du secrétariat communal, qui prendra les rendez-vous pour la visite des lieux.

Les offres portant la mention « Soumission Hôtel-de-Ville » sont à adresser sous pli fermé au conseil communal de 1636 Broc, jusqu'au 31 janvier 1979, au plus tard.

Le conseil communal
17-124129

Martigny, rue de la Fusion
A vendre

appartement 5 pièces

Tout confort, plus garage.
Facilités de paiement.

Ecrire sous chiffre P 36-401173
à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à louer
dans la région entre Saxon
et Martigny

terrains pour la culture maraîchère

Offre bon prix.

Offre sous chiffre P 36-303139 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sierre, immeuble Les
Cèdres, au 3e étage

appartement 5 1/2 p.

Tout confort
Deux salles d'eau
Fr. 250 000.-

Pour tous renseignements
s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

36-242

A vendre, Valais central

auberge

très bon passage

Ecrire sous chiffre P 36-32496 à
Publicitas, 1951 Sion.
On prendra contact avec vous.

A louer à Sion

emplacement commercial de premier ordre

3e sous-sol:
dépôts, 37,40 m2, prix à discuter

2e sous-sol:
locaux commerciaux, respectivement dépôts, 150 m2, possibilité d'aménager selon convenance, prix à discuter.

100 ans Patria

Bureau de gérance de Sion
Agence générale Patria
Tél. 027/22 44 22

A vendre à Sierre terrain à bâtir

1200 m2, en zone villas, équipé.
Magnifique situation au pied du
château Rawyr. Prix à discuter.

Tél. 027/55 34 34 heures repas
36-32472

Martigny-Bourg
A vendre

bâtiment 3 appartements

Chauffage plus confort plus local
annexe.
Facilités de paiement.

Ecrire sous chiffre P 36-401172
à Publicitas, 1951 Sion.

Saint-Maurice

terrain à bâtir

Parcelles équipées, d'environ
900 m2. Belle situation.
Fr. 35.- le mètre carré.

S'adresser à M^r Jean-Paul Duroux
case postale 70, 1890 St-Maurice.
Tél. 025/3 79 90
3 73 84 (privé)

36-100832

Nous achèterions en ville de Sion

une villa ou maison

avec terrain attenant, si possible de 400
à 1500 m2.

Faire offre sous chiffre P 36-900810 à
Publicitas, 1951 Sion.
Discretion assurée.

A louer dans vallée latérale
près de Martigny

joli café et appartement

sur passage

Date à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-32379 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre ou à louer à Sion

locaux commerciaux 190 m2

avec vitrines
(magasins ou ateliers)

Ecrire sous chiffre P 36-31377 à
Publicitas, 1951 Sion
ou tél. 027/22 33 34

Couple, 28 ans
rêve d'un
3 1/2-4-pièces
ou petite maison
à Sion ou proches
environs.
Confort sans impor-
tance. Prix de bail
raisonnable. Date
d'entrée février.
mars 1979.

Offres sous chiffre
Q 03-113096 à Publi-
citas, 4010 Vâle
ou tél. 061/81 46 00

A vendre à Saillon

verger 7500 m2

Golden + Jonathan
avec installation

Tél. 026/6 27 65

*36-303100

Cafetier cherche
à louer ou à acheter
à Sion

bar à café ou tea-room

Faire offre sous
chiffre P 36-303125 à
Publicitas, 1951 Sion.

Saint-Maurice
A louer

Salle de bains, eau
chaude et chauffage.
Tout de suite
ou à convenir.

Tél. 025/3 62 82
36-32630

A vendre ou à louer
à Sierre
pour cause de départ

appartement de 4 1/2 pièces

Belle situation, avec
cave, jardin, box
pour voiture.

Libre dès 1er juillet
ou à discuter.

Tél. 027/55 86 50
heures des repas
36-32662

HOMELITE HOMELITE HOMELITE



LA tronçonneuse pour profession et loisirs

- Choix parmi 14 modèles
- Notre expérience - votre avantage

Vente et service: **Rémy Constantin**

Atelier mécanique, 3960 Sierre
Tél. 027/55 01 82

Il faut croire au Père Noël!

Un chalet pour les fêtes

Avec Fr. 10 000.- au comptant, vous pouvez habiter et savourer tout de suite votre chalet en madriers, neuf, entièrement équipé, douche ou bain, meublé, habitable toute l'année pour 4 à 6 personnes.
Est situé le long du Rhône à Bex avec ensoleillement et évasion au maximum. Dans le prix total de Fr. 80 000.- sont compris 200 m2 de terrain aménagé et arborisé, la maçonnerie, le chauffage, les raccordements de l'électricité, de l'eau chaude et des égouts, téléphone, télévision sous câble à disposition.

C'est un vrai cadeau, mais faut-il encore y croire.
Pour visiter, écrire l'heure qui vous convient: case postale 14, 1891 Massongex (les 21, 22, 23 décembre, réception et vin chaud également le soir jusqu'à 21 h.)
143.343.211

Architecte cherche collaboration financière

éventuellement avec entreprise, pour construction d'habitations en plaine.

Ecrire sous chiffre PC 360358-22 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre ou à louer
à Sierre

appartement de 4 1/2 pièces

Garage, cave,
galetas
Prix de vente:
Fr. 100 000.-
Location:
Fr. 400.- + charges
Libre dès
le 1er avril 1979.

Ecrire sous
chiffre P 36-303134 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre dans Bas-
Valais, pour cause
de départ, joli

domaine viticole

d'environ 3 hectares,
bien exposé, en plein
rendement.

Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre
800446 à Publicitas,
1800 Vevey.

Sion, sur le coteau
quartier Amandiers
à vendre plusieurs

parcelles de terrain à construire

à partir
de Fr. 85.- le m2

Ecrire sous
chiffre P 36-900770 à
Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche
en Valais

maisons anciennes

à rénover

Faire offres sous
chiffre PA 360355-22
Publicitas, 1951 Sion.

Couple, 28 ans,
rêve d'un
3 1/2/4-pièces
ou petite maison
à Sion ou environs.
Confort sans impor-
tance. Petit jardin
souhaité. Prix raison-
nable. Date d'entrée:
février-mars 1979.

Offres sous chiffre
Q 03-113096 à Publi-
citas, 4010 Bâle
ou tél. 061/81 46 00

A louer à Sion
Rue Saint-Guérin

appartement de 3 pièces

Fr. 390.-
charges comprises.
Date d'entrée:
1er janvier 1979.

Tél. 027/22 34 64
*36-303133

Immeuble Beaumont à Sion Avenue Maurice-Troillet 7 A louer

bel appart. 4 p., 105 m2

6e étage

Tout confort, répartition et aménagements fonctionnels des locaux, installations sanitaires pratiques, nombreuses armoires, lave-vaisselle, place de jeu pour enfants. Libre dès le 1.3.1979. Fr. 545.- par mois plus charges.

Renseignements: Caisse de retraite du personnel enseignant
Avenue Maurice-Troillet 5, Sion
Tél. 027/22 57 86

36-1088

Vernayaz

Samedi 16 décembre
à 20 h. 30

Soirée de la SFG locale

Dès 22 h. 30

BAL conduit par l'orchestre Flash

36-32714

Leytron
Salle de la Coopérative
Dimanche 17 décembre
en matinée à 14 h. 30

Grand loto

de la Persévérance

31 séries

Abonnement Fr. 30.-
Abonnement 2 cartes pers. Fr. 50.-
Demi-abonnement Fr. 20.-

Nos lots

- 1 cuisse de génisse
- 4 demi-porcs
- 1 montre
- 32 jambons secs
- 32 fromages du pays
- 27 cartons de 6 bouteilles

36-90590

Les sportifs de l'année en Allemagne

Le vice-champion du monde de gymnastique Eberhard Gienger et la championne du monde de ski Maria Epple, ainsi que l'équipe nationale, championne du monde de handball, ont été élus «sportifs de l'année 1978» par les journalistes sportifs de la RFA à Sindelfingen en Bade-Wurtemberg.

Eberhard Gienger obtient cette haute distinction pour la seconde fois. Il avait été élu «sportif de l'année» en 1974, après avoir remporté son titre mondial. En 1978, il a remporté deux titres de vice-champion du monde à Strasbourg.

704 journalistes sportifs ont participé au vote. Gienger a réuni 1477 points devant le champion du monde de natation Walter Kusch (1301) et le champion du monde à l'épée, Alexandre Pusch (1123).

Maria Epple, qui succède à la championne olympique de ski, Rosi Mittermaier, a obtenu 1527 points. Elle est suivie par la première championne du monde allemande de cyclisme, Beate Habetz (809). Brigitte Holzappel, recordwoman de la RFA pour le saut en hauteur est troisième avec 414 points.

Sion - Monthey: un esprit de revanche...

La progression sédunoise est-elle linéaire ou cyclique? Le monde du basket sédunois a, en effet, été le théâtre du moult métamorphoses. Sans cesse, des visages nouveaux apparaissent, d'autres s'éclipsent (momentanément on ne le sait?) Il y a pourtant incontestablement un résultat positif, le fruit d'une politique de la jeunesse, basée malheureusement sur une période à court terme. Aujourd'hui toutefois, la formation de Schroeter semble avoir trouvé son visage le plus attrayant. Et l'on peut ici avouer que sans aucun doute, la progression sédunoise a été linéaire.

Une fin de premier tour bourrée de promesses

Sous la houlette de John Saffle, les joueurs de la capitale sont bien partis pour faire figure d'épouvantail durant ce deuxième tour. Les promesses dont ils ont fait la preuve en cette fin novembre ne demandent qu'à être confirmées. Toutes les grandes formations ont tremblé en terre valaisanne ces dernières semaines et ne sont pas parties sans y laisser des plumes. Vernier, Champel et City Fribourg ne nous contrediront certainement pas.

Monthey, enfin?

Pour Monthey aussi, ces dernières semaines ont été synonymes de satisfactions. Le réveil intervient peut-être trop tard dans

la saison, mais il laisse augurer de bonnes performances à venir et les bonnes dispositions adoptées par les membres du club. La bande à Vanay peut s'enorgueillir d'un potentiel de joueurs au gabarit assez impressionnant. Jugez plutôt: plus de trois joueurs dépassent les 1 m 95, un avantage qui seconde admirablement le travail fourni à la distribution par le vif et adroit Pierrot.

Les souvenirs, c'est du passé!

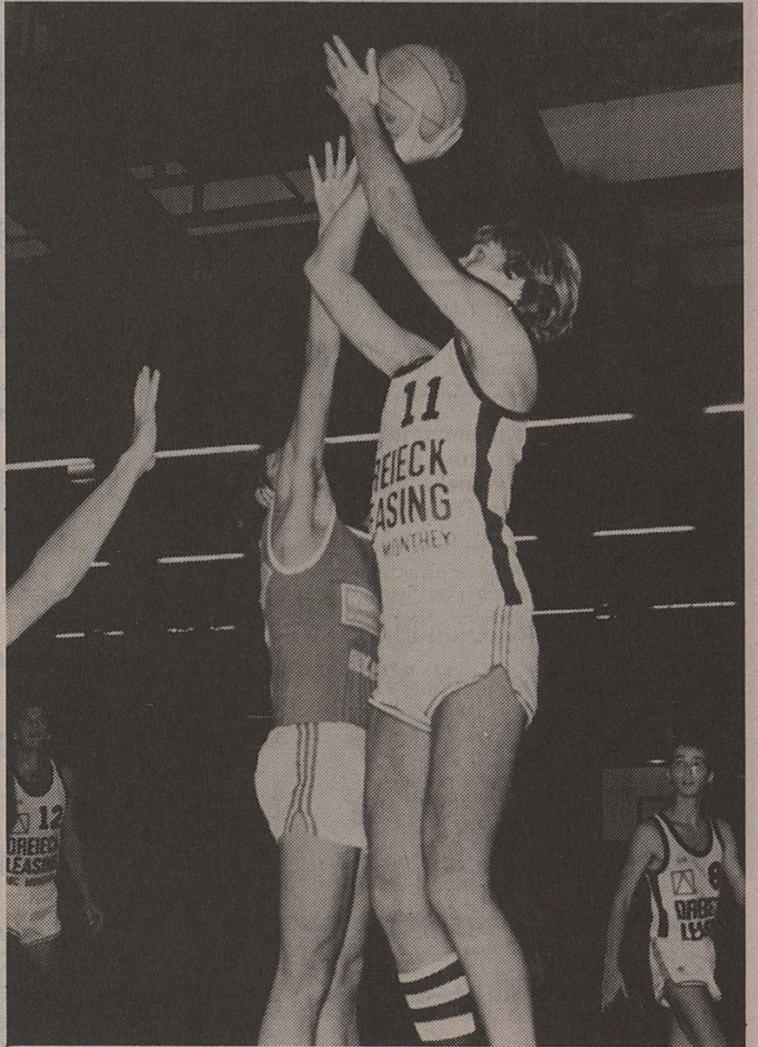
On se souvient très bien que Monthey n'avait fait qu'une bouchée des jeunes loups sédunois au premier tour. Les Sédunois évoluaient alors privés des services de leur mercenaire américain et ils ne pouvaient souffrir aucune comparaison avec les Bas-Valaisans. 90 à 39, c'était beaucoup trop sévère!

Aujourd'hui pourtant, toutes les conditions sont réunies pour faire de cette rencontre, un derby explosif et de bonne cuvée. L'hiver frappe actuellement à nos portes. Pour certains, il est synonyme d'hibernation, mais pour Sion il se doit d'être synonyme de renouveau. De plus, en cette période de fêtes Sion ne pourrait nous offrir plus beau cadeau de Noël qu'une victoire.

Pourtant Monthey n'est pas adversaire à se laisser intimider par les performances des fougueux Sédunois et sa réplique sera âpre.

A tous les amateurs de bon basket, nous donnons donc rendez-vous à 17 h. 30, à la salle Barbara; il y aura du spectacle!

M.R.



Descartes (N° 11) parviendra-t-il, comme lors du premier tour, à « tromper » aussi aisément la défense sédunoise.

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix d'Afrique du Sud aura-t-il lieu?

Le Grand Prix d'Afrique du Sud n'aura pas lieu l'an prochain, à moins qu'un promoteur disposant d'environ 300 000 dollars se présente d'ici une semaine, a déclaré M. Francis Tuckner, chargé de l'organisation du grand prix.

Les organisateurs de cette compétition, qui figure au calendrier du championnat du monde des pilotes de formule 1, doivent d'ailleurs notifier la semaine prochaine aux autorités internationales du sport automobile si la course, prévue pour se dérouler en mars prochain, aura bien lieu.

Le Grand Prix d'Afrique du Sud a perdu son principal promoteur, le quotidien sud-africain «The Citizen», qui a été vendu à un groupe de presse africain.

CYCLISME

Les Six Jours de Herning

Les Australiens Don Allan et Danny Clark ont signé leur deuxième victoire de la saison après Londres, en remportant les Six Jours de Herning. Pourtant ce fut une courte victoire, puisque quatre équipes ont terminé dans le même tour, séparées uniquement par quelques points. Le classement final: 1. Don Allan/Danny Clark (Aus) 654. 2. René Pijnen/Gert Frank (Ho/Dan) 598. 3. Patrick Sercu/Niels Fredborg (BE/Dan) 472. 4. Wilfried Peffgen/Albert Fritz (RFA) 242. 5. Roman Hermann/Kim Svendsen (Lie/Dan) à un tour 565. 6. René Savary/Willy Deboscher (S/Be) à six tours 202.

Neuchâtel - Martigny: la « der des ders... »

Il ne faut pas peindre le diable sur la muraille, ni condamner au feu éternel le Basket-Club Martigny, même si le dernier match du premier tour ressembla plus à un enfer qu'au paradis tant convoité. Tous les «saints... de base» peuvent commettre pareil péché de méforme. La semaine écoulée aura permis à toute l'équipe de faire son examen de conscience et gageons que les entraîneurs Roduit et Gallagher n'auront pas prêché dans le désert!

Le BBCM a donc un besoin moral et... chiffré de se racheter. Le plus tôt serait évidemment le mieux, sur le plan du classement et des ambitions malheureusement émuées. La rencontre de cet après-midi prend ainsi des allures de dernière chance. Et Neuchâtel possède les instruments nécessaires pour conférer l'extrême-onction aux louables prétentions des Octoduriens. La formation de Fouad Fathy, en nette reprise depuis un mois, a laissé de côté toute visée ascensionnelle: «Faut pas jouer les riches quand on n'a pas le sou!» Le club neuchâtelois parle même de se séparer de son étranger, l'Américain McHugh à cause du manque de fonds. Et ce qui paraîtrait comme une simple curiosité du calendrier - un seul match du second tour avant la pause - peut fausser illogiquement le championnat puisque Martigny serait l'unique

équipe qui affronterait la formation horlogère... au complet.

Souhaitons cependant que le chemin de Neuchâtel ne se hérise pas, pour le BBCM, des douloureuses épines d'un chemin... de croix!

MiC

Foot: l'équipe suisse en France?

Malgré l'opposition du président des Grasshoppers, M. Karl Oberholzer, l'équipe nationale suisse disputera deux matches en France: le mardi 20 février à Bordeaux et le jeudi 22 février à Nice.

Roger Vonlanthen déplacera en principe 16 joueurs. Il lui appartiendra de trouver un arrangement avec Helmut Johanssen afin que les internationaux des Grasshoppers puissent être du déplacement. L'équipe zurichoise, qui a projeté une tournée en Arabie saoudite, serait de retour en Suisse le 18 février, soit la veille du départ de l'équipe nationale en France.

Bordeaux, où Daniel Jeandupeux est tou-

jours sous contrat, occupe le 5^e rang alors que Nice est 19^e et avant-dernier. Le 3 avril 1974, la sélection helvétique avait déjà

disputé une rencontre d'entraînement sur le terrain du club azuréen et avait triomphé 6-2.

WM

Danny Blanchlower entrainera Chelsea

L'Irlandais du Nord Danny Blanchlower succédera à Ken Shellito au poste d'entraîneur de Chelsea, club anglais de première division.

Blanchlower, 53 ans, qui a déjà, depuis deux ans, la responsabilité de l'équipe nationale de l'Irlande du Nord, alliera ces deux fonctions.

Le nouvel entraîneur de Chelsea a compté, dans sa carrière de joueur, 56 sélec-

tions avec la formation de l'Irlande du Nord et a été le capitaine de la grande équipe de Tottenham Hotspur, qui avait réalisé le double championnat-coupe en 1961.

● RFA. - Championnat de la Bundesliga. Matches du vendredi: Borussia Moenchengladbach - Fortuna Dusseldorf 1-0. VfL Bochum - Kaiserslautern 2-2. VfB Stuttgart - Darmstadt 98 3-0.

Un entraîneur suisse en Allemagne?

Erich Vogel, entraîneur de Neuchâtel Xamax depuis avril 1978 et entraîneur diplômé de l'Institut des sports de Cologne, est en pourparlers avec Udo Klug, manager du club de la Bundesliga Eintracht Frankfurt, en vue d'un possible engagement.

Erich Vogel est encore jusqu'à la fin de la saison 1979-1980 sous contrat avec le club neuchâtelois. Mercredi prochain se décidera s'il remplacera Otto Knefler, qui se retire pour des raisons de santé, et s'il deviendra ainsi le chef de son ancien élève Ruedi Elsener.

Une Toyota et une Triumph Dolomite pour Didier Bonvin et J.-L. Locher

Hier, en fin de matinée, Philippe Rauch, chef de vente du garage Emil Frey S.A. à Sion, nous avait convié pour une petite réunion toute simple, mais fort sympathique, puisqu'elle consistait à remettre les clefs de deux magnifiques voitures à deux sportifs fort connus en Valais. C'est ainsi que le skieur d'Arbaz, Didier Bonvin (à gauche) s'est vu remettre une «Toyota Carina» 1600, et que le hockeyeur Jean-Louis Locher, du HC Sierre, ar eçu, lui, une «Triumph Dolomite». Dans l'impossibilité de se déplacer, Jean-Louis Locher avait pour la circonstance délégué son frère Roland (à droite).



TENNIS

● Le Brésil et l'Espagne ont rejoint, à Miami Beach, aux dépens du Chili et de la Suède, les Etats-Unis et le Canada en demi-finales de la Sunshine-Cup, compétition internationale juniors par équipe. RESULTATS: Brésil-Chili 2-1 (Pedro Rebolledo (Chi) bat Marcos Braga (Br) 6-1 6-1; Cassio Motta (Br) bat Heinz Gildemeister (Chi) 7-5 7-5; Motta-Braga (Br) battent Gildemeister-Rebolledo 3-6 6-4 6-4; Espagne - Suède 2-0 (Gabriel Urpi (Esp) bat Hans Simonsson (Su) 7-6 6-2; Juan Avendano (Esp) bat Stevan Svenson (Su) 6-4 6-2.

● MONTEGO BAY (JAMAIQUE). - 1. un- noï WCT. Simple messieurs. Groupe A: Bjorn Borg (Su) bat Raul Ramirez (Mex) 6-1 6-3. Classement: 1. Bjorn Borg (Su) 2 victoires. 2. Raul Ramirez et Roscoe Tanner 1. 4. Harold Solomon (EU) 0. Groupe B: Peter Fleming (EU) bat John McEnroe (EU) 6-5 4-6 6-4. Ilie Nastase (Roum) bat Dick Stockton (EU) 6-5 6-4. Classement: 1. Peter Fleming (EU) 2. 2. John McEnroe et Ilie Nastase 1. 4. Dick Stockton 0.

● ADELAIDE. - Simple dames, quarts de finale: Ilana Kloss (AS) bat Chris N'Neil (Aus) 6-3 6-4; Beth Norton (EU) bat Brigitte Hermansen (Dan) 7-6 6-2; Kerry Reid (Aus) bat Lesley Hunt (Aus) 7-5 6-1; Hanna Mandlikowa (Tch) bat Anne Hobbs (GB) 7-6 6-4.

● DALLAS. - Coupe continentale féminine par équipes des moins de 18 ans. Quarts de finale: France bat Canada 2-1. Brésil bat Mexique 3-0. Etats-Unis battent la Suède 3-0. Tchécoslovaquie - Hongrie 3-0.

Tribune du lecteur sportif Après la course de Noël

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance du compte rendu de la course de Noël, mais il y a un point qui nous a paru être un oubli impardonnable.

Nous croyons savoir que cette course devait donner à la jeunesse le goût de courir, de participer à une épreuve unique en son genre, avec un souvenir qui leur aurait rappelé avec les années, peut-être un exploit, mais sûrement une participation mémorable.

De tout cela, on n'en cause pas, et ce fut certainement un des moments les plus goûtés. Avez-vous vu l'envol de ces enfants? Un spectacle à lui tout seul. Et l'arrivée de ces petites filles! «Elles savent à peine marcher et déjà elles courent!» me disait un dirigeant. C'est bien cela, et comment ne pas mentionner la «Guggenmusik» qui soulignait la distribution des prix sur le podium où le père de la course, disons plutôt le grand-père, embrassait les lauréats avec des joues gonflées de bonheur. Des souvenirs qui ne s'effaceront pas dans le cœur de ces petits.

Il faudrait aussi dire quelque chose sur l'éclairage de la rue de Lausanne et féliciter qui? Les SI ou les commerçants? Nous dirons les deux. Ce fut une réussite complète, et tous les coureurs étrangers n'ont eu que des éloges à faire sur l'organisation par le CA Sion, avec Hervé Lattion à la tête du comité. Le grand prix Titzé suscite chaque année plus d'engouement.

En parcourant les rues, une idée nous est venue: et si l'on illuminait la grande fontaine? Voilà encore une attraction supplémentaire, surtout que l'année prochaine, ce sera ce monument qui figurera sur l'affiche de la course de Noël 1979!

Retina

100 %
image couleur



garantie et service Philips

ACTION

TELEVISEUR COULEURS PHILIPS

Offre valable jusqu'au 15 décembre
Philips couleurs, dès Fr. 1290.-

En plus d'un important rabais
nous vous offrons actuellement
1 ou 2 vrenelis en plus
(1 vreneli = Fr. 100.- environ)

Location-vente avec garantie complète
Fr. 90.- par mois

RADIO-TELEVISION GRAND

Route de Sion 6, 3960 Sierre

TEL. 027/55 16 79

- ★ Réparations
- ★ Antenne collective
- ★ Haut-parleurs
- ★ Installations stéréo

Technicien en chef: A. Grand
Technicien: Jean-Pierre Rey

Un présent de goût

Un fauteuil de style avec gobelin fait main,
un guéridon, une chaise de style, un couvrelit,
un objet décoratif, etc.

Une idée lumineuse

Un luminaire moderne, une lampe inédite
avec pied étain, céramique ou bois

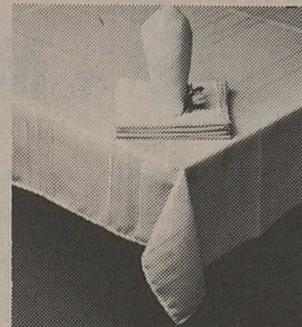
Un cadeau familial

Une salle à manger valaisanne, un bahut en
bois massif, conçu et réalisé par notre atelier
d'ébénisterie artisanale

Et comme toujours
tout au plus bas prix!

Meubles Ricci

Ebénisterie artisanale, Sion
Avenue de la Gare 32, tél. 027/23 40 47



Nappes

Notre spécialité

- * point de croix
- * brodées
- * au crochet

Immense choix de napperons

Le magasin
pour tous vos

CADEAUX

Constantin
s.a. sion

La « poule » à Gérard

servie à discrétion Fr. 16.-

Fondue - Raclettes - Grillades
Service chaud jusqu'à minuit... 29...

Taverne valaisanne, Crans

Bus - Golf Beau-Séjour
Tél. 027/41 13 92 *36-303120



L'écrivain valaisan

Maurice Métral

vous invite à la librairie Amacker
Centre commercial Placette
Noës-Sierre
en nocturne **lundi 18 décembre**
de 19 h. 30 à 22 heures
où il dédicacera pour vous son dernier roman

« La Promesse »

MARIAGE

Charmante dame dans la quarantaine.
Cette charmante nordique cultivée, soignée,
mais aussi sportive, souhaiterait refaire sa vie
avec un monsieur sincère et compréhensif. La musique,
le jardinage et la cuisine constituent ses passe-temps
favoris. Elle aime tout ce qui peut apporter un
enrichissement de ses connaissances.

Veillez écrire sous B 1027548 F/63 à
Marital, Victor-Ruffy 2, 1001 Lausanne.
Tél. 021/23 88 86 44-13713



Cadeaux utiles !

Costumes - Pantalons - Robes
Jupes - Blouses - Pulls
Robes de chambre - Lingerie
Foulards - Gants - Mouchoirs
Colliers - Broches - Clips
Chapeaux - Bonnets - Fourrures

Muller

Grand-Pont

SION

A vendre

fruits et légumes d'encavage

Carottes nantaises, 0.50 le kg. Choux blancs, choux frisés, choux rouges, raves, choux-raves, bettes-raves à salade 0.60 le kg. Céleris pommes, oignons, poireaux avec racines 0.80 le kg.

Pommes

Golden, Jonathan, 1^{er} choix, Fr. 1.- le kg, 2^e choix, 0.60 le kg. Pommes de terre Bintje 0.50 le kg Expédition CFF dès 50 kg. Une carte suffit

Albert Rémondeulaz cultures fruitières et maraichères 1916 St-Pierre-de-Clages (VS) Tél. 027/86 26 17 Dépôt ouvert: de 9 à 22 heures Sur demande: livraison le dimanche 36-30703

Particulier vend

Kadett
GTE 1.9 L
Gr. 1 - 1977

prête pour compétition

Nombreux accessoires

Tél. 022/82 72 52 *18-336519

Pour votre publicité 027 21 21 11

BOUCHERIE TRAITEUR

Pour les fêtes

M. Dumoulin, traiteur vous propose

Saumon fumé
Saumon Bellevue
Buffet froid
Hors-d'œuvre varié
Vous pouvez retirer vos plats le 25 de 9 h. 30 à 10 h. 30

Viande fraîche
Dinde française
Poulet français
Pintade
Poularde
Lapin

Bourguignonne et chinoise, etc.

Pour le traiteur, passez les commandes assez tôt.

Grand-Pont Rue des Vergers
027/22 15 71 SION 027/22 41 10

BOUCHERIE TRAITEUR
Gourmet
PLACIDE PANNATIER

De l'argent comptant immédiat

spécialement avantageux, sans problèmes et discret, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!:



Le crédit fair-play

1. Coûts de crédit bas
2. Assurance pour mensualités et solde de dette comprise
3. Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions
4. Discretion absolue assurée par le secret bancaire
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire

Quelques exemples de crédits. Vérifiez et comparez! Celui qui choisit un crédit Rohner joue à « coup sûr », grâce à la quintuple garantie de fair-play Rohner!

Votre crédit	Votre mensualité pour la durée de				
Fr.	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois	60 mois
4'000	359.50	191.80	135.90	107.95	91.20
6'000	539.25	287.70	203.90	161.95	136.80
12'000	1'067.70	565.-	397.50	313.75	263.45
18'000	1'597.50	843.70	592.45	466.75	391.45
20'000	1'775.-	937.45	658.25	518.65	434.90

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Remplir, découper, envoyer à Banque Rohner, Rue du Rhône 68, 1211 Genève 1

OUI, je désire un crédit de

Fr. mensualité désirée env. Fr. B 587

nom rue / No
NPA / lieu nationalité
domicile (ici depuis) rue
domicile précédent profession
netel le nombre d'enfants mineurs
état civil depuis
employeur loyer mensuel Fr.
salaires mensuel Fr. signature

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel

HOMELITE HOMELITE HOMELITE



LA tronçonneuse pour profession et loisirs

- Choix parmi 14 modèles
- Notre expérience - votre avantage

Vente et service: Kurt Brandalise
Atelier mécanique, 1917 Ardon
Tél. 027/86 13 90

André Terrettaz

Machines agricoles - 1931 Vollèges
Tél. 026/8 81 56

Riddes

Salle de L'Abeille

Dimanche 17 décembre
dès 14 h. 30

Cantine - Place de parc

Grand loto
de la fanfare L'Abeille
Fr. 10 000.- de lots

1 abonnement Fr. 30.-
2 abonnements Fr. 50.-
(joués par la même personne)

Le loto se joue au carton:

- 6 demi-porcs
- cuisse de bœuf
- pendule neuchâteloise
- jambons
- fromages du pays
- etc.

**Fiduciaire
Eddy Duc**

3960 Sierre
Membre USF

Dans le cadre du 75^e anniversaire du «Nouvelliste»

Dimanche à 14 h. 15 à Graben

HC Sierre - Anciennes gloires



A la suite de la victoire du HC Sierre sur Lausanne à Genève, le club valaisan est monté en ligue nationale A. C'était le 9 mars 1968. A 3 heures du matin, 4000 personnes ont attendu dans le froid l'arrivée des vainqueurs. Un accueil délirant leur fut réservé. Les joueurs furent portés en triomphe dans la ville éveillée par les cris et la musique des fanfares. Notre photo montre cette réception et ouvrant le cortège le président du club, Willy Anthamatten, portant fleurs et coupe de champion suisse tandis que derrière lui est porté en triomphe l'entraîneur Rolf Meier.

Le bénéfice intégral pour l'action SOS

POUR REMÉMORER un peu les souvenirs de la fête de l'ascension en LNA mentionnée ci-dessus par notre document photographique, et surtout pour apporter une aide à l'action «SOS», le club sierrois a eu la bonne idée de mettre sur pied un match-démonstration entre hockeyeurs de la cité du Soleil. Le HC Sierre, version 78-79, affrontera les anciennes gloires du club, demain dimanche à 14 h. 15, à la patinoire de Graben. Pour la circonstance, les anciens pourront bénéficier du renfort important de l'entraîneur actuel Norman Beaudin et de l'ex-professionnel Jack Plante, réputé gardien des équipes canadiennes. C'est un peu à la fête du hockey sierrois que le public et les nombreux supporters sont conviés. Pour que chacun puisse y prendre part, les organisateurs ont établi des prix spéciaux, en suspendant toute faveur. Les adultes paieront 8 francs, les enfants 4 francs. Le bénéfice intégral sera versé au compte SOS, dont le responsable n'est autre que Willy Anthamatten. C'est donc à un spectacle de qualité, nous l'espérons, que les Valaisans pourront assister. Alors, à tous, nous donnons rendez-vous à Graben, dimanche à 14 h. 15.

Ce soir (20 h.), Ancien-Stand Sion - Langenthal Vers un premier succès à domicile?

Sans le match Sion - Villars, interrompu en raison de la pluie mardi passé, qui sera certainement joué avant Noël, la venue de Langenthal constituerait le point final du hockey 1978 à Sion.

Les Bernois devraient être des adversaires à la mesure des jeunes forces séduisantes. Avant-derniers au classement, ils n'ont réussi aucun point à l'extérieur et n'ont triomphé jusqu'ici que d'Ambri-Piotta (8-6), Sion (12-2) pour obtenir un difficile partage de points face à Dübendorf (3-3). On mesure là toute la faiblesse de cette formation en difficulté cette saison. Neuchâtel, 13^e avec 7 points va se rendre à Fribourg, tandis que Fleurier, 14^e avec 6 points doit effectuer le difficile déplacement au Tessin pour y affronter la formation luganaise. Le calcul est donc vite fait, Sion ne peut risquer de manquer le coche et doit à tout prix remporter sur Langenthal sa seconde victoire pour garder le contact. Si les Séduis se laissent distancer en s'inclinant face à l'équipe bernoise, les «carottes» seraient définitivement cuites.

Sion doit aussi se racheter du faux pas fait lors du match aller à Langenthal en perdant par 12 à 2 et c'est donc ce soir que l'occasion se présente.

Toutefois, Langenthal ne se laissera pas manger tout cru. Mardi passé cette formation a mis en difficulté Ambri-Piotta qui ne l'a emporté que d'une toute petite longueur. On dit même que Langenthal n'eût pas démerité en obtenant un partage de points.

C'est donc de pied ferme que les pouillains d'Orville Martini vont aborder une

équipe qu'il est possible de battre. Sous-estimer cet adversaire, comme cela a été le cas lors du déplacement à Langenthal, serait une erreur fatale. La saison se joue - pour le HC Sion - sur une rencontre telle que celle de ce soir et rien ne saurait être laissé au hasard pour enfin obtenir une petite récompense des efforts accomplis et à accomplir encore cette saison!

Equipes probables:
Sion: Melly; Fontannaz, Héritier; Nanchen, Schroeter; Bugger, Zago, Métrailler; Mayor, Vivace, Zermatten; Salvatore, Truffer, Martignoni; Praz.

Langenthal: Schneider; Snell, Salzmann; Wyss, Rieder; F. Pfister, Marcon, Keller; Frankhauser, Hügi, Locher; Lerch, Sägger, Dähler; R. Pfister, Wüthrich, Born, Meyer.

But

6^e rencontre sur glace FC contre HC Sion

C'est vendredi prochain 22 décembre à 19 h. 30 que se déroulera la sixième rencontre entre hockeyeurs et footballeurs séduisants.

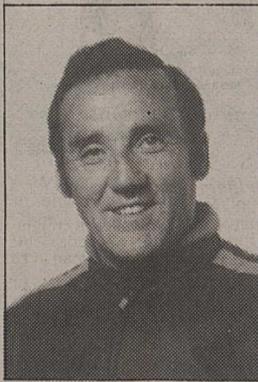
Les équipes seront renforcées pour l'occasion et le coup d'envoi sera donné par Michel Dénéria.

D'ores et déjà réservez votre soirée du vendredi 22 décembre. Nous vous rappelons d'autre part que le bénéfice intégral de cette soirée sera versé à une œuvre de bienfaisance.

Ils seront de la fête



NORMAN BEAUDIN, entraîneur



JACK PLANTE, gardien



EDDY DUC, organisateur de cette journée

Sion - Villars le 23 décembre

● Le match de ligue nationale B entre Sion et Villars du 12 décembre et qui avait été interrompu à cause de la pluie, sera rejoué le 23 décembre à 20 heures.

Programme du week-end à la TV romande

Le service des sports de la Télévision romande annonce le programme suivant pour ce week-end :

● **SAMEDI.** - 12 h. 25 : ski alpin ; descente masculine de Val Gardena. - 22 h. 45 : ski alpin ; descente masculine de Val Gardena (reflets filmés). - Ski nordique ; 15 km de Davos (reflets filmés). - Hockey sur glace ; retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale.

● **DIMANCHE.** - Sur la chaîne suisse italienne ; 11 h. 55 : ski alpin ; deuxième descente masculine de Val Gardena. - 18 h. 50, chaîne suisse romande : actualités sportives ; résultats et reflets filmés ; une émission du service des sports.

Ce soir, patinoire des Mélèzes La Chaux-de-Fonds - Sierre Sur un air de revanche...

En se rendant à La Chaux-de-Fonds, l'équipe sierroise a une revanche à prendre. Le 14 octobre dernier, lors de leur première confrontation aux Mèlèzes, les Valaisans durent s'avouer vaincus sur le score sévère de 6 à 2. C'était la deuxième défaite enregistrée depuis le début du championnat. Et pourtant, Sierre avait pu aligner à sa meilleure formation. Depuis, les heurs et malheurs de la formation du Canadien Norman Beaudin n'ont pas cessé; il y eut de nombreux blessés. Actuellement classé avant-dernier, Sierre compte neuf défaites, deux nuls et trois victoires. L'équipe vaut mieux que son classement actuel; elle a livré des exploits face aux meilleures formations. A chaque fois, il lui a manqué le «petit rien» pour faire pencher la balance en sa faveur. Récemment encore contre Berne, les Sierrois ne devaient pas perdre. Hélas, le sort en a décidé autrement. Que feront-ils ce soir à La Chaux-de-Fonds? Bien malin celui qui pourrait s'aventurer à

faire un pronostic. Malgré tous ces déboires, le moral des joueurs n'est pas atteint. L'entraîneur Beaudin est confiant et souhaite bien jouer un mauvais tour à son ami Cusson. Il faut préciser que l'équipe de la métropole horlogère est devenue actuellement un outsider de valeur pour la course au titre. Sous la nouvelle direction de Cusson, elle a repris du poil de la bête, ne baissant l'échine que face à Bienne, partageant l'enjeu avec Berne et accrochant à son palmarès Langnau, Kloten, Arosa et Lausanne. C'est dire que les Valaisans n'auront pas la tâche facile. Espérons que leurs nerfs ne céderont pas et qu'ils empoigneront cette rencontre avec volonte en imposant leur loi. Car un quatrième succès améliorerait le capital-points, d'autant plus qu'Arosa à Berne et Lausanne face à Bienne, ne seront pas à la noce. C'est l'occasion pour le HC Sierre de s'éloigner de la zone dangereuse. Attendons la réponse ce soir.

La malchance se poursuit Gagnon suspendu pour 2 matches

Décidément, la série noire se poursuit. Sur rapport de l'arbitre, le tribunal de la LGHG a infligé deux matches de suspension à Bernard Gagnon pour bagarre au cours du match contre Berne. Cette sévère sanction, prive le HC Sierre de son meilleur élément. Les dirigeants sierrois ont donc immédiatement fait recours, afin d'obtenir une réduction de peine, car non seulement cette décision est trop sévère, mais le rapport de l'arbitre ne correspond pas exactement à la réalité. Il est certain que lors du match, l'arbitre aurait dû agir avec plus de ri-

gueur contre les deux joueurs Gagnon et Zahnd. Pourquoi infliger une pénalité de match au Sierrois et seulement deux minutes au Bernois? La logique aurait voulu que l'on donnât cinq minutes à chacun. De cette manière, Sierre, déjà poursuivi par la malchance avec ses blessés, se voit encore pénalisé par l'absence forcée de Gagnon. Malgré ce nouveau coup du sort, les Valaisans feront le maximum pour revenir avec les deux points, nous déclare l'entraîneur Beaudin.

Huitième de finale de la coupe suisse

Programmes du week-end

AUJOURD'HUI

14.30 : Chênois - Winterthur

DEMAIN

14.30 : Sion - Lausanne

PREMIÈRE LIGUE

AUJOURD'HUI

14.30 : Stade Lausanne - Martigny

CLASSEMENT

1. Rarogne	15	9	5	1	39-17	23
2. Stade L.	14	10	2	2	36-25	22
3. Nyon	15	8	3	4	27-21	19
4. Renens	15	7	3	5	25-21	17
5. Martigny	13	6	3	4	16-12	15
6. Leytron	15	7	1	7	29-26	15
7. Boudry	15	5	5	5	25-29	15
8. Meyrin	15	6	3	6	23-27	15
9. Malley	14	6	2	6	34-26	14
10. Orbe	15	6	2	7	34-30	14
11. Monthey	15	4	5	6	18-25	13
12. Yverdon	15	4	-	11	21-40	8
13. Viège	14	3	1	10	16-30	7
14. Le Locle	14	3	1	10	15-29	7

Hockey sur glace

LNA

CE SOIR

Berne - Arosa
Chaux-de-Fonds - Sierre
Langnau - Kloten
Lausanne - Bienne

CLASSEMENT

1. Bienne	14	10	1	3	82-49	21
2. Berne	14	8	3	3	62-41	19
3. Ch.-de-F.	14	8	1	5	62-50	17
4. Langnau	14	8	0	6	54-57	16
5. Kloten	14	6	2	6	66-57	14
6. Lausanne	14	5	0	9	50-61	10
7. Sierre	14	3	2	9	47-77	8
8. Arosa	14	3	1	10	50-70	7

BUTEURS

	B	A	P
Gosselin (Ch.-de-F.)	14	14	28
Latinovich (Biel)	15	10	25
Lott (Biel)	17	6	23
Gagnon (Sierre)	16	6	22
Widmer (Biel)	13	8	21
Conte (Biel)	10	11	21
Martel (Bern)	9	11	20
Dubi (Lausanne)	5	15	20
Piller (Chaux-de-F.)	8	11	19
T. Neining (Ch.-de-F.)	14	4	18
Friederich (Lausanne)	13	5	18
Mattli (Arosa)	12	6	18
Lindberg (Biel)	9	9	18

B : buts A : assists P : points

LNB

CE SOIR

Davos - Olten
Dübendorf - Ambri
Fribourg - Neuchâtel
Lugano - Fleurier
Rapperswil - GE/Servette
Sion - Langenthal
Zoug - Viège
Zurich - Villars

CLASSEMENT

1. Davos	17	14	1	2	117-38	29
2. Lugano	17	13	1	3	96-55	27
3. Zoug	17	13	1	3	86-48	27
4. Villars	16	13	-	3	114-57	26
5. CP Zur.	17	10	2	5	122-69	22
6. Olten	17	9	3	5	89-69	21
7. Frib.	17	9	1	7	85-68	19
8. GE Ser.	17	9	-	8	96-95	18
9. Amb.P.	17	8	2	7	84-90	18
10. Rapper.	17	8	-	9	96-82	16
11. Düben.	17	6	3	8	62-74	15
12. Viège	17	4	5	9	67-92	12
13. Neuch.	17	3	1	13	38-103	7
14. Fleurier	17	2	2	13	59-127	6
15. Lang.	17	2	1	14	57-101	5
16. Sion	16	1	-	15	34-134	2

BUTEURS

	B	A	P
Boucher (Villars)	35	20	55
J.-L. Croci-Torti (Villars)	27	20	47
Koleff (Lugano)	30	15	45
Trottier (GE/Servette)	14	27	41
W. Dürst (Davos)	19	20	39
Walton (Rapperswil)	20	16	36
Rossetti (Zurich)	21	14	35
L. Schmid (Zurich)	16	15	31
Dumais (Fleurier)	21	9	30
Immonen (Olten)	18	12	30
Peltonen (Viège)	15	15	30
Kohler (Rapperswil)	20	9	29
Farda (Zurich)	19	9	28
J. Soguel (Davos)	12	16	28
Scherrer (Olten)	16	11	27

1^{re} LIGUE

CE SOIR

Leukergrund - Martigny
Montana - Monthey
Serrières - Champéry

Sion et Lausanne à Tourbillon pour un au revoir dramatique!

« **S** I NOUS POUVONS jouer à Tourbillon et dans de bonnes conditions, nous nous concentrerons sur l'offensive afin de tout mettre en œuvre pour arracher ce billet pour les quarts de finale qui nous permettrait de sauver momentanément notre saison. Si nous devons par contre nous déplacer à la Pontaise, une certaine prudence serait alors impérative. » Rongé par le doute et l'incertitude jeudi soir encore alors que des trombes d'eau continuaient de s'abattre sur le stade de Tourbillon, l'entraîneur Szabo affichait une mine sensiblement plus réjouie hier après-midi, peu après que M. Eugène Delley, vice-président actuel de la ZUS et mandaté par l'ASF pour inspecter le terrain, ait lâché les deux mots fatidiques : « terrain praticable. »

L'incertitude levée

En fait, tout le suspense qui entourait, cette semaine, ce match des huitièmes de finale de la coupe de Suisse, renvoyé dimanche dernier en raison d'une certaine surface gelée le long des tribunes principales, tenait à ce seul dilemme : terrain jouable ou non. En répondant par l'affirmative, hier, sur le coup précis des 14 h. 30, M. Delley a rendu justice au FC Sion et à toute l'équipe qui a œuvré durant toute la semaine afin de remettre en état un terrain inondé par les pluies continuelles de ces trois derniers jours. Du même coup, il a partiellement rétabli l'erreur commise par l'arbitre M. Macheret et remplacé définitivement le derby Sion - Lausanne dans son juste et véritable contexte. Le stade de Tourbillon, c'est désormais une agréable certitude, servira donc une fois encore de décor pour ce Sion - Lausanne aux allures d'au revoir dramatique!

La bombe Devic désamorcée

Tourbillon ou la Pontaise? Le dilemme, au moment où deux équipes s'apprentent à animer un duel aux conséquences peut-être décisives pour leur avenir, n'était pas sans importance. Tant Istvan Szabo que Miroslav Blazevic se

refusaient pourtant à articuler toute leur préparation autour de ce seul problème. « Pour nous, la meilleure solution serait de jouer au printemps seulement. Ce n'est en effet un secret pour personne que l'équipe n'est actuellement pas au mieux de sa forme. De plus, les blessures de Charvoz et de Ley-Ravello nous posent de gros problèmes. Vraiment c'est un match qui tombe à un très mauvais moment. » Pour Miroslav Blazevic, lequel avouait la semaine dernière jouer sa tête à l'occasion de ce huitième de finale, les questions sont visiblement plus nombreuses que les réponses. Maintenant que la bombe « Devic » a été désamorcée (« il est bel et bien à Lausanne, confirme le responsable lausannois, mais il n'entre pas en ligne de compte actuellement ») et que le cas « Burgener », que l'on voyait déjà à Grasshopper dès la reprise du printemps, s'avère un faux problème (« Il n'a jamais été question de son transfert » surenchérit Blazevic), les Vaudois vont peut-être enfin pouvoir préparer dans le calme une rencontre qui réclamera énormément d'eux mais qui pourrait également leur valoir au demeurant quelques légitimes satisfactions.

Szabo :

« Nous nous qualifierons »

Pendant que Blazevic tourne et retourne le problème dans tous les sens, son homologue séduisois prêche par un optimisme de bon aloi. « Tous les joueurs, à l'exception de Dayen, quelque peu contrarié dans sa préparation en raison d'un début d'angine heureusement coupée aujourd'hui, et Pierre-Alain Valentini qui devra être opéré lundi à une cheville (une radio pratiquée lundi dernier après l'entraînement a révélé un petit os mal soudé) ont pu se préparer dans les meilleures conditions. Je regrette, certes, le renvoi de dimanche dernier, mais je crois que cela a finalement eu du bon puisque tous les joueurs en veulent terriblement. Je suis persuadé que nous nous qualifierons. » Noyé dans un bain d'incertitudes et de doutes en début de semaine cette rencontre prend donc soudain des allures d'au revoir dramatique! Un au revoir que ni Sion ni Lausanne n'ont évidemment intérêt, dans la situation qui est actuellement la leur en championnat, à manquer totalement.



Künzli, In Albon, Donzé et Guillaume (de gauche à droite): autant d'acteurs qui attendent de nombreuses satisfactions de ce huitième de finale de la coupe de Suisse.

Photo ASL

Les équipes probables

Sion : Donzé ; In Albon ; Isoz, Balet, Dayen ; Schneider, Geiger, Luisier ; Sarasin, Brigger, Ruberti. **Remplaçants** : Pittier, Perrier, Pillet et Vergères. Coutaz (sur la liste des transferts à sa propre demande) et Valentini sont tous deux blessés.

Lausanne : Burgener ; Gretler ; Ryf, Parietti, Niggl ; Sampedro ou Guillaume, Djordjic, Favre ; Cornioley, Künzli ou Seiler, Diserens. **Remplaçants** : Kühne, Panchard, Monteleone, Sampedro ou Guillaume, Seiler ou Künzli. Charvoz et Ley-Ravello sont annoncés blessés.

G. Joris

LA VIOLENCE

Des incidents très récents pourraient donner à penser qu'elle est l'exclusivité du hockey sur glace. Il est vrai que quelques-unes de ses caractéristiques l'y prédisposent, puisqu'il est le sport collectif le plus rapide qui existe, qu'il tolère dans une certaine mesure les contacts corporels les plus durs et qu'il se pratique à l'aide d'un bâton trop aisément transformable en une arme des plus dangereuses.

Et pourtant, rien n'est plus faux. La violence n'est pas plus le propre de cette discipline sportive que de toutes les autres, basketball y compris, et elle n'est surtout pas l'apanage du sport en général, car il est un fait reconnu que le comportement actuel des individus regroupés sous l'étiquette de formations politiques, économiques ou sociales, est caractérisé presque partout par l'intolérance, la rébellion ou l'opposition à toute autorité. Rares sont ceux qui ont échappé à cette explosion de haine à l'égard de leur prochain, à ce climat d'agressivité quasi permanente qui contamine l'atmosphère depuis bien des années.

En toute objectivité, on peut même affirmer que la violence dans le sport est née bien après celle qui s'est mise un jour à empoisonner le monde politico-social. Parce que sans doute plus sains, les milieux sportifs sont longtemps parvenus à la freiner et à la contenir. Pour eux aussi, la pression est insensiblement devenue trop forte, mais ils n'ont jamais le devoir de le combattre. En utilisant tous les moyens de prévention d'abord, par une répression extrêmement rigoureuse ensuite.

La prévention ne peut se situer qu'au niveau des dirigeants, des entraîneurs et... de la presse. C'est à eux qu'il appartient de dénoncer la brutalité trop souvent comprise comme l'engagement inconditionnel de tout sportif ou sa volonté de lutter jusqu'à épuisement en vue d'obtenir une victoire. C'est à eux de faire comprendre et de persuader qu'aucun succès digne de ce nom ne saurait s'arracher au mépris de l'intégrité physique

d'un adversaire. Il est vrai que beaucoup de responsables ont déjà eu le mérite d'entreprendre une telle croisade et que bien peu d'entre eux y ont connu la réussite. La théorie est une chose, la pratique en a toujours été une autre.

Reste donc la répression. Elle est essentiellement le fait des arbitres. Soit, leur mission première consiste à faire respecter l'esprit du jeu plus encore que ses règlements dans ce qu'ils ont de terre à terre. Ils devraient normalement y parvenir, à condition d'être absolument impar-

JOUONS LE JEU

biaux (ah, ces arbitres de place!), clairvoyants et doués d'un minimum de sens psychologique. Mais même avec ces qualités, ils resteront toujours à la merci des tentatives de violence, tant sont devenus nombreux les délinquants en puissance.

On devrait être en droit d'attendre d'eux qu'ils sachent pour le moins les déceler et qu'ils aient le courage de les réprimer avec la plus extrême rigueur. Personne ne leur reprochera dès lors d'appliquer à la lettre des règlements faits pour ça et qui demeureront toujours de leur côté.

Quand les méchants sauront qu'ils ne peuvent plus échapper à des sanctions exemplaires, ils accepteront certainement d'adopter un comportement qui soit conforme aux règles d'un véritable ordre social et sportif. On vit malheureusement une époque où ils se complaisent non seulement dans la récidive, mais font encore de nouveaux et fort dangereux adeptes...

J. Vd.



Entouré de MM. Imboden et Gasser, du FC Sion (à l'arrière-plan), et de M. Magada, du Lausanne-Sports (à droite), M. Eugène Delley (à gauche) arpente le stade de Tourbillon avant de donner le feu vert pour le match de demain après-midi. Photo NF

Stade de Tourbillon - Sion

Demain dimanche, à 14 h. 30

Match de coupe suisse

SION - LAUSANNE

Venez nombreux soutenir le FC Sion!

36-6606

OLLON: PARLONS BUDGET...

Recettes fiscales à la baisse

OLLON. - A l'examen du budget d'Ollon, on constate, au chapitre des recettes, un manque à gagner de 600000 francs par rapport au dernier exercice.

Ce manque à gagner s'explique par les raisons suivantes :

D'une part, la décision de baisser le taux d'impôt de 120% à 110% depuis le 1^{er} janvier 1979 a une influence évidente sur les rentrées fiscales; d'autre part, le faible rendement du vignoble en 1978 influence négativement le revenu imposable des vigneron. On peut aussi relever, sur la base de la saison d'été 1978, une diminution de la matière fiscale dans le domaine des revenus du tourisme.

Compte tenu de tous ces éléments, le rendement des impôts pour 1979 est budgété à 5650000 francs, montant que la municipalité n'espère pas trop optimiste.

Un petit coup de pouce à tout le monde

Au chapitre des subventions et cotisations diverses, un montant de 113100 francs est prévu. Il comprend les participations de la commune aux diverses sociétés d'utilité publique, des subventions accordées aux sociétés locales (fanfares, football-club d'Ollon, sociétés de tir militaires), aux manifestations culturelles, au Hockey-Club de Villars, que l'on soutient par 30000 francs. Le ski-club, qui organise la descente messieurs de la coupe du monde, assurant ainsi un impact publicitaire important pour la station, se voit aussi attribuer un montant de 30000 francs, devant couvrir d'éventuels déficits. Là aussi, la municipalité espère que ce montant ne sera pas utilisé dans sa totalité, car le succès de cette coupe du monde ne fait aucun doute...

Même les petits trains bénéficient de l'aide communale. Une participation aux déficits des chemins de fer secondaires se monte à 102000 francs.

Des souhaits!

Enfin, quelques remarques formulées par la municipalité ont trait au problème de la stabilité de l'emploi (à Ollon, le chômage est en régression) et l'assouplissement de la Lex Furgler pour qu'elle n'entrave pas plus les revenus immobiliers. D'entente avec les communes touchées par ce problème, Ollon est intervenue auprès

des instances cantonales concernées.

Un autre souhait: celui de voir évoluer positivement la situation du tourisme et de voir les mesures prises par les autorités fédérales en matière monétaire porter des fruits; pour permettre aussi à l'exportation régionale (le bois des forêts d'Ollon vers l'Italie ou la France) de maintenir sa place actuelle dans l'économie communale.

Réminiscences de grandes heures musicales



MONTHEY. - Très appréciée, la collaboration du trio de musiciens *Gérald Guldenmann* (pianiste), *Claude Trosset* (batter) et *Robert Es-Borrot* à la contrebasse, lors de la revue de l'Orphéon, samedi dernier.

Gérald Guldenmann, depuis une trentaine d'années, est le pianiste auquel les sociétés locales font appel en toute occasion, le compositeur et l'arrangeur des revues montheysiennes.

Claude Trosset, lui, est un batteur né, alors que *Robert Es-*

Borrot a toujours été, comme *Claude*, le musicien disponible.

Ce trio fut un des moteurs, dans les années d'après-guerre, du meilleur orchestre de bal de la région, avec d'autres musiciens montheysiens.

C'est donc, pour le public montheysien, à chaque fois qu'un de ce trio est au programme d'une soirée de société locale, un plaisir renouvelé. Régalez-vous: les improvisations du pianiste...

Photo NF

450 000 francs pour corriger le lit du Rhône

VOUVRY. - A la requête de l'autorité communale, le Grand Conseil sera saisi d'un décret, sur la base de plans et de devis dressés par le Département des travaux publics du canton, tendant à la correction

de Rhône sur territoire de Vouvry. Il s'agit d'une correction du fleuve sur sa rive gauche, déclarée d'utilité publique. Le coût des travaux est évalué à 450000 francs. L'Etat contribuera à l'exécution

Il a gagné le concours des petits trains!

AIGLE. - Il s'appelle *Loris Chevalley*, il habite Aigle et avec deux camarades de classe, il a remporté le premier prix du concours organisé par les CFF à l'occasion de l'inauguration de la locomotive « Aigle ».

Son idée: une toile peinte avec les armoiries d'Aigle, une grappe de raisin, le château et la locomotive, le tout très bien présenté graphiquement par le jeune élève qui termine sa « prim'sup ».

La récompense? Un voyage pour toute sa classe sur une ligne desservie par les compagnies de chemin de fer régionales. Une sorte de promenade d'école bien méritée par toute la classe qui a soutenu moralement le vainqueur.

Il faut signaler que la deuxième place de ce concours a été remportée par la classe de l'école catholique dont nous avons reproduit, dans nos colonnes, le très beau travail



réalisé à l'aide de petites boules de papier. Nos félicitations aux vain-

queurs, et bonne promenade sur les petits trains!...

Photo NF

L'Ecole des parents vous offre...

MONTHEY. - Oui, l'école des parents ouvre sa porte à tous les parents, mais surtout à ceux nouvellement installés à Monthey. A ceux qui veulent sortir un soir entre époux et ne peuvent le faire parce qu'ils n'ont pas une précieuse grand-maman pour surveiller les bambins qu'on ne doit ni ne peut laisser seuls à la maison.

Pour eux, l'école des parents a mis sur pied un service de babysitting. De gentilles jeunes filles âgées de plus de quinze ans se sont offertes pour remplacer de temps à autre les parents qui ont besoin d'un peu d'évasion, ce de 20 heures à minuit; leur service vous coûtera 8 francs. C'est dire

l'esprit qui les anime avant tout: rendre service.

Vous aurez par contre l'obligation de les raccompagner chez elles à votre retour. Si vous désirez d'autres prestations, par exemple leur présence la nuit entière, cela peut éventuellement se réaliser avec l'assentiment préalable de leurs parents. Le tél. (025) 41970 répondra à vos demandes mais, et nous vous prions d'être très stricts

sur ce point, seulement de 12 à 14 heures. Veuillez formuler vos demandes au minimum trois jours à l'avance.

Durant les vacances scolaires, il nous sera difficile d'assurer de façon certaine le bon fonctionnement de notre service de babysitting, mais nous tenterons d'y parvenir.

Amicalement vôtre: L'Ecole des parents

TUNNEL DU MONT-BLANC Nouvelle augmentation du trafic en novembre

AOSTE. - Au cours du mois de novembre dernier, le trafic routier dans le tunnel du Mont-Blanc a de nouveau augmenté par rapport au mois correspondant de 1977. C'est ce qui ressort des chiffres que nous communique la Société d'exploitation franco-italienne de Aoste. Les voici. Entre parenthèses: novembre 1977. Voitures: 35614 (32816) + 8,53%.

Autocars: 645 (438) + 47,26%. Camions: 40127 (37806) + 6,14%. Tous véhicules: 76386 (71060) + 7,94%.

Pendant les onze premiers mois de l'année 1978, 1161587 véhicules ont traversé le tunnel (1154318), soit 757954 (781464) voitures, 15576 (15690) autocars, et 388057 (357164) camions + 0,63%.

Œuvre d'une population travailleuse

LA CHAPELLE DE CRÊTA D'ASSE



Créé entièrement en verre de relief, coulé dans son atelier par l'artiste *Michel Moos*, le vitrail de la chapelle de l'Aprily s'avère admirable. Que dit l'artiste de sa réalisation? « La scène du vitrail a été réalisée en harmonie avec la structure de la chapelle. Le vitrail représente la croix du Christ, en rouge, qui domine notre terre - en gris bleu - et

l'univers est représenté ici par des lignes et des courbes ambrées. Les lignes jaunes symbolisent la richesse que Dieu, dans son amour, continue à nous donner: la lumière, la foi, la richesse de la récolte. Le bleu symbolise la vérité et la sagesse divine et nous fait penser à l'eau régénératrice du sacrement. »

Photos NF

MIEGE. - Les habitants de Miège sont nombreux à posséder des terres dans les alpages situés au-dessus d'Aminona, plus précisément au lieu dit Aprily. Paradoxalement, ces territoires font partie de la commune de Mollens, si bien que les gens de Miège ne peuvent se prononcer sur les projets et réalisations concernant ces lieux. Les Miégeois ont donc construit de multiples résidences secondaires, retapant les anciens mazots hérités des générations passées.

L'été venu, ce sont des dizaines de personnes qui montent à l'Aprily et le dimanche, les familles de Miège sont en nombre. A 1730 m, l'air est meilleur, plus frais. C'est le contraste avec le vignoble fraîchement remanié, où la chaleur donne des vertiges.

Sur l'alpe, il manquait quelque chose. Durant huit années, sans relâche, ceux de Miège travaillèrent à la construction d'une chapelle. Un comité de construction fut constitué avec à sa tête *M. Fernand Caloz*, un homme à la trempe formidable qui se chargea de soucis pour mener à bien cette réalisation. L'endroit fut choisi au cœur de l'Aprily, sur un replat où l'on disait la messe en plein air; c'est « Créta d'Asse », pour les gens de Miège. La chapelle, dont l'architecte *Pierre Pralong* dessina les douces lignes, est donc devenue « Notre-Dame-de-Creta-d'Asse ». Au mois d'août dernier, après 96 mois de travail, le lieu saint était consacré par *Mgr Schwery*.

Pour la population de Miège, l'heure était à la joie et à la

reconnaissance. On fit chanter le Chœur l'Echo de Miège; la Concordia donnant un concert. La bourgeoisie de Miège fit monter son vin pour l'apéritif. Jour de fête, certes, mais également jour de ferveur. Par cette réalisation, la population de Miège a voulu témoigner de sa foi, de sa générosité et surtout de sa volonté d'accomplir une œuvre à la gloire du Tout-Puissant.

La chapelle, née d'un heureux mariage de la pierre et du bois, est fort belle.

« Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, nous a expliqué *M. Oswald Clavien*, notre compte de chèques reste toujours ouvert. ouvert... »





MARTIGNY

ouvert le soir

LUNDI

18

décembre

JEUDI

21

décembre

**Les magasins de Martigny
seront**

OUVERTS JUSQU'À 21 H. 30

Les 19 et 22 décembre, ouverture des magasins à 9 h. le matin

**Plus de 1000 places de parc gratuites
à disposition**

SKIS
ENFANTS

80 cm à 150 cm
Fr. 98.- à 159.-
avec fixations Gertsch

Skis Compact
150 cm à 190 cm
Fr. 200.-
fixations Marker ou Gertsch

Moon Boots
du No 27 au 45
Fr. 20.-

Chaussures de ski
rouge ou bleu
du No 30 au 35
Fr. 30.-

BAGUTTI SPORTS Martigny - 026/2 14 14

VOYAGES D'UN AUTRE TEMPS

Du Valais en Italie, par Evolène, Zermatt et le Monte-Moro

MARTIGNY. - Nous avons vu comment, il y a plus de cent ans, on se rendait de la cité d'Octodure dans le val d'Aoste, en passant par le grand col Ferret, le Grand-Saint-Bernard, le col de Chermontane. Rappelé dans ses grandes lignes, le voyage en diligence ou par chevaux de poste, de Genève à Milan, en passant par le col du Simplon.

Le vieux guide «Itinéraire de l'Italie» de A.-J. Dupays, édité par Hachette en 1857, nous en a fait découvrir trois autres, pour la plus grande partie pédestres ceux-là.

Toujours on cite Martigny, comme ville étape. Qui depuis le XVII^e siècle s'est ouverte à un monde veau. C'est un genre inédit de visiteurs qui franchissaient le col de Balme, ceux du Grand-Saint-Bernard et du Simplon.

Pour ces voyageurs, il a fallu construire des hôtels car l'ancienne auberge de la Souste ne pouvait plus suffire. D'illustres personnages y logèrent. De moins connus aussi comme Jean Muret, Charles Fauconnet, Louis Favrat, joyeux compères dont on retrouve les récits d'excursions dans les livres

d'or des établissements martigneriens.

De Sion par Evolena à Aoste

6 heures. Chemin de mulets. D'Evolena à Prarayon (val Pelline), 9 h. 45 min. (5 heures sur les glaciers). De Prarayon, 2058 m, chalets appartenant aux jésuites d'Aoste, 8 h. et demi. Bon guide: J. Pralong, aux chalets d'Arolla, au fond de la vallée d'Hérens. Ce passage est encore peu fréquenté; il n'offre pas de grandes difficultés, surtout quand la saison n'est pas trop avancée. Une neige épaisse et solide recouvre encore les glaciers.

De Viège à Châtillon

Ce passage si riche en grands aspects est l'un des plus faciles et aujourd'hui (Réd. - 1857) des plus fréquentés par les touristes, parmi tous les passages à travers les neiges des Hautes-Alpes, à peine connus et réputés dangereux il y a quelques années. C'est de Turin la voie la plus directe pour aller dans

le Valais, et de là dans le cœur de la Suisse.

De Visp, par la belle vallée alpestre de Saint-Nicolas à Zermatt, situé au pied des glaciers et de la pyramide du Cervin, 8 h. 30'; chemin de mulets.

De Zermatt à Châtillon, 17 heures. (5 heures sur le glacier); 13 h. 30 min. à Val-Touranche, dans la vallée de ce nom. Les habitants le désignent sous le nom de Pasquier.

Pendant la montée du glacier jusqu'au col, on a en vue l'un des plus magnifiques panoramas que puissent offrir les glaciers des Alpes. Les principaux pics sont le Weisshorn; à l'O. la pyramide du Cervin (Matterhorn, Sylvio), 4522 m; à l'E. le Breithorn, 4100 m; le massif des glaciers du Monte-Rose dont le point culminant à 4619 m; puis de l'autre côté du Weiss-Thor, ou porte blanche, la Cima di Jazzi, le Strahlhorn et la chaîne des sommets neigeux dominant la vallée de Fée.

Au col, sur l'emplacement de la cabane de pierres qu'y fit construire de Saussure, on a récemment élevé une petite auberge. La pente plus escarpée du glacier, du côté de



Saas-Fee au début du siècle...

l'Italie, et la grande rimée qui le traverse, peuvent passagèrement rendre la descente un peu difficile. Aux mois d'octobre et de novembre, on y fait passer des moutons et des vaches.

On descend en 5 heures, à l'hôtel du Mont-Cervin, près du Breuil, où il faut passer la nuit quand on vient d'Italie, afin d'en partir à temps pour se trouver à l'entrée du glacier à l'aube du jour.

2 heures, Val-Touranche, 1549 m, où l'on trouve des guides. Ils exagèrent les difficultés du passage et demandent 40 francs pour deux; mais un seul guide suffit et on lui donne 20 francs au plus, retour compris.

4 heures, Châtillon (val d'Aoste).

Un cirque gigantesque que la Cima di Jazzi, le Mont-Rose, le Pizzo-Bianco forment au fond de la vallée de Macugnaga.

A Pestarena (auberge chez Isodoro) mines d'or. Puis, descendant le long d'une admirable vallée, à travers de magnifiques forêts, on atteint en 7 heures Vogogna sur la route du Simplon.

Et voici terminée, amis lecteurs, cette petite incursion dans le domaine des voyages d'un autre temps. Aujourd'hui tout déplacement est facilité par un réseau routier moderne, les chemins de fer, les tunnels traversant le massif pennin, un réseau de remontées mécaniques par câbles, l'avion, l'hélicoptère.

Sommes-nous plus heureux? Le seul avantage, à mon humble avis, c'est qu'ils permettent à un tas de gens pressés de découvrir des régions jadis ouvertes seulement à des privilégiés qui avaient encore le temps de vivre tranquillement.

Em.B.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MARTIGNY

Plus d'un million de déficit budgétisé

MARTIGNY. - Comme nous le mentionnions dans notre dernière édition, 54 conseillers se réunissaient, mardi soir dernier, à la grande salle de l'hôtel de ville, en séance plénière du Conseil général de Martigny, sous la présidence de M. Roby Franc et en présence du conseil communal, l'assemblée approuvait à l'unanimité l'ensemble des objets et conventions figurant à l'ordre du jour.

Il ressort du rapport de la commission de gestion présenté par M. Gilbert Reuse, pour les budgets 1979 les points suivants:

Assemblée générale: au moment de l'établissement du budget 1978, les prévisions de recettes pour les impôts avaient été considérées avec

prudence. L'augmentation de ces recettes, de plus de 1 530 000 francs, provient essentiellement des rentrées d'impôts des personnes physiques. Les inconnues de la nouvelle loi fiscale sont maintenant levées et les estimations, pour 1979, peuvent être faites avec plus de précisions.

Hôpital du district: les communes ne seront pas appelées, sauf événement particulier, à verser des contributions supplémentaires aux frais d'exploitation. A cet effet, une nouvelle dépense fixe sera chaque année portée au budget.

Instruction publique: Martigny joue son rôle dans le district. La question est posée de savoir pourquoi Leytron a des difficultés à accepter une liaison postale avec Martigny, alors que le service dessert déjà Saillon?

Police: 610 000 francs sont alloués à la construction obligatoire d'un abri public sous le Manoir. C'est une solution mixte favorable à la commune.

Services industriels: l'examen du budget des SI présente des résultats positifs. Aucun changement de tarif n'est prévu dans tous les services autofinancés. Précisons que les tarifs électriques de Martigny sont les plus bas de Suisse romande.

En conclusion, M. Reuse relève avec satisfaction les objectifs que le conseil communal s'est fixé dans sa politique financière. La commission de gestion y souscrit largement. Elle prend note, en outre, dans les grandes lignes du plan quadriennal établi par la municipalité. Les budgets communaux et des SI sont acceptés à l'unanimité.

Des chiffres

Pour la commune, le budget présente une dépense de l'ordre de 18 879 075 francs pour une recette de 17 737 850 francs.

Pour les Services industriels, il s'établit ainsi:

- service de l'électricité:	
recettes	3 110 000.—
dépenses	2 905 700.—
- services des eaux:	
recettes	545 500.—
dépenses	349 900.—
- service des égouts et STEP:	
recettes	726 000.—
dépenses	516 000.—
- service Télé-réseau:	
recettes	191 500.—
dépenses	318 500.—

Captage de la source de «Bienvenue»

Cet autre objet à l'ordre du jour, relatif au captage de la source de Bienvenue, fait l'unanimité auprès de la commission de gestion et du conseil général. Les responsables de cette future et importante réalisation peuvent dès lors contracter l'emprunt de 1 million de francs prévu à cet effet.

Centre commercial du Manoir

L'entrée en matière et l'objet sont acceptés à l'unanimité des

commissions et du conseil général. Précisons qu'une convention sera passée entre le commune de Martigny et la société SAVERMA S.A.

Elle autorisera le conseil à poursuivre les études relatives à la création d'un parking communal, sous la place du Manoir. Ce parking offrira une capacité d'environ 100 véhicules. Les promoteurs, comme demandé, ont apporté certaines modifications importantes. L'investissement substantiel, prévu pour une salle polyvalente au premier étage dudit bâtiment, ne correspond pas actuellement à un besoin.

La municipalité en devient propriétaire. En contrepartie, la commune accorde un droit de superficie pour une durée de 40 ans à Saverma S.A. Ainsi, l'Ecole-Club Migros occupera en droit de superficie ce premier étage, qui a fait couler passablement d'encre.

La commission souhaite ardemment cette réalisation, en espérant que les travaux soient exclusivement confiés à des entreprises de la place.

Divers

De nombreuses questions opportunes figurent à ce chapitre. Elles font l'objet d'intervention de la part des conseillers.

Notamment, l'amélioration du passage sous-voie de la gare, au lieu dit Les Bonnes-Luites. L'opportunité de dévier hors quartier le trafic lourd se fait sentir d'urgence.

L'attribution au musée gallo-romain des différents bronzes existant en Valais, leur transfert à Martigny serait un témoignage de reconnaissance aux initiateurs de l'ouvrage. Vraisemblablement et de pratique courante, des reproductions fidèles viendront satisfaire aux exigences de chacun, précise M. Jean Bollin, président de Martigny.

La mise sur pied d'une commission est demandée, afin de pouvoir accueillir à Martigny, le cas échéant, la construction d'un technicum touristique, sous forme d'école hôtelière. La question est débattue par le conseil communal, qui lui voue une attention toute particulière.

Bien que la déviation de Martigny par l'est ne soit pas encore admise par l'autorité compétente fédérale, diverses constructions prêtent à croire que l'on s'achemine définitivement vers cette solution.

Les autorités communales de Martigny sont tombées d'accord pour le recouvrement en pavés de la rue du Bourg. Les trottoirs seront supprimés, néanmoins, signifiés par une ligne de démarcation sous forme de changement de dessin du matériau et de cassure de profil.

Diverses suggestions de moindre importance conclueront ce chapitre et mettront un terme à cette séance de travail du conseil général de Martigny.

(PhB)

Un concert qui fut un acte de reconnaissance

Dans ce magnifique musée Gianadda qui jette un pont entre l'art moderne et les souvenirs romains, l'Orchestre philharmonique de Bâle, sous la direction d'Edouard Muri, donnait un concert Mozart - Haydn de grande classe.

D'abord, l'acoustique est de tout premier ordre. Ces galeries qui cimentent les vestiges du Forum Claudii Vallensium sont favorables à la progression et à la dispersion du son. Elles gardent son intensité tout en préservant sa transparence. Quant au public, étagé sur deux plans, il annule l'effet catastrophique de l'écho. Il se trouve que ce musée est une salle de concert idéale...

Le programme se distinguait par une belle unité d'inspiration. La deuxième symphonie parisienne de Mozart, inachevée puisqu'elle se résume en deux mouvements, souligne le désarroi du jeune compositeur salzbourgeois de vingt-deux ans perdu dans la capitale française. Elle a été jouée avec beaucoup de conviction et de chaleur par l'orchestre qui se donne tout entier à sa tâche. Le chef, Edouard Muri, est précis, sans gestes théâtraux et inutiles. Il sort le maximum de ses interprètes. Ces cinquante musiciens où les instruments à cordes sont nombreux et homogènes, forment un ensemble bien équilibré.

Le sommet du concert fut le Concerto pour hautbois et orchestre, une œuvre importante et très développée du grand Haydn et que M. Hubert Fauquex sut animer avec un sens artistique sans faille. M. Fauquex qui est un enfant du pays qui a poursuivi une brillante carrière musicale à une époque où le Valais n'avait ni la possibilité ni les moyens de faire valoir ses hommes de talent. C'est M. Orsat qui sut deviner dans le jeune Fauquex la flamme, le goût et la persévérance qui feraient de lui un brillant soliste. Il lui permit de faire des études supérieures de musique dans les grands conservatoires et finalement Hubert Fauquex connut la consécration en remportant le premier prix au concours international de Genève, distinction

extrêmement convoitée dans le monde musical. Pendant des décennies, ce Martignerain de grand talent fut le hautbois solo de l'Orchestre de Bâle, réputé dans toute l'Europe, et qui eut à sa tête les directeurs les plus prestigieux, tels que Weingartner et Münch. Revenu dans sa ville natale, M. Fauquex voulut témoigner sa reconnaissance à ses compatriotes. Il dota Martigny d'un concours de musique de chambre qui obtint d'emblée un vif succès. Avec son expérience et son don d'observation, M. Fauquex avait compris qu'il manquait un échelon dans l'épanouissement de la musique des instruments à vent. S'il y a de nombreuses manifestations qui mettent en valeur les quatuors à cordes, le piano, le violon ou le violoncelle, aucun effort n'était fait pour mettre en valeur les ensembles de cuivres ou de bois. M. Fauquex a su remplir cette case et la venue de trios, quintettes, sextuors de toute l'Europe a prouvé la justesse de ses vues.

M. Fauquex a magistralement interprété le concerto de hautbois si difficile de Haydn. Le plaisir avec lequel il a joué, la conscience professionnelle qu'il a mise dans son interprétation et surtout son jeu si aisé et si inspiré ont touché le cœur de tous les Martignerains. M. Fauquex, musicien, a voulu donner le meilleur de lui-même à ses amis et connaissances et que pouvait-il donner de plus beau et de plus vrai que cette musique à laquelle il a consacré sa vie!

M. Muri a dirigé ce concerto, comme tout le reste du programme d'ailleurs, avec autorité, un sens inné du rythme et un grand soin dans la mise en valeur des contrastes. Il sait dégager les grandes lignes d'une composition. Ce fut un beau concert dans un cadre admirable.

Si les Martignerains ont eu des difficultés avec les trois Dranses et le glacier de Giétroz, ils ont eu bien de la chance sur le plan artistique, depuis les Romains jusqu'à l'époque des Gianadda, en passant par M. Fauquex...

Jean Daetwyler

Pour nos abonnés NOUVEAU CONCOURS

La meilleure histoire vraie de Noël

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés que nous organisons cette année à leur intention un nouveau concours de Noël, doté de cinq prix.

Il s'agit pour eux d'écrire et de nous transmettre la meilleure histoire de Noël, certifiée authentique, touchant soit aux enfants, soit aux adultes. Cela ne doit être ni un conte, ni un poème, mais bien la description d'un sympathique événement vécu, dans le cadre du temps de Noël.

Les textes devront avoir au maximum la longueur d'une page dactylographiée, avec interlignage normal. Ils devront nous parvenir AU PLUS TARD LE JEUDI 21 DÉCEMBRE. Les meilleures histoires seront publiées par notre journal.

Cinq prix en espèces seront attribués, pour un total de 800 francs :

- 1^{er} prix : 300 francs
- 2^e prix : 200 francs
- 3^e prix : 150 francs
- 4^e prix : 100 francs
- 5^e prix : 50 francs

Il ne reste à nos lecteurs qu'à se mettre à l'œuvre, en retrouvant dans leurs souvenirs, récents ou anciens, des événements dignes d'être relatés, dans l'ambiance de la belle fête de Noël. Nous leur souhaitons plein succès.

NF

Dorénaz
Salle La Rosière

Samedi 16 décembre
dès 20 h. 15

organisé par la société de chant

GRAND LOTO

du cartel

Abonnement: Fr. 25.-
Fr. 7000.- de lots en 25 séries

Bus: départ Martigny, place de Rome: 19 h. 30
départ Vernayaz, café du Progrès: 19 h. 45

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Maison Alphonse Orsat S.A.

Vins du Valais
Martigny

cherche

mécanicien

pour son parc de véhicules

mécanicien d'entretien

pour son parc de machines

chauffeur

en possession du permis D

- Entrée à convenir
- Semaine de cinq jours
- Avantages sociaux

Prière de faire offre par écrit.

36-5004

L'hôpital de zone d'Aigle
cherche à s'assurer la collaboration

d'infirmières diplômées d'infirmières assistantes

pour ses services de médecine et de chirurgie,
ainsi que

d'une diététicienne

Ambiance de travail agréable, libre service, semaine de
cinq jours.
Horaire et rétribution selon les normes du GHRV.

Les offres détaillées sont à adresser à la direction de
l'hôpital, 1860 Aigle.
(Tél. 025/2 15 15) 22-7253

Nous engageons, pour entrée tout de suite ou à con-
venir

une apprentie employée de bureau ou de secrétariat

de langue maternelle française ou allemande, avec
bonnes connaissances de la deuxième langue.

Nous offrons la possibilité d'accomplir un apprentis-
sage complet dans tous les domaines de l'administra-
tion d'une entreprise dont l'activité s'étend à tous les
pays de l'Europe.

Les candidates intéressées sont invitées à prendre con-
tact avec nous afin de fixer une première entrevue.

H. Muller - Fabrique de moules
Châteauneuf-Conthey
1962 Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 16 84

36-4667

Vendeuse expérimentée

cherche place

en station, éventuellement dans
débit de tabac ou boutique.

Ecrire sous chiffre P 36-32663 à
Publicitas, 1951 Sion.

Région de Martigny
Nous offrons à **personne dynamique** et
capable de prendre des responsabilités
dans une entreprise de

ferblanterie et couverture

possibilité de se créer une situation

Mise de fonds pas indispensable.
Discrétion assurée.

Ecrire sous chiffre P 36-900813 à Publici-
tas, 1951 Sion.

Migros Valais

cherche, pour l'un de ses services à sa centrale admi-
nistrative de Martigny

une secrétaire employée de bureau

dynamique et consciencieuse, ayant quelques années
d'expérience professionnelle et capable de travailler de
manière indépendante.

Connaissance de l'allemand souhaitée.
 Salaire en rapport avec les aptitudes et prestations
sociales propres à Migros.
Semaine de cinq jours. Horaire variable.

Les candidates sont invitées à adresser leurs offres
manuscrites au **service du personnel de la**

Société coopérative Migros Valais

Case postale 358
1920 Martigny
Tél. 026/2 35 21

36-4630

L'hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey

cherche, en prévision de l'ouverture de son
nouvel établissement, automne 1979,

un collaborateur administratif

travaillant en liaison directe avec le directeur

Ses tâches principales seront les suivantes:

- assurer le contrôle de gestion
- analyser les renseignements obtenus des services
- assumer la comptabilité analytique d'exploitation
- établir les différents prix de revient
- contribuer à la gestion économique de l'ensemble
hospitalier

Cette fonction sera confiée à une personne dans la
trentaine, de grade universitaire ou équivalent, ayant
une excellente formation commerciale ou économique
et une solide expérience en matière d'organisation et
de traitement de l'information.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre
leurs offres manuscrites, accompagnées des docu-
ments usuels, à **M. René Bornet, directeur de l'hôpital,**
1950 Sion.

Délai de postulation: 31 décembre 1978.

36-3217

Nous cherchons

menuisiers qualifiés

pour la pose et l'établi

Place stable et bien rétribuée.
Date d'entrée à convenir.

Faire offres ou téléphoner.
Menuiserie Clivaz, Sion
Tél. 027/23 33 64 (heures de bureau)
36-1095

Tapissier-décorateur

qualifié, serait engagé immédiatement par
maison de meubles à Martigny.

Situation d'avenir bien rétribuée pour per-
sonne capable et dynamique.

Ecrire sous chiffre P 36-900814 à Publici-
tas, 1951 Sion.

Représentants

Vous avez la possibilité d'augmenter votre revenu en
coopérant avec moi, en 1979. Pas de représentation
parallèle à la vôtre mais mise en valeur de votre capital
relations. Excellente rémunération, discrétion absolue
garantie. Valable pour représentants visitant tous com-
merces, artisans indépendants à l'exception de particu-
liers.

Ecrivez-moi à case postale 349, 1401 Yverdon.
22-143637

Nous cherchons
pour notre usine de Monthey

un analyste-programmeur qualifié

connaissant, si possible, le langage Assem-
bleur.

Le candidat fera partie d'un groupe de déve-
loppement d'applications commerciales et
industrielles.

Date d'entrée souhaitée: immédiate ou à
convenir.

Les personnes intéressées adresseront leurs
offres détaillées à CIBA-GEIGY S.A., réf. NF,
1870 Monthey.

CIBA-GEIGY



Caisse nationale suisse
d'assurance en cas d'accidents

Nous cherchons, pour notre **division juridique** au siège cen-
tral à **Lucerne**, un

juriste de langue française

L'activité de notre division juridique s'étend à divers domaines du droit,
notamment à ceux de l'assurance sociale et de la responsabilité civile. Les
tâches suivantes incomberont au candidat choisi:

- la conduite personnelle de procès devant les tribunaux cantonaux et le
Tribunal fédéral des assurances
- les instructions données à des avocats dans certains cantons
- les recours de droit administratif
- les instructions juridiques nécessaires pour l'exercice de prétentions
récursoires (responsabilité civile)
- les pourparlers avec les compagnies d'assurance R.C.
- l'examen de questions de nature pénale
- des consultations et conseils juridiques de tout ordre
- la rédaction d'avis de droit à l'intention de la direction et d'autres divi-
sions

Le juriste que nous cherchons aura l'occasion de voyager et de comparaître
devant des tribunaux. Il doit être capable de travailler et de mener des pour-
parlers de façon indépendante. Les candidats à cette place de caractère
durable devront en outre réunir les conditions suivantes:

- âge: 28 à 40 ans
- langue française avec bonnes connaissances d'allemand ou d'italien
- études universitaires complètes et brevet d'avocat

Pour un premier contact, veuillez vous adresser à M^r Edgar Schmid, direc-
teur de la division juridique, tél. 041/21 51 11
**Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, division du per-
sonnel, case postale, 6002 Lucerne.**

WILCOP AG

Spezialunternehmen für Korrosionsschutz
Surface protection · Consult engineering · Corrosion protection



Nous cherchons, pour Suisse - étranger

10 à 15 peintres, peintres industriels évent. spécialistes de la protection contre la corrosion

Nous offrons: bon salaire, indemnités de déplacement ainsi
que prestations sociales exemplaires.

Age d'entrée: dès 20 ans.

Date d'entrée: dès le 1er mars 1979

A détacher ici et à remplir en caractères d'imprimerie

Nom: Prénom:

NPA/localité: Tél.:

Profession: Date naiss.: Etat civil:

A envoyer à: **WILCOP S.A.**
Eigerstrasse 60/1, 3007 Berne

LA PLACETTE EN NOCTURNE

LUNDI 18 DÉCEMBRE



Pour préparer les fêtes de fin d'année, les Grands Magasins PLACETTE vous offrent

des ouvertures nocturnes

Lundi 18

Nos centres commerciaux de Noës-Sierre et de Monthey seront ouverts dès lundi après-midi jusqu'à 22 heures

Prochaine nocturne

Monthey: jeudi 21

Noës-Sierre: vendredi 22

C'est là une double occasion de faire en famille vos achats de Noël et de Nouvel-An.

MENUS SERVIS AU RESTAURANT MANORA

Lundi
18 décembre



Médallons
de filet de porc
sauce aux
champignons
Nouilles au beurre
Salade panachée



Coupe Chiquita



Café crème

Fr. 7.50

Vendredi
22 décembre



Entrecôte
Café de Paris
Pommes croquantes
Endives braisées



Salade de fruits frais



Café crème

Fr. 7.50



MONTHEY



NOËS-SIERRE

Nendaz: procédure et « procédés »

PLAINTÉ PÉNALE CONTRE LA « TRIBUNE DE LAUSANNE » ?

Dans notre article du samedi 9 décembre intitulé « Arrêt des travaux à Nendaz: il s'agit d'une procédure normale », nous avons fait le point de la situation sur la base, notamment, d'informations obtenues de la CCC (Commission cantonale des constructions). Il nous manquait l'avis de M. Pierre-André Bornet, président de la commune, que nous nous réservions de publier dès son retour d'un voyage à l'étranger. Nous avons pu joindre hier M. Bornet qui nous a remis la déclaration que voici :

« La municipalité de Nendaz procède à des investissements très importants pour faire face, de manière sélective, aux besoins d'une commune en pleine expansion.

Aujourd'hui, je ne traiterai pas des problèmes d'eau, d'égouts ou encore de communications. Non !

L'actuel s'intéresse aux constructions. Parlons-en !

La commune construit actuellement trois bâtiments importants et un dépôt (ancienne baraque de chantier).

Je les cite dans l'ordre d'importance financière :

1. Le bâtiment scolaire de Basse-Nendaz (coût brut environ 6 millions). Cette construction a été érigée en trois étapes distinctes. La dernière (salle polyvalente) est en cours. La demande d'autorisation de bâtir ce centre scolaire a été transmise à l'Etat le 30 avril 1975 par la commune et l'autorisation cantonale a été délivrée le 2 juillet 1975.

2. La station d'épuration (STEP) de Bieudron (coût brut: environ 5 millions). Actuellement, sur ce chantier, le gros œuvre est terminé. Cette construction est située en bordure de la route Aproz-Riddes. Elle a fait l'objet d'une demande appropriée déposée à l'Etat le 12 avril 1977. La Commission cantonale des constructions a délivré l'autorisation de bâtir le 23 mai 1977.

3. Le bâtiment communal et bourgeoisial (coût brut estimé: 1,5 million) La transformation de l'ancienne école de Basse-Nendaz en maison communale et bourgeoisiale a débuté cet été. Actuellement, l'immeuble est sous toit. Dans ce cas, la demande d'autorisation de bâtir a été transmise à l'Etat du Valais le 8 mars 1978. L'autorisation cantonale a été délivrée le 25 juillet 1978.

Quant au dépôt communal (coût estimé environ 250000 francs), la demande d'autorisation de bâtir a été transmise à l'Etat le 20 juillet 1978. L'autorisation définitive a été délivrée.

Ces quatre chantiers n'ont jamais été arrêtés par la Commission cantonale des constructions.

Les informations fallacieuses et tendancieuses diffusées par la Tribune de Lausanne feront l'objet d'une poursuite pénale. Le procédé utilisé (manchette et article à sensation un jour de fête) ne peut être accepté.

Quant à la « reprise » de cet article par le Journal du Valais... on ne tire pas sur un disparu !

★

Au sujet de l'immeuble Grand-Place à Haute-Nendaz, qui n'a rien à voir avec la commune, je tiens à préciser que l'autorisation de bâtir a été délivrée par la Commission cantonale des constructions le 29 avril 1977. Par ailleurs, une demande de modification de cette autorisation, conforme à la réglementation actuelle, a été déposée auprès de la municipalité le 23 novembre 1978. La procédure habituelle en la matière suit son cours.

Une rectification dans ce sens ayant été publiée dans la Tribune de Lausanne du mardi 12 décembre 1978, je considère cette affaire personnelle et privée comme classée.

Pierre-A. Bornet

CLAIREMENT ET SANS PASSION

A titre de président, pour les quatre travaux faisant l'objet d'investissements de la municipalité de Nendaz et à titre de constructeur, pour l'immeuble Grand-Place, M. Bornet a donc, clairement et sans passion, exposé la réalité actuelle des faits. M. Bornet s'est exprimé sur la suite pénale que comporteront les informations de la Tribune de Lausanne. Un autre journal,

haut-valaisan, a « interprété » ces faits à sa manière. Enfin, en ce qui concerne le Journal du Valais, nous savons que l'allusion de M. Bornet vise le fait que dans son article de samedi 9 décembre il a repris sans désenfermer, à plusieurs reprises, une coquille de la Tribune de Lausanne parlant d'un immeuble Grand-Palace alors qu'il s'agit de Grand-Place !

Sans commentaire, quant au sérieux d'une telle information ! En ce qui concerne cet immeuble Grand-Place, M. Bornet, en qualité de constructeur, a fait appel à des techniciens et des maîtres d'état locaux. Quelle malice y aurait-il dans cette attitude ? M. Bornet est d'ailleurs formel : il s'en tiendra strictement à la réglementation et aux décisions des instances officielles.

Nous pouvons préciser, au sujet de cet immeuble, selon des renseignements pris hier encore auprès de la CCC, ce qui suit :

1. Il est clair et net que l'autorisation de bâtir a été accordée.
2. La CCC a constaté que la construction s'écarte du projet en ce qui concerne la hauteur à partir du sol naturel. Aux termes de la loi, s'agissant d'une modification qualifiée d'essentielle, la CCC a suivi la procédure normale en un tel cas :

Hommage à M. Raymond Gaudin

AYENT. - M. Raymond Gaudin, décédé subitement, vient d'être enseveli dans le cimetière de la paroisse d'Ayent. En ce premier lundi de décembre, la parenté et la population apprennaient avec un grand désarroi la bouleversante nouvelle.

Pendant des années, M. Raymond Gaudin fonctionna comme secrétaire communal. Il eut ainsi l'occasion de se mettre au service de la communauté. Ensuite comme employé de la succursale de la Banque Cantonale du Valais à Anzère, il déploya toutes ses qualités au service de la clientèle.

En musicien doué, il faisait partie en tant que membre de l'Union Instrumentale d'Ayent.

Les solides qualités de son caractère, sa nature franche et loyale lui ont valu l'estime et la sympathie de tous. L'unanimité des regrets exprimés montre combien il était apprécié. Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui un lumineux souvenir.

A son épouse, à ses enfants, à sa parenté nous réitérons nos sincères condoléances.



M. Raymond Gaudin.

NE★ REDACION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Pour vos cadeaux les fameuses **assiettes de Noël** de Rosenthal créées par B. Wiinblad. Des valeurs qui montent. Des valeurs qui durent.

arrêt des travaux (sauf ceux ayant trait aux mesures dites conservatoires) et mise à l'enquête publique. Or, la CCC n'a même pas eu besoin d'exiger cette mise à l'enquête publique puisqu'elle a eu lieu avant sa dernière séance.

3. Il s'agit maintenant d'attendre les résultats de cette mise à l'enquête qui déclenche la procédure normale des décisions et des recours.

4. M. Bornet, selon sa déclaration, s'en tiendra strictement à la décision finale prise après l'habituelle procédure contradictoire qui porte spécialement, en l'occurrence, sur le niveau exact de ce sol naturel qui avait été modifié il y a une douzaine d'années.

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

En ce qui concerne LA MAISON COMMUNALE, l'autorisation de construire a été délivrée le 25 juillet 1978. La CCC n'a jamais ordonné l'arrêt des travaux. Selon la procédure normale, la CCC s'est contentée de vérifier si la construction s'effectue selon les plans déposés. Un rapport à ce sujet lui sera adressé.

Quant AU DÉPÔT, il est exact que, sur préavis de l'Office de protection de l'environnement, l'autorisation avait été, dans un premier temps, refusée. Mais, comme c'est son droit légal, la commune a fait UNE DEMANDE DE RECONSIDÉRATION du projet que M. Huber lui-même, chef de cet office, a examinée en concluant à ce qu'une dérogation pouvait être accordée au vu, selon les termes de la loi, d'une « raison objectivement fondée ». C'est ainsi que la CCC a pu accorder finalement l'autorisation de construire.

★

Voici donc les faits et la procédure. Quant aux « procédés » de cette presse qui, sur les quelque 6000 dossiers que la CCC a à traiter chaque année, en a tiré UN SEUL pour le monter en épingle au gré de « ces informations fallacieuses et tendancieuses » dont a parlé M. Bornet, nous n'insisterons pas puisqu'ils feront l'objet d'une poursuite pénale. Ce qui ne nous empêche pas de regretter de telles attitudes de la part de ceux-mêmes qui sont les premiers à nous donner des leçons d'objectivité ! NF

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES:

Rester confiant malgré tout (II)

(voir NF du 15.12.1978)

SION. - Dans son rapport d'activité, le directeur, M. Henri Roh, relevait notamment les propos suivants :

La politique de la société

M. Roh a rappelé que l'industrialisation s'est faite dans notre canton et se poursuit à trois niveaux :

- a) dans les centres de polarisation de la plaine et, à leur périphérie, pour les entreprises occupant plus de cent personnes ;
- b) dans les villes-centres de la plaine et de la montagne, pour les entreprises occupant jusqu'à cent personnes ;
- c) dans les grands villages pour les entreprises occupant jusqu'à cinquante personnes et pour autant qu'ils disposent de la main-d'œuvre nécessaire.

Dans la mesure où on a voulu recourir à la société, une aide a été apportée aux entreprises purement valaisannes et, en même temps, il a été cherché à l'extérieur aussi bien des entreprises indépendantes que des succursales.

Récents licenciements et les fermetures

Sur le front des licenciements, l'action conjuguée de notre association, des communes et de l'Etat, a porté des résultats patents. Dans plusieurs entreprises, des hommes sont à l'œuvre, soit en vue de trouver de nouvelles activités, soit pour assurer l'emploi. Voici quelques exemples.

1. A la fabrique d'horlogerie de Saxon, le personnel et les installations sont repris par une autre fabrique, grâce à l'activité du chef d'atelier et des autorités.

La station de Veysonnaz et son développement



SION. - Jeudi soir, une sympathique manifestation réunissait à Sion les responsables du développement touristique de Veysonnaz, les représentants des sociétés de développement et offices du tourisme de Nendaz, Verbier et Thyon. M. Dlabais, de Coop City, après avoir présenté ses souhaits de bienvenue, rappela le succès rencontré par le concours organisé à l'occasion de la promotion de la station de Veysonnaz, puis, M. Frédéric Czech, président de la société de développement, devait apporter les précisions suivantes :

« Lorsqu'en 1960, la télécabine Veysonnaz-Thyon fut mise en service, seuls quelques chalets étaient à disposition des hôtes de passage. La première installation de remontées mécaniques n'avait qu'un débit de 250 personnes à l'heure. 1968 voyait la construction de la première résidence en « propriété par étage » (PPE). Bien que laborieuse, la vente se prolongea jusqu'en 1973. Dès lors, les constructions allaient se succéder. La jeune station compte actuellement 2000 lits et se classe au 23^e rang parmi les 111 stations valaisannes qui figurent dans le dernier rapport de l'Union valaisanne du tourisme.

Aujourd'hui, le débit de la télécabine se chiffre à 650 personnes à l'heure. Sept téléskis ont permis

d'élargir dans de vastes proportions le domaine skiable. Un projet est prévu dans le secteur de la piste de l'Ours. Une piscine, chauffée et ouverte, de 20 m sur 10 m, deux courts de tennis et deux plates-formes tennis, sont à la disposition des sportifs depuis cette année, ainsi qu'une école de ski. Veysonnaz veut vivre et pas seulement survivre. »

Réouverture
Orchestre permanent: Les Diavolos, connu de tout Montana.
Nouveau bar: Chez Dacha
Un verre de sangria russe vous sera offert. M. et Mme Bonvin ont transformé l'établissement, resté fermé deux mois. Ils vous attendent pour le verre d'amitié ce soir dès 16 heures.
Nous organisons, avec orchestre, dîners d'affaires, dîners de groupes, mariages. (180 places).

Tel. 027/38 29 20

Les Premiers-Pas, Anzère

Cinéma Etoile, Martigny

Modification de programme pour

Jésus de Nazareth

Contrairement à ce qui a été annoncé sur les affiches

La 1^{re} partie de ce film passera jusqu'à dimanche inclus.

La 2^e partie passera mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 décembre. Seulement trois jours !

Nous vous prions de nous excuser de ce changement indépendant de notre volonté.

36-1607

Maux de gorge?
Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Extermine rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche, le larynx et la gorge.

neo-angin
En pharmacies et drogueries

LA TROUVAILLE DE L'ANNEE CHAMPOUSSIN

Champoussin-Village
sur Val-d'Illeiez
dernière née des stations des « PORTES-DU-SOLEIL » est heureuse de vous annoncer, pour ce week-end,

L'OUVERTURE
de ses installations: télésièges - téléskis

Accès facile - 1000 places de parc - Restaurants
Abonnements pour groupes (14 personnes) - Téléski Pony gratuit
Renseignements: tél. 025/8 21 10 - 8 21 18 - 8 38 01

PORTES DU SOLEIL

REMONTÉES MÉCANIQUES DE NENDAZ

Au cœur des 4-Vallées

Secteur général 80 installations
Secteur La Printze 30 installations

Installations
ouvertes

Tarif indigène pour les personnes domiciliées en Valais et dans la zone 2. Carte journalière pour le secteur La Printze Fr. 20.-

Réduction pour les familles Exemple: abonnement de durée
2 parents
2 enfants
—
4 personnes pour le prix de 2 abonnements

Nouveautés

- Télési Prarion - Les Fontaines
- Abonnement valable pour l'utilisation du car postal Haute-Nendaz - Super-Nendaz
- Restaurant de Combatzeline (à l'arrivée du télésiège de Novelley)

Renseignements: tél. 027/88 22 52 - 88 28 88

ANNONCES DIVERSES



Bonjour cher ami, voisin!
— Et alors, comment va ton

calorifuge central?

— Du tonnerre! Je te remercie de m'avoir ouvert les yeux. C'est autre chose, le foyer se blanchit au lieu de s'encrasser. Les explosions de gaz ne se produisent plus; mais là où il y a la grande différence, c'est sur l'économie de mazout: au lieu de dix minutes, il ne faut plus que six minutes pour remonter à la position maximum fixée sur le compteur de la chaudière.

— Ecoutes, mon ami, n'en veux pas à ceux qui t'avaient déconseillé le CALORIFUGE CENTRAL, car chacun doit défendre sa croûte.

— Ce qu'il y avait de regrettable, c'est la chaleur que la cheminée devait avoir pour évacuer les gaz non brûlés hors de la cheminée et qui polluaient l'air, soi-disant ce qui favorise le cancer.

Aujourd'hui, le CALORIFUGE CENTRAL, nouveau modèle, au prix d'introduction de Fr. 110.- sans pose.

Pour tous renseignements:
C. Vuissoz - de Preux, Grône
Tél. 027/58 12 51

36-7419

A vendre

LAMES DE PIN

dès 8.50/m²

Event. avec pose ou mise à disposition des machines.

Livraison à domicile.

Scierie Donazzolo
Ardon
Tél. 027/86 13 03
36-2230

A vendre

trax Fiat SL 8

révisé
Avec pelle rétro
Parfait état
Pièces de rechange

Reymond Frères
1349 Croy
Tél. 024/53 12 92

*36-32661

VOUS

qui possédez une machine à laver dans une des marques
AEG - Bendix - Candy
Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Ribber - Zanussi - Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement téléphonez au



MARIAGE

Garagiste-carrossier de 31 ans, d'excellente présentation, sportif, dynamique, sachant ce qu'il se veut, agréable dans la conversation, ayant une situation aisée, aimant la lecture, le cinéma, la danse et les voyages, pratiquant le ski de fond, le patinage, désire créer un foyer chaleureux. Aussi voudrait-il faire la connaissance d'une jeune femme jolie, franche, compréhensive et surtout affectueuse, éventuellement avec un enfant en bas âge.

Veillez écrire sous B 1006131 M/63 à Marital, Victor-Ruffy 2, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 44-13713

MARIAGE

Stéphane, 24 ans, jeune typographe, bien physiquement, dynamique et ambitieux, gentil, sensible et serviable, aimant la lecture, la photo, le cinéma et la nature et ayant une conception moderne de la vie, unirait volontiers sa vie à celle d'une jeune fille compréhensive et douce, entre 21 et 25 ans. Pour votre bonheur et peut-être votre avenir, voulez-vous faire sa connaissance?

Veillez écrire sous B 1021924 M/63 à Marital, Victor-Ruffy 2, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 44-13713

MARIAGE

Jolie brunette. Avez-vous entre 35 et 42 ans et déjà père d'un enfant ou aimeriez-vous le devenir? Alors, écrivez-nous pour entrer en contact avec Josiane, 36 ans, féminine, avenante, compréhensive. Elle abandonnerait volontiers ses occupations professionnelles pour se consacrer à une famille qu'elle souhaite très harmonieuse et très unie.

Veillez écrire sous B 1025936 F/63 à Marital, Victor-Ruffy 2, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 44-13713

A vendre

1 amplification complète Echolette, avec chambre d'écho et colonnes
1 orgue Farfisa Professionnal duo (2 claviers et pédalier basse), avec amplificateur Leslie
Cause double emploi. Bas prix.
Tél. 026/5 35 28 *36-401163

Avec les pneus neige

SEMPERIT

vous êtes sûr de pouvoir rouler en hiver



AUX MEILLEURES CONDITIONS



Montage et équilibrage aussi le samedi

Tél. 027/31 27 36

Egalement choix en diverses autres marques

MARIAGE

Gouvernante, 45 ans, présentant bien, dynamique, très appréciée dans l'établissement où elle travaille, appréciant la lecture, la musique et les animaux, cherche à rompre la solitude que lui impose son veuvage. Elle voudrait faire la rencontre d'un partenaire sérieux, droit et plein de cœur pour connaître à nouveau une ambiance familiale qu'elle souhaite pleinement heureuse et durable.

Veillez écrire sous B 1027645 F/63 à Marital, Victor-Ruffy 2, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 44-13713

MARIAGE

Commerçant, 35 ans, cachant sous un abord un peu rude une indéniable bonté, Francis est généreux, spontané et direct. Bricoleur, il se passionne pour le sport automobile, la photographie, la musique. Il aime la nature et les animaux. Il adopterait volontiers de jeunes enfants d'une partenaire pleine de cœur, avec laquelle il voudrait unir sa destinée; il exprime un souhait: que sa future femme ait un permis de conduire.

Veillez écrire sous B 1024735 M/63 à Marital, Victor-Ruffy 2, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 44-13713

Collonges (VS)

Dimanche 17 décembre
dès 15 heures

LOTO

organisé par la société de musique La Collongienne

Abonnement: Fr. 25.-
Service de voiture rayon 10 km:
tél. 026/8 41 59

Aperçu des lots: 14 jambons
3 demi-porcs 20 fromages
1 bahut friteuse, trancheuse
1 TV four à raclette, etc.

MIGROS

Samedi
16 décembre 1978
N° 652

Par-dessus le marché
C'est ainsi que Migros, en 1945, les bœufs de plus pour un indice de 80. A l'époque, le calcul de l'indice de la viande était basé sur le poids de la viande crue. Aujourd'hui, on utilise le poids de la viande cuite. Cela signifie que les bœufs de plus ont une valeur plus élevée que ceux de moins. Migros a donc une avantage considérable sur ses concurrents, qui ne tiennent pas compte de la viande cuite. En 1945, les bœufs de plus coûtaient 90 c. la livre. Aujourd'hui, ils coûtent 100 c. la livre. Cela signifie que Migros a une valeur plus élevée que ses concurrents, qui ne tiennent pas compte de la viande cuite.

Un bon d'achat Migros - ça c'est une bonne idée

Celui qui offre un bon d'achat Migros ne peut pas faire fausse route, il aura choisi de manière judicieuse, sans être pressé par le temps, ni avoir l'embaras du choix. Les bons d'achat Migros sont reconnus par tous nos magasins et camions-magasins, ainsi que par les points de vente Ex Libris, les filiales suisses d'Hotelplan, les centres Do it yourself, les stations-service Migrol et les écoles-clubs. On peut obtenir des bons d'achat Migros d'une valeur de 5 à 100 francs.

Une goutte d'eau dans la mer

Ces derniers temps, on parle beaucoup du ralentissement accentué de la croissance économique; les fermetures d'entreprises font les titres des journaux et l'industrie d'exportation ressent durement les effets du haut cours de notre franc. Malgré tout cela cependant, la plupart d'entre nous se portent bien - du point de vue matériel tout au moins. En dépit du fléchissement de l'activité économique, nous pouvons satisfaire à une grande partie de nos désirs, désirs dont d'autres n'osent même pas rêver.

en aide aux personnes se trouvant dans la gêne. Chaque contribution, aussi minime soit-elle, permet d'aider les déshérités. Argumenter que son obole n'est qu'une goutte d'eau dans la mer, et de ce fait pour ainsi dire inutile, n'est pas un raisonnement valable. En effet, des milliers de petites gouttes finissent par former un important ruisseau. Chacun de nous devrait y penser en cette période précédant Noël, alors que requêtes et bulletins de versement se multiplient dans nos boîtes aux lettres.

Chaque année, Migros soutient de nombreuses organisations et institutions d'assistance sociale et porte secours lors de catastrophes dans notre pays ou à l'étranger. Comme dit le vieux proverbe: mieux vaut donner que recevoir.

Les fêtes et les plaisirs de la table

Lors des joyeuses festivités de fin d'année, la table, décorée avec amour et couverte de mets délicieux, prend un air de fête. Laissant libre cours à sa fantaisie, celui qui effectue ses achats à la Migros est bien avisé. Le grand choix de spécialités donnent quantité d'idées pour les plaisirs du palais lors des jours de fêtes - pour servir, faire plaisir, déguster et offrir.

Une volaille de Noël, par exemple une oie, un canard ou une dinde, apportera une agréable diversion. Ce sont là en effet des morceaux de choix qui font du repas un vrai festin. Dorées et croustillantes, ces volailles - apprêtées à l'orange ou farcies de marrons, servies avec de tendres légumes, des demi-pommes cuites garnies de confiture d'ailles rouges - feront les délices de toute la famille.

Quant aux amateurs de fumé, un riche choix leur est proposé - jambons roulés, palettes et bien d'autres choses encore. Vous trouverez également de nombreuses spécialités cuites dans leur jus et pasteurisées (jambons roulés sans os, palettes, langues de bœuf et colerettes) emballées dans un cornet en papier argenté. Il suffit de réchauffer ces morceaux de viande pour obtenir à coup sûr un plat savoureux. C'est une solution idéale pour la

ménagère qui ne désire pas passer toute la journée dans sa cuisine, mais veut néanmoins surprendre sa petite famille avec un plat de fête. En outre, ces produits sont délicieux froids - ils enrichissent avec bonheur le plat de charcuterie délicate.

Du poisson sur la table de fête

Remarquez le grand choix de poissons et de fruits de mer offert dans nos points de vente de poissons frais, nos stands traiteurs, ainsi que dans nos congélateurs. Qu'il s'agisse de crevettes (profitez maintenant de notre avantageuse offre spéciale de saumon fumé, de truites fumées, de filets de truite, de demi-langoustes et autres délicatesses, servis comme entrée ou plat principal, les produits du lac et de

la mer sont toujours sains et délicieux et confèrent à votre menu une note toute particulière. Entre les jours de fêtes nos truites, vendues à prix modiques, apportent un heureux changement.

La réputation de Migros comme spécialiste de fromages n'est plus à faire. Fromages à pâtes molles, mi-dure ou dure, comme dessert ou casse-croûte, ils font toujours plaisir. En cette période de fêtes, nos magasins vous proposent des montagnes de fruits frais: oranges, mandarines, grapefruits, pommes, ananas, bananes et noix de coco.

Les fleurs mettront la dernière touche de gaieté et de poésie sur votre table parée pour la fête. Le printemps et l'été fleurissent une fois de plus - ou encore - dans nos points de vente de fleurs. De superbes orchidées, qui ont l'avantage de conserver longtemps leur fraîcheur, font concurrence aux roses éclatantes et aux bouquets multicolores.

Avant les fêtes, lors des préparatifs, celui qui jette un coup d'œil dans nos magasins ne tardera pas à remarquer qu'une fois de plus Migros est du côté des consommateurs - et ceci à l'avenir également.

Cependant, chez nous comme ailleurs, un grand nombre d'hommes ont tout juste de quoi vivre et ne profitent pas du bien-être général. Chacun de nous devrait, de temps à autre, se poser la question si c'est là une renonciation volontaire ou une amère nécessité; combien dominant sans se plaindre leurs misères quotidiennes, supportent sans mot dire leur triste sort? Les petits ennuis qui parfois suffisent à nous faire perdre la tête nous paraissent alors insignifiants.

Au lieu de nous apitoyer sur nous-mêmes, de nous lamenter sur notre sort, nos soucis journaliers, qui d'ailleurs sont presque aussitôt oubliés, quelques pensées à ceux qu'accablent de vrais malheurs seraient mieux placées. Il ne nous est cependant guère possible d'apporter une aide efficace directe, aussi d'autres moyens doivent être cherchés afin de pouvoir porter secours aux plus pauvres.

Dans la plupart des cas, il ne nous reste plus qu'à faire appel à notre porte-monnaie et par nos dons soutenir les sociétés d'utilité publique et les œuvres de bienfaisance qui viennent

Offre spéciale

Tourte glacée «Forêt-Noire»

Délicieuse tourte à la crème glacée et au biscuit, avec garniture de glace.

Tourte de 550 g



5.-
au lieu de 6.-
(100 g = ...90,1)

LA RECETTE DE LA SEMAINE

Sablés à l'orange

Envelopper la pâte à sablés dans de la feuille alimentaire, mettre au froid. De la pâte durcie, couper des rondelles d'environ un demi-centimètre d'épaisseur, cuire et badigeonner d'un glaçage à l'orange. Décorer avec des quartiers d'orange confite.

Martigny

Quartier du Bourg
En duplex: hôtel Parking et
Café de la Poste

Dimanche 17 décembre
dès 16 heures

LOTO

organisé par la fanfare
municipale Edelweiss Plus de Fr. 8000.- de lots

1 carte Fr. 25.-
2 cartes Fr. 40.-
3 cartes Fr. 50.-

Aperçu des lots
TV portable
Demi-porc
Bons de Fr. 200.-
Caisses de bouteilles
Pendules, montres
Jambons, fromages, etc.

36-90588

innovation

18

ET

21

OUVERT LE SOIR

jusqu'à 21 h. 30

SERVICE DE BUS «INNO» GRATUIT

Leytron	Devant la Coop	Départ 19 h. 00
Saillon	Aux Moilles	19 h. 10
Mazembroz	Pont de Mazembroz	19 h. 15
Châtaignier	Pont de Châtaignier	19 h. 20
Fully	Au Petit-Pont	Départ 19 h. 25
Branson	Pont de Branson	19 h. 30
Martigny	Parc Innovation	Arr. 19 h. 35
	Retour parc Innovation	Départ 22 h.

MARTIGNY

Dès 19 h. 30

VIN CHAUD

BOUILLON

CAFÉ-THÉ

GRATUIT

169

Gudrun Pausewang



L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by
Cosmopress, Genève

au parfum, il s'en retournera gros Jean comme devant!

Cela mit fin à la conférence. Teotocópoulos, envoyé à la cuisine à la recherche d'informations sur le déjeuner, poussa un grand cri:

— Vous pouvez venir!

Mus par la curiosité, tous se précipitèrent dans la cuisine où le repas surpassa toutes leurs espérances, à tel point que le mulâtre, la bouche pleine, s'écria soudain:

— Doña Agata, il faut que vous nous fassiez toujours la cuisine!

Teotocópoulos lui donna un grand coup de coude dans les côtes. Le mulâtre retira son couteau de la bouche pour le regarder d'un air étonné. Doña Agata sourit:

— Hé oui, cela vous irait parfaitement, je peux me l'imaginer. Ça fait pourtant bien longtemps que je ne m'occupe plus de cuisine — j'ai une domestique pour cela — peut-être une tarte de temps en temps, mais je n'ai rien oublié de mes bonnes recettes.

Teotocópoulos approuva:

— Doña Agata est la science culinaire personnifiée. Per-

sonne ne lui arrive à la cheville!

Elle jeta à la ronde un regard de fierté.

— Et vous allez voir que cette écurie va bientôt être transformée en un écrin à bijoux! Avez-vous déjà remarqué le changement, vous autres, les hommes? Regardez autour de vous!

Comme ils hésitaient, l'air soudain gêné, elle bondit de sa chaise pour aller au buffet dont elle ouvrit la porte toute grande:

— ... Que dites-vous de cela?

— Nom d'un chien de nom d'un chien! dit Teotocópoulos.

— Et votre couverture de sofa? A part deux taches, je l'ai nettoyée complètement. Et maintenant, venez donc par ici, mon cher Juan, placez-vous devant le fourneau, penchez-vous, dites-nous ce que vous voyez?

Teotocópoulos, la bouche pleine, ne pouvait qu'obéir, se lever, se pencher.

— ... Et alors?

— Je ne vois rien.

(A suivre)

Une toilette de la Boutique se reconnaît dans tout le Valais

La Boutique

J. Eggs SIERRE

Lundi 18, magasin ouvert jusqu'à 22 heures

YAMAHA

Samedi 16 décembre

Présentation des nouvelles Yamaha motocross au Garage Motosoleil à Sierre

Dimanche 17 décembre dès 13 h. 30

Essai et démonstration au terrain de motocross à Sierre

36-4683

Action Noël

Jusqu'à Fr. 500.- de reprise pour votre ancienne machine à laver de toutes marques. Facilités de paiement. Service après vente assuré.



au Ménage Moderne

Bruttin-Gay-Balmaz
Rue du Rhône 29
SION
Tél. 027/22 48 86 - 22 30 47

36-4618

machine à souder électrique

chez chacun et surtout qu'elle ne coûte que Fr. 280.- pour baguette jusqu'à 3 mm commutable 380-220.

Naturellement chez

C. Vuissoz - de Preux Grône

Tél. 027/58 12 51

36-7419

Avant inventaire de fin d'année, nous vendons nos

balances et trancheuses de démonstration, ainsi que quelques machines d'occasion entièrement révisées et garanties.

Jean-Pierre Rouvière S.A.
Chemin de la Colline 7
1007 Lausanne. 22-32535

Garage de Valère Petit-Champsec, Sion
Tél. 027/23 53 64

Nos occasions expertisées

Ford Taunus 1600 GXL	90 000 km	71
Ford Taunus 1600 XL	43 500 km	75
Simca 1501 S	41 000 km	76
VW Golf LS	53 000 km	76
Opel Kadett 1000 S	44 000 km	76
Opel Karavan 1900 5 p.	51 000 km	73
Ford Granada		
Karavan 2000	95 000 km	75
Datsun 120 A Coupé	70 000 km	73
Citroën GS Club	65 000 km	73

Ouvert le samedi matin

Tout yest! Technique. Qualité. Prix.

ŠKODA

105 S, version économique, 1046 ccm.

Nouveau dès fr. 6666.-



Maintenant aussi à Sion
Garage de Valère
Tél. 027/23 53 64

Importation et agence générale:
Garages Erb SA, 6030 Ebikon 1104

vous invite

à MARTIGNY

Avenue du Grand-Saint-Bernard 16
Tél. 026/2 68 43

Vous y trouverez des meubles de qualité, à des prix intéressants

Ouvertures nocturnes: lundi 18 et jeudi 21 décembre

143.266.199

la baïta

Boutiques mode
La Croisée SION Rue du Collège MARTIGNY

Pour mieux vous faire connaître nos marques...

nous vous offrons, en cette fin d'année des articles de saison

à des prix!

Décembre: ouverture nocturne

36-3820

LANGEL CERTINA RADO
Horlogerie-bijouterie
MARTIGNY

COSMOPOLITAN Tours

le spécialiste No 1 de l'Egypte

FÉVRIER - MARS - AVRIL 1979

Demandez notre brochure à votre agent de voyages habituel!

VOLS CITY SUR LE CAIRE 8 jours dès

Fr. **480**

MARIAGE

Horloger, 41 ans, voudrait faire la connaissance d'une jeune femme sympathique, simple, cordiale et affectueuse, qui pourrait être déjà maman. Son désir n'est de loin pas négligeable. Un peu réservé certes, mais travailleur dans un métier qui le passionne, précis et ordonné, aimant le tennis de table, les randonnées à skis, la nature, le théâtre et le cinéma, il souhaiterait créer un foyer sous le signe d'un profond amour.

Veillez écrire sous B 1024941 M/63 à Marital, Victor-Ruffy 2, 1001 Lausanne. Tél. 021/23 88 86 44-13713

Brocante, antiquités

meubles anciens et occasions
Rue des Alpes, Martigny
Ouvert tous les samedis
Tél. 026/2 29 65 (hres des repas) ou sur rendez-vous

Chamoson

Salle de la Coopérative

Ce soir 16 décembre dès 20 h. 15

GRAND LOTO

organisé par l'Harmonie La Villageoise

Aperçu des lots
Jambons
Fromages
Demi-porc
Cuisine de génisse
Vacances à Zermatt

36-32570

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour au prix de

114.-

jusqu'au 31 décembre 1979
1 mois gratuit

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

SION

Salle du Sacré-Cœur

**Samedi 16 décembre
dès 16 heures**

LOTO

**du Mouvement populaire des familles
en faveur de ses œuvres sociales**

**Abonnements:
11 cartes Fr. 10.-**

**Fromages
Jambons
Viandes séchées
Vins, etc.**

36-32439

Concierge

est demandé(e) pour immeuble au centre de la ville de Sion.

Appartement de 3 pièces à disposition.

Tél. 027/22 11 48, heures bureau 36-32444

Aimeriez-vous travailler près de Zurich comme

aide de ménage ?

Etes-vous gentille, honnête et responsable? Alors une gaie famille avec deux enfants en âge scolaire, habitant la campagne mais seulement à quelques minutes de Zurich, serait heureuse de vous offrir une place très agréable, vie de famille et possibilité d'apprendre l'allemand. Age insignifiant.

Veillez écrire ou téléphoner à Mme Csaskoczy-Amiet, Stiegstrasse 18, 8134 Adliswil, 01/7102592, le soir.

Bar du Bourg, Sierre
cherche, pour entrée tout de suite

deux sommeliers

Salaire fixe.
Horaire du soir.

Tél. 027/55 08 93

36-1223

Couple suisse universitaire habitant **Strasbourg** cherche

une jeune fille au pair

pour s'occuper de sa petite fille (2 1/2 ans).

Une nouvelle naissance est attendue prochainement.
Durée: six mois - une année.
Nourrie, logée, blanchie, argent de poche assuré. Possibilité d'apprendre l'allemand. Entrée tout de suite.

Tél. 027/23 35 59

36-32693

Henri Ruchet S.A., chauffage et sanitaire
1884 Villars-sur-Ollon, tél. 025/3 22 12
cherche, pour entrée tout de suite ou à convenir

3 monteurs en sanitaire qualifiés

Nous offrons:

- place stable à l'année
 - place à responsabilités bien rétribuée (chef d'équipe)
 - technique moderne
 - ambiance jeune
- Nous demandons:
- personne de confiance
 - avoir le sens des responsabilités

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone. 22-32423

Société suisse cherche

agent libre

pour la diffusion d'un article exclusif. Commission intéressante.

Offres sous ch. 28-900308 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

URGENT!

Entreprise valaisanne de vente de produits agricoles cherche

représentant pour le Valais

Ecrire, avec prétentions de salaire et références éventuelles, sous chiffre P 36-32615 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherche à l'année

personnel de maison qualifié

pour minimum 6 heures par jour

Téléphoner ou se présenter: M. Cartier chalet Jacar Essampilles Crans-sur-Sierre
Tél 027/43 21 26 36-32645

Café à Sion cherche

remplaçante pour tout de suite

ainsi que **sommelière** pour le 2 janvier 79

Tél. 027/22 15 62 36-1202

Décoratrice

4 ans apprentissage

cherche place

évent. décoratrice-vendeuse.

Tél. 025/7 52 77 36-32668

Restaurant du Vieux-Moulin à Montana cherche

sommelière ou sommelier pour une quinzaine de jours période Noël - Nouvel-An

Tél. 027/41 17 18 41 20 67 89-45685

Jeune homme

16 ans cherche emploi à Sion ou environs comme

apprenti carrossier

Tél. 027/22 83 34 *36-303130

21 21 11

A vendre

Jeep Willys

type militaire bâchée avec portes, expert. Fr. 6900.-

Tél. 025/4 30 19 143.149.256

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

La nouvelle Datsun Sunny ne se contente pas d'être meilleur marché à l'achat, elle continue de l'être en entretien.*

Pour celui qui recherche une voiture économique, il est difficile de trouver mieux que la Datsun Sunny. Cette voiture est construite par la quatrième plus grande marque, dans l'une des usines les plus modernes du monde.

Avec la Datsun Sunny, les extras ne sont pas extra et, bien que chers, ils ne coutent rien puisqu'ils sont compris dans le prix. Plus remarquable encore que son prix remarquablement bas sont les frais d'entretien exceptionnellement faibles. Certaines autorités officielles des USA ont reconnu la Datsun Sunny comme étant la voiture à essence la plus économique de sa classe. Il va sans dire que la Datsun Sunny se contente d'essence normale.

Ce n'est pas sans raison que Datsun est connu pour la fiabilité de ses voitures. Dans les usines Datsun, 17% des ouvriers se consacrent uniquement aux contrôles de qualité. C'est bien grâce à cette extrême attention qu'une Datsun ne doit aller au garage qu'aux seules échéances des services. A ces occasions, votre garagiste pourra constater que cette voiture a été conçue pour être rationnelle et accessible. Et que ses services exigent moins de travail que les autres voitures.

Une Datsun Sunny n'a que faire d'un certain genre d'entracte chez le mécanicien. Conduisez la beaucoup pour vous apercevoir vite qu'on peut avoir énormément de sa Datsun, puisqu'elle n'a jamais rien.

En Angleterre par exemple, la plus renommée des revues sérieuses de consommateurs a dû constater que les frais d'entretien de la Datsun Sunny sont, par semaine, de 9 à 18 francs moins élevés que ceux des autres modèles de sa catégorie. Parmi 20 différentes voitures européennes et japonaises, la Datsun Sunny s'est avérée être la plus fiable en ne nécessitant que 0.2 jours d'atelier par 16 000 km.

L'Automobile Association, qui est l'équivalent anglais du TCS, a publié l'information suivante: au terme d'une étude concernant les frais d'entretien et de réparation de 24 différentes voitures, 2 Datsun tiennent la tête du classement des voitures les plus avantageuses. Parmi elles, la Datsun Sunny; voilà qui explique bien pourquoi aujourd'hui déjà il y a plus d'un million de propriétaires de Datsun en Europe. La moitié d'entre eux ont des Datsun Sunny.

La nouvelle gamme des Datsun Sunny comprend 4 modèles:

La Datsun Sunny 120Y berline, 1171 ccm, Fr. 11 390.-

La Datsun Sunny 140YGL berline, 1397 ccm, Fr. 11 850.-

La Datsun Sunny 140YGL coupé, 1397 ccm, Fr. 12 850.-

La Datsun Sunny 120Y break, 1171 ccm, Fr. 12 350.-

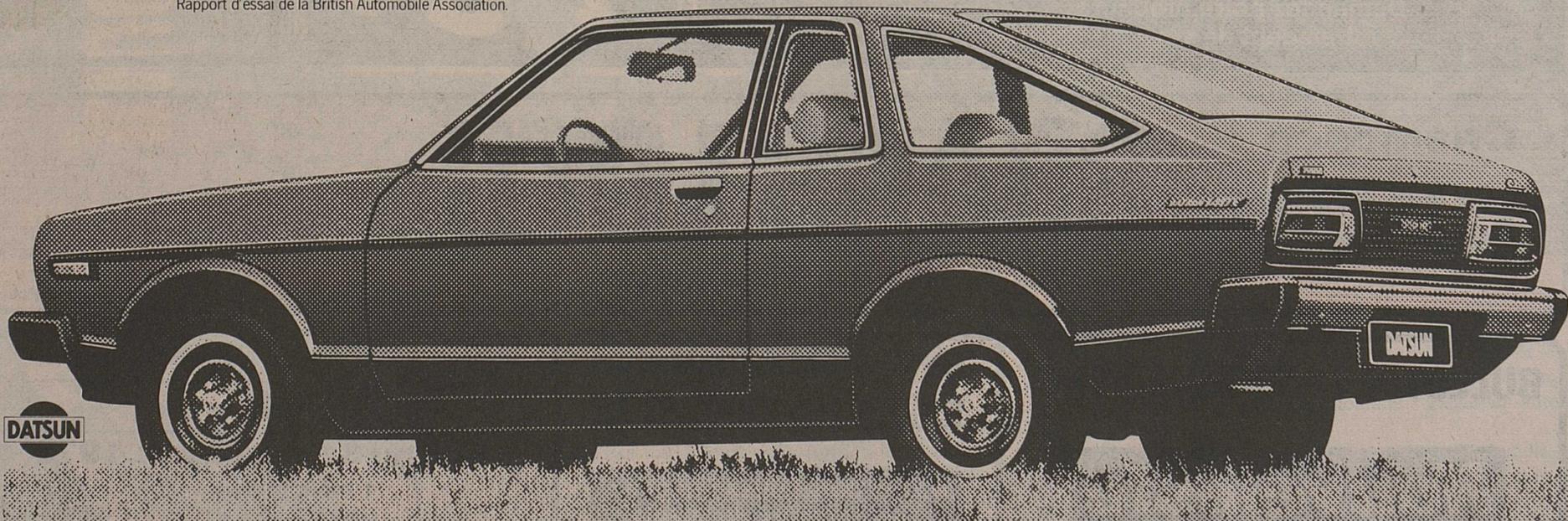
Vous pouvez être sûr de trouver la Datsun qu'il vous faut. Puisque, parmi les Datsun, il existe aussi bien des familiales que des sportives, des commerciales que des break, des coupés que des utilitaires.

Qui pense au futur, dès aujourd'hui choisit une Datsun.

DATSUN

Votre amie sur route.

* Parmi les 24 voitures testées, c'est la Sunny qui a les plus faibles coûts de service et de réparation. Rapport d'essai de la British Automobile Association.



Conthey: S. Weiss, Garage Edelweiss; Massongex: Albert Morisod; Sierre: Garage de Finges, J. Zermatten

Ayent: Garage du Wildhorn, G. Dussex; Martigny: Albert Morisod; Saint-Léonard: Garage Stop, R. Zwimpfer; Sion: Garage Théler; Veyras: Garage du Muzot, G. Perren

Vétroz

Salle de L'Union

**Dimanche 17 décembre
dès 15 h. 30**

GRAND LOTO

organisé par la fanfare **L'Union**

Abonnement: Fr. 35.- Partiel: Fr. 10.-

36-32569

Pomme avec la golden?

Dans son dernier bulletin d'informations de l'année, l'Office central annonçait un stock de pommes de 53 millions de kg au 30 novembre - en réalité le stock se chiffre à 53 740 000 kg très exactement - et appelait à un effort supplémentaire pour atteindre l'objectif de 50 millions de kg fixé dès la récolte.

Le 28 septembre, une délégation de la Fruit-Union suisse était réunie à Lausanne afin de passer un contrat de stabilisation du marché, spécialement de la golden, entre tous les partenaires du pays. Ce contrat prévoyait l'élimination la plus rapide possible des excédents de pommes dépassant le seuil de ces fameux 50 millions de kg. Et depuis, il faut le souligner, les différentes régions productrices se sont appliquées à éliminer ces excédents et le Valais en particulier qui, par le truchement de la Fruit-Union, a bénéficié des interventions du fonds.

Mais les choix I et II déjà livrés à l'industrie dépassent aujourd'hui les 9 millions de kg sur le plan suisse alors que les estimations prévoient un excédent total de 9 millions de kg. Au 30 novembre, l'inventaire se chiffre à 53 740 000 kg ce qui veut dire que le marché n'est pas encore stabilisé puisque le plafond possible de vente sur le marché frais en Suisse varie entre 45 et 47 millions de kg. De plus, un blocage des quantités allant de ces 45-47 millions à 50 millions de kg devra bien se faire pour permettre précisément d'atteindre cet équilibre si convoité. C'est la raison pour laquelle, après avoir organisé une campagne d'élimination record, les milieux responsables de la production et du commerce helvétiques devront encore s'attacher à éliminer ou à exporter, dans les premiers mois de la prochaine année, quelque 3 700 000 kg à coups de subsides, bien évidemment.

Une telle réalité n'est guère encourageante et elle se révèle plus froide encore si l'on prend la peine de jeter un coup d'œil aux étalages de Noël proposant des agrumes à des prix dérisoires notamment l'orange d'Espagne « Navels » offerte à des prix variant entre 0,75 et 1 franc le kg. Dans de telles conditions, la vente de pommes

par les circuits normaux est pratiquement réduite à néant.

Comme nous avons eu l'occasion de le souligner à maintes reprises dans ces colonnes, l'avenir ne s'annonce guère optimiste pour notre production fruitière en général. Une campagne d'arrachage de la poire william vient d'être mise sur pied. A quand le tour de la golden qui était, il y a une vingtaine d'années, l'espoir du Valais ?

Ainsi, la régie fédérale des alcools, chaque année, supprime la récolte sur le plan suisse. Elle a dû constater cette année, après la cueillette, que son estimation était en dessous de la réalité, ce qui grève déjà l'avenir d'excédents prévisibles toujours plus importants. Car la Suisse orientale, région importante de production, n'a pas bénéficié cette année de conditions favorables sur le plan de la qualité et les livraisons de II^e choix faites à l'industrie n'ont pas été chiffrées. Et pourtant ça comptera pour l'avenir.

Evidemment, il y a belle lurette que cette situation était prévisible mais le tableau est plus noir encore aujourd'hui. Il faut bien se rendre à l'évidence. Et seule l'union de tous, producteurs et commerçants, sans exception, sera capable d'atténuer ce sombre bilan, de maîtriser le marché et du même coup sauver le verger valaisan. Faut-il rappeler que celui-ci est le plus éloigné des grands centres de consommation, le plus vieux dans sa conception comparativement aux nouveaux modes de culture en vigueur dans les régions productives de Suisse alémanique, régions qui maintenant produisent davantage et à meilleur compte. Une concurrence qui risque fort de préparer une fin sans gloire à ce verger valaisan que l'on a voulu Californie de la Suisse et qui le restera si nous y veillons.

Hugo Bessé

PAROISSE DE LA CATHÉDRALE

Intéressante soirée d'informations missionnaires

SION. - Jeudi soir, à la salle de la paroisse de la cathédrale, a eu lieu une intéressante soirée d'informations missionnaires, animée par la révérende sœur Raphaëlle Defabiani et le père Jean-Léonard de Quay, tous deux de retour au pays pour quelque temps.

En toute simplicité, ces deux missionnaires ont situé leur position et les difficultés rencontrées, dans leur mission respective à la suite des bouleversements et changement de régime gouvernemental. Sans amertume, sans

peur, ils vont repartir prochainement soit en Ethiopie soit aux Iles Seychelles pour poursuivre leur « mission » en apportant aux populations leur soutien, leurs prières et leur enseignement.

Cette soirée toute amicale a été l'occasion d'en savoir un peu plus sur la vraie situation dans ces pays et d'inciter les membres présents à s'engager à venir en aide aux missionnaires, soit par leurs prières ou des aides diverses. La moisson est grande, mais les moissonneurs deviennent rares. Nous, laïcs, avons des obligations à remplir.



De gauche à droite, M^{me} Rossier, présidente du Centre missionnaire de Sion, M. Catzeflis, sœur Defabiani et le père de Quay.

Nouvelle étape pour les petits chanteurs de Saint-Guérin

SION. - Fondée en automne 1977, la Chorale des petits chanteurs de Saint-Guérin a commencé son activité avec 18 membres. Pour le concert donné avec le chœur de Sainte-Cécile de la paroisse, ils étaient 37 exécutants. Cette année, ils sont au nombre de 73, dont une quarantaine de filles, tous élèves des classes de deuxième à sixième primaire. Lors de la récente assemblée générale extraordinaire, des statuts ont été adoptés et le comité a été confirmé dans ses fonctions à savoir M. Jean-Luc Sierro, président, Mmes Myriam Donnet-Descartes, secrétaire, Marie-Rose Glassey, caissière. Le directeur est M. Robert Poncellet et l'abbé Fernandez assume la fonction d'aumônier. L'orgue est tenu soit par Romaine Vairoli soit par Nello de Lucca. Les petits chanteurs animent les messes à Saint-Guérin et donnent des concerts dans les hôpitaux, cliniques et homes de la région.

Concert de Noël de la Schola

SION. - La Schola des petits chanteurs de Notre-Dame donnera son concert de Noël, le dimanche 17 décembre, à 20 h. 30 à l'église de la Sainte-Trinité qui sera chauffée pour la circonstance. Au programme figurent des motets de la période de la Renaissance.

Noël au cœur de Platta

SION. - Platta est en route vers Noël : la fête de l'amour et du partage se déroulera demain dimanche 17 décembre.

Après la messe célébrée à 11 heures, le verre de l'amitié sera offert à la population. La fanfare du quartier « La Platinette » se produira. Dès 14 heures et jusqu'aux environs de 17 heures il y aura de la musique, des chants, des productions diverses.

Chacun est cordialement invité à participer et à partager les joies de la fête de Noël.

REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

ALLEZ-Y, C'EST DE L'ALUMINIUM, LAMINE

meystre
REVÊTEMENTS
LAUSANNE
BIENNE - BIENNE - SION

Jonny Gay
Christofle
a agrandi
et renoué pour vous
son magasin de la
Galerie Fontainebleau
à Crans-sur-Sierre
(près du Sporting)

Lampes - Meubles
Objets d'intérieur
et pour la table
Articles-cadeaux

Le plus grand choix
de cadeaux de qualité

Faites vos achats
de Noël
chez
Jonny Gay
Crans-sur-Sierre

LIQUIDATION
autorisée
jusqu'au 15 mai 1979
à des prix
exceptionnels
(réduction jusqu'à 50%)
dans son magasin
Avenue-Ouest
(en face de Bouby-Sports)

Lampes - Meubles
Objets d'intérieur
et pour la table
Articles-cadeaux

Dès le 15 décembre 1978:
ouvert aussi le dimanche

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Deux nominations à l'Alusuisse

La direction de l'Alusuisse à Chippis a procédé à la nomination de deux nouveaux cadres, récemment entrés au service des usines valaisannes.

M. Jean de Lavallaz est nommé vice-directeur. Il prend en charge, au titre d'adjoint du directeur administratif, le secteur du personnel, des affaires juridiques et des relations extérieures. Originaire du Bas-Valais, M. de Lavallaz est entré au service de l'entreprise cet automne : juriste de formation, il dirigeait précédemment une entreprise de services à Genève.

M. Arthur Peters est nommé mandataire commercial. Il assume la tâche de chef du personnel-employés. Thurgovien d'origine, M. Peters a fait une partie de sa carrière en Belgique au sein de la société Satral à Liège, filiale du groupe Alusuisse, dont il était le responsable financier et administratif jusqu'à son retour en Suisse en août dernier.

Ces deux nominations prennent effet au 1^{er} janvier 1979.

Vissoie: bientôt un stand régional?

VISSOIE. - Depuis le début de l'automne, les communes de Vissoie, Chandolin, Saint-

Luc, Grimetz et Saint-Jean, construisent un stand de tir régional. Il s'agit d'une

installation moderne bénéficiant des meilleures découvertes mises au point en la matière.

Le stand de tir se situe sur la commune de Vissoie alors que les cibles sont sur la commune de Saint-Luc. L'endroit a été choisi dans la région de Tzampétros, une clairière totalement à l'écart des sentiers et des habitations. La ciblérie comprend huit cibles.

Il y a quelques jours, le colonel Roux et un expert fédéral ont visité le chantier où ils ont pu constater que tout est conforme aux prescriptions.

Il est intéressant de signaler l'effort entrepris par les cinq communes (Ayer excepté) qui ont trouvé une solution idéale au problème posé par les stands de tir. Cet effort collectif mérite d'être signalé dans ce pays soucieux d'un bien-être touristique.

Le stand régional sera ouvert et inauguré au printemps prochain.



Le stand de tir régional en construction.

Pro Senectute-Valais: après une cure balnéaire réussie à Loèche-les-Bains



Un groupe de participants et participantes.

Merci facteur!

Je tiens par ces quelques lignes à remercier M. Pierre-Quel Glassey, de Léon, chef de poste à Baar et environs pour avoir desservi pendant 21 ans notre village comme facteur. Il a toujours fait preuve de bonne humeur et de gentillesse. Il bénéficie de la confiance et de l'estime de toute la population. Encore une fois merci à lui au nom de tout le village.

Un ami
(Comm. payant)

Nos deux assistantes sociales, Mmes Viaccoz, responsable de Sierre, et Rossy, responsable de Monthey ont tout mis en œuvre pour organiser au mois d'octobre pendant 15 jours une cure dans ce site merveilleux de montagne avec un soleil qui nous a réchauffé tout au long de notre séjour.

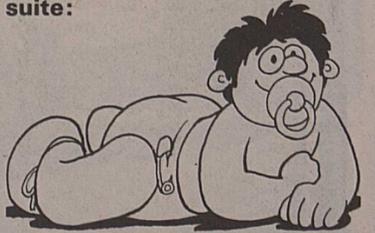
Vingt participants et participantes venus de tout le canton du Valais, de Genève et du canton de Vaud profiteront de cette cure de bien-être, d'amitié et surtout de joie que nous n'oublierons pas de sitôt. Une sortie à

la Gemmi nous a émerveillés par son splendide panorama. Mmes Viaccoz et Rossy, par leur joie débordante de vie et leur qualité de cœur ont fait de ce séjour des jours de bonheur. C'était comme un petit coin de paradis sur terre. Nous disons donc : merci et à l'année prochaine !



Conseil BPS 7

Plus tôt vous offrez un livret d'épargne (jeunesse) à votre enfant ou à votre filleul (le) et mieux il en bénéficiera par la suite:



Non seulement le livret d'épargne (jeunesse) de la BPS rapporte un intérêt plus élevé, mais il forme le goût à l'épargne.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
un choix qui s'impose



Saxon Casino

GRAND BAL

conduit par l'orchestre **Astérix**

Samedi 16 décembre dès 21 heures

Organisation: SFG Saxon



36-4663

Climaval S.A.
Ventilation-climatisation
Avenue de Tourbillon 12, Sion
Tél. 027/22 70 92

cherche, pour son atelier de fabrication

ferblantier

pouvant travailler d'une manière indépendante.

- Prestations sociales habituelles
- Assurance retraite
- Entrée à convenir

36-32704



Pour notre magasin de vêtements au centre commercial de Monthey, nous cherchons, pour tout de suite ou à convenir, un

vendeur

capable, avec quelques années d'expérience de vente

Si vous aimez collaborer dans une équipe ayant du succès, tout en appréciant les conditions d'engagement modernes d'une entreprise réputée, veuillez nous téléphoner. M. Stoop, notre gérant, attend votre appel.

Vêtements Frey
Centre commercial
1870 Monthey
Tél. 025/4 48 11

Jeune fille
est demandée pour aider au ménage dans une famille avec deux enfants habitant Sierre.

Vie de famille assurée. Congé samedi après-midi et dimanche. Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/55 01 73
027/22 46 57
36-5248

Cherchons

sommelière débutante
pour tout de suite.

Hôtel Alpenrösli Unterbach
Tél. 028/42 22 12
36-32682

Je cherche

emploi varié
indépendant, n'importe quel genre. 24 ans, formation commerciale et générale, permis de conduire.

Faire offre sous *chiffre P 36-303124 à Publicitas, 1951 Sion.



Für unsere Spezialmaschinen suchen wir

mehrere Einsteller

Bevorzugt werden vorallem Mechaniker, Schlosser und Elektriker, die baldmöglichst bei uns eintreten könnten.

Die Bezahlung ist anerkannt gut und wird Sie sicher zufriedenstellen. Interessenten, die eine Dauerbeschäftigung anstreben, wollen sich bitte mit Hrn. Sparer in Verbindung setzen.

Menrad Optik
Fischer, Müller & Co., 3941 Agarn
Tel. 027/63 21 77 oder 33

Martigny, on cherche

secrétaire
pouvant travailler seule.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-401180 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

représentants
Secteur Valais - Vaud.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 025/3 64 13
ou faire offre à case postale 208, 1920 Martigny.
*36-401181

Café-restaurant du Cheval-Blanc à Sion cherche

une sommelière
Travail en équipe.

Tél. 027/22 18 67 36-1365

Cherche

une gouvernante
pour s'occuper de 3 enfants (11, 8, 4 ans) et pour petits travaux au ménage.

Très bon salaire selon les responsabilités.

Tél. 027/22 80 04 36-32688

Importante industrie valaisanne désirant s'implanter à **Savièse** cherche

deux mécaniciens-outilleurs

Faire offres à Société de recherches économiques et sociales, case 330, 1951 Sion, tél. 027/22 26 87
36-6004

ÉLECTRICITÉ S.A.

Avenue de la Gare 46
Tél. 026/2 41 71/72

MARTIGNY

Fabrique de «luminaires de style» en bronze véritable de haute qualité

Renaissance - Régence - Louis XIII - Louis XV - Louis XVI
Directoire - Empire - Ls-Philippe - Napoléon III - Regency
Elégance de lignes - Finition impeccable
Collection et choix incomparable
Plus de 500 modèles

1000 m2 d'exposition de luminaires

Le centre du luminaire le plus important de Suisse romande

Style Régence

1313/3 **Fr. 237.-**
1313/4 **Fr. 271.-**
1313/5 **Fr. 298.-**

Style Louis XV

1515/3 **Fr. 227.-**
1515/4 **Fr. 263.-**
1515/5 **Fr. 293.-**

Style Louis XVI

616/3 **Fr. 328.-**
616/4 **Fr. 395.-**
616/5 **Fr. 438.-**

Prix sans concurrence de l'usine à l'acheteur

Vous qui aimez le fer forgé, profitez de notre baisse permanente sur notre lustrerie rustique de 1re qualité



Hôtel de la Couronne, Sales (Gr)
cherche tout de suite ou pour date à convenir

une sommelière
une jeune fille
pour travaux cuisine et de ménage

Bons gains, vie de famille, congés réguliers.

Fam. B. Saudan-Briguet
Tél. 029/8 81 12 17-12670

Zurich - début janvier

Jeune fille
de bon caractère, pour famille suisse-américaine avec deux enfants (4½ - 3 - bébé fin janvier) pour enfants et ménage. Possibilité d'apprendre l'anglais ou l'allemand et de suivre des cours. Séjours de vacances éventuellement à l'étranger.

Sternbuch, Tödistrasse 20, 8002 Zurich
Tél. 01/201 01 33 - 202 51 67

Cherche

représentant
pour secteur Sion

Débutant accepté. Formation assurée.

Ecrire à: **STB S.à.r.l.**
1399 Corcelles-Chavornay
22-32622

Taverne sierroise à Sierre
cherche

une fille de cuisine
Entrée tout de suite.

Tél. 027/55 14 05 36-1353

Café de la Gare, Cugy (FR) cherche, pour tout de suite ou à convenir

une sommelière
Congé deux jours par semaine et le samedi soir, bon gain assuré, vie de famille.

Tél. 037/61 40 04 17-1626

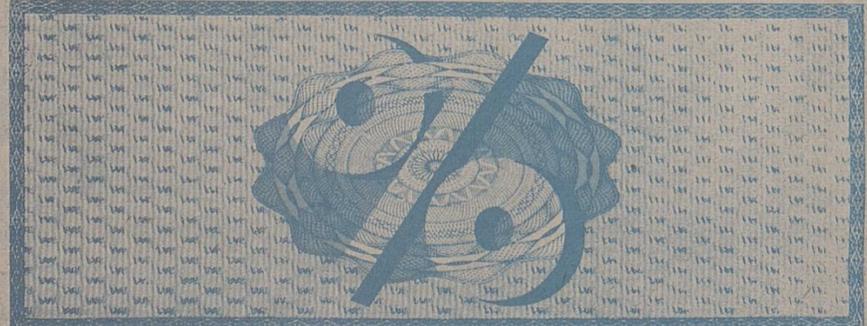
Le Domaine d'Uvrier S.A. à Saint-Léonard engagerait un

collaborateur
ayant quelques connaissances arboricoles; dès le 1er janvier 1979.

Place à l'année.

Pour tous renseignements, s'adresser au Domaine d'Uvrier S.A., Saint-Léonard, par M. Giroud.
Tél. 027/31 22 86 36-32484

NOUVEAU EN VALAIS



Un carnet de chèques destiné à chaque Valaisan

Plusieurs commerçants des villes de **Monthey, Martigny, Sion et Sierre** sont réunis régionalement pour vous offrir des avantages supplémentaires sous forme de rabais ou de cadeaux sur tous vos prochains achats.

Se glissant facilement dans le sac de Madame ou dans la poche de Monsieur, ce chéquier ne doit plus vous quitter.

Veuillez utiliser ces chèques-cadeaux à chaque occasion, vous réaliserez ainsi des profits exceptionnels dont vous ne pourriez bénéficier autrement...

Si vous n'avez pas reçu ce carnet, vous pouvez l'obtenir dès aujourd'hui contre 10 timbres à -40 à **case postale 28, 1920 Martigny 2 Bourg.**

Le Centre hospitalier universitaire valdois (CHUV) engagerait, pour le 3 janvier ou date à convenir

aides de cuisine

(femmes)

Age minimum 18 ans révolus. Possibilités de logement, restaurants pour le personnel.

Pour tous renseignements, téléphoner lundi 18 décembre au 021/41 11 11, interne 2067

Cherchons, pour les résidences Rosa Blanche à Super-Nendaz

couple de concierge

à plein temps

- Aptitude aux travaux manuels
- Sachant s'organiser d'une manière indépendante
- Appartement à disposition

Faire offre complète avec prétentions de salaire à **Val Promotion S.A.**, case postale 193, 1950 Sion 2. 36-2653

Sommelier
cherche place

Région: Vevey - Martigny.

Ecrire sous *chiffre P 36-401176 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune homme
cherche emploi temporaire dans dépôt ou autres région Sion-Conthey

Tél. 027/36 22 13 heures des repas *36-303137

Jeune dame
cherche emploi à mi-temps à Sion

De préférence le matin, comme aide de bureau ou expéditrice ou à convenir.

Ecrire sous *chiffre P 36-303136 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons du 29.12.78 au 7.1.79

cuisinier (ère)
file de cuisine
garçon de maison
femmes de chambre

Tél. 026/2 27 01
Hôtel Forclaz-Touring
1920 Martigny 36-90580



ROMONT TEL. 52 27 21

Cherchons

une barmaid

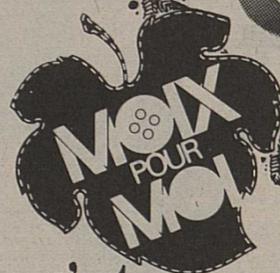
pour le dancing

Tél. 037/52 27 21 17-683

Chics les sports d'hiver !



Heureux Noël avec un vêtement **MOIX**



...c'est la mode

La Croisée
SION MONTANA

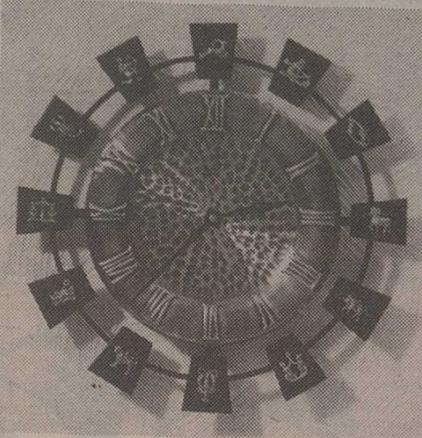
Pour les sportives et les sportifs d'élite, LAHCO a conçu des modèles d'avant-garde, aux lignes parfaites, à l'élégance et au confort incomparables.

Exemples : cette veste « La Fouly » et ce pantalon « Villars » pour dames

Le plus grand choix en Valais

Fr. 162.-

Autres modèles dès Fr. 84.-



SION Rue de Lausanne 14
Horlogerie - Bijouterie - Optique

HOCH PIERRE

MATÉRIEL D'ENTREPRENEUR A VENDRE

- TRAX A PNEUS**
Caterpillar 930 avec 5000 heures année 1973
Rossi articulé 1600 HDA, 1300 heures année 1975
- TRAX A CHENILLES**
Caterpillar 955 L, train chenilles neuf année 1974
Caterpillar 951 C, 6000 heures moteur, convertisseur révisé année 1972
Caterpillar 941 B, 6000 heures année 1971
Caterpillar D 4 bulldozer année 1969
- PELLES HYDRAULIQUES**
Pingon 14 B, 2000 heures année 1975
avec accessoires, équipement grue 12 m Atlas 1600 année 1968
1 O et K.RH 6, 6000 heures année 1971
Caterpillar 215 année 1978
- ROULEAUX**
Bomag BW 75 + BW 90 Sulky année 1976
1 Scheid, 5 tonnes-vibrant
2 Duomat 75 année 1972-1973
Bomag BW 200, 2300 heures

- DIVERS**
1 grappin à ferrailles 6 pistons
1 marteau Montabert 501 année 1976
1 compresseur électrique 9,5 m3 mobile
1 élévateur Toyota année 1975
1 compresseur insonorisé année 1973
1 moteur Cat. 955 H révisé + pièces
Cat. 955 H. complètes
Prix intéressants

S'adresser à
Raymond Michel, commerce de matériel
Matériel visible le samedi également
Tél. 025/7 52 47 36-4628

Restaurant PLACETTE

Aujourd'hui

- Ragoût de porc
*
Spätzli
*
Salade de saison

5.50

PLACETTE
Monthey/Noës-Sierre

Trancheuses et balances
de démonstration et quelques occasions révisées garanties.
A vendre avant inventaire fin d'année

Jean-Pierre Rouvière S.A., Colline 7
1007 Lausanne, tél. 25 34 54 22-32646

Broyeur à sarments

7 ch
Fr. 880.-

Tél. 025/4 37 47

titania



Fr. 55.-

La merveille pour fabriquer les merveilles et les pâtes

plus supplément pour fabriquer les ravioli Fr. 10.50
Prix spéciaux pour quantité

C. Vuissoz-de Preux - Grône

Tél. 027/58 12 51 36-7419



- BON** pour une documentation gratuite et sans engagement
- Maturité fédérale
 - Baccalauréat français
 - Baccalauréat commercial
 - Diplôme de commerce ou de secrétariat
 - Français intensif pour élèves de langue maternelle étrangère
 - Collège secondaire dès 10 ans

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
Localité _____

A envoyer à l'Ecole Lémania
Chemin de Prévèlle 3 1001 Lausanne 1 NF

CARTE DE SOUSCRIPTION
« CONTHEY SAUVE TON PATOIS » TOME II

Cet ouvrage de Louis Berthouzoz se compose de 100 pages au format 148x210 cm. imprimé sur papier Vergé 90 gm², tiré à 1000 ex. (tirage limité) au prix de souscription de Fr. 20.- (Fr. 30.- après souscription) + frais de port

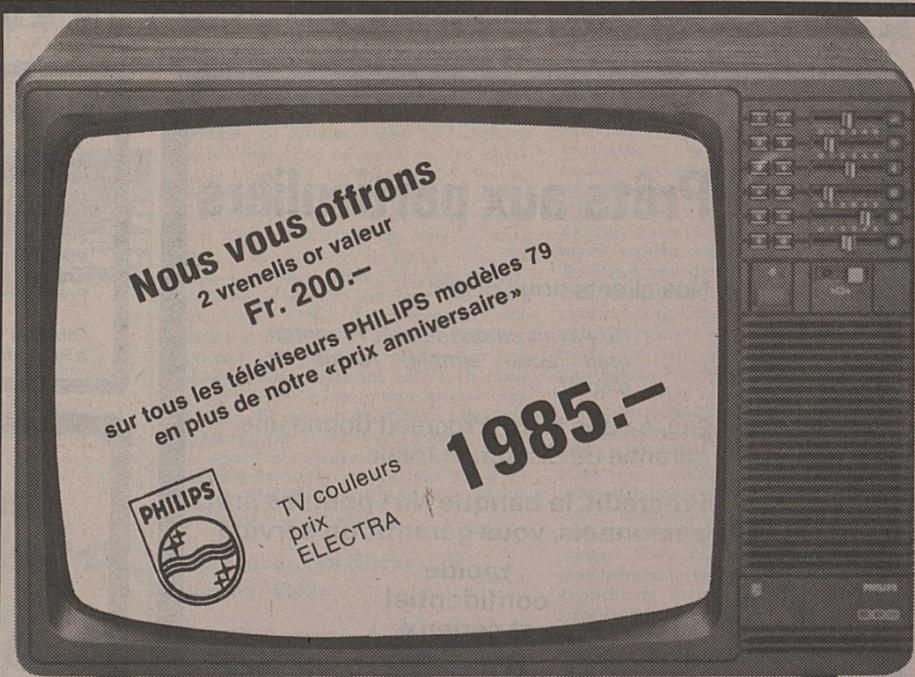
+ une édition de luxe numérotée de 101 à 200 avec le nom de l'acheteur imprimé sur une page intérieure, dédicacée par l'auteur, au prix de Fr. 80.- (Fr. 100.- après souscription) + frais de port.

Le soussigné commande ferme « CONTHEY SAUVE TON PATOIS ».

Edition de luxeexemplaire(s) (Fr. 80.-)
Edition normaleexemplaire(s) (Fr. 20.-)

Payable(s) à la commande au CCP 19-1144
Payable(s) contre remboursement

Nom
Prénom
Adresse
Signature



Nous vous offrons
2 vrenellis or valeur
Fr. 200.-
sur tous les téléviseurs PHILIPS modèles 79
en plus de notre « prix anniversaire »



TV couleurs
prix
ELECTRA

1985.-

30 ANS

à votre service

Cadeau original
pour tout achat dès Fr. 500.-

S. MICHELOTTI
chef technicien diplômé
1950 Sion, rue des Portes-Neuves
Tél. 027 22 22 19

Spectra
RADIO-TÉLÉVISION-HIFI

Charrat

Salle de gymnastique

Dimanche 17 décembre
dès 20 h. 30

LOTO victuailles!
organisé par le chœur mixte
La Voix des Champs

Abonnements

1 carte **Fr. 35.-**

2 cartes **Fr. 50.-**

36-90587



MONTHHEY

Centre des achats du Chablais

**POUR NOËL
ET NOUVEL-AN**

140 commerces spécialisés
plus les grandes surfaces

vous accueillent en nocturne

**les lundi 18 et jeudi 21 décembre
jusqu'à 21 h. 30**

P 2000 places pour vos voitures

Prêts aux particuliers

Nos clients nous disent:

*(Si j'avais su que le prêt Procrédit
était aussi simple, rapide et
discret...)*

Oui, à vous aussi, Procrédit donne une
garantie de discrétion totale.

**Procrédit, la banque No1 pour les prêts
personnels, vous garantit un service**

**rapide
confidentiel
et sérieux.**

C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec
discrétion totale.
Et vous remboursez par petits acomptes
mensuels, comme on paie son loyer.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027 - 23 50 23

Je désire **Fr.**

Nom

Prénom

Rue

No.

NP

Lieu

K

A louer (fin de long bail décembre 1979)

café-restaurant

Auberge plus logement.
Situation de premier ordre, **centre du Valais**, en bor-
dure d'artère route cantonale.
Grandes places de parc voitures et routiers.
Préférence à couple expérimenté.

Offres et renseignements, écrire sous ch. P 36-32495
à Publicitas, 1951 Sion.

Electrolux WH 39 Super



Prix de catalogue

Fr. 1298.-

Prix Majo

Fr. 1098.-

**CUISINES
Majo**

1907 Saxon

Tél. 026/6 27 27/28



Amaryllis: une fleur royale



La reine des plantes d'appartement qui
fleurit six à huit semaines après sa
plantation.

Une fleur plus grande que la main d'un
homme, des coloris riches, chauds,
une forme de trompette.

Bien que toute plante demande des
soins, ceux de l'amaryllis ne sont pas
exigeants.

Notre assortiment:

Amaryllis Prefix préplanté dans un pot
plastique, présenté dans un beau car-
ton de fête Fr. 14.70

Amaryllis supérieur, bulbe avec un sa-
chet de terreau, en carton de fête
Fr. 12.20

Amaryllis bulbe présenté dans un filet
avec une image et mode de culture
Fr. 9.40

Magasin ouvert tous les jours
de 8 à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi après-midi fermé



**GRAINES ET
ARTICLES DE JARDIN**
Rue du Grand-Verger 14
Tél. 026/2 43 83
BRUNO DARIOLY, gérant

**SERVICES D'ARGENTERIE
POUR TOUS À NOËL**

argentée (avec certificat de garantie)
16 cuillères, 6 fourchettes, 6 couteaux, 6 cuilliers à mocca, 1 lou-
che, 1 cuiller à pot, 1 grande fourchette, total 27 p. pour Fr. 95.-
(Fr. 50.- contre remboursement + Fr. 45.- dans les 30 jours)
Mêmes services complets pour 12 personnes: total 51 p. pour
Fr. 195.- (Fr. 100.- contre remboursement + 95.- dans les
30 jours)

Demandez prospectus

Articles d'argenterie, case postale 126, 6904 Lugano.

NEUF PROGRAMMES DE TÉLÉVISION: SIERRE À L'AVANT-GARDE!

Les présidents et les responsables des communes du district de Sierre se retrouvaient, jeudi en fin d'après-midi, à la grande salle de l'hôtel de ville, pour découvrir les travaux ayant permis à la Télévision Sierre SA d'obtenir la diffusion de neuf programmes.

M. André Rieille, conseiller communal, responsable de la commission des Services industriels et de l'administration de Télévision Sierre, salua les nombreux participants et fit l'historique des installations du Tothorn, matériel technique qui permet à la région sieroise de se trouver à l'avant-garde en cette matière.

De 121 abonnés à la télévision, le chiffre a passé aujourd'hui à 2800, avec des installations atteignant 121 km de lignes.

M. Rieille releva encore que le devis pour la station de réception, ainsi que les câbles de liaison entre le Tothorn et Sierre s'élevaient à 700 000 francs. Au cours des travaux, un crédit supplémentaire de 50 000 francs était demandé au conseil d'administration, ceci pour certaines améliorations techniques à la réception et pour une meilleure qualité des câbles.

Maintenant que les comptes ont été établis, on peut déjà dire que les devis ont rigoureusement été respectés.

Et M. Rieille de conclure: «Nous sommes donc actuellement à l'avant garde dans la télédiffusion. Cela ne signifie pas que nous allons abandonner l'espoir de présenter des programmes encore plus nombreux, avec une image toujours meilleure.

Puisse cette réalisation contribuer à une meilleure entente entre les peuples et à une collaboration plus poussée entre les différentes régions de notre pays ».

Aperçu technique

M. Gabriel Fellay présenta ensuite l'aspect technique de la question. Voici les points principaux de cette création:

La station de réception des programmes étrangers est située au Tothorn, à 2933 m d'altitude.

Réception TV - radio: France, émetteur du Mont-Rond. - Allemagne 1, Feldberg. - Allemagne 2 et 3, Freiburg.

L'alimentation électrique est raccordée sur un transformateur qui a été construit par les SI pour les remontées mécaniques de la région.

LA LIGNE DE TRANSPORT des signaux est constituée par un câble à faible perte, enfoui dans le sol à 50 cm de profondeur. La longueur de ce câble, entre la station de réception et la centrale de distribution et de transcodage, à Montana, est de 8 km.

Grâce à la HAUTE QUALITÉ de ce câble, il a été possible de se contenter d'une seule station amplificatrice intermédiaire. De plus, ce câble est dimensionné pour transporter encore un certain nombre de programmes supplémentaires.

LA CENTRALE DE DISTRIBUTION et de transcodage a été installée à Montana, sur la commune de Randogne, afin de pouvoir desservir, au passage, toutes les communes intéressées.

Les programmes TV et Radio suisses sont captés et injectés dans cette centrale. De cette manière, nous avons une plus grande sécurité pour les programmes suisses.

Le transcodage des programmes français se fait de manière optique pour la première chaîne et par des transcodageurs électroniques pour France 2 et France 3.

Actuellement, France 1 n'est toujours pas de très bonne qualité, étant donné que les Français produisent ce programme en couleur et le transcodent optiquement chez eux, pour l'ancien réseau noir-blanc. La France équipe progressivement ses émetteurs de la chaîne 1 et il est probable que nous puissions capter ce programme en couleur dans les prochaines années.

LA LIAISON MONTANA-SIERRE est constituée par un câble de 6 km, posé le long du chemin de fer SMC et dans les canalisations du service électrique. Le long de ce câble sont disposées des stations d'amplifications avec possibilité de dérivation sur les communes de la Contrée.

Ce câble aboutit à la centrale du Bellevue, d'où les signaux sont injectés sur les réseaux existants de Sierre et de Chippis.

Cette nouvelle installation donne actuellement neuf programmes TV et onze programmes radio. Elle permet toutefois l'extension des programmes jusqu'à quinze pour la télévision et vingt pour la radio.

Étant donné la qualité des signaux actuels et la conception du réseau, l'extension dans les villages du district ne posera aucun problème technique, quelle que soit la distance ou le nombre d'abonnés.

Jeannette Antille: la maternité multiple

Jeannette Antille expose à l'hôtel de ville de Sierre jusqu'à mardi soir prochain. L'inspiration de l'artiste rejoint, mais est-ce un hasard, un Noël chaque jour plus présent. Nativité, maternité, deux termes synonymes de jaillissement de la vie, deux «images» de la tendresse. Dans l'histoire de la peinture, le thème de la Vierge maternelle est un cliché au même titre que celui de Eve corruptrice.

Dans l'œuvre de J. Antille le thème chrétien de la maternité est totalement traversé par un arrière-plan mythique. Quelques tableaux traitent bien du baptême (passage de l'enfant d'une mère à l'enfant de Dieu), mais l'accent sur lequel joue avec beaucoup de talent notre artiste se situe au niveau des symboles et de l'interprétation psychanalytiques des éléments constitutifs du monde (eau, air, feu, terre) et des quatre saisons.

On trouvera dans les titres déjà, dans la situation de la scène (intérieur, dehors), dans les tons (en rapport avec l'élément, la saison, le moment du jour), et dans la forme du «fond» de chaque tableau (forme en lignes droites brisées ou formes arrondies de l'œuf), ce foisonnement de correspondances qui relie la femme-mère à la mère nature. Et l'interprétation de la maternité par J. Antille réveillera en chacun l'idée d'unité et de solidarité entre les éléments de la nature humaine et de la nature environnante, si chère à l'Antiquité déjà.

On distinguera, dès l'entrée, que la maternité est traitée de trois façons différentes:

Des huiles, où les scènes se situent toutes à l'intérieur d'une chambre, la mère souvent assise, allaite, baigne ou berce l'enfant. Ces tableaux expriment l'intimité mère-enfant, l'osmose de la chair nue contre la chair nue et la complicité du cordon ombilical recréé par l'allaitement.

Des «cartons» sous-verre mat, en couleur et en noir/blanc.

Le noir/blanc est utilisé pour les scènes sociales et civiles, comme le baptême et la naissance. Seuls sur ces «cartons» apparaissent d'autres personnes que la mère et l'enfant.

Parmi les huiles cartons en couleur on distingue premièrement la série «mater-

nités saisons» et la série «maternité moments», qui marquent, sous-jacent à la naissance, l'écoulement du temps. Les saisons représentent les «âges de la vie». Car naître au monde c'est aussi naître au temps, être placé dans le temps.

On voit, en second lieu, la série «maternité éléments», autant de métaphores de la féminité maternelle dont nous allons énumérer les plus essentielles.

L'eau, dont la déesse se nomme Téthys, ce qui signifie nourrice, entre, suivant une croyance antique, dans la formation de tous les corps. C'est le premier milieu naturel de l'embryon, son premier «berceau». La mer est l'un des plus constants symboles maternels. La mer rappelle la poche d'eau maternelle, car elle porte, transporte et berce tout comme elle. L'eau, d'autre part, coule de source, comme le lait des mamelles maternelles, l'eau fertilise, abreuve et nourrit la terre comme le lait nourrit l'enfant.

La terre est le symbole de la matière. C'est dans la terre que croît la graine, c'est dans la matrice, terre maternelle, qu'a lieu la germination de l'œuf. Comme la matrice la terre cache en son sein la racine de la vie. La terre est, comme le ventre maternel, le lieu de la vie souterraine, le lieu où la racine de la vie puise ses éléments nutritifs.

Le feu exprime la chaleur du corps maternel et la force de son amour. Comme dit Gaston Bachelard, dans La Part du Feu, le feu est l'ultra-vivant. Il monte, en effet, des profondeurs de la terre et réchauffe, reconforte, s'offre comme un amour.

L'air ou atmosphère est la substance de l'espace et donc de la liberté. C'est dans l'air que la mère berce son enfant, le transporte. D'abord habit naturel, enveloppe du corps de l'homme et possibilité de respiration, il devient aussi la représentation de l'écart mère-enfant, de leur possibilité de séparation et d'indépendance l'un par rapport à l'autre.

Ces réflexions ne se veulent pas exhaustives, l'exposition de Jeannette Antille en inspirera bien d'autres.

L'œuvre est riche et belle, deux raisons suffisamment importantes pour que chacun se déplace.

Catherine Vuissoz-Pitteloud



De gauche à droite: MM. André Rieille; Gabriel Fellay et Cuicci, ingénieur de Bellinzona.

Tout là-haut sur la montagne

...on a construit le «Margueron». Inauguré officiellement hier soir, ce nouveau complexe met à la disposition des Vercorinards un super-marché de 300 m². Placé sous la jeune et dynamique gérance du couple Forré (notre photo), ce magasin vous offre notamment: boucherie, alimentation, boulangerie, pâtisserie, produits frais, boissons, légumes, etc...

Construit au départ de la route de Pinsec, l'immeuble, grâce à une architecture «chalet», s'intègre parfaitement à la station.

Aujourd'hui, pour marquer cette nouvelle étape, des friandises seront offertes aux enfants, les autres clients recevant une petite attention.

Bravo aux promoteurs de cette courageuse réalisation et bonne saison! (Com. pub.)



Photo Bruno Petit

À GRIMENTZ CET HIVER

Tous les mercredis de la saison: concours de ski des hôtes de la station, organisé par l'Ecole suisse de ski.

Tous les vendredis: test suisse de ski à l'Ecole suisse de ski.

Décembre:

31. Saint-Sylvestre à 18 h. 30 descente aux flambeaux, vin chaud offert par la société de développement suivi du réveillon dans les établissements publics de la station.

Pendant les vacances de Noël aura lieu une représentation du film de Jacques Thévoz «Rose de Pinsec» film primé au Festival alpin aux Diablerets, retraçant la vie

d'une paysanne anniviarde (date à préciser).

Janvier:

17. Boconette: distribution du pain béni à tous les enfants n'ayant pas fait leur première communion;

20. Soirée du Curling-Club;

22. Concours de ski international des maîtres boulangers «coupe Catherine».

Février:

3 - 4. Concours du Ski-Club des journalistes suisses;

11. Concours de ski villageois;

23 - 24. Descente aux flambeaux; vin chaud offert par la société de développement.

De la Raspille au glacier du Rhône

Trennung von Kirche und Staat

In Bern ist die Volksinitiative für eine vollständige Trennung von Kirche und Staat behandelt worden. Das Volksbegehren hatte vor dem Nationalrat keinerlei Chancen, selbst die Kommunisten konnten sich für das Anliegen der Initianten nur halbherzig begeistern. Die Sozialisten hatten keine offizielle Meinung. Alle anderen Gruppen lehnen die Initiative ab.

Sache der Kantone

Versteht sich, dass in Bern noch das Hohelied, der Kirchen, die Verdienste der kirchlichen Gemeinschaften hochgepriesen wurden. Der Nationalrat ist eine politische Behörde und hier werden vorab politische Argumente ausgetauscht. Das stichhaltigste Argument in diesem Zusammenhang war

zweifelloso jenes der Kulturhoheit der Kantone. Indem die Initiative die Kantone zwingen will, die Trennung von Kirche und Staat durchzuführen, wird auf grösste Art und Weise gegen den Föderalismus verstossen. Dass die Kantone die Beziehungen zwischen Kirche und Staat nach modernen rechtsstaatlichen Gesichtspunkten zu ordnen bereit sind, das beweist die Tatsache, dass in den letzten Jahren sage und schreibe 15 Kantone eine Neuordnung durchführten. Die Initiative ist also überflüssig, muss als Belästigung des Volkes betrachtet werden. Ein Initiativkomitee, das inzwischen sich in die Haare geraten ist und nicht mehr existiert, bringt mit Ach und Krach eine Initiative zustande, zu der schon bald nach deren Einreichung verschiedene Mitglieder des Komitees nicht mehr stehen wollen. Dann muss sich der Bundesrat mit diesem Geschäft befassen, National- und Ständerat müssen darüber befinden und schliesslich soll auch noch das Volk seine Meinung dazu äussern, eine Meinung, die zum vornherein klar ist. Das Volksbegehren wird mit sehr starker Mehrheit verworfen werden. Angesichts solcher Volksbegehren muss man sich an den Kopf fassen. Die Demokratie, die Volksrechte werden zu Tode geritten.

Neuordnung von Kirche und Staat im Wallis

Das Wallis gehört zu den 15 Kantonen, in denen das Verhältnis von Kirche und Staat neu geregelt wird. Wir haben eine Verfassungsänderung mit grossem Mehr angenommen. Bisher war es im Wallis so, dass

das Verhältnis von Kirche und Staat vorab auf Gemeindeebene funktionierte, wenigstens was die Finanzen angeht. Jetzt aber soll dann ein Kirchgemeindegesezt die Beziehungen regeln. Dies bedingt zuerst einmal die Schaffung der Kirchgemeinden, denn diese kannte das Wallis bisher nicht. Die Pfarreien existierten staatsrechtlich so gut wie nicht. Dies soll nun anders werden. Das Kirchgemeindegesezt ist in Ausarbeitung. Man weiss, dass dieses in der Vernehmlassung war, dass hier die Ansichten auseinander gingen, und das es jetzt an den Spitzen von Kanton und Bistum ist, die Einwände zu berücksichtigen. Eine Entflechtung von Gemeinde und Pfarrei drängt sich auf. Doch darf dies nicht einseitig geschehen. Wir möchten uns erklären. Der schwerwiegendste Punkt für den Stimmbürger des neuen Gesetzes wird die Kirchensteuer sein. Indem der Kanton der Kirchgemeinde öffentlich-rechtlichen Charakter verleiht, erhält die Kirchgemeinde die Kompetenz, Steuern einzutreiben. Nicht dass der Walliser bisher keine Kirchensteuer gezahlt hätte. Diese ist in der Gemeindesteuer integriert. Wenn die politische Behörde fair sein will gegenüber den zu schaffenden Kirchgemeinden, so wird nun nicht eine neue Belastung für den Steuerzahler geschaffen, sondern wird ihm bei der Gemeindesteuer eine Entlastung gewährt, und zwar in dem Ausmasse, wie er Kirchensteuern zahlen wird. Jede andere Lösung ist unfair. Wir haben im Wallis ein neues Steuergesezt geschaffen mit dem Ziel, eine Entlastung des Steuerzahlers herzubringen. Wenn man jetzt über das Kirchgemeindegesezt und die Kirchensteuer die Zielrichtung dieses neuen Steuergeseztes torpedieren will, dann ist dies unannehmbar. Ein Nein gälte unter solchen Umständen nicht der Schaffung der Kirchgemeinden, für die die Verfassungsgrundlage vorhanden ist, sondern dem Vorgehen der politischen Behörden.

Victor

GASTRONOMIE

Voilà, les vacances sont terminées!

Le restaurant Les Grands Mélézes
Mayens-de-Sion
vous attend pour le week-end

Choucroute
(7 viandes différentes)

Réservez votre table au 027/22 19 47

Réouverture
aujourd'hui 16 décembre à 11 heures
Apéritif offert de 11 à 13 h.

Motel Inter-Alps Saint-Maurice

Ouvert lundi 25 décembre
(jour de Noël)

Menu de circonstance

Réservez d'ores et déjà vos tables pour la soirée de Saint-Sylvestre animée par l'orchestre

Jo Gaillard

Tél. 025/3 74 74

Places limitées

voilà votre cadeau de Noël

Le secret de Cabochard

et 7 offres spéciales en vente dans les parfumeries avec vignette

PARFUMS GRÈS PARIS

Séparation de l'Eglise et de l'Etat

«Victor» parle aujourd'hui de l'initiative populaire pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette initiative n'a pas trouvé grâce devant le Conseil national. Même les communistes n'étaient pas très enthousiastes. Les socialistes n'ont pas adopté une position officielle.

Notre correspondant relève que la raison principale du refus par le Conseil national est certainement le fait que l'adoption de cette initiative représenterait une ingérence insupportable dans la souveraineté des cantons. Ceux-ci ont d'ailleurs, pour la plupart, prouvé qu'ils

entendaient régler, selon les conceptions modernes, les rapports entre l'Eglise et l'Etat, puisque pas moins de quinze cantons à ce jour, y compris le Valais, ont adopté une législation nouvelle dans ce domaine.

Le Valais, pour sa part, a accepté, il y a deux ans, à une très forte majorité, l'article constitutionnel voulu et la loi d'exécution est en préparation. Elle suppose, en premier, la création des communes ecclésiastiques, une notion que l'on ne connaît pas pour le moment en Valais.

**Sion
La Matze**

**Dimanche 17 décembre
dès 15 heures**

GRAND de la LOTO

**Chanson
valaisanne**

**Premier tour gratuit
11 cartes à Fr. 10.-
Magnifiques lots
- jambons
- fromages
- vins
- viandes séchées
- quartiers de veau**

Ventes spéciales (bas prix)

Beaux salons 3 p. dè**s 1300.-**
Canapé 2 et 3 pl. dè**s 450.-**
Fauteuils et bergères dè**s 150.-**
Parois et vaisseliers dè**s 980.-**
Salle à manger rustique dè**s 1500.-**
Tables val. 85/200 dè**s 990.-**
Lot de tapis toutes dimensions et ronds dè**s 55.-**

Franco domicile - Reprises
Facilités de paiement

**Métraiiller
meubles
sion**

Rue de la Dixence 19
Tél. 027/22 19 06

A vendre
**chambre
à coucher**
moderne, à l'état de
neuf, Fr. 1300.-
Tél. 025/4 49 56
heures des repas
143.636.400

A vendre
**foin
en bottes**
Tél. 027/22 68 88
*36-303129

Avis important!

**Alexandre Bourdin
plantes, Euseigne**
informe tous les intéressés qu'il
répond au téléphone le matin jusqu'à 9 h.
et le soir dès 18 h. 30

Tous renseignements sur les plantes:
tél. 027/81 19 09 36-31955

Neuf importation
directe

orgue électronique

complet (avec mé-
thode rapide), 2 cla-
viers, pédalier, ampli-
fié, rythmes.
Démonstration à do-
micile possible.
Prix superstrict
Fr. 1175.-

Téléphonez
de 8 à 20 heures au
025/ 6 75 81 ou
021/37 56 62
**Orgue Hammond
et Baleani**
139.262.507

A vendre **LAMES DE PIN**

dès Fr. 8.50 le m2

Profil Canada
toutes longueurs
dès Fr. 10.- le m2

lames planchers
nombreux choix
de lames

Tél. 025/7 49 80 36-32614

A vendre **vaisselier- crédence Louis XIII**

à l'état de neuf

Tél. 026/5 35 51
*36-401174

Vends, bas prix
en parfait état

chambre à coucher d'occasion

avec lits jumeaux
et literie

ainsi qu'une
**garniture
de salon neuve**

Divan transformable
en lit deux places,
un meuble-paroi
de salle à manger

Tél. 027/22 54 25
36-4424

Henri Cristofoli

releur à Martigny

avise son aimable clientèle de la
cessation complète de son activité

pour raison de santé, à partir du **lundi 18 décembre 1978.**

Pour le retrait des travaux confiés, M. Cristofoli se tient à disposition la **dernière semaine de chaque mois, dès fin janvier et jusqu'au 31 mars 1979 à la galerie Super-saxo, rue des Alpes 1, à Martigny.**

Par contre, en ce qui concerne les encadrements, la clientèle peut s'adresser à M. Poletti, qui continuera cette activité dans les ateliers de M. Cristofoli. 36-401179

Prêts
sans caution
Tarif réduit
Formalités simplifiées
Service rapide
Discrétion absolue
(038) 24 64 64
BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Né le _____
Rue _____
N/P Localité _____ 12

bon marché, raffinés sophistiqués

Faites plaisir à coup sûr:
Offrez un Transistor, un Enregistreur, un Radio-Reveil...
...on a toujours besoin d'un petit transistor avec soi...

Tokyo Flipper
radio L.M.FM + cassettes
net: **98.-**

Philips AR 284
Portatif piles et secteur,
radio L.M.C.FM et cassette
net: **198.-**

Aimor ST 8100
Portatif. Mais stéréo. Radio L.M.C.FM.
et cassette
net: **498.-**
avec casque GRATUIT

National TR 5001 S
Portatif. Mais radio L.M.C.FM,
enregistreur cassette et TV
net: **645.-**

Toshiba QR 2000
glissez-le dans votre poche!
l'un des plus petits radio-réveils
du marché, ondes M et FM
net: **168.-**

AVEC UN PETIT COTE «OLE-OLE»
le transistor Adam et Eve vous offre
les ondes moyennes...

net: **18.-**

Philips AL 072
transistor de poche L et M
dimensions 12,5 x 7 x 3,5 cm 280 g.
net: **29.-**

ITT Schaub-Lorenz Junior 108,
petit format (21 x 16,5 x 5,5 cm)
ondes L. M. FM
net: **79.-**

National GX5 (RF 1105)
ondes L.M.C.FM. bonne puissance,
piles et secteur
net: **165.-**

Tokyo Skylark
12 longueurs d'ondes + BFO
net: **370.-**

Philips AS 476
radio M et FM, avec réveil, minuterie
et compte-minutes à signal acoustique
net: **155.-**

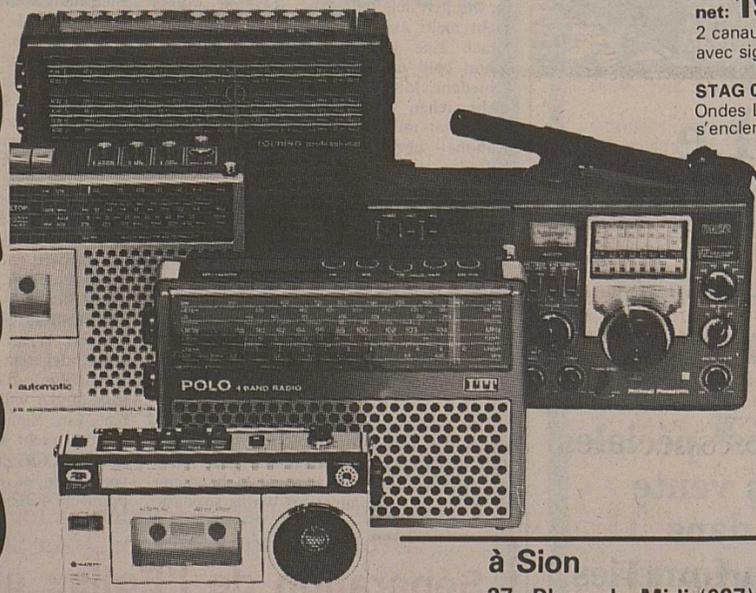
Philips N 2210
enregistreur cassette piles et secteur
portatif. Robuste
net: **79.-**

ITT Schaub-Lorenz 58
enregistreur cassette portatif
très simple à utiliser
piles et secteur
net: **140.-**

Sanyo 2565
Onde L.M.C.FM et cassette
net: **240.-**

Handic 21P
TALKIE-WALKIE agréée PTT
net: **198.-** pièce
2 canaux: 27MHz 27,135 MHz
avec signal sonore

STAG 005 SW
Ondes L.M.FM grands chiffres,
s'enclenche automatiquement
net: **99.-**



à Sion
27, Place du Midi (027) 23 28 27

AIGLE
Rue de la Gare 13, 025/2 25 48
MARTIGNY
Rue de la Poste 12, 026/2 61 60

RADIO TV STEINER

Retrouvé l'adresse des jam- bons à l'os

fumé à la vieille borne
à manger cru
ou à cuire

Par pièce de
6,500 - 8,500 kg
Fr. 16.50 le kilo

Tél. 037/46 10 54
après 19 heures
ou case postale 62
1723 Marly (FR)
1/-304591

A vendre **vaisselier**

en noyer

Bas prix.

Tél. 027/23 19 84
36-32705

A vendre à Sion **LAMES DE PIN**

dès Fr. 8.50 le m2

Profil Canada
toutes longueurs
dès Fr. 10.- le m2

lames planchers
nombreux choix
de lames

Tél. 027/22 59 75
de 10 h. 30 à 13 h. 30
ou le soir 36-32614

Un sommeil paisible

dans nos chambres
à coucher rustiques

Qualité durable
Prix exceptionnellement
avantageux
Vente directe

FABRIQUE
DE MEUBLES
RUSTIQUES
FASOLI

SION
PL DU MIDI 46
027 22 22 73

PIONEER abat les prix!

Grâce à la dureté du
franc suisse. Depuis
1945 les tronçonneuses
canadiennes de haute
qualité Pioneer n'ont été aussi avanta-
geuses... nous passons ce gain à vous.



51ccm Fr. 490.-

Même la plus petite Pioneer - 51 cm, 4,9 kg
est un outil - pas un jouet!

Que cela soit le bois de cheminée ou les
grands travaux professionnels...
Pioneer a 10 modèles de 51 à 98 ccm.

Force, ccm
Comparez: Qualité Prix Service
Pioneer est meilleur!

Fleisch SA, Saxon 026/ 6 24 70

J. Niklaus-Stalder, Sion
Quincaillerie, Grand-Pont 027/22 17 69

Pierre Antille, Sierre
Apiculture moderne 027/55 39 82



Madame Solange JEANMONOD, à Mutruz ;
La famille de feu Joseph JACQUEMETTAZ ;
La famille de feu Savenien JACQUEMETTAZ ;
La famille de feu Hermann JACQUEMETTAZ ;
La famille de feu Gustave JACQUEMETTAZ ;
La famille de feu Oscar JACQUEMETTAZ ;
Monsieur Georges WOLHEN, au Nigeria ;
Mademoiselle Odile FROSSARD, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Gabriel ARLETTAZ

leur cher frère, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 70^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg, le lundi 18 décembre 1978, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Selon le désir du défunt, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux œuvres paroissiales.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de la Pharmacie internationale, à Verbier

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gabriel ARLETTAZ

préparateur en pharmacie

leur fidèle collaborateur depuis plusieurs années.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame et Monsieur Louis FARDEL-GUGERLI, à Sion ;
Madame Marguerite GUGERLI-BAEBLER, à Montreux ;
Madame et Monsieur René DAEPPEN-GUGERLI, à Savigny ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Anna CHEVALLEY- GUGERLI

leur bien-aimée mère, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et amie, décédée à l'hôpital de Sion, le 15 décembre 1978, dans sa 80^e année.

Nous avons dans le Ciel une demeure éternelle.
2 Cor. 5 : 1

Le corps repose au centre funéraire de Platta.

L'incinération aura lieu à Vevey, le lundi 18 décembre 1978.

Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le comité de la Société suisse de secours mutuels Helvétia Sion

a le regret de faire part du décès de

Madame Anna CHEVALLEY- GUGERLI

belle-mère de son collaborateur M. Louis Fardel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Jean & Frères, à Ayent (Carrosserie du Rawyl)

ont le regret de faire part du décès de leur mère

Madame Barbe JEAN-BONVIN



Madame et Monsieur Heinz KELLER-ROTEN et leur fils, à Turgi ;
Monsieur et Madame Ferdinand ROTEN-ROLLIER, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Madame veuve Gabriel ROTEN-EGGS, ses enfants et petits-enfants, à Varone ;
Madame veuve Maurice BAYARD-ROTEN, ses enfants et petits-enfants, à Inden ;
Monsieur et Madame Joseph ROTEN-JULIER, leurs enfants et petits-enfants, à Varone ;
Madame et Monsieur Auguste BAYARD-ROTEN, leurs enfants et petits-enfants, à Varone ;
Monsieur Oswald ROTEN-BILGISCHER, ses enfants et petits-enfants, à Varone ;
Madame et Monsieur Otto BAYARD-ROTEN, leurs enfants et petits-enfants, à Varone ;
Mademoiselle Marguerite ROTEN, à Varone ;
Madame veuve Ferdinand BAYARD-ROTEN, ses enfants et petits-enfants, à Varone ;
Madame et Monsieur Gérard SALAMIN-ROTEN et leurs enfants, à Sierre ;
Madame Otto ROTEN-GREUS, ses enfants et petits-enfants, à Sierre ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Alice ROTEN

née ROTEN

leur cher chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, survenu à Sierre, dans sa 73^e année, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église Sainte-Catherine à Sierre, le lundi 18 décembre 1978, à 10 h. 30.

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 20.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital, où la famille sera présente aujourd'hui samedi et demain dimanche dès 17 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Janine FLOREY-ROUVE et ses enfants Dominique et Magali, à Payerne ;
Monsieur et Madame Edouard FLOREY-PERRUCHOU, à Vissoie ;
Madame et Monsieur Rémy LUDY-FLOREY, leurs enfants et petits-enfants, à Sierre ;
Madame et Monsieur Lindo ROSSI-FLOREY, leurs enfants et petits-enfants, à Vissoie ;
Monsieur et Madame Henri FLOREY-ZUBER et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Paul-André FLOREY-MÄCHLER et leurs enfants, à Dübendorf ;
Monsieur et Madame Jean ROUVE, à Camarès (France) ;
Mademoiselle Madeleine ROUVE, à Camarès (France) ;
Monsieur et Madame Henri ROUVE, à Camarès (France) ;
Madame et Monsieur Louis SALLES et leurs enfants, à Camarès (France) ;
ainsi que les parents alliés, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Paul FLOREY

employé du SAM

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, neveu, oncle, grand-oncle, cousin, filleul et parrain, survenu subitement à l'âge de 38 ans, le 14 décembre 1978.

L'ensevelissement aura lieu à Vissoie, le lundi 18 décembre 1978, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Vissoie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Priez pour lui !



Madame et Monsieur Guy REY-JEAN et leurs enfants, à Montana-Village ;
Madame et Monsieur Cyrille BITZ-JEAN et leurs enfants, à Ayent ;
Monsieur et Madame François JEAN-CRETTAZ et leurs enfants, à Ayent ;
Madame et Monsieur Michel CORDONIER-JEAN et leurs enfants, à Montana-Village ;
Madame et Monsieur Clovis NANCHEN-JEAN et leurs enfants, à Flanthey ;
Madame et Monsieur Marcel SAVIOZ-JEAN et leurs enfants, à Ayent ;
Monsieur et Madame Joseph JEAN-FARDEL et leurs enfants, à Ayent ;
Monsieur et Madame Alphonse JEAN-CRETTAZ et leurs enfants, à Ayent ;
Madame et Monsieur Hygin HÉRITIER-JEAN et leur enfant, à Ayent ;
Monsieur Adolphe JEAN, à Ayent ;
Les familles BONVIN, AYMON, DUSSEX, GAUDIN, SAVIOZ, BÉTRISEY, JEAN, MORARD, CONSTANTIN, parentes et alliées, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Madame Barbe JEAN-BONVIN

leur très chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie, survenu à l'hôpital de Sion, à l'âge de 75 ans, après une cruelle maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église d'Ayent, le dimanche 17 décembre 1978, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Les Granges-Signése.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Rage : la commune de Sion informe

La commission de santé et de salubrité publique de la commune de Sion s'est réunie le 5 décembre 1978 sous la présidence de M. Albert Dussex, conseiller communal. Elle a entre autres problèmes de santé publique décidé d'informer régulièrement la population sur la situation actuelle de la rage en Valais.

Depuis le renard enragé de Bramois du 18 novembre 1978, il n'a plus été constaté de cas dans le Valais central. Dans la première quinzaine de décembre 1978, 14 cas d'animaux enragés, dont 13 renards, ont été annoncés au Service vétérinaire fédéral. Ces cas concernent tous les districts de Saint-Maurice et Monthey.

La commission de santé publique aimerait rappeler les directives du docteur Bruner, du Service vétérinaire cantonal :

- ① Les chiens et chats doivent être vaccinés valablement tous les deux ans.
- ② Les chiens et chats errants seront abattus.
- ③ On ne touche pas un animal malade, au comportement bizarre, à plus forte raison s'il s'agit d'un renard.
- ④ On n'approche pas un cadavre d'animal sauvage ou domestique, mais on avertit la police cantonale ou le service vétérinaire.
- ⑤ En cas de morsure ou griffure non provoquée ou autre contact suspect, il faut prendre contact avec un médecin.

Il est à remarquer qu'en médecine humaine, il est facile d'éviter la rage et qu'en proportion des 40 000 accidents mortels de la circulation en 11 ans, les 3 cas de décès depuis l'apparition de cette maladie en Suisse en 1967 n'ont aucune commune mesure.

La commission de santé et salubrité publique de Sion
p.o. docteur Joseph Lorenz, médecin



Le chœur mixte Sainte-Cécile

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Félicien ZUFFEREY

père de sa dévouée chanteuse Nelly.

L'office funèbre a lieu en l'église Sainte-Catherine à Sierre, aujourd'hui samedi 16 décembre 1978, à 10 h. 30.



Dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus en ces jours d'épreuve, la famille de

Madame Joséphine DUMOULIN

exprime sa très profonde reconnaissance.

Savièse, décembre 1978.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Rémy BENDER- DELASOIE

remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier :

- aux révérends curé Antonin et vicaire Maître ;
- aux docteurs Rosario et Roger Granges ;
- aux infirmières M^{lle} Gentile et M^{me} Lovey ;
- à la société de chant « La Cécilia ».

Fully, décembre 1978.

SIERRE

Faites vos achats à Sierre
en famille

Lundi 18 et vendredi 22 décembre
ouverture nocturne jusqu'à 22 heures

Mardi 19 et vendredi 22 décembre, ouverture retardée à 9 heures

Groupement des commerçants de Sierre

Protégez votre argenterie

Faites garnir votre tiroir avec des supports, dans votre teinte préférée.

Vos couverts en argent seront parfaitement rangés et ne s'entrechoqueront plus. Vous utiliserez votre argenterie avec un réel plaisir.

Une bonne adresse

Max Birbaum
Gainerie
1967 Bramois
Tél. 027/31 12 52

36-32666

A vendre
ancienne chaudière
à circulation d'eau
tout en cuivre
en parfait état
facile à transformer

Tél. 025/5 16 18
36-32648

Prestige d'une griffe
synonyme d'une haute qualité
élégance des lignes
voici les principales caractéristiques d'une

FOURRURE
signée
BENJAMIN

et si l'on connaît la retenue de son prix elle devient le cadeau idéal à l'approche des fêtes

En exclusivité
Christian Dior boutique fourrure
Pierre Cardin fourrure
Fendi alta moda pronta

benjamin
fourrures
Lausanne

Rue Haldimand 13
Rue de Bourg 17
Galeries du Lido

STY for MEN

Le pullover-cadeau!

Byford
young + dynamic

PULLOVER 100% Lambswool
5 coloris au choix
col roulé, col V

PULLOVER CACHEMIRE 100%
col roulé, col en V
4 coloris au choix

Lundi 18, magasin ouvert jusqu'à 22 heures

M'Habit
Eugène Tonossi

Gérant:
Gaby Mabillard
Av. de la Gare
3960 SIERRE

SURTOUT ne l'achetez pas

NOUS VOUS EN FAISONS CADEAU

à l'achat de l'un de nos modèles

VIGORELLI

c'est la robustesse et la simplicité
Garantie 10 ans

Depuis plus de 15 ans en Suisse

Larges facilités de paiement sans supplément

La NOUVELLE maxi 7500
la seule au monde qui coud et brode sur une hauteur de 12 mm

Démonstration sans engagement à domicile: un coup de téléphone suffit

VIGORELLI

Av. de Beaulieu 35
Tél. 021/37 70 46
LAUSANNE

M. Léon Lathion
annonce
l'ouverture de sa quincaillerie à Nendaz-Station
(Place de la Télécabine)
Tél. 027/88 14 69
Outils - Fer à béton - Matériaux
Accessoires divers 36-32558

ARREDAMENTI SONGINI
Tél. 0039323/63.271

Choisissez le mieux pour votre maison!
PIAZZA DELLA CHIESA - OMEGNA (Italie)
36-5282



Décorez votre intérieur ou faites un cadeau avec cette **magnifique pendule** avec socle, d'une hauteur de 42 cm. Livrable en rouge, noir, vert ou blanc. Mouvement à pile. Garantie un an.
Fr. 130.-

INCA S.A.
Pl. du Tricentenaire
La Chau-de-Fonds
Tél. 039/26 97 60

DU JURA DIRECTEMENT DE L'HORLOGER FABRICANT A VOTRE POIGNET

Garantie : une année
POUR ESSAI GRATUIT DE 10 JOURS

Superbe création quartz, très précise, plus de remontage. Boîtier et bracelet acier, étanche. Cadran bleu ou brun. Et puis, vous le savez, nous vous proposons 10 jours pour essayer, mettre à l'épreuve sa robustesse, sa précision. On ne peut tirer meilleures conditions.

BON D'ESSAI OU DE CATALOGUE GRATUIT

Montres et bijoux. J'aimerais profiter de votre offre exceptionnelle, envoyez-moi vite... montre cadran bleu brun pour l'essayer sans obligation d'achat.

Si je décide de la garder, je paierai après ces 10 jours d'essai 69 fr. - 3 fr. pour frais = 72 francs.

69.-

Nom :
Prénom :
Rue :
No post./Lieu :
Atelier d'horlogerie GUY ACKERMANN Tél. (066) 56 76 33
2954 Bassecour Crêt 24 Soir (066) 56 79 47



SACS CUIR 1er CHOIX

Vitello 1er choix 4 compartiments **149.-**

Vitello 1er choix 6 compartiments **169.-**

Vitello 1er choix 6 compartiments **179.-**

Maroquinerie

SION Cantin SION

A vendre
4 pneus neige
avec jantes
grandeur: 155/13
pour Alfasud

Fr. 220.-

Tél. 027/55 45 82
*36-32620

Saillon
Salle de la Lyre
Samedi 16 décembre
dès 20 heures

GRAND LOTO
du Football-Club

Aperçu de nos lots

- 1 voyage Côte d'Azur en avion
- 1 demi-porc
- 1 aspirateur Rotel
- jambons secs
- radio-réveil
- appareil de photo
- cafetière électrique
- fromages du pays
- ballons de football

36-32637

Félicitations aux sportifs méritants 1978



Lors de la sympathique cérémonie au carnotzet municipal.

SION. - Hier, en fin d'après-midi, au carnotzet municipal, le conseil communal, représenté par M. Félix Carruzzo, président, Louis Maurer, président de la commission des sports, Roger Coppex, chef administratif, a reçu 27 sportifs méritants 1978, accompagnés de représentants de leur club respectif.

M. Félix Carruzzo a relevé que la ville de Sion était fière de pouvoir recevoir autant de sportifs méritants. Dorénavant la municipalité va faire un effort tout particulier pour développer les installations sportives d'extérieur et d'intérieur afin de contribuer ainsi au développement des différentes

disciplines sportives et d'améliorer aussi le plaisir de vivre.

Prochainement un nouveau terrain de football va être aménagé. A Châteauneuf, il sera construit une nouvelle salle de gymnastique permettant la pratique du basketball. D'entente avec le Conseil d'Etat, la ville de Sion pourra aussi utiliser les salles omnisport du nouveau collège de Sion. Petit à petit, la capitale valaisanne va se doter d'installations sportives qui répondent aux besoins actuels. Les autorités veulent, par le développement du sport, développer également la culture.

Le verre de l'amitié a été fort apprécié.

M. Carruzzo a relevé les mérites de chaque sportif que nous félicitons une fois de plus et leur souhaitons plein succès pour l'année 1979.

Bruson

Ouvrier blessé par une pièce métallique

LE CHÂBLE-BRUSON. - Hier, en début de matinée, M. Jean-Pierre Troillet, âgé de 38 ans, domicilié à Lourtier, employé de Téléverbier, était occupé à la révision du téléski de Pasay, à Bruson, en compagnie de plusieurs collègues. Au moment où l'équipe procédait à la mise en place du câble principal, un des tire-fort lâcha et une pièce métallique vint malencontreusement heurter M. Troillet à la tête. Comme le blessé perdait son sang en abondance, il fut immédiatement fait appel à Air-Glacières et Bruno Bagnoud vint le chercher sur place et l'achemina à l'hôpital de Martigny. M. Troillet souffre d'une blessure ouverte à la tête et d'une très forte commotion. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Le conseil général de Monthey traite du budget 1979

MONTHEY. - C'est devant la presque totalité des conseillers généraux ainsi que du conseil communal, présidé par M. Raymond Deferré, et du directeur administratif, M. Emile Puippe, que M. Claude Kalbfuss a ouvert la dernière séance de l'année du législatif. Le conseil général avait à examiner le budget 1979, à se prononcer sur le statut du personnel ainsi que sur des échanges de terrains.

Le rapporteur de la commission de gestion, M. Yvon Crittin, avec un soin tout particulier, a relevé les points soulevés par

les commissaires. Il a souligné quatre options du conseil communal, à savoir la marge d'autofinancement, le ratio, la dette nette et les amortissements comptables.

Les chefs de groupe se sont prononcés pour l'entrée en matière, présentant divers amendements lors de la discussion de détail sur laquelle nous reviendrons.

Conseil général de St-Maurice Voir page 3

Arsenal fédéral de Saint-Maurice Rapport de fin d'année

SAINT-AURICE. - Hier, à l'hôtel des Alpes, l'Arsenal fédéral de Saint-Maurice a tenu son rapport annuel.

L'intendant M. Richard a donné connaissance à l'ensemble du personnel de certaines directives fédérales concernant la marche de l'exploitation. Il rappelle ensuite les points relevés lors de l'inspection de cette exploitation par la direction générale. Il en ressort que le résultat est positif. Les perspectives pour l'année 1979 sont présentées et commentées par son adjoint.

L'intendant traite encore du maintien du secret, des mutations au sein du personnel ainsi que des promotions que nous donnons ci-dessous :

M. Alfred Soltermann est nommé collaborateur technique; Pierre André Levat,

spécialiste; Gérald Chambovey, ouvrier spécialisé; Jean-Pierre Isoz et Hans Kupfer, magasiniers; M^{lle} Monique Chuat, employée d'administration; Benjamin Genet, magasinier; Jean-Louis Rey et Charles Jaggi, chefs ouvriers; Gilbert Nickel, ouvrier professionnel.

L'intendant traite ensuite des objectifs 1979 fixés par l'IMG. Il termine son rapport en remerciant le personnel pour son engagement et souhaite à chacun de joyeuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année.

Une partie récréative termine cette journée, agrémentée par les prestations musicales de L'Echo du Scex ainsi que des duettistes de l'accordéon, tous membres du personnel de l'arsenal, alors que l'on trinque une bonne verre.

Saillon: enthousiasme après la mission

C'est dans l'enthousiasme général que s'est terminée la «mission paroissiale» de Saillon, une mission animée par plusieurs prédicateurs, organisée à la perfection par l'abbé Léonce Bender, curé du lieu, et honorée de la visite de Mgr Schwery qui s'adressa aux fidèles en termes chargés d'espérance.

Cette mission fut prêchée par les pères Nibelle, Dejond et Schaack. Chaque paroissien a pu, au long des exercices échelonnés sur plusieurs jours, faire le bilan de sa vie et prendre de solides résolutions pour l'avenir. Des conférences et rencontres furent organisées à l'intention des jeunes, des écoliers,

des foyers, des mamans, des célibataires, des veuves. Cette semaine de prières et de réflexions s'est terminée par une messe solennelle célébrée en la salle du centre scolaire où M. Lucien Cheseaux, président du conseil de paroisse, fit un exposé qui n'est pas près d'être oublié.

Cette mission s'est terminée par un chemin de croix en pleine nature avec l'implantation en bordure de la «route des Anges» d'une croix-souvenir, portée par les jeunes de l'endroit et qui rappellera à jamais la grâce que fut pour la paroisse cette mission 1978.



A vous tous qui l'avez entouré, lui avez rendu visite, l'avez encouragé tout au long de sa maladie, à vous tous qui avez témoigné de votre chère amitié par vos messages, vos envois de fleurs, couronnes et vos dons, par votre présence à l'hommage rendu au cher disparu, la famille de

Monsieur Ernest FROSSARD

vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Ardon, décembre 1978.

DÉGÂTS DUS AU FLUOR LA FACTURE

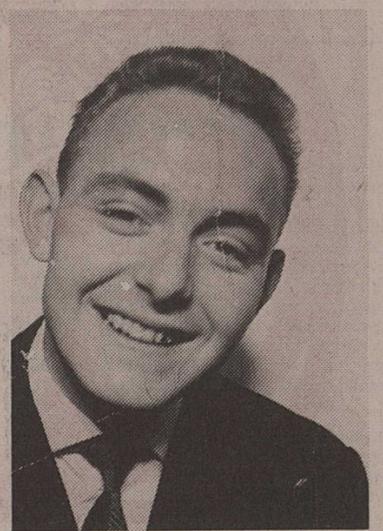
Une séance d'information tenue hier soir à Saxon réunissait les propriétaires de champs d'abricotiers touchés par les émanations nocives dues au fluor. M^r François Couchevin, avocat de l'association, pouvait en effet annoncer à son auditoire qu'il était en possession depuis le matin du rapport de taxation établi par la commission Chastelain, rapport que les intéressés attendaient avec impatience étant donné que jusqu'ici les pertes de récolte n'avaient pas encore été établies officiellement. Elles

se chiffrent pour quatre propriétaires de Martigny à 9724 fr. 55 et pour l'ensemble du coteau de Saxon à 765 000 francs. M^r Couchevin devait relever les difficultés qu'ont rencontrées les experts pour cerner la réalité et établir ainsi une norme moyenne de récolte pour l'ensemble des parcelles atteintes. Le paiement de ces dégâts demeure néanmoins problématique si l'on se réfère à la position prise par l'usine de Martigny dans cette affaire. Les intéressés espèrent toutefois obtenir l'appui du Département de l'économie publique afin d'éviter dans la mesure du possible un procès en paiement des dommages.

Décès subit de M. J.-P. Florey

VISSOIE. - On apprenait hier avec tristesse le décès subit de M. Jean-Paul Florey, 38 ans, de Vissoie, domicilié à Payerne. M. Jean-Paul Florey était le fils de M. Edouard Florey, populaire figure du val d'Anniviers. Employé au DMF, à l'aérodrome de Payerne, Jean-Paul Florey avait fait son apprentissage à l'Alusuisse à Chippis. Après un stage à l'aérodrome de Dubendorf, il avait été déplacé à Payerne. Dans cette ville, il était membre du conseil général et assurait de multiples activités au sein des sociétés locales. Il n'avait cependant pas réellement quitté son val d'Anniviers natal où il ne manquait jamais de passer un week-end prolongé et ses vacances annuelles.

D'un caractère doux, volontiers humoriste à toutes occasions, il avait une grandeur d'âme et une générosité dans les contacts humains. Il était marié et père de deux fillettes de 11 et 13 ans. Le décès de M. Jean-Paul Florey affecte les grandes familles du val d'Anniviers, plus particulièrement les Rossi, Clivaz, Ludy, Florey, Perruchoud, auxquelles le NF présente ses condoléances émuës.



Tribunal d'arrondissement de Monthey Affaire de la Banque cantonale: 18 mois ferme et 12 avec sursis

Dans notre édition d'hier, nous avons relaté l'audience du tribunal d'arrondissement de Monthey, présidé par M. Georges

Pattaroni, qui jugeait deux jeunes gens coupables d'avoir tenté d'extorquer 90 000 francs au directeur de la succursale de Monthey de la Banque Cantonale Valaisanne, M. Louis Buttet.

Le procureur du Bas-Valais, M. Roger Loyve, avait demandé contre les deux accusés 20 mois d'emprisonnement ferme.

Les juges ont été plus cléments puisqu'ils ont infligé à R. U. une peine de 18 mois d'emprisonnement ferme et à G. F. 12 mois avec sursis pour délit manqué d'extorsion.

Remise de diplômes à quinze éducateurs et maîtres socio-professionnels

SION. - Hier après-midi, a eu lieu au centre de formation pédagogique et sociale, la cérémonie de remise des diplômes à 15 éducateurs et maîtres socio-professionnels. M. André Berclaz, préposé aux handicapés, a relevé plus particulièrement la présence de MM. Antoine Zufferey, chef du Département de l'instruction publique, Anselme Pannatier, chef du service de l'enseignement primaire et des écoles normales, M^{me} Simone Reichenbach, présidente de l'AVIEA, Pierre Mermoud, directeur de l'école, le représentant de l'Association romande des maîtres socio-professionnels et, M. Jean-Daniel Clivaz, de l'association des travailleurs en éducation spécialisée.

Dans son allocution, le conseiller d'Etat Zufferey a relevé que le 9 janvier 1978, il avait visité l'école fréquentée par 25 candidats, soit 17 candidats-éducateurs et 8 candidats maîtres socio-professionnels. Il a félicité chacun pour le courage manifesté tout au long de l'année pour acquérir une formation. Les maîtres socio-professionnels ont effectué, à part leur travail habituel, quelques six cents heures de cours et les éducateurs mille deux cents heures. L'école, ouverte en 1976, répondait à un impérieux besoin.

Pour sa part, M. Pierre Mermoud, directeur, a relevé que l'école a rempli le rôle qui lui avait été assigné.

Les 15 candidats ci-après, qui ont fréquenté avec succès le cours de formation en emploi à l'intention des éducateurs et maîtres socio-professionnels, ont obtenu le diplôme :

Educatrices

Danièle Carthoblaz; Cécile Deslarzes; Christiane Dorsaz; Françoise Fellay; Janine Lomazzi; Martine Pommaz; Monique Sennrich; Vuignier Patricia.

Educateurs

Jean-Louis Praplan; Pierre-Louis Zuber.

Maîtres socio-professionnels

Jean-Maurice Fournier; Camille Jacquemet; Raymond Masserey; Luc Mathieu; Freddy Zahnd.

Société des hôteliers de Martigny

Nouveau président

MARTIGNY. - La Société des hôteliers de Martigny s'est réunie dernièrement en assemblée générale extraordinaire pour procéder à la nomination d'un nouveau comité, à la suite de la démission du caissier Albert Grognoz et du président Marcel Zufferey, qui a remis son établissement et exploite une nouvelle affaire à Verbier.

L'assemblée extraordinaire a nommé M. Otto Kuonen, directeur des deux plus importants établissements hôteliers de Martigny, à la présidence et a ensuite choisi deux nouveaux membres, M^{me} Lunebourg en qualité de vice-présidente et M. Henri Muff en qualité de secrétaire.

Remontées mécaniques de Veysonnaz

A la porte des 4-Vallées

Installations ouvertes

Secteur général: 80 installations
Secteur La Printze: 30 installations

Tarif indigène pour les personnes domiciliées en Valais et dans la zone 2. Carte journalière pour le secteur La Printze Fr. 20.-

Réduction pour les familles

Exemple: abonnement de durée
2 parents
2 enfants
4 personnes pour le prix de 2 abonnements

Abonnement valable pour l'utilisation du car postal Haute-Nendaz - Super-Nendaz

Renseignements: tél. 027/22 92 66

Des cadeaux appréciés



Lingots d'or et d'argent
Monnaies d'or

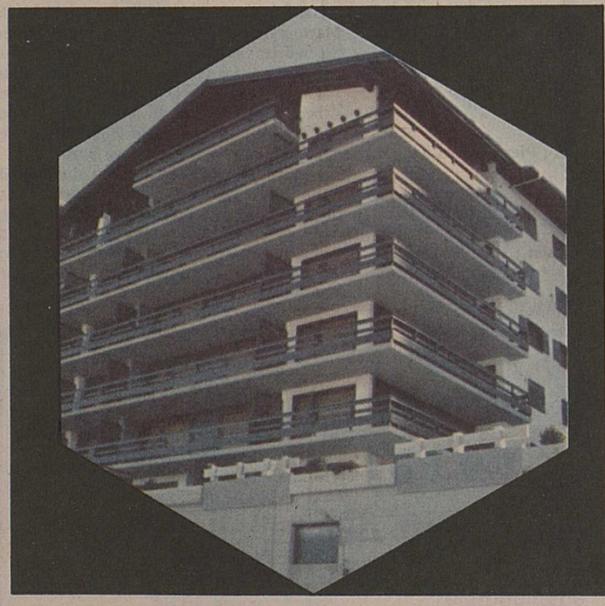
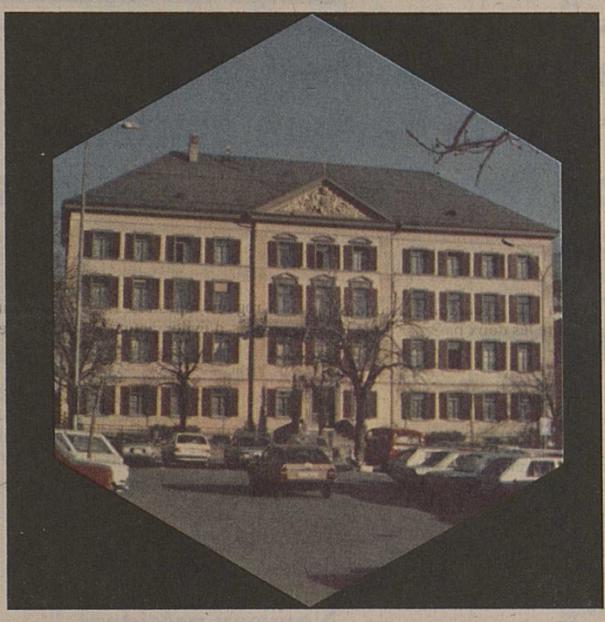
Demandez conseil dans toutes nos succursales, au guichet - «Noël».



CREDIT SUISSE
CS



ENTREPRISE DE GYPSERIE-PEINTURE ALEXIS COUDRAY ET FILS VETROZ



Le temps passe !

Trente ans d'existence pour une entreprise, c'est déjà un bail; c'est aussi l'occasion pour dresser un bilan.

En 1940, M. Alexis Coudray commence son apprentissage de plâtrier-peintre chez M. Georges Coudray de Vétroz, entreprise de gypserie-peinture, où il travaille ensuite durant quatre ans comme ouvrier.

En 1948, M. Alexis Coudray s'installe à son propre compte. Durant quelques années, il est patron et ouvrier et, petit à petit, il engage des employés pour compter, à un moment donné, plus de 30 personnes.

En 1954, il obtient sa maîtrise fédérale, ce qui lui confère le droit d'avoir des apprentis.

Le temps passe.

Son fils Jacques-Roland a décidé de suivre les traces de son papa.

En 1974, il termine son apprentissage de gypsier-peintre auprès de l'entreprise de M. W. Garbani à Berne.

Cette année, il obtient brillamment sa maîtrise fédérale.

Ainsi, la passation des responsabilités de l'entreprise pourra s'opérer le moment venu.

Il y a lieu de mentionner également que, pendant quelques années, Claudine, la fille de M. Alexis Coudray, a assuré le secrétariat et le bureau de l'entreprise.



Nos félicitations et nos vœux à cette entreprise valaisanne.

<p>Peintures Socol Dépôt: AMOVAL - SION avenue de la Gare 5</p> <p>Rüfenacht & Baumann S.A. Täuffelen/Bienne Fabrique de couleurs Lausanne - Av. Montchoisi 39</p>	<p>Jallut Fabrique de couleurs et vernis 1030 Bussigny-près-Lausanne félicite chaleureusement l'entreprise A. Coudray pour son 30e anniversaire et lui souhaite encore de longues années de réussite</p> <p>Dépôt-magasin de Sion: Grand-Pont 25</p>	<p>DECAPANTS ET PEINTURES: LANIT AG COULEURS ET VERNIS EN GROS Bureau: Scheuchzerstr. 71 Postfach 8033 Zürich Telefon 01/26 28 26</p>	<p>EVEQUOZ Tous produits pour industries, bâtiments et carrosseries Accessoires Machines Rue de la Dixence 17 1950 Sion t027 22 42 24</p>
<p>Piralli 1800 Vevey Plafonds préfabriqués Staff - Sculpture Moulage</p>	<p>Reymond & Jaquier S.A. Fournitures pour gypsiers-peintres Lausanne</p> <p>Le spécialiste du revêtement mural Meystre S.A. 1950 Sion - Avenue de Tourbillon</p>	<p>THELER MORAND COULEURS ET VERNIS EN GROS Dépôt: Sionnes Av. de Tourbillon 6 SION ☎ 23 46 36 / 22 80 49</p>	<p>Ferd. Lietti S.A. Matériaux de construction Rue de la Dixence 48 Sion</p>
<p>AAROLAC AG SA Gänsslen, fabrique de couleurs et vernis 5036 Oberentfelden/AG</p>	<p>Baume & Cie Rue du Seyon 15, Neuchâtel Papiers peints Produits Sikkens et Caparol</p> <p>Gétaz Romang S.A. Matériaux de construction Sion</p>	<p>Platrisol Cloisons amovibles Plâtre bâtissage</p>	<p>VERNIS CLAESSENS SA Adresse postale: Route du Silo 6 CH-1020 Renens Tél. 26 129 c/s ch Téléphone 021/34 44 44</p>
<p>Hans Maurer S.A. Daniken sur-Olten Ricinol: huile pour autos 4658 Fabrique de couleurs et vernis Commerce de colle en gros, mastic pour fenêtres</p>	<p>Fiduciaire Marcel Gillioz - Sion Comptable diplôme fédéral - Agence immobilière patentée Comptabilité - Expertises - Révisions, etc. Avenue de la Gare 41 - Tél. 027/22 13 26</p>	<p>CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS</p>	

ABUS DE CONFIANCE

Avocat fribourgeois condamné deux fois en un an

ESTAVAYER-LE-LAC (ATS). - Le tribunal criminel de la Broye a condamné un avocat de la Glâne à une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans pour abus de confiance.

Cette peine de 18 mois d'emprisonnement vient s'ajouter à une peine de 10 mois d'emprisonnement prononcée par le même tribunal il y a un an pour les mêmes motifs. La majorité des faits reprochés à l'accusé avaient été commis avant cette première condamnation. Le sursis de la première condamnation n'a pas été révoqué mais prolongé de 2 à 3 ans.

La première condamnation a été prononcée pour un abus de confiance de 14 000 francs. La deuxième procédure touchait plusieurs cas, pour un montant total de quelque 80 000 francs. L'avocat avait encaissé ces sommes de la part de clients pour les transmettre à qui de droit, ou les avait reçues à l'in-

tention de ses clients. Une grande partie des fonds détournés ont été remboursés. La patente a été retirée à l'accusé par le Conseil d'Etat. Le procureur avait requis une peine de 15 mois d'emprisonnement et ne s'opposait pas à l'octroi du sursis ni au maintien du premier.

Et 2,2 pour mille d'alcoolémie

Le tribunal lui a en outre infligé une amende de 2000 francs pour infraction à la loi sur la circulation routière. L'avocat avait été arrêté par la police, alors qu'il roulait avec un taux d'alcoolémie de 2,2 pour mille.

Vaumarcus

Circulation routière rétablie

YVERDON (ATS). - La police et le service des routes du canton de Vaud communiquent que la circulation a été rétablie hier, à 16 heures, sur toute la largeur de la chaussée, sur la route Concise - Vaumarcus (route cantonale Yverdon - Neuchâtel). Des restrictions de vitesse sont fixées jusqu'à la fin des travaux. Les travaux de déblaiement de matériaux pollués lors de l'accident de chemin de fer de Vaumarcus se poursuivent au bord du lac de Neuchâtel.

Deux aumôniers militaires contestent le sermon en campagne

BERNE (ATS). - Les deux aumôniers, que le DMF a libérés de leurs fonctions en raison de leur conception de l'assistance spirituelle durant le service militaire, sont préoccupés. L'un protestant, l'autre catholique, redoutent que leur « limogeage » mène à une limitation de la prédication chrétienne au sein de l'armée. « Une contradiction insurmontable existe entre le service armé et l'amour de l'ennemi proné par Jésus dans son sermon sur la montagne », tout en estimant qu'un « chrétien peut en toute conscience effectuer son service militaire ». Ils l'ont reconnu à plusieurs reprises en répondant à des questions précises de soldats sans avoir toutefois l'intention d'en faire un programme, ont-ils indiqué hier au cours d'une conférence de presse tenue à Berne.

Le pasteur bernois Markus Liechti et le prêtre bernois Kurt Mahnig sont aumôniers de la place d'arme de Berne depuis 1956, respectivement 1969.

Réd. - Si d'un côté il y a une contradiction insurmontable et que d'un autre les chrétiens peuvent en toute conscience effectuer leur service militaire, on ne voit plus très bien où se trouve l'obstacle insurmontable.

Explosion dans une boucherie de Bienne: six blessés

BIENNE (ATS). - Une explosion qui s'est produite hier, à 14 heures, dans le sous-sol d'une boucherie biennoise, rue du Marché-Neuf, a fait six blessés. Tous souffrent de brûlures à des degrés divers et ont dû être hospitalisés. Quatre d'entre eux ont cependant pu regagner leur domicile dans la soirée. Le propriétaire de la boucherie est le plus grièvement atteint.

La boucherie venait d'être inaugurée après des travaux de rénovation, et des ouvriers étaient occupés, dans un local encore vide, au séchage de la peinture. Une bonbonne de gaz est à l'origine de l'explosion, dont les causes exactes restent à déterminer. Les dégâts

sont importants dans le sous-sol, et la violence de la déflagration a fait voler en éclats plusieurs vitres de bâtiments voisins.

Taxi contre un camion: Un mort

KLOTEN (ATS). - Un chauffeur de taxi de 65 ans, M. Hugo Diemand, de Zurich, a été tué hier après-midi dans un accident de la circulation qui s'est produit devant l'aéroport de Kloten. M. Diemand est entré en collision avec un camion, alors qu'il amorçait une manœuvre de dépassement. Le passager du taxi a été gravement blessé.

Kroecher et Moeller sont traités comme les autres prisonniers

BERNE (ATS). - L'inspecteur des prisons du canton de Berne, M. Fr. Moggi, a répondu au communiqué de presse du collectif des avocats des deux terroristes allemands Gabriele Kroecher-Tiedemann et Christian Moeller qui estiment que les conditions de détention se sont détériorées.

L'inspecteur indique que les deux prisonniers n'ont pas vu leur

situation se dégrader depuis l'introduction de nouvelles prescriptions. Tous deux sont détenus dans des conditions normales, seul le degré de sécurité est plus élevé. Ils ont les mêmes possibilités que les autres détenus, a indiqué l'inspecteur des prisons. M. Moggi a également déclaré que le collectif des avocats devrait enfin s'adresser directement aux autorités de l'exécution des peines.

Toujours ce terrible fléau de la drogue

LAUSANNE (ATS). - Deux jeunes gens de 16 ans ont été découverts récemment, inconscients, dans un appartement, à l'est de Lausanne, victimes d'une surdose. Ils ont été transportés au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) par la brigade sanitaire de la police

lausannoise et ainsi maintenus en vie. L'enquête a mis en cause un troisième adolescent, évadé d'un établissement de détention, et permis d'établir que ces trois personnes avaient commis plusieurs cambriolages de commerces et de pharmacies.

Enorme tentative d'escroquerie découverte par hasard au Tessin 44 millions sauvés de justesse

LUGANO (ATS). - Au cours d'une enquête, le Ministère public du Sottoceneri est tombé par hasard sur une grosse affaire d'escroquerie de l'ordre de 44 millions de dollars aux dépens de trois banques de Lugano, de Zurich et de Lausanne. Grâce à son intervention immédiate auprès des instituts concernés, le « coup » n'a pas atteint le stade de la réalisation concrète. La police tessinoise a arrêté le même jour un Tessinois de 37 ans domicilié à Lugano, Mario Minotti, et un ressortissant italien de Campione

d'Italia, Mario Poletto, 38 ans. Un mandat d'arrêt international a par ailleurs été lancé, pour tentative d'escroquerie, contre trois autres membres du gang international, les Argentins Daniel Marcelino Arnoldi, 32 ans, et Hugo Pedro Ferro, 65 ans, domiciliés à New York, et le ressortissant sud-africain Jona Tanche, 50 ans, né en Lituanie.

L'escroquerie fut organisée en novembre dernier à Lugano. Sur la base de faux ordres de paiements envoyés de New York par

un complice opérant au sein d'une banque et portant un code télégraphique authentique, les trois banques concernées devaient verser, lundi, la somme de 44 millions de dollars sur des comptes ouverts par la bande.

Enquêtant sur une autre affaire, le Ministère public du Sottoceneri a découvert l'affaire le jour même de l'opération. Informées à la dernière minute, les banques ont immédiatement bloqué les versements auxquels elles étaient déjà en train de procéder.

Réforme des finances fédérales, TVA comprise

AU PEUPLE D'EN DÉCOUDRE MAINTENANT!

BERNE (ATS). - Les deux Chambres, après une navette fertile en péripéties, ont fini par adopter la réforme fiscale qui devrait permettre d'introduire la TVA et l'impôt fédéral direct amélioré, ainsi que la nouvelle version de l'impôt anticipé. Ce nouveau régime financier, qui a suscité une bataille homérique, a été agréé au cours d'un vote à l'appel nominal. L'opposition socialiste, indépendante et républicaine n'est pas parvenue à couler le projet qui a été accepté, au Conseil national, par 101 voix contre 74 et 8 abstentions, et dans l'autre Chambre, par 31 voix contre 6 et 3 abstentions. Au Conseil national, contrairement à l'avis des groupes,

3 radicaux, un démocrate-chrétien et 2 du parti évangélique ont voté non et un radical, un socialiste et un indépendant se sont abstenus.

Au Conseil des Etats, on remarque 2 abstentions chez les radicaux et une chez les démocrates du Centre. Le projet est maintenant mûr pour la votation populaire, qui pourrait avoir lieu en mai. C'est au Conseil fédéral à fixer la date.

Les mesures prévues pour atténuer les difficultés économiques ont également fait le va-et-vient entre les deux Chambres et ont été adoptées sans trop de difficultés. Les navettes du budget 1979 de la Confédération - dont les dépenses ont été amputées de 35 millions en-

viron - ainsi que des budgets des PTT, CFF et de la Régie des alcools, se sont aussi achevées par un vote positif dans les deux conseils. Quant à l'imposition des banques, qui est à l'origine de l'opposition socialiste à la réforme fiscale, il est probable qu'elle revienne sur le

tapis puisqu'une motion acceptée par les deux conseils met en demeure le Conseil fédéral de présenter un projet avant la fin 1979. Une autre motion qui vise au rééquilibrage des finances fédérales dès 1981 a été mise en route par une décision des deux Chambres.

Après 50 ans de négociations

Convention de double imposition avec l'Italie

BERNE (ATS). - En adoptant, hier matin, sans opposition le protocole modifiant la convention de double imposition avec l'Italie, le Conseil national a mis fin à près de cinquante années de négociations. La convention pourra entrer en vigueur dès le début de l'année prochaine.

L'Italie est le seul important pays d'Europe occidentale avec lequel la Suisse n'a pas passé de convention de double imposition, ont relevé les rapporteurs de la commission Gian Maria Pagani (PDC TI) et le radical argovien Urs Schwarz. Jus-

qu'ici, un accord en cette matière n'avait pu être trouvé qu'en ce qui concerne l'imposition des frontaliers. La Suisse, et en particulier les cantons du Valais, du Tessin et des Grisons, devront donc rétroceder une partie des impôts perçus à la source. D'une manière générale, on peut dire que l'Italie profite de l'accord sur les frontaliers et de la Suisse de la convention de double imposition. Cette convention facilitera les relations économiques entre les deux pays, a ajouté le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz.

Elections législatives belges En marche vers le fédéralisme?

Suite de la première page

mands reprochèrent au premier ministre Tindemans de freiner la mise en œuvre du pacte... De là la crise d'octobre, mais qui ne clarifia pas pour autant les raisons exactes des hésitations du premier ministre.

La première qui s'impose, c'est le scepticisme à l'égard d'une formule de fédéralisme appliquée à la Belgique. Celui-ci regrouperait trois entités-membres: Flandre, Wallonie et Bruxelles et une telle structure ne va pas sans inquiéter. A deux titres. D'abord parce que les nations de structure fédérale ayant acquis un réel équilibre au cours de l'histoire, comme les Etats-Unis ou la Suisse, réunissent toujours de nombreuses entités-membres, 50 aux Etats-Unis, 23 ici, qui s'équilibrent, ce qui ne pourra être le cas dans une Belgique constituée de trois régions. Et puis, il faut souligner que la récession actuelle, loin de favoriser les centres de décision locaux, privilégient les décisions des gouvernements centraux qui seuls sont en mesure de répondre aux crises de reconversion qui frappent certaines régions, comme la Wallonie. Et, c'est ici sans doute qu'apparaît la raison essentielle des hésitations de Léo Tindemans devant la révision de la Constitution: les problèmes politiques de la Belgique et de ses régions sont avant tout sous-tendus par

une crise économique grave frappant la Wallonie et aggravant les écarts de développement entre Wallons et Flamands. Alors que la Flandre était le parent pauvre de la Belgique au lendemain de la guerre, la situation s'est renversée dans les années 60 et le rapport de forces est devenu favorable à la Flandre. Avec 5,5 millions d'habitants, celle-ci compte 56% de la population du pays et représente le principal potentiel de production avec 48,5% de population active industrielle et un quart des exportations belges transitant dans le port d'Anvers. La Wallonie subit au contraire le plein fouet de la crise économique mondiale après avoir été le centre industriel du pays: 3,2 millions d'habitants, 42% de population active dans le secteur industriel, 17% de chômeurs et la reconversion brutale de la sidérurgie fut traduite par des milliers d'emplois supprimés. De telles disparités aux problèmes de développement créent d'inévitables tensions aggravées par des revendications linguistiques, les Flamands estimant que l'Etat central dépense trop pour l'aide à la reconversion en Wallonie, les Wallons contestant à leur tour telle ou telle dépense d'équipement lourd en Flandre. Qui va arbitrer ces querelles? La crainte de Léo Tindemans a été que la puissance économique des Flamands ne soit pas suffisante pour compenser le poids des francopho-

Etat des cols

GENÈVE (ATS). - Le TCS et l'ACS communiquent que les cols suivants sont fermés à la circulation:

DANS LES ALPES

Albula, Croix, Furka, Grimsel, Grand-Saint-Bernard (accès au tunnel routier, équipement d'hiver), Klausen, Nufenen, Oberalp, San Bernardino (accès normal au tunnel routier), Saint-Gothard, Splügen, Susten, Umbrail.

Les cols suivants sont praticables avec équipement d'hiver: Bernina, Fluela, Forclaz, Jaun, Julier, Lukmanier, Maloja, Mosses, Pas-de-Morgins, Ofen, Pillon, Saanenmoser, Simplon.

Sont fermés la nuit: Bernina, Fluela, Lukmanier.

Les autres cols sont libres.

Avalanches: danger faible

DAVOS (ATS). - L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches, au Weissfluhjoch sur Davos, communique, en date du vendredi 15 décembre: la couche de neige précoce tombée à fin octobre, qui a atteint par endroits 80 cm, a disparu dans une large mesure au cours des quatre semaines de beau temps qui ont suivi. La neige n'a partiellement subsisté que sur les pentes ombragées situées au-dessus de 2200 m.

Dans son état actuel, cette neige granulée et sans homogénéité ne constitue qu'un support instable pour les futurs amas de neige soufflée.

Les faibles chutes de neige enregistrées durant les deux premières semaines de décembre ont provoqué cependant des amoncellements dangereux par endroits, sous l'effet du vent tempétueux qui a soufflé du sud. Ainsi des skieurs ont déjà déclenché des avalanches de plaques de neige.

Le danger d'avalanche est encore faible, étant donné la couche de neige encore mince, 30 à 70 cm à 1800 m, dans le Haut et le Bas-Valais, 20 à 40 cm dans les autres régions alpines. Il convient toutefois d'éviter actuellement les pentes abruptes orientées au nord, au-dessus de 2200 m.

ble invoqué par ces aumôniers dont l'argumentation paraît, elle, contradictoire.

Comportement incorrect, estime le DMF

Le Département militaire fédéral a indiqué qu'il désire, maintenant, discuter du cas des deux aumôniers avec les Eglises. Il s'agira d'étudier en commun les conséquences de cette affaire, en relation avec l'engagement des aumôniers de l'armée.

En ce qui concerne le cas des deux aumôniers, le Département militaire fédéral va étudier leur comportement à fond et en toute sérénité. Le DMF indique que leur mission d'aumôniers de la place d'armes de Berne n'a pas été renouvelée au 1^{er} janvier 1979. Actuellement, ils sont à disposition. Rien n'a encore été décidé quant à la suite des événements. Le DMF déclare qu'on ne comprend pas bien pourquoi les deux aumôniers n'ont pas suivi la voie normale, en introduisant une procédure de plainte. Leur comportement - ils ont rendu leurs armes à l'arsenal et se sont adressés directement au public - est qualifié d'incorrect par le porte-parole du Département militaire fédéral.

Heliswiss

Exercice sombre

BELP (ATS). - La compagnie d'hélicoptères Heliswiss, à Belp, près de Berne, s'attend à enregistrer une perte de 1,8 million de francs au terme du présent exercice. Le conseil d'administration a indiqué que les profits sont demeurés en deçà des prévisions, en dépit de 1200 heures de vol supplémentaires (+ 17,6% par rapport à 1977).

Contre un centre érotique à Zurich L'opposition prend de l'ampleur

ZURICH (ATS). - Une partie des Zurichois ne veulent pas du centre érotique dont la création a été autorisée par la ville de Zurich. Soutenu par les sections du PDC, du PRD, du PS et de l'UDC de Zurich 1, ainsi que par les paroisses de Prediger et de Liebfrauen, l'Association de quartier Zurich 1 a déposé un recours contre l'autorisa-

tion auprès du Département cantonal de la construction. Le projet consiste en la transformation d'un bâtiment de Niederdorf (Zurich) en un centre composé d'un magasin, d'une salle de projection et d'un local dénommé « Stützlix » (sexe à un franc).

L'association fait valoir que l'autorisation de construire viole tant

l'intérêt public élémentaire que le droit. Elle rappelle notamment que toute transformation d'un immeuble construit avant 1920 est soumise à une autorisation cantonale, ce qui n'est pas le cas. Par ailleurs, 800 Zurichois ont signé dernièrement une pétition contre le centre érotique, qui a été remise à l'Exécutif communal.

IRAN

Le gouvernement se ressaisit



Shah-touille plus...

TEHERAN (ATS/AFP). - Le gouvernement du général Gholam Azhari a durci le ton, alors que les grèves persistent dans de très nombreux secteurs de l'économie et notamment le pétrole.

Dans une circulaire publiée hier, le gouvernement demande aux gouverneurs des provinces de prendre des mesures contre les grévistes et contre ceux qui «travaillent au ralenti», de les arrêter et de les déferer devant des tribunaux.

D'autre part, le premier ministre, parlant avec des journalistes iraniens, a demandé aux grévistes des raffineries de pétrole de reprendre le travail. Ceux-ci ont été «trompés» par «l'ennemi», a-t-il ajouté, déclarant souhaiter que les travaux reprennent rapidement.

Dans ce même circulaire, le gouvernement a demandé aux gouverneurs d'empêcher toute manifestation qui entraverait l'ordre général. Cette consigne survient alors que des manifes-

tations en faveur du shah sont signalées par la radio nationale. Ces manifestations, selon de nombreux témoignages concordants, dégénèrent en de violents affrontements et des incidents mortels entre partisans et adversaires du shah.

La voix du sang

L'opposition religieuse iranienne a décidé, quatre jours après les manifestations de masse de dimanche et lundi derniers, de passer à nouveau à l'action et d'observer, lundi une journée de «deuil national».

Alors que le premier ministre, le général Gholam Azhari, a également durci le ton en édictant des mesures sévères à l'encontre des grévistes, l'Ayatollah Khomeiny a réaffirmé hier qu'il était du «devoir du peuple» de désobéir au shah et à son gouvernement et de «continuer à faire la grève, surtout dans le secteur pétrolier».

Israël rejette les propositions égyptiennes

M. Begin: «Rien de tragique ne s'est passé et nous continuerons à négocier»

JÉRUSALEM, LE CAIRE (ATS/AFP). - Alors que le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, est reparti hier pour Washington, le cabinet israélien, réuni en session extraordinaire, a annoncé que le gouvernement rejetait les exigences égyptiennes de modification du traité de paix. Le premier ministre, M. Menahem Begin a également accusé l'Egypte de porter l'entière responsabilité de la non-signature du traité. Le communiqué du gouvernement, tel qu'il a été lu par M. Begin, précise que le «gouvernement est prêt à signer immédiatement le projet de traité de paix approuvé par lui le 11 novembre 1978». Il ajoute que «la non-signature de ce traité retombe entièrement sur l'Egypte».

«Au cours des contacts qui ont eu lieu cette semaine par l'entremise des Etats-Unis, ajoute le communiqué, Israël a été confronté aux exigences suivantes, qui sont nou-

velles et qui n'étaient pas contenues dans les accords de Camp David et les vident de toute signification.»

«Ces conditions, a poursuivi le

premier ministre, sont :

a) l'exigence égyptienne de conditionner l'échange d'ambassadeurs à l'instauration de l'autonomie, tout au moins dans le secteur de Gaza ;

b) le changement radical de clauses de l'article 4 du projet de traité de paix qui porte sur la révision des accords de sécurité dans le Sinai, au terme de cinq ans ;

c) la lettre «interprétative» de l'article 5, qui en invalide la signification ;

d) la fixation d'une «date-objectif» portant sur l'instauration de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza.

«Le Gouvernement d'Israël, a-t-il dit, rejette la position américaine et sa manière d'interpréter les propositions égyptiennes. Le Gouvernement israélien est toutefois prêt à réviser le texte de la lettre accompagnant le traité et précisant les conditions d'instauration de l'autonomie».

Répondant aux journalistes, M. Menahem Begin a déclaré qu'il «regrettait profondément que le traité de paix n'ait pas été signé à l'échéance du 17 décembre, mais que cela ne dépendait pas de lui». «Nous étions prêts à le signer et s'il ne l'est pas, c'est entièrement de la faute de l'Egypte», a-t-il ajouté.

M. Begin a toutefois souligné que cette date «n'est pas significative». «Rien de tragique ne s'est passé et nous continuerons à négocier, jusqu'à ce que nous puissions parvenir à un accord», a-t-il dit.

Le premier ministre a déclaré également que la «position américaine est unilatérale, penche du côté égyptien et de ce fait complique et rend les négociations plus difficiles».

Il a attribué ce changement d'attitude «à des récents événements qui se sont déroulés au Proche-Orient, tel le sommet de Bagdad», estimant qu'ils «devraient au contraire convaincre les Etats-Unis que la place d'Israël dans le dispositif de défense du monde libre est de plus en plus importante».

M. Begin a indiqué que «les Etats-Unis ont été déjà informés de la décision israélienne» et a déclaré ignorer «si un nouveau sommet aurait lieu» et si une date était déjà fixée pour le retour de M. Vance dans la région.

Canada: énorme trafic d'armes

De quoi déclencher une petite guerre

TORONTO (ATS/Reuter). - La police canadienne vient de démanteler un réseau de trafiquants d'armes, saisissant au cours de descentes opérées en plusieurs points du pays plusieurs tonnes d'armes, parmi lesquelles des mitrailleuses et un lanceur de fusée capable, selon elle, d'abattre un avion.

Cette énorme quantité d'armes de tous genres était suffisante pour déclencher une petite guerre, affirme la police.

Trente-deux personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles un ancien officier de police de la province d'Ontario et un capitaine de l'armée canadienne.

Dix tonnes d'armes ont été saisies dans un entrepôt de Bridgewater (Nouvelle-Ecosse). D'autres armes ont été découvertes dans deux camions dans l'Ontario.

Ces armes (près de 4000 au total) étaient apparemment destinées à des criminels de droit commun. Rien n'indique qu'elles aient été liées à des groupes internationaux politiques ou terroristes.

Le lanceur de fusée a été découvert dans une maison de Mississauga, au sud-ouest de Toronto.

L'opération des forces de l'ordre a été menée par la police montée canadienne, les polices provinciales et régionales, des agents des douanes et des agents américains, au terme d'une enquête qui durait depuis six mois au Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

SME: l'Irlande adhère à son tour

DUBLIN (AFP/ATS). - Le premier ministre irlandais, M. Jack Lynch, a annoncé hier que l'Irlande rejoindrait le système monétaire européen à dater du 1^{er} janvier 1979.

Le premier ministre, qui a fait sa déclaration devant le «Dail» (le Parlement irlandais), a précisé que «les nouvelles dispositions convenues avec les autres pays membres du Marché commun prévoyaient que l'aide à l'Irlande serait augmentée de manière substantielle au cours des deux prochaines années».

Le premier ministre irlandais, M. Jack Lynch, a comparé, par l'importance, la décision de son gouvernement à celle de Dublin d'entrer dans le Marché commun. L'Irlande, a précisé M. Lynch, recevra 275 millions de livres de dons de la CEE et un milliard cent vingt-cinq millions de livres sous forme de prêts.

«La décision que nous avons prise, a-t-il indiqué, constitue un acte de foi, foi dans la Communauté européenne mais, par-dessus tout, foi dans l'intelligence, l'intégrité et l'engagement du peuple irlandais».

Mon gouvernement, a ajouté M. Lynch, «espère et escompte, en vérité, que l'entrée de l'Irlande dans le SME sans le Royaume-Uni n'entraînera pas une rupture dans

la parité entre la livre sterling et la livre irlandaise pendant un certain temps au moins».

M. Lynch a ensuite donné deux raisons à la décision de son gouvernement : 1) l'Irlande «croit en l'objectif et la nécessité de créer une zone de stabilité monétaire euro-

péenne». 2) le Gouvernement irlandais «désire éviter la création d'un marché commun à deux vitesses, ce qui provoquerait la non-participation au SME». L'Irlande devient le huitième pays à rejoindre le SME, la Grande-Bretagne restant seule en dehors du système.

De combien augmenteront les prix du pétrole: 10%?

PARIS (ATS/AFP). - Un compromis aurait été atteint au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) portant sur une «hausse modérée et progressive des prix du brut», soit une augmentation inférieure à 10% et étalée sur l'ensemble de 1979.

Cette prévision émane du Centre arabe d'études pétrolières dirigé par M. Nicolas Sarkis, conseiller de plusieurs capitales pétrolières arabes, dans un article de *Pétrole et gaz arabe*, revue bi-mensuelle de ce centre, publiée à Paris.

Ce compromis aurait été obtenu début décembre à Ryad entre les

ministres du pétrole du Koweït et de l'Arabie saoudite. Cheikh Ahmed Zaki Yamani aurait renoncé à proposer un gel des prix, le Koweït acceptant en échange une hausse de moins de 10%.

Les deux pays, précise *Pétrole et gaz arabe*, défendraient cette position au cours de la réunion ministérielle qui s'ouvre aujourd'hui.

LA LIBYE GOURMANDE

La Jamahiriya libyenne demande une hausse de 20% du prix du pétrole pour 1979, a déclaré hier, à la veille de la conférence de l'OPEP, M. Ezzeddine Ali Mabrouk, ministre libyen du pétrole.

Dans un entretien avec la presse, M. Ali Mabrouk a indiqué que le marché mondial pouvait absorber une hausse de 15% et même «un peu plus». Il a estimé, toutefois, qu'un compromis pourrait se réaliser sur une hausse de 12,5%.

Le ministre libyen a réaffirmé que l'OPEP devait abandonner le dollar comme moyen de calcul du prix du pétrole, notant que la monnaie américaine s'était dépréciée de 20% ces deux dernières années.

M. Chirac marie la fille du Général

PARIS (ATS/AFP). - M. Jacques Chirac, maire de Paris, a procédé hier après-midi au mariage civil de la petite-fille du général De Gaulle, M^{lle} Anne de Boissieu. La veuve du général, M^{me} Yvonne De Gaulle, assistait à la cérémonie, qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Paris.

M. Chirac, chef du mouvement gaulliste, avait peu aupar-

ravant quitté l'hôpital Cochin, où il était soigné depuis le 26 novembre pour des fractures à la jambe, consécutives à un accident d'automobile.

Après avoir uni M^{lle} de Boissieu et M. Etienne de Laroulière, M. Chirac a quitté l'hôtel de ville pour une maison de rééducation musculaire des environs de la capitale.

EN BREF

● LONDRES (ATS/AFP). - Un député travailliste de Liverpool, Sir Arthur Irvine, est décédé hier à l'âge de 69 ans. A la suite de ce décès, le Gouvernement travailliste de M. James Callaghan ne compte plus que 308 députés à la Chambre des Communes sur 635.

● VATICAN (ATS/AFP). - Le roi Hussein de Jordanie a été reçu hier par Jean Paul II, en audience privée, à 12 heures HEC. C'est la troisième fois que le roi Hussein se rend au Vatican.

● BERLIN (ATS/AFP). - Quatre hauts fonctionnaires de la Télévision est-allemande, dont l'ancien ministre de la culture Hans Bentzien, auraient été limogés dernièrement pour avoir laissé diffuser des films moralement et politiquement trop «osés», apprenait-on jeudi de bonne source à Berlin-Ouest.

● SALISBURY (ATS/AFP). - 37 personnes ont été tuées récemment au cours des opérations de guérilla en Rhodésie, parmi lesquelles un sergent des forces de sécurité et un civil blanc, indique un communiqué du quartier général des opérations militaires publié jeudi à Salisbury.

Les forces de sécurité ont tué dix-neuf guérilleros et cinq de leurs collaborateurs. Six civils noirs ont trouvé la mort dans une fusillade, et cinq autres ont été tués par les guérilleros.

Turin: deux policiers abattus

Les « Brigades rouges » revendiquent ces nouveaux crimes!

TURIN (ATS/ANSA). - Deux policiers ont été tués hier matin peu avant 6 heures devant les

prisons de Turin. Ils se trouvaient à bord d'un minibus en stationnement lorsqu'a passé



une voiture depuis laquelle a été tirée une rafale de mitrailleuse. Les deux agents ont été tués sur le coup.

Les deux policiers de garde étaient âgés de 21 ans. L'un d'eux a eu le temps de tirer quelques coups de feu contre le commando, composé, selon les premiers témoignages, de trois jeunes gens. Ces derniers ont pris la fuite à bord d'une voiture.

Les «prisons neuves» avaient abrité de mars à juin les «chefs historiques des Brigades rouges» jugés à Turin. Il y a quelques semaines, l'architecte qui avait aménagé le tribunal avait été blessé aux jambes dans son cabinet par un commando terroriste.

L'attentat a été revendiqué par un inconnu au nom des BR.

Un homme a téléphoné à la rédaction de la *Gazzetta del Popolo* pour donner cette nouvelle.

La communication, bien que brève, semble authentique aux enquêteurs.

Notre photo montre les deux policiers abattus dans la cabine du bus. Béliano UPI

Espagne: un train déraile

14 morts - 20 blessés

MANZANARES (ATS/AFP). - Quatorze voyageurs ont succombé et une vingtaine d'autres ont été hospitalisés à la suite du déraillement, hier, en gare de Manzanares (180 km au sud de Madrid), du train rapide «Talgo» reliant la capitale espagnole à Cadix (Andalousie).

Selon la garde civile de Manzanares, ce bilan est provisoire, les recherches se poursuivant dans les décombres du convoi.

Parmi les morts, on a identifié le député socialiste de Jaen (en Andalousie), M. Alfonso Fernandez Torres, âgé de 71 ans. Un autre parlementaire socialiste, le sénateur Juan José Contreras, également élu à Jaen, a été hospitalisé dans un état grave.

Un premier bilan parlait d'une soixantaine de blessés. La plupart d'entre eux souffraient de contusions légères et ont pu poursuivre leur voyage à bord de bus spéciaux dépêchés sur Manzanares.